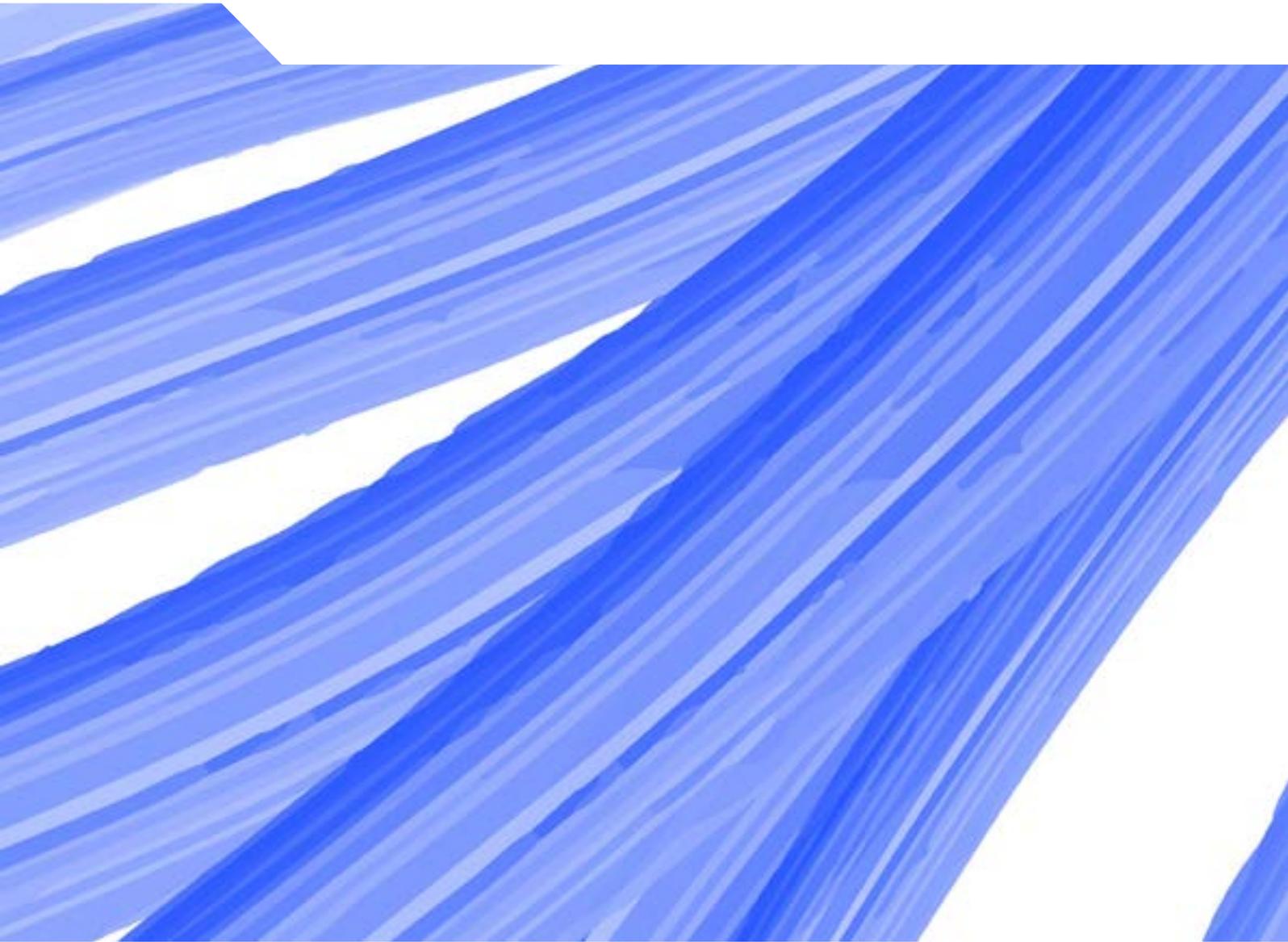




Enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques – résultats 2024

INSTAURER LA CONFIANCE DANS UN CONTEXTE
COMPLEXE



Enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques – résultats 2024

INSTAURER LA CONFIANCE DANS UN CONTEXTE
COMPLEXE

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2024), *Enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques – résultats 2024 : Instaurer la confiance dans un contexte complexe*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/80ddd09b-fr>.

ISBN 978-92-64-96802-8 (imprimé)

ISBN 978-92-64-63466-4 (PDF)

ISBN 978-92-64-68493-5 (HTML)

ISBN 978-92-64-81232-1 (epub)

Crédits photo : Couverture par Together.

Introduction © Evgeny Starkov/Shutterstock.com.

Chapitre 1 © Varavin88/Shutterstock.com ; © josto/Shutterstock.com ; © Ground Picture/Shutterstock.com.

Chapitre 2 © Nemanja Petronje/Shutterstock.com ; © Monkey Business Images/Shutterstock.com.

Chapitre 3 © AlpakaVideo/Shutterstock.com ; © Media_Photos/Shutterstock.com.

Chapitre 4 © Artist Met and Liked Co/Shutterstock.com ; © Alexandros Michailidis/Shutterstock.com.

Chapitre 5 © Microgen/Shutterstock.com ; © 13_Phunkod/Shutterstock.com.

Annexe © Leonid Andronov/Shutterstock.com.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : <https://www.oecd.org/fr/publications/support/corrigenda.html>.

© OCDE 2024



Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

Cette œuvre est mise à disposition sous la licence Creative Commons Attribution 4.0 International. En utilisant cette œuvre, vous acceptez d'être lié par les termes de cette licence (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

Attribution – Vous devez citer l'œuvre.

Traductions – Vous devez citer l'œuvre originale, identifier les modifications apportées à l'original et ajouter le texte suivant : *En cas de divergence entre l'œuvre originale et la traduction, seul le texte de l'œuvre originale sera considéré comme valide.*

Adaptations – Vous devez citer l'œuvre originale et ajouter le texte suivant : *Il s'agit d'une adaptation d'une œuvre originale de l'OCDE. Les opinions exprimées et les arguments utilisés dans cette adaptation ne doivent pas être rapportés comme représentant les vues officielles de l'OCDE ou de ses pays Membres.*

Contenu provenant de tiers – La licence ne s'applique pas au contenu provenant de tiers qui pourrait être incorporé dans l'œuvre. Si vous utilisez un tel contenu, il relève de votre responsabilité d'obtenir l'autorisation auprès du tiers et vous serez tenu responsable en cas d'allégation de violation.

Vous ne devez pas utiliser le logo de l'OCDE, l'identité visuelle ou l'image de couverture sans autorisation expresse ni suggérer que l'OCDE approuve votre utilisation de l'œuvre.

Tout litige découlant de cette licence sera réglé par arbitrage conformément au Règlement d'arbitrage de la Cour permanente d'arbitrage (CPA) de 2012. Le siège de l'arbitrage sera Paris (France). Le nombre d'arbitres sera d'un.

Avant-propos

Le présent rapport dresse un tableau complet des déterminants de la confiance dans les institutions publiques en 2023, sur la base de questionnaires adressés aux résidents de 30 pays de l'OCDE qui les interrogeaient sur leur vécu et leurs attentes à l'égard des institutions publiques, à tous les niveaux d'administration. L'enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques (l'enquête sur la confiance), dont proviennent les données qui ont servi à l'élaboration de ce rapport, a été menée dans 30 pays de l'OCDE en octobre et novembre 2023, et fait suite au premier cycle 2021 de l'enquête qui couvrait 22 pays de l'OCDE. Les questions de l'enquête s'appuient sur le Cadre de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques, élaboré au cours de la dernière décennie par le Comité de la gouvernance publique. L'enquête 2023 sur la confiance comprend la même série de questions qu'en 2021, permettant de comparer l'évolution des résultats dans le temps. Quelques questions inédites ont été introduites, permettant une compréhension plus approfondie des résultats.

L'enquête sur la confiance est un volet phare de l'initiative de l'OCDE pour renforcer la démocratie. Lancée lors du Forum mondial et de la Réunion ministérielle de 2022 « Instaurer la confiance et renforcer la démocratie », l'initiative de l'OCDE pour renforcer la démocratie a pour objet de fournir aux pays des orientations fondées sur des données probantes et de bonnes pratiques internationales afin de les aider à renforcer leurs valeurs et leurs institutions démocratiques.

Le choix des pays de participer à l'enquête sur la confiance est motivé par le souhait de mieux comprendre les attentes de la population à l'égard de leur démocratie et d'identifier des pistes pour améliorer leur gouvernance publique afin de produire de meilleurs résultats pour leur population. Le Secrétariat de l'OCDE a bénéficié d'un engagement fort de la part du Comité de la gouvernance publique et du Groupe consultatif de l'enquête sur la confiance tout au long de ce travail.

Ce rapport a été approuvé et déclassifié par le Comité de la gouvernance publique le 4 juin 2024 et préparé par le Secrétariat en vue de sa publication.



Remerciements

Ce rapport est le fruit de travaux de la Direction de la gouvernance publique de l'OCDE menés sous la supervision d'Elsa Pilichowski, sa Directrice. La publication a été préparée par la Division des indicateurs de gouvernance et de la performance de l'OCDE, sous la direction de Monica Brezzi, Responsable de la Division, et sous la coordination de Sarah Kups. Le rapport a été rédigé par Sarah Kups (chapitres 1, 3 et 4), Emma Phillips (chapitre 5) et Sina Smid (chapitre 2). Carlotta Alfonsi a mené les travaux de recherche préliminaires qui ont contribué à la rédaction du chapitre 5. Un soutien statistique a été fourni par Giuseppe Ciccolini, Ömer Faruk Metin, Veronica-Nicolle Hera et Sina Smid. Meral Gedik, Thibaut Gigou et Adem Kocaman ont préparé le rapport pour publication et diffusion, tandis que Pauline Barbet a apporté un

appui administratif. Gillian Dorner et Mariana Prats ont fourni des commentaires précieux sur le rapport, et David Brackfield de la Direction des statistiques et des données de l'OCDE sur le questionnaire.

Le rapport a également bénéficié des nombreux commentaires des délégués du Comité de la gouvernance publique de l'OCDE et des membres du Groupe consultatif pour l'enquête sur la confiance. Ce Groupe, composé de fonctionnaires, d'offices statistiques nationaux et de chercheurs universitaires, a soumis des conseils et des commentaires constructifs sur le contenu, la conception et la traduction du questionnaire dans les langues locales, ainsi que sur la méthodologie de l'enquête.

Table des matières

Avant-propos	3
Remerciements	4
Synthèse	11
Introduction	15
Références	19
1 Vue d'ensemble : nouvelles tendances, schémas persistants et évolutions nécessaires	20
1.1. Contexte : les préoccupations de la population en 2023	22
1.2. Une part croissante de la population déclare un faible degré de confiance dans le gouvernement national	24
1.3. Les institutions chargées d'assurer le respect de la loi et le maintien de l'ordre inspirent une plus grande confiance que celles de nature politique	28
1.4. La population a généralement le sentiment que la fonction publique et les autorités locales sont plus dignes de confiance que le gouvernement national	31
1.5. Les déterminants de la confiance dans les institutions publiques en 2023 : un paysage en pleine évolution	33
Annexe 1.A. Le cadre de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques	42
Références	46
Notes	46
2 Conditions socio-économiques, capacité d'action politique et confiance	48
2.1. Les niveaux de confiance de la population varient davantage en fonction de l'appartenance politique des individus et de la perception qu'ils ont de leur capacité d'action politique, que de caractéristiques socio-économiques ou démographiques	50
2.2. Les personnes vulnérables sur le plan socio-économique ont tendance à moins faire confiance aux institutions publiques, et le fossé se creuse en fonction du niveau d'instruction	57
2.3. Les femmes et les jeunes continuent à faire moins confiance au gouvernement, mais l'écart de confiance entre les genres s'est creusé tandis que celui entre les générations s'est réduit	61
2.4. Conclusion : renforcer la confiance grâce à l'action publique	66
Références	67
Notes	67

3 La confiance dans les interactions courantes avec les institutions publiques	69
3.1. Une majorité de la population demeure satisfaite des services de santé et d'éducation, bien que cette proportion soit en baisse par rapport à il y a deux ans	71
3.2. La confiance dans le traitement des données personnelles par l'administration se maintient, et la satisfaction à l'égard des services administratifs pourrait encore s'améliorer si ces derniers gagnaient en rapidité et en facilité d'accès	75
3.3. Les gens ont davantage confiance en la capacité des fonctionnaires à faire preuve d'équité qu'en leur intégrité lors des interactions courantes avec le public	81
3.4. Des doutes persistent quant à la réactivité des institutions publiques et leur capacité à prendre en compte les préoccupations et les avis de la population concernant les services et programmes fournis	87
3.5. Conclusion : renforcer la confiance grâce à l'action publique	93
Références	94
Notes	94
4 Confiance à l'égard du gouvernement en matière de prise de décision complexe	96
4.1. La majorité de la population considère que les institutions publiques sont fiables dans les situations d'urgence	98
4.2. Les gouvernements sont considérés comme moins fiables en ce qui concerne la gestion de problèmes stratégiques complexes qui impliquent de nombreuses inconnues ou des choix difficiles	101
4.3. Une majorité de la population estime que la prise de décision gouvernementale favorise les intérêts du secteur privé plutôt que l'intérêt général	106
4.4. Les garde-fous institutionnels, qui visent à garantir le caractère équitable de la prise de décision, sont considérés comme inadéquats	110
4.5. La prise de décision publique est perçue comme déconnectée de la population, affaiblissant la notion de démocratie représentative	112
4.6. Conclusion : renforcer la confiance grâce à l'action publique	121
Références	123
Note	123
5 Confiance et intégrité de l'information	124
5.1. L'environnement médiatique et les modes de consommation des médias ont une incidence sur la confiance portée aux institutions publiques	126
5.2. L'écosystème de l'information sous sa forme actuelle rend plus difficile la compréhension et l'évaluation de la fiabilité des informations	130
5.3. Une communication efficace et inclusive des pouvoirs publics peut renforcer la confiance envers les institutions publiques	133
5.4. Plus de transparence concernant les faits probants qui sous-tendent la prise de décisions peut contribuer à instaurer la confiance	140
5.5. Conclusion : renforcer la confiance grâce à l'action publique	145
Références	146
Note	147

Annexe A. Les déterminants liés à la gouvernance publique et les caractéristiques personnelles qui influent sur la confiance dans les institutions publiques	148
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

Annexe B. Brève présentation de la méthodologie retenue pour l'édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance	163
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

GRAPHIQUES

Graphique 1.1. Les questions économiques arrivent en tête des préoccupations de la population	23
Graphique 1.2. La part de la population qui ne fait pas ou peu confiance à son gouvernement est légèrement plus importante que celle qui lui accorde une confiance élevée ou modérément élevée	25
Graphique 1.3. La modeste évolution de la part moyenne de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans leur gouvernement occulte d'importants écarts selon les pays	26
Graphique 1.4. La part de la population qui n'a aucune confiance dans le gouvernement, ou qui lui accorde au contraire une grande confiance a diminué	28
Graphique 1.5. La police et le système judiciaire sont les institutions qui inspirent le plus confiance	29
Graphique 1.6. Dans la plupart des pays, le parlement national bénéficie d'un moindre degré de confiance que le gouvernement national	30
Graphique 1.7. Les autorités locales bénéficient généralement d'une plus grande confiance que les autorités régionales ou le gouvernement national	32
Graphique 1.8. Une majorité de personnes considère que les institutions publiques assurent de manière fiable la prestation de services publics	34
Graphique 1.9. En matière d'interactions courantes avec les institutions publiques, les déterminants de la confiance les plus significatifs sont l'écoute des citoyens au niveau local, la réactivité et l'équité de traitement	36
Graphique 1.10. Les gens ont généralement confiance en la capacité de leur gouvernement à protéger des vies en cas d'urgence, mais sont plus sceptiques quant à sa capacité à relever des défis comportant davantage d'inconnues	37
Graphique 1.11. Bon nombre de personnes expriment des craintes quant à la qualité et à l'intégrité de la prise de décision démocratique	39
Graphique 1.12. En matière de prise de décision complexe, les déterminants de la confiance les plus significatifs sont la prise en compte des opinions exprimées par la population et des meilleures données probantes disponibles lors de la prise de décision, le juste équilibre entre les intérêts des différentes générations, et le renforcement de la redevabilité	40
Graphique 2.1. La capacité d'action politique tend à influencer davantage sur la confiance dans l'administration nationale que la situation socio-économique ou les caractéristiques démographiques	51
Graphique 2.2. Les personnes qui estiment avoir leur mot à dire concernant ce que fait le gouvernement ou qui sont confiantes quant à leur capacité à participer à la vie politique expriment également une plus grande confiance dans le gouvernement national	52
Graphique 2.3. Les répondants méfiants sont politiquement engagés	54
Graphique 2.4. Les personnes qui ont voté pour un parti au pouvoir accordent davantage leur confiance au gouvernement national	56
Graphique 2.5. Les personnes n'ayant pas voté pour un parti au pouvoir font moins confiance à l'ensemble des institutions publiques	57
Graphique 2.6. Dans tous les pays, le sentiment d'insécurité économique est corrélé à une moindre confiance dans le gouvernement national	58
Graphique 2.7. Les personnes dont le niveau d'instruction est élevé ont tendance à faire davantage confiance au gouvernement national	59
Graphique 2.8. La confiance en autrui et le sentiment d'appartenir à un groupe faisant l'objet de discriminations sont intimement liés	60
Graphique 2.9. L'écart de confiance entre les hommes et les femmes varie considérablement d'un pays à l'autre	61
Graphique 2.10. Les hommes tendent à avoir davantage confiance que les femmes dans leur capacité personnelle à participer à la vie politique	63
Graphique 2.11. Les personnes de plus de 50 ans ont davantage confiance dans le gouvernement	64

Graphique 2.12. Dans certains pays, les jeunes ont davantage confiance que les personnes plus âgées dans la capacité du gouvernement à concilier les intérêts intergénérationnels, tandis que l'inverse est vrai dans d'autres pays	65
Graphique 3.1. Plus d'une personne sur deux est satisfaite des systèmes d'éducation et de santé	72
Graphique 3.2. Le niveau de satisfaction à l'égard du système éducatif est resté relativement stable dans un grand nombre de pays, mais a fortement diminué dans d'autres	74
Graphique 3.3. Le niveau de satisfaction à l'égard du système de santé a diminué dans 16 pays de l'OCDE sur 19	75
Graphique 3.4. Une grande majorité de la population est satisfaite des services administratifs	76
Graphique 3.5. Améliorer la rapidité d'obtention et l'accès aux services pourrait accroître la satisfaction à l'égard des services administratifs, qu'ils soient fournis en personne ou à distance	77
Graphique 3.6. Une personne sur deux pense que les organismes publics utilisent ses données personnelles exclusivement à des fins légitimes	78
Graphique 3.7. Aucun changement majeur n'est intervenu entre 2021 et 2023 en ce qui concerne la satisfaction moyenne à l'égard de des services administratifs dans les pays de l'OCDE	79
Graphique 3.8. Une majorité de personnes continuent d'avoir confiance dans l'utilisation de leurs données personnelles par l'administration	80
Graphique 3.9. Plus de personnes pensent qu'il est probable que leur demande d'aide publique soit traitée de manière équitable, plutôt que tous les citoyens soient traités sur un pied d'égalité indépendamment de leur situation personnelle	82
Graphique 3.10. Les personnes s'identifiant comme appartenant à un groupe faisant l'objet de discriminations dans leur pays jugent moins probable la perspective d'un traitement équitable	83
Graphique 3.11. Un peu plus d'un tiers seulement des personnes interrogées estime qu'un fonctionnaire déclinerait un pot-de-vin pour accélérer l'accès à un service public	84
Graphique 3.12. La confiance dans la fonction publique est plus grande dans les pays où une grande partie de la population considère que les fonctionnaires refuseraient un pot-de-vin pour accélérer l'accès à un service public	85
Graphique 3.13. Le pourcentage de citoyens estimant que leur demande personnelle d'allocation ou d'aide publique serait traitée de manière équitable est en légère baisse	86
Graphique 3.14. La perception de l'intégrité des fonctionnaires s'est légèrement dégradée	87
Graphique 3.15. Quatre personnes sur dix en moyenne estiment qu'un service public serait amélioré si les usagers se plaignaient et si une idée novatrice était proposée	88
Graphique 3.16. En moyenne, 41% pensent qu'ils seraient en mesure d'exprimer leur opinion avant que le gouvernement local ne prenne une décision affectant leur communauté	89
Graphique 3.17. Quelque 40 % des individus de la zone OCDE sont restés confiants quant à leur possibilité d'exprimer leur avis sur des décisions affectant leur communauté	90
Graphique 3.18. La perception de la possibilité que les services publics fassent l'objet d'une adaptation suite aux plaintes formulées les concernant n'a globalement presque pas changé entre 2021 et 2023	91
Graphique 3.19. Dans de nombreux pays, la perception de la capacité d'adaptation des institutions publiques aux idées innovantes est restée relativement stable	92
Graphique 4.1. Une majorité de personnes estime que le gouvernement serait prêt à protéger la vie de la population en cas d'urgence	99
Graphique 4.2. En moyenne, dans les pays à revenu élevé, une plus large proportion de la population estime que les institutions publiques sont préparées aux situations d'urgence par rapport aux pays à faible revenu	100
Graphique 4.3. L'égalité des chances et la mise en place de conditions favorables à la prospérité des entreprises sont considérées comme des domaines d'action auxquels les pays devraient s'intéresser en priorité	101
Graphique 4.4. Plus d'un tiers de la population estime peu probable que le gouvernement puisse réguler les nouvelles technologies de façon adéquate et aider les entreprises et les citoyens à en faire un usage responsable	102
Graphique 4.5. Un nombre plus élevé d'individus doute la capacité du gouvernement à équilibrer les intérêts des générations actuelles et futures, en comparaison avec ceux qui en sont convaincus	103
Graphique 4.6. En moyenne, quatre personnes sur dix sont convaincues que leur pays réduira ses émissions de gaz à effet de serre	104
Graphique 4.7. La confiance dans la préparation des institutions publiques aux situations d'urgence s'est renforcée dans la majorité des pays de l'OCDE	105
Graphique 4.8. Dans de nombreux pays, la confiance dans la capacité du pays à réduire ses émissions de gaz à effet de serre a légèrement augmenté	106
Graphique 4.9. Moins d'une personne sur trois juge probable que le gouvernement rejette la demande d'une entreprise si elle est contraire à l'intérêt général	107
Graphique 4.10. Près d'une personne sur deux doute qu'une personnalité politique refuserait d'accorder une faveur politique en échange d'un emploi bien rémunéré dans le secteur privé	108

Graphique 4.11. La part de la population qui juge probable que les décideurs publics fassent preuve d'intégrité diminue légèrement	109
Graphique 4.12. En moyenne, près de 40 % de la population estime qu'il est probable que le parlement demande au gouvernement national de rendre des comptes	110
Graphique 4.13. Avoir une part plus élevée de la population qui croient en la capacité du parlement national à un contrôle sur le gouvernement national est associé à des niveaux de confiance plus élevés dans le gouvernement national et le parlement	111
Graphique 4.14. Un peu plus d'un tiers de la population estime que le parlement prend en compte de manière équilibrée les intérêts de différents groupes lorsqu'il débat d'un projet de politique publique	112
Graphique 4.15. Un niveau de confiance élevé dans la possibilité d'avoir son mot à dire va de pair avec une forte confiance dans le gouvernement national	113
Graphique 4.16. Un peu plus d'un tiers de la population croit que le gouvernement modifierait une politique nationale sous l'influence d'une opinion publique majoritaire	114
Graphique 4.17. Un peu moins d'un tiers de la population estime que le gouvernement tiendrait compte des avis exprimés lors d'une consultation publique	115
Graphique 4.18. Une majorité de la population est favorable aux référendums sur des sujets spécifiques d'importance nationale	116
Graphique 4.19. Les modes de participation les moins chronophages et les moins conflictuels sont privilégiés	117
Graphique 4.20. En 2023, moins de personnes qu'en 2021 estiment que le gouvernement modifierait une politique nationale si la population se prononçait contre	119
Graphique 4.21. En moyenne, l'opinion selon laquelle le gouvernement tiendrait compte des avis exprimés lors d'une consultation publique est légèrement moins répandue en 2023 qu'en 2021	120
Graphique 4.22. En moyenne, la part de la population qui doute que le système politique permette aux gens « comme eux » d'avoir leur mot à dire sur ce que fait le gouvernement a augmenté entre 2021 et 2023	121
Graphique 5.1. Les médias d'information suscitent davantage de méfiance que de confiance	127
Graphique 5.2. La confiance moyenne envers les médias d'information n'a pas évolué entre 2021 et 2023	128
Graphique 5.3. Les lecteurs de la presse écrite sont plus susceptibles de faire confiance aux pouvoirs publics	129
Graphique 5.4. Les plus jeunes ont davantage recours aux réseaux sociaux qu'aux médias traditionnels pour s'informer	131
Graphique 5.5. Une majorité de personnes s'appuie sur les sources citées afin de déterminer la fiabilité d'une information	132
Graphique 5.6. Deux tiers de la population estiment que les informations relatives aux services administratifs sont facilement accessibles	134
Graphique 5.7. En moyenne dans tous les pays, la part des personnes estimant pouvoir s'informer facilement sur un service administratif a augmenté de 4 points de pourcentage par rapport à 2021	135
Graphique 5.8. Quatre personnes sur dix estiment que les pouvoirs publics communiquent clairement sur les réformes	136
Graphique 5.9. On observe généralement un niveau de confiance plus élevé envers le gouvernement dans les pays dont la population estime que les pouvoirs publics communiquent clairement au sujet des réformes	137
Graphique 5.10. Plus d'un tiers des personnes interrogées ne croient pas que les statistiques fournies par les pouvoirs publics leur permettent d'évaluer si ces derniers tiennent leurs promesses	138
Graphique 5.11. La confiance envers les statistiques des pouvoirs publics est étroitement corrélée à la confiance envers les pouvoirs publics	139
Graphique 5.12. Quatre personnes sur dix estiment probable que les gouvernements prennent des décisions sur la base des meilleures données probantes disponibles	140
Graphique 5.13. La confiance dans la capacité des gouvernements à élaborer des politiques sur la base des meilleures données probantes disponibles est étroitement corrélée à la confiance envers le gouvernement	141
Graphique 5.14. Les personnes qui s'informent auprès de plusieurs sources sont généralement plus confiantes	143
Graphique d'annexe 1.A.1. Les gens sont plus convaincus de la fiabilité de leur gouvernement que de son intégrité ou de sa réactivité	44
Graphique A.1. Les personnes qui estiment que le gouvernement utilise les meilleures données probantes disponibles et concilie les intérêts intergénérationnels sont plus susceptibles d'avoir une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national	150
Graphique A.2. Veiller à ce que les services publics soient perçus comme fiables permet de maintenir des niveaux élevés de confiance dans la fonction publique	152

Graphique A.3. La confiance dans le rôle du parlement, qui consiste à demander des comptes au gouvernement et à légiférer de manière équitable, peut renforcer la confiance	154
Graphique A.4. La disposition à laisser les individus exprimer leurs opinions sur les décisions qui ont une incidence sur leur communauté est le déterminant le plus susceptible de renforcer la confiance dans les autorités locales	155
Graphique A.5. Dans les pays où les préoccupations d'un individu relatives au bien-être économique de son ménage sont plus répandues, la confiance à l'égard du gouvernement national est généralement plus faible	157
Graphique A.6. Dans la moitié des pays pour lesquels des informations sont disponibles, la variation des niveaux de confiance entre 2021 et 2023 peut, pour une large part, être attribuée à l'évolution de la perception des déterminants liés la gouvernance publique	159
Tableau d'annexe 1.A.1. Cadre de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques et questions de l'enquête	43
Tableau d'annexe 1.A.2. Les perceptions des différents déterminants relevant de la gouvernance publique évoluent souvent dans le même sens	45
Tableau B.1. Présentation des quotas d'échantillons stricts et souples	164
Tableau B.2. Présentation de la collecte de données	164

ENCADRÉS

Encadré 1. Enquête 2023 de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques (ci-après l' « enquête sur la confiance »)	16
Encadré 2. Initiatives menées par les pays à la suite de l'enquête 2021 sur la confiance	17
Encadré 2.1. Un manque de confiance qui n'est pas synonyme de désengagement	53
Encadré 2.2. Les écarts de confiance selon le genre	62
Encadré 3.1. Gros plan sur l'évolution de la satisfaction à l'égard des systèmes d'éducation et de santé	74
Encadré 3.2. Gros plan sur l'évolution de la satisfaction à l'égard des services administratifs et du traitement des données à des fins légitimes	79
Encadré 3.3. Gros plan sur l'évolution des perceptions liées à l'équité de traitement et l'intégrité des fonctionnaires	86
Encadré 3.4. Gros plan sur l'évolution des perceptions liées à l'ouverture et la réactivité dans le cadre des interactions courantes	90
Encadré 4.1. Gros plan sur l'évolution de la confiance de la population dans la préparation des institutions aux situations d'urgence et dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre du pays	105
Encadré 4.2. Gros plan sur l'évolution de la confiance dans l'intégrité des hauts responsables politiques	109
Encadré 4.3. Gros plan sur l'évolution des perceptions liées à l'ouverture et de la réactivité du processus décisionnels, et à la capacité d'expression politique	119
Encadré 5.1. Gros plan sur l'évolution de la confiance à l'égard des médias	128
Encadré 5.2. Gros plan sur l'évolution des perception liées à la facilité d'accès aux informations relatives aux services administratifs	135
Encadré 5.3. Les cinq principes fondamentaux de la communication publique	142
Encadré 5.4. Les faits sans le faux : lutter contre la désinformation et renforcer l'intégrité de l'information	144
Encadré A.1. Régression logit évaluant l'importance des différents déterminants de la confiance	160

Synthèse

Les gouvernements démocratiques se trouvent aujourd'hui à un tournant critique. Il leur faut piloter la transition verte et la transformation numérique tout en devant faire face à une polarisation accrue au sein de leurs pays, à des tensions géopolitiques exacerbées ainsi qu'aux conséquences sociales de divers paramètres économiques tels que l'inflation. Face à ces enjeux majeurs, il est devenu primordial pour les gouvernements à travers le monde de renforcer et de préserver la confiance dans les institutions publiques.

Le rapport qui suit présente les résultats de la seconde édition de l'enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques (« l'enquête sur la confiance ») menée en octobre et novembre 2023 dans 30 pays de l'OCDE. Il renseigne sur les niveaux actuels de confiance dans les pays à l'égard des institutions publiques ainsi que sur les déterminants de cette confiance. Ce rapport vise également à éclairer sur leur évolution au cours des deux dernières années en comparant avec les résultats de l'édition 2021 de l'enquête. De nouvelles éditions de l'enquête permettront à l'OCDE d'effectuer un suivi des résultats dans le temps.

En raison de divers facteurs culturels, institutionnels, sociaux et économiques, les résultats de l'enquête varient en fonction des pays. Cependant, comme lors de l'édition 2021, il s'en dégage quelques grandes tendances parmi les Membres de l'OCDE ainsi que des domaines d'action communs à envisager, sans pour autant ignorer d'importants domaines plus spécifiques à certains pays.

Principales conclusions

Dans les 30 pays couverts par l'enquête, **la part de la population qui fait état d'une confiance faible ou nulle dans le gouvernement national (44 %) est supérieure à celle dont la confiance est élevée ou modérément élevée (39 %).**

Dans les pays qui ont participé aux deux éditions de l'enquête, **la confiance dans le gouvernement national a baissé de 2 points de pourcentage en moyenne depuis 2021** ; les niveaux de confiance se sont toutefois améliorés en Australie, en Belgique, au Canada, en Colombie, en France, en Lettonie et en Suède. Cette baisse générale peut en partie être attribuée **aux femmes et aux personnes ayant un faible niveau d'instruction, dont la confiance dans les gouvernements nationaux a diminué de cinq points de pourcentage.**

La confiance dans la police, le système judiciaire, la fonction publique et les autorités locales est supérieure à celle dont bénéficie le gouvernement national ; ces premières institutions sont créditées, respectivement, de 63 %, 54 %, 45 % et 45 % de confiance élevée ou modérément élevée, tandis que le parlement national et les partis politiques enregistrent des niveaux de confiance moindres (37 % et 24 % respectivement).

Comme lors de la précédente édition, l'enquête sur la confiance de 2024 met en lumière **la pertinence des caractéristiques socioéconomiques et démographiques.** Les personnes qui s'estiment en situation d'insécurité financière, les femmes et les individus ayant un faible niveau d'instruction, et celles qui s'identifient comme appartenant à un groupe objet de discriminations font état, de manière constante, de niveaux de confiance inférieurs vis-à-vis du gouvernement. Quel que soit le pays, le sentiment de capacité d'action politique est un élément déterminant des différents niveaux de confiance dans les gouvernements nationaux. L'écart de confiance entre ceux qui estiment avoir leur mot à dire sur ce que fait le gouvernement et ceux qui pensent ne pas l'avoir atteint ainsi 47 points de pourcentage.

Globalement, **on constate un écart net entre les niveaux de confiance concernant les interactions courantes avec l'administration, qui restent relativement solides en moyenne et dans de nombreux pays, et la confiance dans la**

capacité du gouvernement à prendre des décisions importantes sur des questions stratégiques complexes qui impliquent des arbitrages entre les intérêts de différents groupes de la société.

De fait, une majorité des personnes ayant récemment utilisé les services publics concernés se disent relativement satisfaites des systèmes de santé (52 %), d'éducation (57 %) et des services administratifs (66 %) de leur pays. Les citoyens sont également une majorité à penser que les institutions publiques utilisent leurs données personnelles uniquement à des fins légitimes (52 %) et qu'ils seront traités de manière équitable s'ils demandent à bénéficier d'une allocation ou d'une aide publique. Ces points sont importants étant donné que ces interactions courantes avec l'administration restent des déterminants majeurs de la confiance.

En revanche, alors qu'une majorité continue de croire leur gouvernement capable de les protéger en cas d'urgence, seuls **37 % de la population estime qu'il concilie les intérêts des différentes générations et 40 % qu'il parviendra à réguler les nouvelles technologies de manière adéquate ou à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les dix prochaines années.** Ces résultats peuvent être en partie attribués au manque de confiance dans le fait que les institutions et les agents investis de missions d'intérêt général sont redevables entre eux et envers la population, et que les citoyens ont la possibilité de s'exprimer et d'influer sur la prise de décision. **Seuls 30 % estiment que leur système politique leur permet d'avoir leur mot à dire,** que les avis formulés lors de consultations publiques seront pris en compte ou que leurs gouvernements parviennent à se prémunir de l'influence du monde des affaires, et 38 % croient en l'efficacité des fonctions de contrôle et de contre-pouvoir du parlement. Pour ces différents éléments qui constituent aujourd'hui des déterminants importants de la confiance, les résultats sont insuffisants dans de nombreux pays.

Enfin, au vu de la complexité actuelle de l'écosystème informationnel et de la progression de la désinformation et des contenus clivants, la façon dont l'information est créée, partagée et consommée est étroitement liée à la confiance.

Alors que **la confiance dans les médias est relativement faible en moyenne** et reflète celle accordée au gouvernement national (39 %), la confiance envers ce dernier est fortement corrélée à leurs habitudes de consommation des médias : seuls 22 % des personnes qui préfèrent ne pas suivre l'actualité politique accordent au gouvernement une confiance élevée ou modérément élevée, contre 40 % de ceux qui suivent cette actualité d'une façon ou d'une autre. **Lorsque c'est le gouvernement qui est source d'informations, la population est satisfaite des informations disponibles sur les services administratifs (67 %) ; en revanche, seuls 39 % considèrent que la communication portant sur les réformes de politique publique, un déterminant important de la confiance, est adéquate.** En outre, alors que le recours aux statistiques, aux données et aux éléments probants constitue également un déterminant majeur de la confiance, **un tiers seulement des personnes interrogées pensent que les statistiques publiques sont fiables, faciles à trouver et à comprendre.**

Que peuvent faire les pouvoirs publics ?

Indépendamment des différences constatées entre les pays, les résultats montrent la voie aux gouvernements des pays membres de l'OCDE pour répondre aux attentes croissantes de leurs citoyens. Les pistes d'action peuvent différer légèrement suivant les institutions publiques et les niveaux d'administration concernés étant donné que les leviers et la marge de manœuvre pour améliorer la confiance varient également selon les institutions.

De manière générale, l'édition 2024 de l'enquête sur la confiance confirme que pour répondre aux attentes croissantes des citoyens, ce sont **les processus qui sous-tendent la gouvernance démocratique** qui doivent être renforcés : faire en sorte que leur voix soit entendue, renforcer la séparation des pouvoirs et les contre-pouvoirs, s'appuyer davantage sur des éléments concrets, transparents et vérifiables lors de la prise de décision, et concilier les intérêts des différentes catégories de population sont les leviers les plus efficaces pour **améliorer la confiance, notamment dans le gouvernement national.**

- **Mieux associer les citoyens pour améliorer la confiance dans le gouvernement national et les autorités locales.** Des solutions plus constructives et plus inclusives doivent être recherchées pour améliorer la participation des citoyens et leur influence sur les processus décisionnels. Il faut pour cela définir des attentes claires en ce qui concerne le rôle de la démocratie directe et participative dans les démocraties représentatives, améliorer les mécanismes mis en œuvre par les administrations pour recueillir les avis de la population et leur donner effet, et prévoir des espaces et des capacités pour l'engagement civique et politique. Les politiques publiques conçues pour promouvoir l'inclusivité et la participation à la vie politique ou pour atténuer les vulnérabilités économiques et remédier aux discriminations peuvent également être mises à profit pour réduire les écarts de confiance et mieux habilitier les citoyens à participer au débat public.
- **Renforcer la capacité à résoudre les problèmes stratégiques complexes, en particulier à l'échelle du gouvernement national.** Les données indiquent que les gouvernements doivent continuer à améliorer leur fiabilité et leur niveau de préparation aux crises futures, notamment celles dont les répercussions peuvent être mondiales, et se demander si les questions d'équité au sein du pays et entre les générations bénéficient d'une attention suffisante, non seulement dans le cadre du processus de délibération aux fins de l'élaboration des politiques, mais également dans la communication publique.
- Dans la même veine, il convient de **soutenir un écosystème informationnel sain, et d'instaurer une communication fondée sur des éléments probants** : les pouvoirs publics gagneraient à communiquer plus activement sur les éléments d'appréciation, les travaux de recherche et les statistiques qui sous-tendent leurs décisions afin d'améliorer la perception du processus décisionnel par le public, et à s'assurer que les données sont ouvertes et vérifiables ; à expliciter, de manière inclusive, les effets des réformes sur les citoyens ; à promouvoir un paysage médiatique sain, pluriel et indépendant, qui procède aux vérifications et équilibres nécessaires dans l'écosystème informationnel, une condition essentielle de la confiance ; et à renforcer l'éducation aux médias au sein de la société.
- Pour toutes les institutions, **la façon dont l'intégrité est perçue dans les interactions courantes et les prises de décision complexes doit être améliorée.** La confiance dans l'ensemble des institutions couvertes par l'enquête pourrait tirer profit de l'instauration et de la mise en œuvre de règles claires en matière d'intégrité et de lutte contre la corruption. Renforcer le contrôle et les contre-pouvoirs au sein du système politique, notamment pour parer aux craintes d'influence induite et de conflits d'intérêts, peut également contribuer à améliorer la confiance et à soutenir durablement la notion de démocratie représentative.
- **Investir dans des services publics fiables et équitables, notamment pour accroître la confiance dans la fonction publique et les autorités locales.** Alors que la majorité se dit satisfaite à l'égard des services, les données montrent que les niveaux de satisfaction pourraient encore être accrus en améliorant la rapidité et la facilité d'accès aux services administratifs ainsi que la capacité à tenir compte de l'avis des usagers sur les services publics et des suggestions des agents publics qui se trouvent en première ligne. L'équité de traitement par les agents publics et l'utilisation légitime des données personnelles peuvent également contribuer à renforcer la confiance. La baisse de la satisfaction à l'égard des systèmes de santé et d'éducation enregistrée ces deux dernières années mériterait un suivi spécifique.



Introduction

Les gouvernements se trouvent aujourd'hui à un tournant. Ils doivent gérer des transitions concomitantes et surmonter des défis de taille, qu'il s'agisse d'assurer la sécurité et la reprise économiques, de composer avec des tensions géopolitiques accrues, de prendre des mesures visant à atténuer le changement climatique et à s'y adapter, ou encore de prendre leurs marques par rapport aux évolutions technologiques. Dans le même temps, ils subissent des pressions qui s'intensifient, résultant de la polarisation croissante et du désengagement des citoyens vis-à-vis des processus démocratiques traditionnels. Dans un contexte où les enjeux sont si élevés, le fait de renforcer et de préserver la confiance dans les institutions publiques est devenu une priorité pour les gouvernements à travers le monde.

En démocratie, la confiance dans les institutions publiques constitue le socle sur lequel les responsables s'appuient pour gouverner au quotidien et effectuer des choix politiques permettant de relever des défis pressants. La confiance permet de réduire les coûts de transaction – dans la gouvernance, la société et l'économie – et de contribuer au respect des politiques publiques. Elle peut en outre favoriser l'adhésion à des réformes et programmes ambitieux, avec de meilleurs résultats en perspective. Dans les démocraties, un niveau de confiance élevé – ainsi qu'un certain degré de vigilance de la part de la population –, peut contribuer à légitimer et préserver les normes et les institutions démocratiques.

La confiance est également un indicateur majeur permettant de mesurer la façon dont les individus perçoivent et évaluent les institutions publiques de leur pays. Un niveau de confiance élevé dans les institutions publiques n'est évidemment pas une résultante *nécessaire* d'une gouvernance

démocratique. En effet, si l'on observe de faibles niveaux de confiance dans les démocraties, c'est notamment parce que dans les systèmes démocratiques les citoyens sont non seulement libres d'exprimer leur manque de confiance envers leur gouvernement, mais aussi invités à passer au crible le comportement des pouvoirs publics et à faire preuve d'une « confiance empreinte de scepticisme », ce qui est interdit dans les systèmes autocratiques. La résilience des systèmes démocratiques découle, d'une part, du débat public ouvert qu'ils encouragent, qui leur permet de prendre en compte une multitude d'opinions afin de progresser dans leur quête de fiabilité et d'amélioration des résultats, et, d'autre part, de la capacité des différentes institutions à se tenir mutuellement redevables. Même de faibles niveaux de confiance envers certaines institutions publiques ne devraient pas être interprétés comme un rejet des valeurs démocratiques, mais plutôt comme une manifestation des fortes attentes des citoyens au regard de ce que les institutions des systèmes démocratiques peuvent accomplir.

Le présent rapport dresse un état des lieux exhaustif des déterminants de la confiance dans les institutions publiques en 2023, sur la base de questionnaires adressés à des individus vivant dans 30 pays de l'OCDE, portant sur leurs expériences et leurs attentes concernant la fiabilité, la réactivité, la capacité à relever des défis complexes et d'envergure mondiale, l'intégrité, l'équité et l'ouverture des gouvernements. L'enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques (l'enquête sur la confiance), dont proviennent les données initiales ayant servi à l'élaboration de ce rapport, a été menée dans 30 pays de l'OCDE en octobre et novembre 2023, à la suite du premier cycle de 2021 qui a couvert 22 pays de l'OCDE (Encadré 1).

L'enquête 2023 sur la confiance se base sur la même série de questions qu'en 2021, ce qui a permis de comparer l'évolution des résultats dans le temps. Quelques questions inédites ont été

introduites, permettant une analyse et compréhension plus approfondies de certains résultats.

Encadré 1. Enquête 2023 de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques (ci-après l' « enquête sur la confiance »)

Le deuxième cycle de l'enquête de l'OCDE sur la confiance couvre 30 pays Membres de l'OCDE, avec en général 2 000 répondants par pays. Parmi les pays ayant participé à la première enquête menée en 2021, vingt d'entre eux ont également pris part au cycle de 2023, à savoir : l'Australie, la Belgique, le Canada, la Colombie, la Corée, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Islande, la Lettonie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suède. En outre, dix nouveaux pays se sont soumis à l'enquête sur la confiance en 2023 : l'Allemagne, le Chili, le Costa Rica, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, la République slovaque, la Slovénie, la Suisse, et la Tchéquie. Les pays participent volontairement à l'enquête qui, conformément à la Déclaration de Luxembourg sur l'instauration de la confiance et le renforcement de la démocratie, adoptée en 2022, sera réalisée tous les deux ans.

Le questionnaire de l'enquête sur la confiance suit la structure du Cadre de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques (voir Annexe 1.A du chapitre 1), qui définit la confiance comme « la conviction d'un individu qu'une autre personne ou une institution adoptera systématiquement le comportement positif qu'il escompte ». Il comprend des questions sur les niveaux de confiance à l'égard de différentes institutions publiques et des médias, des questions situationnelles sur les déterminants de la confiance liés à la gouvernance publique, ainsi que des modules portant sur la satisfaction à l'égard des services publics, la participation politique, les défis mondiaux et intergénérationnels, et les informations générales propres aux répondants. Les questions relatives aux niveaux de confiance et aux déterminants utilisent une échelle de réponse allant de 0 à 10, et une option permettant de répondre « Ne sait pas ».

La collecte des données pour l'enquête 2023 de l'OCDE sur la confiance a eu lieu en octobre et novembre 2023 dans la plupart des pays (voir Annexe B). En Irlande, au Mexique et au Royaume-Uni, elle avait déjà commencé fin septembre ; en Norvège, elle a pris fin début décembre. Les enquêtes nationales ont principalement été réalisées en ligne, par Ipsos dans la majorité des pays, par les offices statistiques nationaux (en Finlande, en Irlande, au Mexique et au Royaume-Uni), par un institut de recherche national (Islande) et par une société d'enquête (Norvège). Hormis en Norvège, où certains répondants ont participé à l'enquête au moyen de formulaires sur papier, et du Mexique, où les répondants ont été interrogés en personne, la collecte de données s'est faite par le biais d'enquêtes en ligne. De manière générale, les données sont représentatives de la population adulte au niveau national ; et de la population adulte en milieu urbain dans le cas du Mexique.

Un groupe consultatif composé de fonctionnaires de pays membres de l'OCDE, ainsi que de représentants des offices statistiques nationaux et d'experts internationaux, a piloté l'élaboration du questionnaire d'enquête et a supervisé la mise en œuvre et l'analyse de l'enquête. Il a contribué à faire en sorte que le questionnaire soit adapté aux différents contextes nationaux, tout en assurant un degré de comparaison significatif entre les pays.

Depuis la publication des résultats de 2021, l'OCDE a également été en mesure de suivre la façon dont les gouvernements, de façon plus générale, ont utilisé les résultats de l'enquête 2021 de l'OCDE sur la confiance afin d'orienter leurs politiques publiques. Cela a consisté, par exemple, à faire de la confiance un objectif d'action primordial pour les

pouvoirs publics, à ancrer la confiance dans le cadre stratégique pour la transformation des services publics et à mettre sur pied des mécanismes de coordination des pouvoirs publics visant à faire avancer le programme d'action en faveur de la confiance (Encadré 2).

Encadré 2. Initiatives menées par les pays à la suite de l'enquête 2021 sur la confiance

L'enquête de l'OCDE sur la confiance montre clairement que les perceptions positives des processus de gouvernance publique, à savoir la réactivité, la fiabilité, l'intégrité, l'ouverture et l'équité du gouvernement, sont corrélées à la confiance dans diverses institutions politiques. Toutefois, les preuves sur la manière dont des changements ou des interventions relevant de l'action publique peuvent affecter les niveaux de confiance sont plus rares. Cet encadré vise donc à donner un aperçu de la façon dont les pouvoirs publics ont utilisé les résultats de l'enquête 2021 de l'OCDE sur la confiance afin d'orienter leurs politiques publiques, plutôt qu'à évaluer les effets de ces interventions publiques.

- **Aborder la confiance comme un objectif prioritaire en matière d'action publique.** À ces fins, les gouvernements doivent envisager la confiance comme un indicateur de la performance de leur action, mais aussi comme un élément ayant un impact notable sur les résultats de l'action publique. Souvent, cela implique de s'engager à collecter des données de façon régulière, ce qui permet aux gouvernements de suivre l'évolution de la confiance et de recenser les domaines dans lesquels des investissements supplémentaires sont nécessaires. Par exemple, à la suite du Rapport sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques, l'administration néo-zélandaise a mobilisé des ressources afin d'assurer un suivi de ces déterminants et de les corrélés aux données sur les caractéristiques socio-économiques. De même, la Colombie a utilisé les données fournies lors de l'enquête 2021 de l'OCDE sur la confiance comme référence et le pays les utilisera comme indicateur de suivi pour sa Stratégie nationale de développement. L'Estonie a défini des objectifs chiffrés concrets s'agissant de la confiance à l'égard de l'administration nationale et des autorités locales, et à l'égard du Riigikogu (Parlement) ; à ce jour inspirés de l'Eurobaromètre, ces objectifs serviront d'indicateurs de suivi dans la stratégie nationale de développement à long terme « Estonie 2035 ». Enfin, en Suède, plusieurs résultats de l'enquête 2021 sur la confiance ont été présentés dans le projet de loi de finances soumis au Parlement.
- **Intégrer la confiance dans le cadre stratégique.** Cette démarche peut contribuer à une prise en compte systématique du concept de confiance dans l'ensemble de l'administration publique. L'Irlande, par exemple, s'est appuyée sur le Cadre de l'OCDE sur les déterminants de la confiance pour définir sa stratégie de transformation des services publics à l'horizon 2030 (Gouvernement de l'Irlande, 2023^[1]). Cette stratégie porte un engagement explicite en faveur des déterminants de la confiance liés à la gouvernance publique tels que recensés par l'OCDE, faisant de la confiance de la population l'une des six résultantes de haut niveau. Dans le même esprit, la Norvège a lancé en 2022 une « réforme de la confiance » (Trust Reform) ; cette refonte de la gestion du secteur public vise à renforcer la confiance de la population par une amélioration des compétences de l'administration, en mettant notamment l'accent sur la réactivité (Gouvernement de la Norvège, 2022^[2]). En mettant à profit les connaissances et l'expertise uniques des agents placés au contact direct des usagers, la réforme vise à faire du secteur public une entité davantage centrée sur ces derniers et plus à l'écoute des besoins des citoyens. Le Chili a participé à l'enquête de l'OCDE sur la confiance pour la première fois en 2023, sachant que le pays a déjà utilisé le Cadre de l'OCDE sur les déterminants de la confiance pour étayer

l'initiative chilienne de modernisation du programme d'action de l'État sur la période 2022-26 (Gouvernement du Chili, 2022^[3]). Ce programme a pour principal objectif de rétablir la confiance dans les institutions publiques et leur légitimité, et il prévoit des initiatives spécifiques visant à renforcer les compétences des pouvoirs publics et à promouvoir les valeurs de l'administration pendant cette période.

- **Mettre en place des mécanismes de coordination spécifiques.** Ce type d'intervention peut faciliter la mise en œuvre des programmes d'action relatifs à la confiance. La Norvège a mis en place un comité de secrétaires d'État et un groupe impliquant l'ensemble des ministères dans le but d'améliorer la coordination autour de la confiance dans les administrations (Gouvernement de la Norvège, 2022^[2]). De manière similaire, la Finlande a créé un groupe de travail interministériel chargé de mettre en œuvre les recommandations formulées dans l'enquête de l'OCDE sur la confiance et de recenser les domaines dans lesquels des travaux supplémentaires sont nécessaires. Au-delà de la coordination intragouvernementale, le Portugal élabore actuellement un cadre institutionnel à l'intention des décideurs et du système scientifique dans l'optique de renforcer la confiance.
- **Améliorer les possibilités d'ouverture et d'engagement.** La Finlande a institutionnalisé des dialogues nationaux sur le modèle des « dialogues sur le confinement » organisés pendant la pandémie de COVID-19. De même, la Lettonie a organisé plusieurs formations pour les "facilitateurs de dialogue public". En août 2023, la Chancellerie d'État a initié une série de débats nationaux avec les citoyens sur la question de la confiance, en suivant le modèle finlandais. Les conclusions principales de ces dialogues ont été présentées aux membres du Parlement. L'Irlande s'est appuyée sur les résultats de l'enquête afin d'adapter ses initiatives aux besoins et préoccupations spécifiques des différents groupes de population. La baisse de la confiance parmi les jeunes a conduit les pouvoirs publics à mettre sur pied des assemblées de jeunes de manière à éclairer les politiques publiques portant sur des questions telles que le changement climatique et l'intelligence artificielle. Le gouvernement irlandais a également ciblé les jeunes lors de la consultation publique organisée en vue d'améliorer le développement des services publics numériques, en s'associant à des organisations bénévoles.

Note : Ces exemples ont été compilés en lien avec les activités menées par le Groupe consultatif affecté à l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

L'année 2024 marque une étape importante sur la scène politique mondiale, avec 83 élections prévues dans 76 pays, représentant près de quatre milliards de personnes (Hsu, Thompson et Myers, 2024^[4] ; The Economist, 2023^[5]). Il est peu probable que cette vague sans précédent de processus démocratiques soit égalée avant 2048. Sur les 30 pays interrogés dans le cadre de l'enquête 2023 de l'OCDE sur la confiance, 9 organisent des élections nationales en 2024, et ce nombre passe à 23 avec les élections au Parlement européen.

Si l'enquête de l'OCDE sur la confiance mesure les déterminants structurels de la confiance dans les institutions, qui peut osciller légèrement à l'approche des élections, le cycle politique influe sur plusieurs paramètres de la confiance à l'égard du gouvernement lui-même. La participation récente à

des élections peut améliorer la légitimité perçue du système, les citoyens estimant avoir eu leur mot à dire si le système électoral est considéré comme équitable et neutre, et, par la suite, une confiance accrue au début des mandats électoraux dans le fait que leurs attentes pourront être satisfaites (Hooghe et Marien, 2014^[6] ; Kolpinskaya et al., 2020^[7]). Toutefois, ces effets sont susceptibles d'être altérés par l'appartenance politique, en particulier dans le cas des scrutins majoritaires où il existe clairement des « gagnants » et des « perdants » (Hooghe et Stiers, 2016^[8]). En outre, l'attention décuplée des médias et la consommation accrue d'informations politiques pendant les élections peuvent aussi aider les citoyens à être davantage informés, mais peuvent les rendre potentiellement plus sceptiques (Lau, Sigelman et Rovner, 2007^[9]).

RÉFÉRENCES

- Gouvernement de l'Irlande (2023), *Better Public Services - Public Service Transformation 2030 Strategy*, <https://www.gov.ie/en/publication/80247-better-public-services-public-service-transformation-2030-strategy/>. [1]
- Gouvernement de la Norvège (2022), *About the trust reform*, <https://www.regjeringen.no/no/tema/statlig-forvaltning/forvaltningsutvikling/tillitsreform/informasjon-om-arbeidet-med-tillitsreformen/id2894125/>. [2]
- Gouvernement du Chili (2022), *Agenda de Modernización del Estado 2022-2026*, <https://modernizacion.gob.cl/agenda/agenda-periodo-2022-2026>. [3]
- Hooghe, M. et S. Marien (2014), « How to reach members of parliament? Citizens and members of parliament on the effectiveness of political participation repertoires », *Parliamentary Affairs*, <https://academic.oup.com/pa/article/67/3/536/1450000>. [6]
- Hooghe, M. et D. Stiers (2016), « Elections as a democratic linkage mechanism: How elections boost political trust in a proportional system », *Electoral Studies*, vol. 44, pp. 46-55. [8]
- Hsu, T., S. Thompson et S. Myers (2024), *Elections and Disinformation Are Colliding Like Never Before in 2024*, <https://www.nytimes.com/2024/01/09/business/media/election-disinformation-2024.html>. [4]
- Kolpinskaya, E. et al. (2020), « Mandates matter: how decisive victories enhance expectations about government performance », *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, vol. 30/4, pp. 504-523, <https://doi.org/10.1080/17457289.2019.1599004>. [7]
- Lau, R., L. Sigelman et I. Rovner (2007), « The Effects of Negative Political Campaigns: A Meta-Analytic Reassessment », *The Journal of Politics*, vol. 69/4, pp. 1176-1209, <https://doi.org/10.1111/j.1468-2508.2007.00618.x>. [9]
- The Economist (2023), *2024 is the biggest election year in history*, <https://www.economist.com/interactive/the-world-ahead/2023/11/13/2024-is-the-biggest-election-year-in-history>. [5]

1 **Vue d'ensemble : nouvelles tendances, schémas persistants et évolutions nécessaires**

La confiance est un indicateur important pour mesurer la façon dont la population perçoit les institutions publiques. Ce chapitre s'ouvre sur une présentation du contexte dans lequel les données de l'édition 2023 de l'enquête sur la confiance ont été recueillies. Il s'intéresse ensuite à la confiance accordée aux institutions publiques dans les pays de l'OCDE, à tous les niveaux d'administration, en précisant les évolutions constatées par rapport à 2021. Il aborde également la façon dont les individus perçoivent leurs interactions courantes avec les institutions publiques et le processus décisionnel mis en œuvre par les pouvoirs publics sur des questions stratégiques complexes, et identifie les principaux déterminants de la confiance liés à la gouvernance publique. Il est complété par une annexe qui reprend le Cadre de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques et présente la façon dont la perception de la fiabilité, de la réactivité, de l'ouverture, de l'équité et de l'intégrité de l'administration a évolué entre 2021 et 2023 dans les 20 pays qui ont participé aux deux éditions de l'enquête sur la confiance.



1.1. CONTEXTE : LES PRÉOCCUPATIONS DE LA POPULATION EN 2023

La population des pays de l'OCDE a subi plusieurs chocs importants depuis le début de la décennie, dont une pandémie, la hausse de l'inflation, et le retour de guerres à proximité immédiate de nombreux pays de l'OCDE, ou entraînant de graves conséquences géopolitiques. Ces chocs ont vraisemblablement eu une incidence sur ce que les gens jugent important pour leur pays et pour leur vie personnelle, ce qui peut à son tour influencer sur les aspects de l'action publique auxquels ils attachent une importance particulière et, donc, sur leurs niveaux de confiance (de Blok, 2023^[1]).

Les données de l'édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance ont été recueillies en octobre et novembre 2023.¹ À l'époque, la croissance économique mondiale montrait des à la fois des signes de ralentissement et de résilience (OCDE, 2023^[2]). La crise énergétique mondiale a dans un premier temps déclenché une forte inflation, mais un ralentissement progressif a ensuite été observé à mesure que les chaînes d'approvisionnement se sont adaptées, bien que le rythme de la hausse des prix demeure supérieur aux objectifs des banques centrales et aux niveaux pré-pandémiques (OCDE, 2023^[3]). Dans le même temps, la persistance d'un faible taux de chômage assorti de graves pénuries de main-d'œuvre a mis en difficulté divers secteurs d'activité. Les services publics, notamment dans le domaine de la santé, ont été mis à rude épreuve dans un contexte de demande accrue et de manque de ressources. Sur

le plan géopolitique, l'insécurité a augmenté, du fait en particulier de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et des attaques terroristes du Hamas suivies de l'intervention militaire israélienne à Gaza, ce qui a renforcé l'incertitude économique et politique.

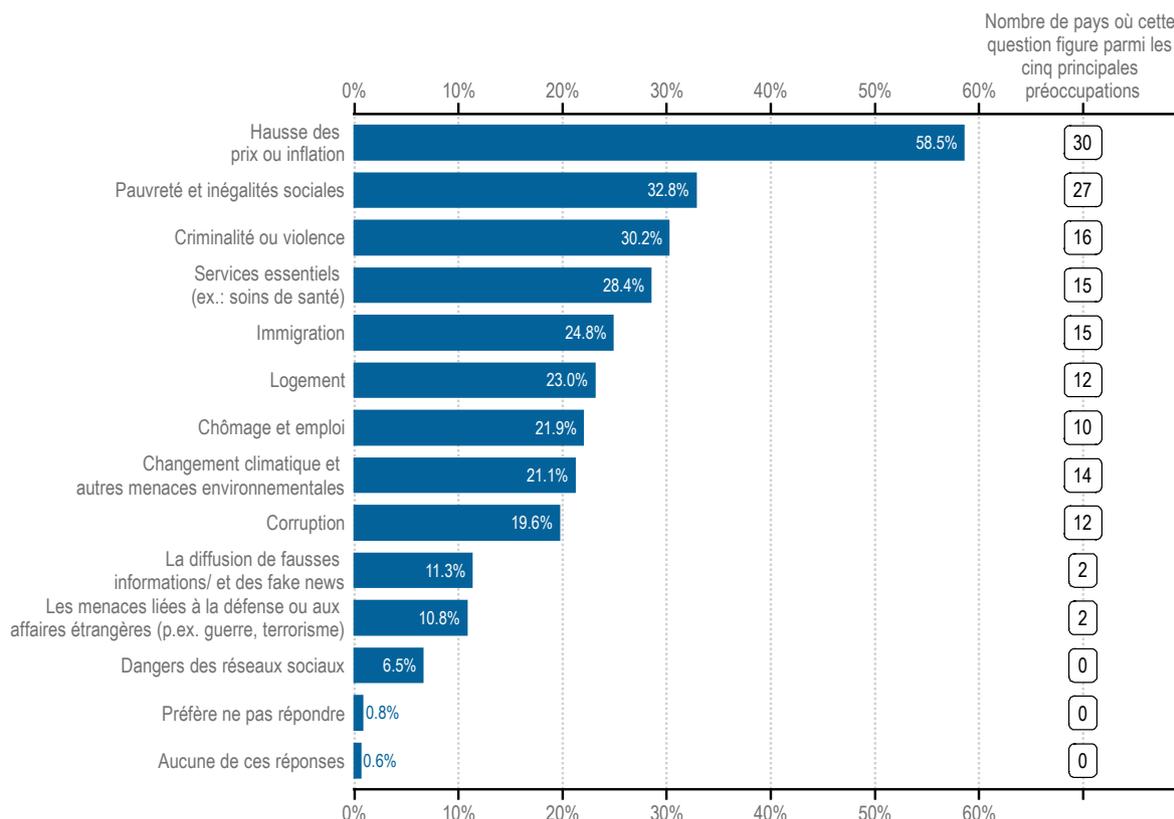
Par ailleurs, la polarisation politique qui s'intensifie manifestement et qui est en partie alimentée par la mésinformation et la désinformation, a pu être le terreau de tensions sociales et du désenchantement politique. La capacité des autorités à faire face aux défis auxquels elles sont confrontées s'en est sans doute ressentie, puisqu'un esprit partisan poussé à l'extrême ne permet guère de dégager un consensus social et politique quant aux réformes à mettre en œuvre.

L'incertitude de cette période a suscité de fortes préoccupations d'ordre économique dans les pays couverts par l'enquête, à un niveau global comme sur le plan individuel. En moyenne, 59 % des personnes mentionnent l'inflation parmi les trois principaux problèmes rencontrés par leur pays (Graphique 1.1),² ce qui en fait de loin la préoccupation la plus souvent citée. En moyenne, la pauvreté et les inégalités sociales sont citées parmi les principales préoccupations par 33 % des personnes interrogées dans les pays participants, et le chômage et l'emploi par 22 %. Sur le plan individuel, en moyenne, 71 % des personnes interrogées se disent assez ou très préoccupées par la situation financière et le bien-être économique de leur foyer au cours de l'année, ou des deux années, à venir.



Graphique 1.1. Les questions économiques arrivent en tête des préoccupations de la population

Part de la population qui considère que la question correspondante est l'une des trois plus importantes auxquelles doit faire face son pays, OCDE, 2023



Note : Ce graphique présente la moyenne OCDE non pondérée des réponses à la question « Quels sont d'après vous les trois plus importants problèmes auxquels doit faire face votre pays ? ». La disponibilité, la qualité ou l'accessibilité financière des services essentiels (santé, éducation, etc.) ne figurait pas parmi les réponses possibles au Royaume-Uni, et il en est de même de l'immigration dans le cas du Mexique et de la Norvège. Le nombre de pays listés, où cette question figure parmi les cinq principales préoccupations, correspond au nombre de pays dans lesquels la question est l'une des cinq plus fréquemment citées par les répondants.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/zpi8s5>

Un second domaine de préoccupation important dans de nombreux pays a trait à la sécurité individuelle et nationale. En moyenne, 30 % de la population des pays participants mentionnent la criminalité ou la violence parmi les trois principaux problèmes auxquels doit faire face leur pays, et 11 % sont préoccupés par la défense et les affaires étrangères, y compris la guerre et le terrorisme. Toutefois, sur ces deux points, d'importants écarts existent entre les pays : seulement 4 % des personnes interrogées mentionnent la violence parmi leurs principales préoccupations en Estonie, alors que cette part dépasse les 60 % au Chili (62 %), au Costa Rica (63 %), au Mexique (70 %) et en Suède (65 %). Dans les pays les plus proches de la guerre d'agression en cours en Ukraine, le degré de préoccupation concernant la défense et les affaires étrangères est bien supérieur à la moyenne, atteignant 19 % en Suède, 22 % en Lettonie, 23 % en Norvège, 25 % au Danemark et pas moins de 33 % en Estonie. Les niveaux de préoccupation dans ce domaine sont également relativement élevés en Corée (20 %), et en France (22 %).

L'accessibilité et la qualité des services publics de base constituent de même un important domaine de préoccupation. En moyenne, 28 % des personnes interrogées mentionnent les services de santé et les autres services essentiels parmi les trois principaux sujets de préoccupation au sein de leur pays, cette part atteignant 45 % ou davantage en Islande (48 %), en Lettonie (49 %), en Finlande (56 %) et en Irlande (57 %). Les conditions de logement, que 23 % en moyenne des personnes interrogées considèrent comme l'une des principales préoccupations, est un sujet particulièrement problématique dans plusieurs pays, dont l'Australie (39 %), le Canada (40 %),

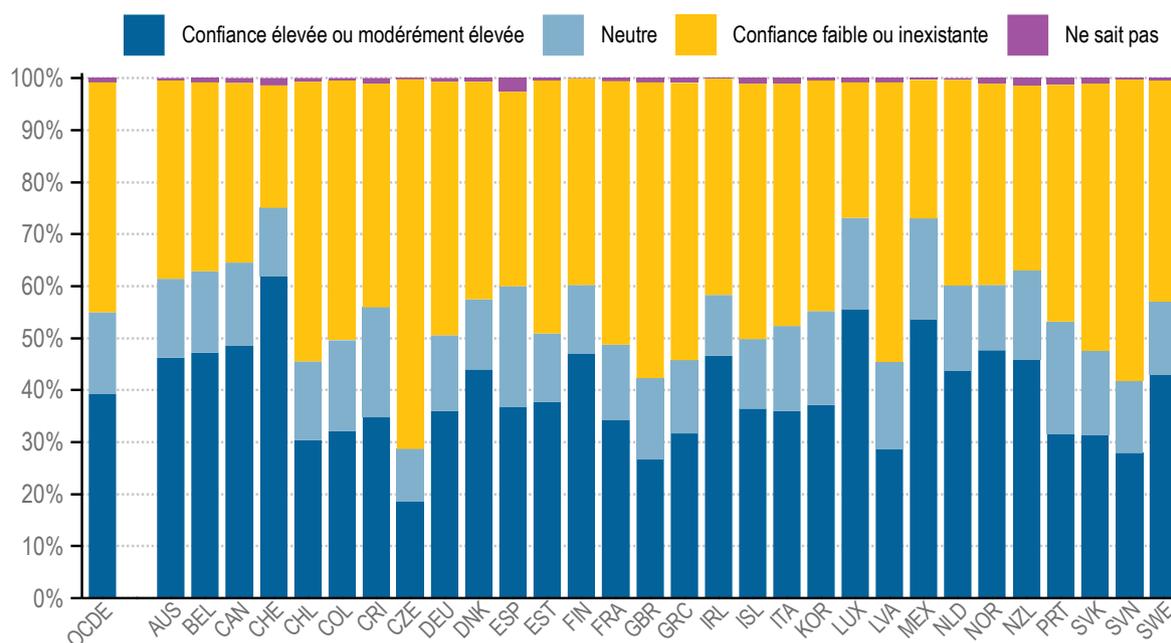
l'Islande (42 %), le Luxembourg (58 %) et l'Irlande (71 %). En moyenne, un quart des personnes interrogées mentionnent l'immigration parmi les trois principales préoccupations à l'échelle nationale, tandis qu'un cinquième environ cite le changement climatique et les autres menaces environnementales (21 %) et la corruption (20 %).

1.2. UNE PART CROISSANTE DE LA POPULATION DÉCLARE UN FAIBLE DEGRÉ DE CONFIANCE DANS LE GOUVERNEMENT NATIONAL

La confiance a légèrement reculé depuis 2021, bien qu'elle demeure plus élevée qu'au lendemain de la crise financière mondiale. En 2023, environ quatre personnes sur dix (39 %) accordaient une confiance élevée ou modérément élevée au gouvernement national de leur pays (ayant choisi les réponses 6 à 10 sur une échelle de 0 à 10). Une part plus importante de la population (44 %) ne lui faisait pas ou peu confiance (Graphique 1.2). 16 % de la population a donné une réponse « neutre » à cette question et ne montre ni confiance ni défiance à l'égard du gouvernement (ayant choisi la réponse « 5 » sur une échelle de 0 à 10). La part de la population accordant une confiance élevée ou modérément élevée au gouvernement national varie selon les pays.³ Dans un petit nombre d'entre eux (Luxembourg, Mexique et Suisse), une majorité de la population accorde une confiance élevée ou modérément élevée au gouvernement national, alors que dans un tiers des pays ce n'est le cas que de moins d'une personne sur trois. Plus d'une personne sur cinq donne une réponse neutre au Costa Rica, au Portugal et en Espagne.

Graphique 1.2. La part de la population qui ne fait pas ou peu confiance à son gouvernement est légèrement plus importante que celle qui lui accorde une confiance élevée ou modérément élevée

Part de la population exprimant différents niveaux de confiance dans le gouvernement national (sur une échelle de 0 à 10), en pourcentage de la population, 2023



Note : Ce graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement national ? ». S'agissant des réponses, « confiance faible ou inexistante » correspond à un niveau de confiance compris entre 0 et 4, « neutre » à un niveau 5 et « confiance élevée ou modérément élevée » à un niveau compris entre 6 et 10. La barre « OCDE » représente la moyenne non pondérée pour l'ensemble des pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/vtenks>

Par rapport à 2021, la part de la population déclarant un degré de confiance faible ou inexistant à l'égard du gouvernement national a légèrement augmenté, alors que celle faisant état d'une confiance élevée ou modérément élevée a diminué. Pour les dix-huit pays dans lesquels les niveaux de confiance dans le gouvernement national ont été mesurés dans les éditions de 2021 et 2023, la part de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée a reculé, passant de 43 à 41 % (Graphique 1.3).⁴ La part de la population déclarant un faible degré de confiance ou aucune confiance a enregistré une progression quasiment équivalente pour passer de 40 à 43 %. Ces chiffres globaux occultent cependant d'importantes variations des niveaux de confiance selon les pays.

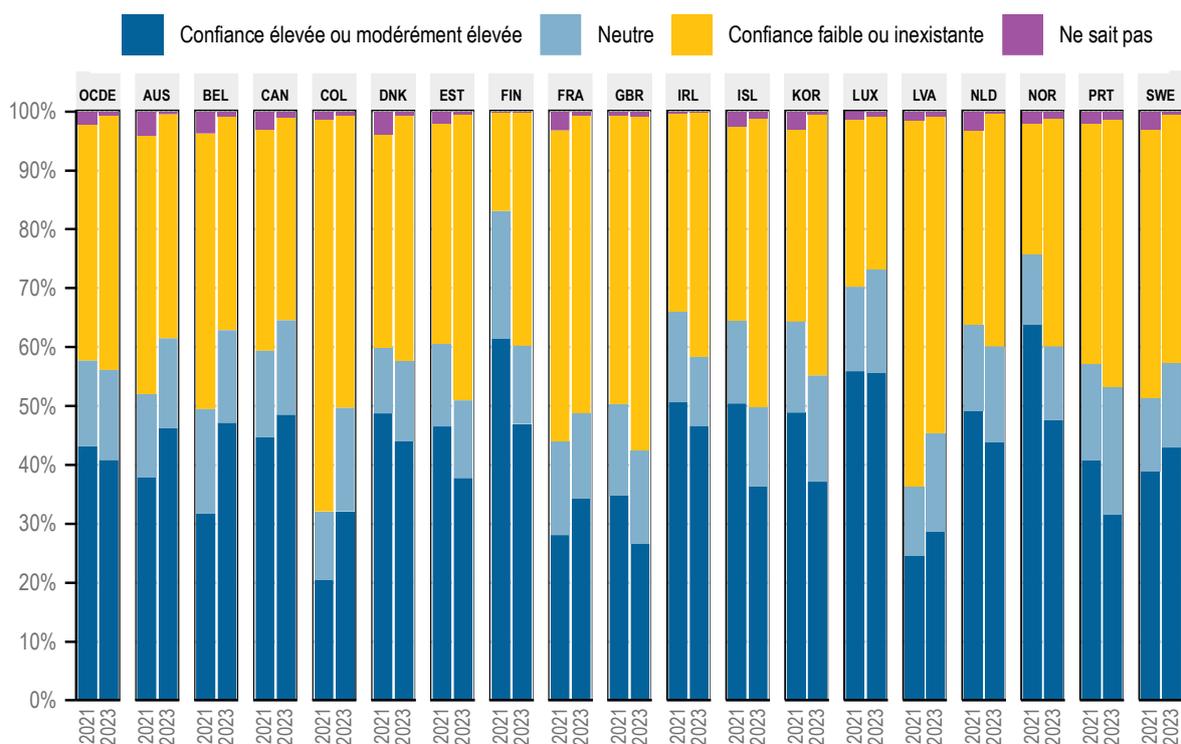
En particulier, la part de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée a sensiblement augmenté en Belgique et en Colombie, mais elle a également progressé en Australie, au Canada, en France, en Lettonie et en Suède. Cette part a sensiblement diminué en Finlande et en Norvège. En Finlande, la date de réalisation de l'enquête de 2021, qui a été menée plus tôt que dans les autres pays, pourrait avoir contribué au recul mis en évidence par les dernières données. En effet, les niveaux de confiance à cette époque pourraient avoir été renforcés par l'effet de « rassemblement autour du drapeau » provoqué par la pandémie de COVID-19, qui veut que la confiance s'accroisse en cas de crise nationale ou en l'occurrence mondiale (OCDE, 2022^[4]).

Selon la situation de chaque pays, les variations du niveau de confiance entre 2021 et 2023 pourraient aussi être en partie dues aux cycles politiques nationaux. En début de mandat, la confiance augmente souvent du fait des espoirs de changement de la population et de sa participation récente aux élections, qui peut renforcer le sentiment que le système est légitime (Hooghe et Stiers, 2016^[5]). Cette confiance peut ensuite décliner au fil du temps à mesure que la population commence à évaluer l'action des pouvoirs publics

par rapport à ses attentes. De surcroît, une attention accrue des médias et une consommation plus importante d'informations politiques pendant les campagnes électorales peuvent produire des citoyens plus éclairés, mais risquent également d'exacerber leur scepticisme. Cependant, une analyse basée sur onze pays européens trouve que l'effet sur la confiance des élections générales tenues dans certains de ces pays en 2021-2022 est plutôt négligeable (Gonzalez et Kyander, à paraître^[6]).

Graphique 1.3. La modeste évolution de la part moyenne de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans leur gouvernement occulte d'importants écarts selon les pays

Parts respectives des différents niveaux de confiance dans le gouvernement national (exprimés sur une échelle de 0 à 10), en pourcentage de la population, 2021 et 2023



Note : Ce graphique indique pour chaque pays quelle a été la répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement national ? ». Lors des deux éditions de l'enquête. S'agissant des réponses, « Confiance faible ou inexistante » correspond à un niveau de confiance compris entre 0 et 4, « neutre » à un niveau 5 et « confiance élevée ou modérément élevée » à un niveau compris entre 6 et 10. La barre « OCDE » représente la moyenne non pondérée pour l'ensemble des pays figurant sur le graphique, pour lesquels les valeurs de cette variable étaient disponibles en 2021 et 2023. Le Mexique et la Nouvelle-Zélande ont participé à l'enquête en 2021, mais cette année-là la question relative à la confiance dans le gouvernement national n'a pas été posée dans ces pays.

Source : éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

Cette édition de l'enquête sur la confiance fait néanmoins apparaître des tendances intéressantes. À l'échelle mondiale, le recul de la confiance entre 2021 et 2023 peut être en partie attribué au fait que les femmes et les personnes ayant un niveau d'instruction peu élevé font moins confiance au gouvernement national : en moyenne, parmi les dix-huit pays européens, la part des femmes déclarant un degré de confiance faible ou inexistant est passée de 39 % en 2021 à 45 % en 2023 ; alors que dans le cas des hommes, cette part est restée stable à 41 %. En outre, la part des personnes ayant un niveau d'instruction peu élevé qui ont fait part d'un degré de confiance faible ou inexistant a également augmenté de 6 points de pourcentage.

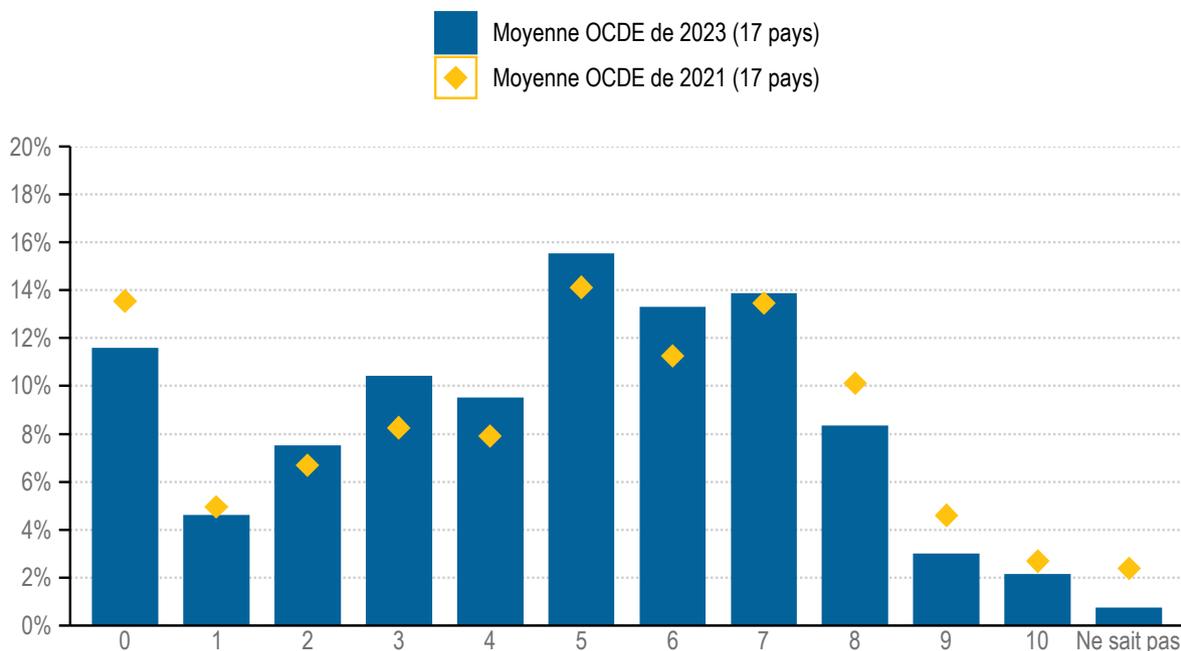
La légère baisse de la confiance entre 2021 et 2023 ne constitue pas une évolution positive, mais elle demeure relativement modeste eu égard à la conjoncture actuelle. Par rapport aux conséquences de la crise financière de 2008,⁵ la relative stabilité de la confiance publique pourrait tout d'abord être due à une différence de nature de la crise, la crise financière étant pour partie interprétée comme un échec de la réglementation financière, alors que la pandémie de COVID a été un choc exogène entraînant des répercussions sur la santé et sur la situation sociale au sein de nos sociétés. Cette relative stabilité pourrait par ailleurs être le fruit des efforts sans précédent déployés par les

gouvernements de la zone OCDE pour sauvegarder et renforcer les infrastructures de santé publique et pour apporter un soutien aux individus et aux entreprises qui en subissaient les conséquences.

En moyenne, dans les pays pour lesquels des informations sont disponibles, une moins grande proportion de personnes a affirmé en 2023 leur absence totale de confiance à l'égard de leur gouvernement national ou ont au contraire déclaré l'un des niveaux de confiance les plus élevés (Graphique 1.4). La part des personnes faisant état d'une absence totale de confiance, c'est-à-dire attribuant une valeur 0 à leur degré de confiance dans le gouvernement national, a reculé de deux points de pourcentage pour passer de 13.6 à 11.5 % ; et la part de celles qui ont choisi une réponse de 8 à 10, ce qui correspond à un niveau de confiance élevé, a également diminué de quatre points de pourcentage. Cette baisse au profit des groupes faisant état d'un faible degré de confiance ou d'une confiance modérément élevée pourrait être considérée comme un signe positif indiquant qu'un moins grand nombre de personnes accorde une « confiance crédule » aux institutions publiques, partant naïvement du principe qu'elles peuvent leur faire aveuglément confiance, ou nourrit à l'inverse la conviction cynique qu'elles sont totalement indignes de confiance, quelles que soient les circonstances (Norris, 2022^[7]).

Graphique 1.4. La part de la population qui n'a aucune confiance dans le gouvernement, ou qui lui accorde au contraire une grande confiance a diminué

Parts respectives des différents niveaux de confiance dans le gouvernement national (exprimés sur une échelle de 0 à 10), en pourcentage de la population, 2021 et 2023



Note : Ce graphique présente la moyenne OCDE non pondérée des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement national ? ». Il s'agit d'une moyenne non pondérée qui prend en considération l'Australie, la Belgique, le Canada, la Colombie, la Corée, le Danemark, l'Estonie, la France, l'Islande, l'Irlande, la Lettonie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suède. La Finlande est exclue du calcul, car en 2021 les possibilités de réponse ne s'inscrivaient pas sur une échelle de 0 à 10. Source : éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/itd920>

1.3. LES INSTITUTIONS CHARGÉES D'ASSURER LE RESPECT DE LA LOI ET LE MAINTIEN DE L'ORDRE INSPIRENT UNE PLUS GRANDE CONFIANCE QUE CELLES DE NATURE POLITIQUE

Le degré de confiance est très variable selon les institutions. En règle générale, les institutions chargées d'assurer le respect de la loi, le maintien de l'ordre ou des fonctions administratives inspirent davantage confiance que celles jugées plus politiques, telles que le pouvoir exécutif ou les partis politiques.

Au sein de la zone OCDE, la police et le système judiciaire sont les institutions publiques qui inspirent la plus grande confiance, devant la

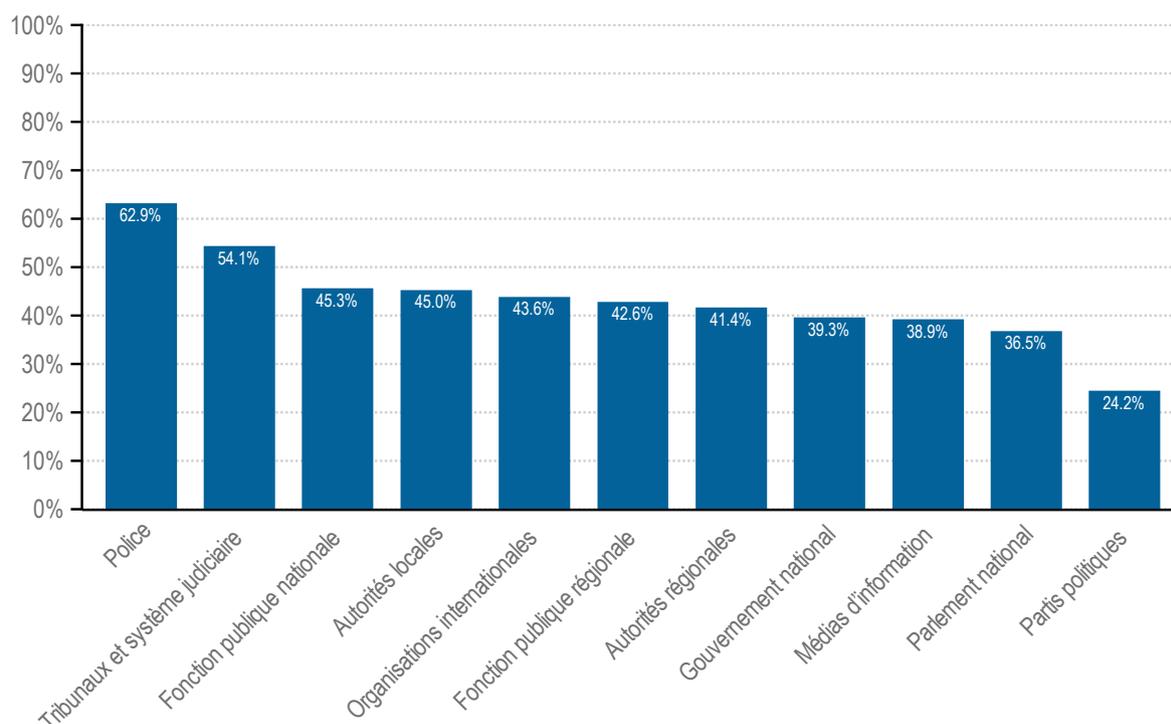
fonction publique. En moyenne, plus de six personnes sur dix (63 %) font confiance à la police, un chiffre qui dépasse même celui de la confiance interpersonnelle (62 %). Plus de la moitié des personnes interrogées (54 %) déclarent également avoir une confiance élevée ou modérément élevée dans les tribunaux et dans le système judiciaire. La fonction publique nationale inspire confiance à 45 % des personnes interrogées, un niveau proche de celui de la fonction publique régionale ou locale (43 %). Les niveaux de confiance dans les autorités locales sont équivalents à ceux dont bénéficie la fonction publique nationale (45 %). Dans les 21 pays participant à l'enquête sur la confiance qui sont dotés d'un niveau d'administration régional, les personnes ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans les autorités régionales représentaient en moyenne 41 % de la population.

Pour finir, un peu moins de quatre personnes sur dix (39 %) ont une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national, soit un niveau de confiance égal à celui dont bénéficient les médias (39 %) et plus élevé que

celui de la confiance dans le parlement national (37 %) ou dans les partis politiques (24 %) (Graphique 1.5). Ces niveaux moyens peuvent toutefois occulter des écarts selon les pays.

Graphique 1.5. La police et le système judiciaire sont les institutions qui inspirent le plus confiance

Part de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans les différentes institutions publiques et les médias, OCDE, 2023



Note : Ce graphique présente la moyenne OCDE non pondérée des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance à la/au(x) [insérer le nom de l'institution] ? ». Il indique le pourcentage de personnes qui déclarent une confiance élevée ou modérément élevée, c'est-à-dire qui ont donné une réponse comprise entre 6 à 10 sur une échelle de 0 à 10.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/h9i15m>

Parmi les différents pouvoirs constitutifs de l'État, l'exécutif (le gouvernement) suscite en règle générale une confiance plus modérée que le système judiciaire (qui comprend aussi bien les juridictions nationales que celles de niveau inférieur), mais plus élevée que le parlement national. Comme précédemment indiqué, ce schéma est valable en moyenne parmi les 30 pays de l'OCDE, mais aussi dans la majorité des pays participants (Graphique 1.6). Il existe toutefois des

exceptions. Au Danemark, en Finlande, en Irlande, au Luxembourg, en Norvège, en République tchèque et en Suède, le parlement national inspire une plus grande confiance que le gouvernement national. Cependant, à l'exception de la Finlande et de la Norvège, la part de ceux qui font plus confiance au parlement qu'au gouvernement n'est que de trois points de pourcentage ou moins. Dans le même temps, au Chili, en Colombie, en Corée, au Mexique et en République slovaque, le système

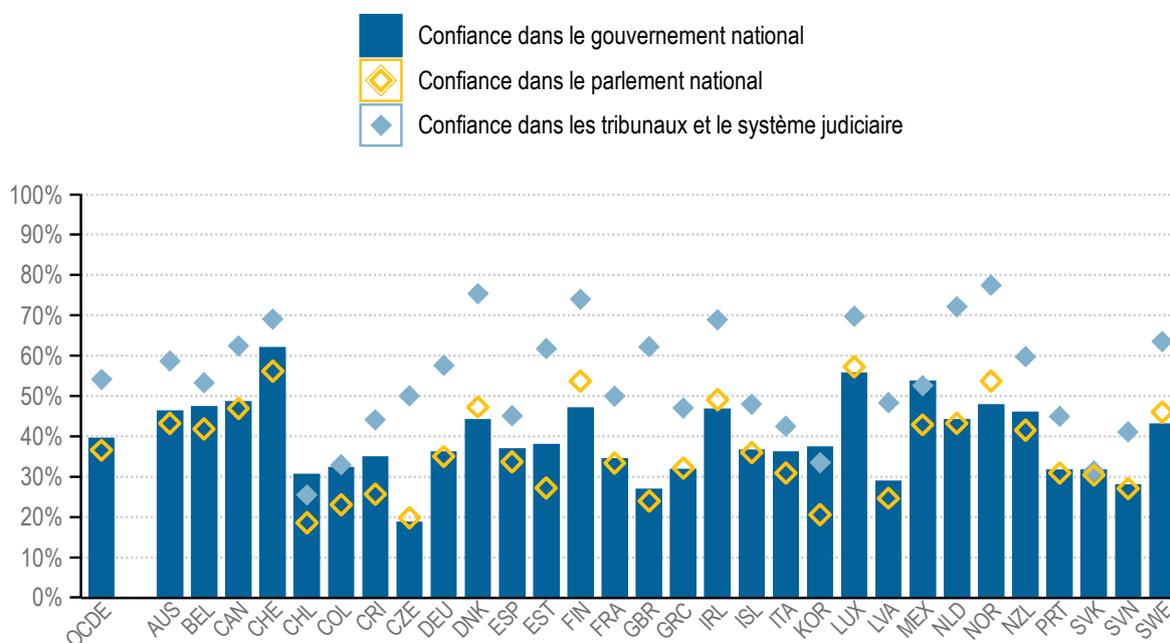
judiciaire ne bénéficie que d'une confiance égale, voire inférieure, à celle accordée au gouvernement national. L'écart entre les parts de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans le système judiciaire et dans le gouvernement national, respectivement, est supérieur à 25 points de pourcentage au Danemark, en Norvège, aux Pays-Bas, en République tchèque et au Royaume-Uni.

Le parlement et le gouvernement étant par nature des institutions politiques, le degré de confiance plus élevé dont bénéficie le système judiciaire paraît conforme aux attentes dans un système

démocratique sain (Warren, 2017^[8]). Une étude antérieure suggère que le bon fonctionnement du système judiciaire exerce une influence positive sur la confiance dans le pouvoir judiciaire (Aydın Çakır et Şekercioğlu, 2015^[9]), et que la confiance dans le pouvoir judiciaire et la conviction qu'il est indépendant sont quasiment synonymes (van Dijk, 2020^[10]). Les résultats de l'édition 2021 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance ont également mis en évidence une corrélation positive à l'échelle internationale entre la confiance dans le système judiciaire et la conviction que les tribunaux prennent leurs décisions sans ingérence politique (OCDE, 2022^[4]).

Graphique 1.6. Dans la plupart des pays, le parlement national bénéficie d'un moindre degré de confiance que le gouvernement national

Part de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national, le parlement et le système judiciaire, 2023



Note : Ce graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance à au(x) [insérer le nom de l'institution] ? ». La part de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée correspond au pourcentage de personnes qui donnent une réponse comprise entre 6 et 10 sur une échelle de 0 à 10.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/6zien3>

Ces deux dernières années, la confiance dans le parlement et celle accordée au gouvernement national ont généralement évolué dans le même sens et dans des proportions similaires. Les Pays-Bas et la Finlande font figure d'exceptions, car dans ces deux pays la confiance dans le gouvernement national a diminué, alors que la confiance dans le parlement national est demeurée stable. La confiance dans les tribunaux tend également à suivre des schémas similaires à ceux observés dans le cas des deux autres pouvoirs. La part de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans les tribunaux et dans le système judiciaire tend à enregistrer des baisses plus modestes.

1.4. LA POPULATION A GÉNÉRALEMENT LE SENTIMENT QUE LA FONCTION PUBLIQUE ET LES AUTORITÉS LOCALES SONT PLUS DIGNES DE CONFIANCE QUE LE GOUVERNEMENT NATIONAL

Pour ce qui est de la confiance dans les différents niveaux d'administration, les autorités locales bénéficient généralement d'une plus grande confiance que le gouvernement national ou les autorités régionales (Graphique 1.7). Ce résultat est conforme aux attentes, étant donné que les individus connaissent souvent mieux leurs autorités locales et leurs activités. Il existe cependant, là encore, des exceptions. Par exemple, au Costa Rica, en Nouvelle-Zélande, en Suède et en Suisse, la confiance dans les deux niveaux d'administration est très similaire. Dans le même temps, en Corée, en Irlande et au Mexique, la population est plus susceptible d'avoir une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national que dans les autorités locales. Pour ce qui

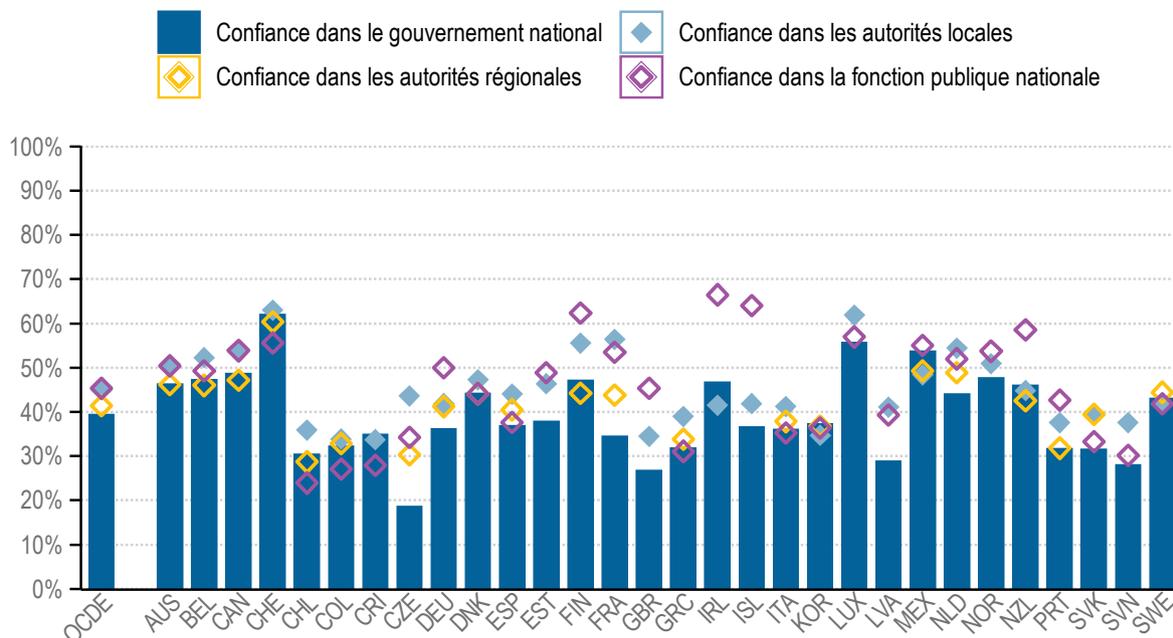
est de la confiance dans les autorités régionales, aucun schéma clair commun à la plupart des pays ne se dégage, ce qui pourrait être une conséquence des différences de compétences de ce niveau d'administration selon les pays de l'OCDE.

Dans la zone OCDE, la population tend à faire davantage confiance à la fonction publique qu'au gouvernement national, mais ce schéma est loin d'être universel. De fait, la part de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national et la fonction publique nationale sont quasiment identiques dans un tiers des pays participants. En effet, les écarts ne dépassent pas deux points de pourcentage en Belgique, en Corée, au Danemark, en Espagne, en Grèce, en Italie, au Luxembourg, au Mexique, en République slovaque et en Suède. Au Chili, en Colombie, au Costa Rica et en Suisse, la confiance dans la fonction publique nationale est plus faible que celle accordée au gouvernement national/fédéral. À l'inverse, l'écart entre les parts des personnes interrogées qui font respectivement confiance à la fonction publique et au gouvernement national est supérieure à dix points de pourcentage en Allemagne, en Estonie, en Finlande, en France, en Irlande, en Islande, en Lettonie, en Nouvelle-Zélande, en République tchèque et au Royaume-Uni.

Les niveaux de confiance dans la fonction publique nationale et dans les fonctions publiques régionale ou locale sont dans tous les cas quasiment identiques. Cela pourrait signifier qu'elles sont jugées dignes du même degré de confiance. Il est toutefois également possible qu'un grand nombre de personnes ne sachent pas quelles sont précisément les fonctions respectives des fonctionnaires nationaux, régionaux ou locaux. Il est fort probable que ces deux facteurs aient contribué au résultat final.

Graphique 1.7. Les autorités locales bénéficient généralement d'une plus grande confiance que les autorités régionales ou le gouvernement national

Part de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans les autorités nationales/régionales/locales et la fonction publique nationale, 2023



Note : Ce graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance à/au(x) [insérer le nom de l'institution] ? ». [Insérer le nom de l'institution] ? ». La part de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée correspond au pourcentage de personnes qui donnent une réponse comprise entre 6 et 10 sur une échelle de 0 à 10. La question relative aux « autorités régionales » a trait au niveau d'administration intermédiaire entre le niveau national et l'échelon local, et elle peut par exemple valoir pour les États dans les systèmes fédéraux, pour les collectivités autonomes ou encore pour les régions. Ce niveau n'est pas indiqué pour tous les pays, car il n'existe pas dans certains d'entre eux. Au Royaume-Uni, les personnes interrogées étaient invitées à indiquer leur degré de confiance dans les trois gouvernements décentralisés, quel que soit leur lieu de résidence ; les données correspondantes n'apparaissent pas dans ce graphique. La barre « OCDE » représente la moyenne non pondérée pour l'ensemble des pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/02i69u>

Entre 2021 et 2023, la confiance dans la fonction publique et la confiance dans les autorités locales ont diminué d'un à deux points de pourcentage en moyenne pour l'ensemble des pays.⁶ Leur variation a toutefois été relativement importante dans certains pays. Au cours des deux dernières années, la part des personnes qui ont indiqué une confiance élevée ou modérément élevée dans la fonction publique a augmenté de plusieurs points de pourcentage en Belgique et en Colombie, alors qu'elle a enregistré de fortes baisses en Corée, au Luxembourg et au Royaume-Uni. La confiance dans les autorités locales s'est accrue de plus de quatre points de pourcentage en Australie, au Canada, en Colombie, en France et en Suède. À l'inverse, la part des personnes déclarant une confiance élevée ou modérément élevée dans les autorités locales a diminué de plus de dix points de pourcentage en Corée, en Islande et au Portugal. Au Portugal, ce recul pourrait être lié à une baisse généralisée de la confiance dans l'ensemble du système politique, vu que l'enquête a coïncidé avec le pic d'une grave crise politique qui a débouché sur la convocation d'élections nationales et régionales.

1.5. LES DÉTERMINANTS DE LA CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS PUBLIQUES EN 2023 : UN PAYSAGE EN PLEINE ÉVOLUTION

Les résultats de l'enquête 2023 sur la confiance donnent une image claire de la manière dont les personnes perçoivent leurs interactions courantes avec les pouvoirs publics et de leur sentiment à l'égard des prises de décision sur des sujets de

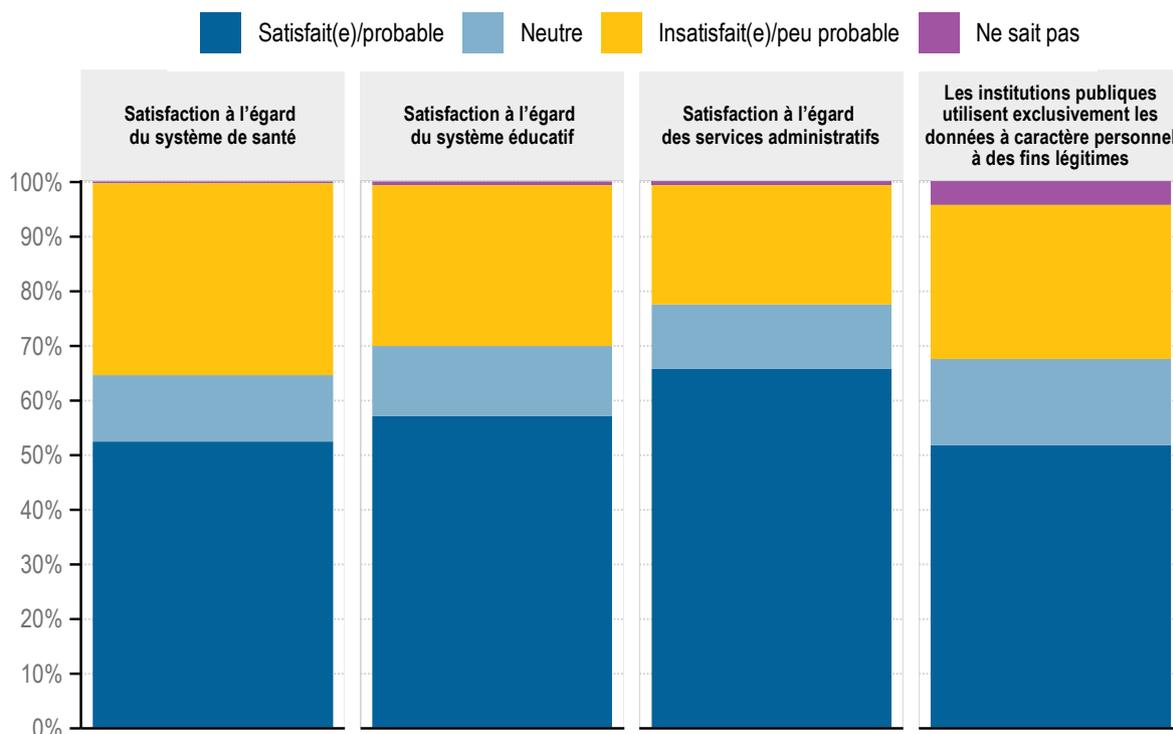
société complexes. Les pouvoirs publics doivent certes s'efforcer d'améliorer en permanence leurs relations avec les citoyens dans divers domaines – de la fourniture de services de qualité jusqu'à la lutte contre le changement climatique – mais l'enquête porte à croire que les déterminants qui pourraient le plus efficacement contribuer au renforcement de la confiance sont aujourd'hui ceux liés aux questions complexes à long terme d'ampleur planétaire où les citoyens ont le sentiment de ne pas avoir leur mot à dire et où les décisions sont perçues comme étant davantage dictées par des intérêts particuliers plutôt que par les meilleures données probantes disponibles.

1.5.1. Les interactions courantes avec les institutions publiques demeurent certes satisfaisantes, mais de nouvelles améliorations pourraient encore accroître les niveaux de confiance

Les éditions 2021 et 2023 de l'enquête sur la confiance ont toutes deux constaté que la population juge que les gouvernements des pays de l'OCDE se comportent de manière relativement satisfaisante dans leurs interactions quotidiennes avec la population. À titre d'exemple, une majorité de la population des pays participants demeure satisfaite des services publics, dont les systèmes de santé et d'éducation ou encore les services administratifs, et fait confiance à l'administration s'agissant de l'utilisation des données à caractère personnel (Graphique 1.8). Les institutions publiques satisfont donc dans l'ensemble les attentes de bon nombre de personnes lors de leurs interactions courantes avec la population.

Graphique 1.8. Une majorité de personnes considère que les institutions publiques assurent de manière fiable la prestation de services publics

Parts respectives des usagers des services publics déclarant différents niveaux de satisfaction à l'égard des systèmes de santé et d'éducation et des services administratifs, et faisant état de divers degrés de probabilité que les organismes publics utilisent les données à caractère personnel exclusivement à des fins légitimes, OCDE, 2023



Note : Ce graphique présente la moyenne OCDE non pondérée des réponses aux questions « Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) du système de santé/du système éducatif/des services administratifs de votre pays ? ». Pour chacune de ces questions, les répondants ayant eu un contact récent avec ces institutions publiques sont ceux qui répondent par l'affirmative aux questions « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (ou quelqu'un de votre foyer) eu recours au système de santé de votre pays ? », « Au cours des deux dernières années, vous êtes-vous (ou quelqu'un de votre foyer) inscrit(e) dans un établissement d'enseignement (organisme de formation, école, université, etc.) de votre pays ? » et « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous personnellement eu recours à un service administratif dans votre pays (p. ex. pour une demande de passeport, l'enregistrement d'une naissance, une demande d'allocations, etc.) ? ». S'agissant des réponses, « Satisfait(e) » correspond à un niveau de satisfaction compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Insatisfait(e) » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. La dernière barre représente la moyenne OCDE non pondérée des réponses aux questions « Si vous partagiez vos données à caractère personnel avec un organisme public, selon vous, dans quelle mesure seraient-elles susceptibles d'être utilisées exclusivement à des fins légitimes ? »

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

Dans leurs relations avec le public, les institutions publiques peuvent, et doivent, faire en sorte que leur population se sente traitée de manière digne. Un préalable fondamental pour que les gens aient le sentiment d'être traités dignement consiste à leur garantir une égalité de traitement et des procédures équitables. Pour ce qui est de cette dimension comportementale, l'enquête sur la confiance constate qu'environ un répondant sur deux juge qu'une demande d'allocation ou d'aide publique de sa part serait selon toute probabilité traitée équitablement (52 %). Un pourcentage plus restreint – mais qui reste plus élevé que pour beaucoup d'autres déterminants relevant de la gouvernance publique – pense que les fonctionnaires traitent tout un chacun sur un pied d'égalité, quels que soient son niveau de revenu, son identité de genre et ses autres caractéristiques (45 %). Dans le cas de ces deux variables, les perceptions au sein des pays qui ont participé aux deux éditions de l'enquête se sont en moyenne très légèrement détériorées, bien que ce fait occulte d'importants écarts selon les pays. Les personnes les plus vulnérables ou les plus marginalisées pourraient également avoir, en matière de traitement équitable, des espoirs plus modestes que ne le suggèrent ces estimations moyennes. À titre d'exemple, la part des personnes qui jugent probable que les fonctionnaires les traitent équitablement lorsqu'elles demandent à bénéficier d'une allocation ou d'une aide publique est de 15 points de pourcentage moins élevée parmi celles qui estiment appartenir à un groupe de population discriminé que parmi les autres. Cela peut également avoir une incidence sur leur confiance dans les institutions publiques (chapitre 3).

1.5.2. Domaines où l'action des pouvoirs publics pourrait renforcer la confiance dans leurs interactions courantes avec le public

Le graphique ci-après indique dans quels domaines une action portant sur les interactions courantes entre les autorités et la population contribuerait aujourd'hui le plus efficacement à renforcer la confiance dans les différentes institutions

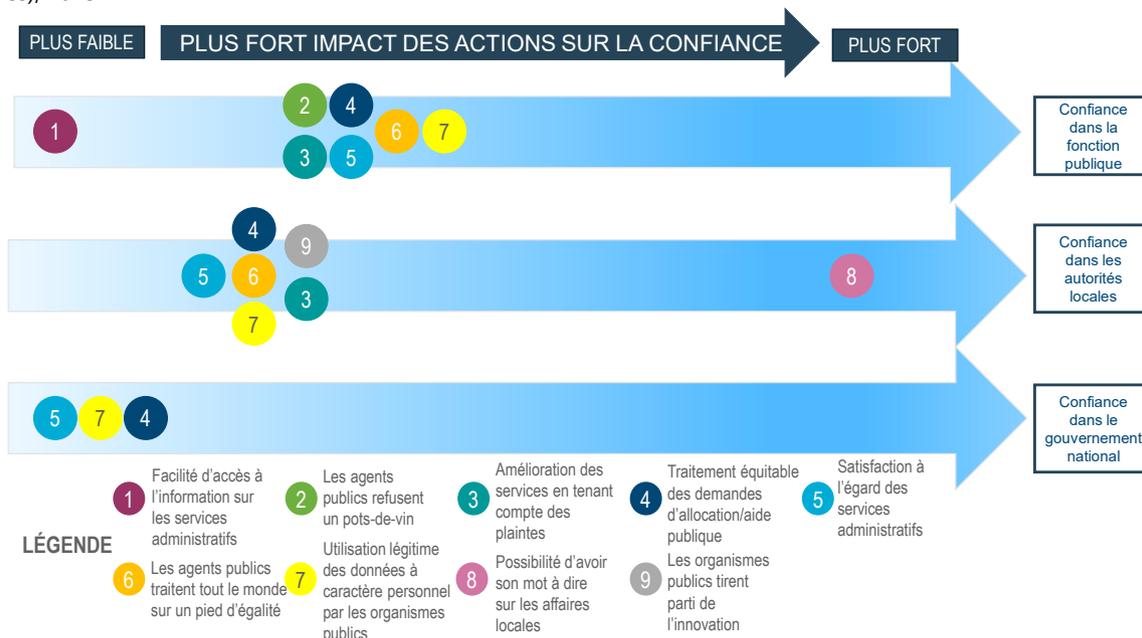
publiques, eu égard à leur importance relative en tant que déterminants de la confiance et au manque de satisfaction ou de perception positive dans le domaine correspondant. Il présente une analyse des 30 pays considérés globalement mais occulte d'importants écarts selon les pays qu'il conviendrait d'analyser plus avant.

Les perceptions positives des services publics, notamment sous l'angle d'un traitement équitable de la part des agents publics et de l'utilisation des données à caractère personnel à des fins légitimes, figurent parmi les variables associées à un renforcement de la confiance dans la fonction publique et dans les autorités locales, mais aussi dans le gouvernement national. Les pouvoirs publics devraient donc poursuivre leurs efforts dans ces domaines. D'autres progrès pourraient par ailleurs être accomplis s'agissant de la réactivité dont font preuve les institutions publiques en matière de réactivité des services aux besoins et aux attentes de la population. Pour cela, elles pourraient notamment améliorer la perception de l'intégrité des agents publics, s'appuyer sur l'innovation et sur les retours d'information de la population, et lui permettre d'avoir son mot à dire à l'échelle local (Graphique 1.9).

L'impact potentiel sur la confiance de ces actions portant sur les interactions courantes est plus marqué dans le cas des autorités locales et de la fonction publique que dans celui du gouvernement national. Aujourd'hui, les actions ayant pour but de renforcer le sentiment de la population qu'elle a son mot à dire au sujet des affaires locales auraient le plus grand impact sur la confiance dans les autorités locales. De même, les actions visant à améliorer la perception de l'utilisation légitime des données à caractère personnel, de l'équité des fonctionnaires et de la satisfaction à l'égard des services administratifs vont de pair avec une plus grande confiance dans la fonction publique ; et les mêmes facteurs sont associés à une confiance accrue dans le gouvernement national, malgré un moindre impact (Graphique 1.9). L'annexe A donne de plus amples précisions sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques qui relèvent de la gouvernance publique.

Graphique 1.9. En matière d'interactions courantes avec les institutions publiques, les déterminants de la confiance les plus significatifs sont l'écoute des citoyens au niveau local, la réactivité et l'équité de traitement

Déterminants relevant de la gouvernance publique liés aux interactions courantes qui ont un impact statistiquement significatif sur la confiance dans l'institution correspondante (gouvernement national, fonction publique et autorités locales), 2023



Lecture : Ce graphique présente un ensemble d'informations sur les déterminants statistiquement significatifs de la confiance dans l'institution correspondante (issues de l'analyse de régression), ainsi que l'écart de la perception moyenne du déterminant correspondant par rapport à un seuil de 80 % (considéré comme un plafond optimal). Les déterminants qui présentent la plus forte corrélation positive avec la confiance dans l'institution correspondante et pour lesquels en moyenne seule une faible part de la population des pays de l'OCDE a une perception positive peuvent avoir un plus fort impact potentiel sur la confiance, dans la mesure où ils offrent une importante marge d'amélioration et où cette amélioration s'accompagnerait vraisemblablement d'une augmentation des niveaux de confiance. D'autre part, les déterminants présentant une faible corrélation positive avec la confiance et pour lesquels les perceptions sont déjà plutôt positives dans les pays de l'OCDE ont une moindre probabilité de contribuer à des améliorations substantielles de la confiance. Néanmoins, tous les déterminants mentionnés dans ce graphique sont statistiquement significatifs, aussi toute amélioration dans les domaines correspondants peut-elle contribuer à renforcer la confiance.

Note : Ce graphique présente les déterminants statistiquement significatifs de la confiance dans le gouvernement national, la fonction publique et les autorités locales, obtenus à l'aide de régressions logistiques de la confiance dans chacune de ces institutions par rapport aux déterminants relevant de la gouvernance publique. Les analyses tiennent compte des caractéristiques individuelles, par exemple si la personne en question a voté ou aurait voté pour l'un des partis actuellement au pouvoir, ainsi que des niveaux autodéclarés de confiance interpersonnelle et des effets fixes pays. Toutes les variables représentées sont statistiquement significatives au seuil de 1%. Pour plus de précisions sur l'analyse économétrique, et notamment sur les effets marginaux moyens associés à chaque variable, voir l'annexe A.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

1.5.3. Le sens de la redevabilité institutionnelle et la prise en compte des avis de la population sur les questions complexes constituent des mécanismes essentiels pour renforcer la confiance dans le gouvernement national

Au-delà des interactions courantes, le fait que les autorités soient prêtes à protéger la population en

cas d'urgence de grande ampleur inspire également confiance. Au sein de la zone OCDE, la population est largement satisfaite de cet autre aspect essentiel de la fiabilité, puisqu'en moyenne 53 % des personnes ayant répondu à l'édition 2023 de l'enquête sur la confiance se déclarent confiantes à cet égard (Graphique 1.10). Cette perception positive s'est même renforcée en moyenne, ainsi que dans 12 pays sur 20, entre 2021

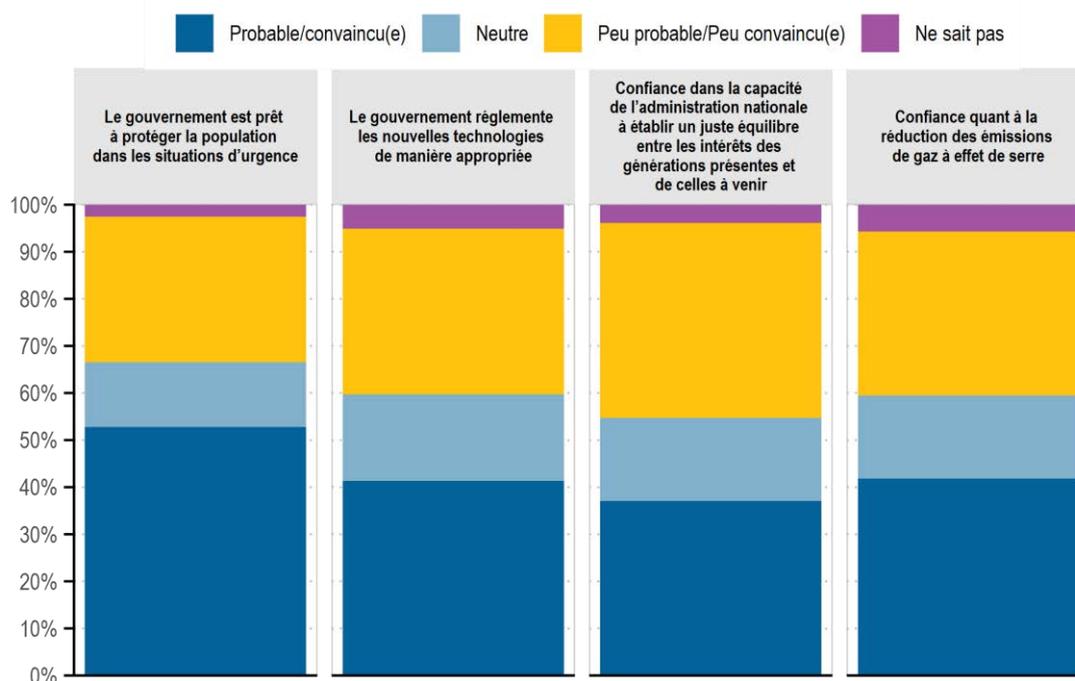
et 2023. Il pourrait s'agir là d'une retombée positive de la pandémie de COVID-19, au cours de laquelle la population a constaté que les autorités et les institutions publiques ont fait face à la situation, ce qui pourrait avoir contribué à lui donner une image positive de leur fiabilité et à renforcer son sentiment de sécurité.

Par rapport à cette satisfaction relative concernant les interactions courantes avec le gouvernement et la capacité des pouvoirs publics à répondre aux crises, les gens se montrent dans l'ensemble plus sceptiques quant à la capacité des pouvoirs publics

à répondre de manière fiable aux défis sociétaux qui requièrent des arbitrages complexes ou comportent de grandes incertitudes. À titre d'exemple, 42 % de la population pense que leur pays réussira à réduire les émissions de gaz à effet de serre, 41 % juge probable que les pouvoirs publics puissent aider les entreprises et la population à utiliser judicieusement les nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle, et 37 % déclarent faire confiance aux autorités pour établir un juste équilibre entre les intérêts des générations présentes et de celles à venir (Graphique 1.10).

Graphique 1.10. Les gens ont généralement confiance en la capacité de leur gouvernement à protéger des vies en cas d'urgence, mais sont plus sceptiques quant à sa capacité à relever des défis comportant davantage d'inconnues

Parts respectives de la population déclarant différents niveaux de probabilité ou de conviction dans les capacités des institutions publiques à atteindre l'objectif considéré, OCDE, 2023



Note : Ce graphique présente la moyenne OCDE non pondérée des réponses aux questions suivantes : (1) « En cas d'urgence de grande ampleur, dans quelle mesure les institutions gouvernementales seraient-elles, selon vous, susceptibles d'être prêtes à protéger la vie de la population? », (2) « Si de nouvelles technologies (p. ex. l'intelligence artificielle ou les applications numériques) devenaient disponibles, selon vous, dans quelle mesure le gouvernement serait-il susceptible de les réglementer de manière appropriée et d'aider les entreprises et les individus à les utiliser de manière responsable? », (3) « Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous convaincu(e) que le gouvernement prend en compte les intérêts des générations actuelles et futures de manière équilibrée? », et (4) « Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous convaincu(e) que votre pays parviendra à réduire ses émissions de gaz à effet de serre au cours des 10 prochaines années? ». S'agissant des réponses, « probable/convaincu(e) » correspond à un niveau de confiance compris entre 6 et 10, « neutre » au niveau 5, et « peu probable/peu convaincu(e) » à un niveau compris entre 1 et 4; « ne sait pas » était également une réponse possible. Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/unj31a>

L'une des raisons pour lesquelles les citoyens peuvent douter de la capacité des autorités à relever les défis ayant des implications à long terme d'ampleur planétaire pourrait être en partie liée à la perception d'un manque de réactivité touchant tous les niveaux d'administration et toutes les institutions publiques : dans l'ensemble, moins de quatre personnes sur dix sont convaincues que l'opposition d'une majorité de l'opinion à une politique nationale amènerait le gouvernement à la remettre en question (chapitre 4).

Ce sentiment d'un manque de réactivité est aggravé par l'ampleur et la complexité de questions telles que le changement climatique, l'immigration, ou l'inflation. Ces défis exigent par ailleurs une quantité considérable de données robustes et contraignent les responsables de l'action publique à prendre conseil auprès de la communauté scientifique sans se limiter à leurs seuls soutiens afin de convaincre le public que les décisions sont prises dans l'intérêt général. En moyenne au sein des pays de l'OCDE, plus d'un tiers de la population (38 %) estime qu'il est *peu probable* que les autorités prennent leurs décisions sur la base des meilleures connaissances, des meilleures études et des meilleures statistiques disponibles (Graphique 1.11). Cet aspect de la réactivité des institutions publiques est l'élément de l'enquête 2023 sur la confiance qui présente la plus forte corrélation avec la confiance dans le gouvernement national lorsque l'on analyse simultanément l'ensemble des déterminants de la confiance (annexe A).

Outre ces difficultés inhérentes à la prise de décision complexe, les résultats indiquent que ce sentiment d'insécurité quant aux capacités du gouvernement sur des questions comportant de nombreuses inconnues découle d'attentes non satisfaites que les institutions publiques et les fonctionnaires agissent dans l'intérêt public, soient redevables les uns envers les autres et envers la population, et permettent aux gens d'avoir leur mot à dire et d'influencer les processus de prise de décision (chapitre 4). Les résultats de l'enquête 2023 sur la confiance montrent que le public demeure profondément sceptique quant à l'intégrité des fonctionnaires et des élus. Seulement

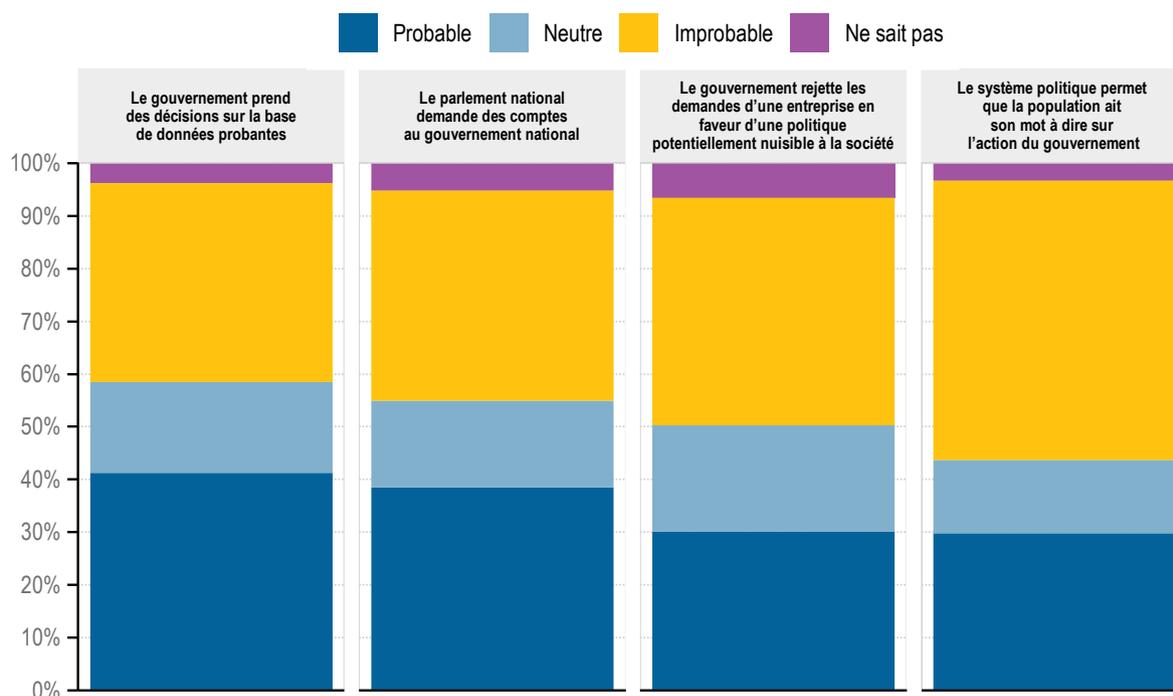
30 % de la population estime qu'il est probable que le gouvernement soit capable de résister aux pressions d'une grande entreprise en faveur de l'adoption d'une politique qui pourrait bénéficier à son secteur d'activité mais serait néfaste pour la société dans son ensemble (Graphique 1.11).

Dans les démocraties, les garde-fous institutionnels évitent la concentration des pouvoirs et contribuent à garantir que les décisions ne sont pas prises sous une influence induite. Près de quatre personnes sur dix (38 %) pensent qu'il est probable que le parlement puisse demander des comptes au gouvernement national au sujet des politiques appliquées et de ses actions, ce qui met en évidence que les citoyens font en moyenne légèrement plus confiance aux mécanismes de contrôle et de redevabilité mutuels des différents pouvoirs qu'à la capacité du système à résister d'emblée aux pressions des intérêts particuliers (Graphique 1.11).

Enfin, les individus doivent être convaincus d'avoir les mêmes possibilités que tout un chacun d'exprimer leurs opinions et leurs préférences pour influencer les décisions des pouvoirs publics, et avoir le sentiment que leur avis est pris en compte. Là encore, la population des pays de l'OCDE exprime des doutes. Seulement 32 % des personnes interrogées jugent probable que les autorités prennent en considération les avis exprimés lors des consultations publiques. Ce manque perçu d'ouverture contribue vraisemblablement à expliquer le faible pourcentage de répondants (30 %) qui a le sentiment que le système politique permet à des gens comme eux d'avoir leur mot à dire (Graphique 1.11). Tout comme le très important déterminant de la confiance que constitue une prise de décisions fondée sur les meilleures données probantes disponibles, ce facteur présente une forte corrélation avec la confiance dans le gouvernement national, le parlement et la fonction publique, ainsi que lorsque l'on analyse simultanément la relation entre la confiance et l'ensemble des déterminants relevant de la gouvernance publique et des caractéristiques contextuelles (chapitre 4 et annexe A).

Graphique 1.11. Bon nombre de personnes expriment des craintes quant à la qualité et à l'intégrité de la prise de décision démocratique

Parts respectives de la population faisant état de différents niveaux de probabilité perçue que les pouvoirs publics prennent des décisions fondées sur des données probantes, que le parlement national demande des comptes au gouvernement, que le gouvernement résiste aux influences indues, et que les citoyens aient leur mot à dire sur l'action du gouvernement, OCDE, 2023



Note : Ce graphique présente les moyennes OCDE non pondérées des réponses aux questions suivantes : 1) « Si le gouvernement national prend une décision, dans quelle mesure est-il susceptible de s'appuyer sur les meilleures données probantes, statistiques, et recherches disponibles ? », 2) « Dans quelle mesure le parlement est-il réellement susceptible de demander des comptes au gouvernement national sur ses politiques et son comportement, en interrogeant par exemple un ministre ou en examinant le budget ? », 3) « Si une entreprise promouvait une politique publique qui bénéficierait à son secteur, mais qui pourrait nuire à la société dans son ensemble, dans quelle mesure le gouvernement serait-il susceptible de refuser la demande de cette entreprise ? », et 4) Dans quelle mesure diriez-vous que le système politique de votre pays permet aux personnes comme vous d'avoir leur mot à dire sur ce que fait le gouvernement ? ». S'agissant des réponses, « probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « neutre » au niveau 5, et « peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « ne sait pas » est une autre réponse possible.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/ov62k0>

1.5.4. Domaines où l'action des pouvoirs publics pourrait renforcer la confiance dans leurs décisions sur des questions complexes

Semblable au Graphique 1.9, le graphique ci-après indique dans quels domaines une action sur les processus décisionnels contribuerait aujourd'hui le plus efficacement à renforcer la confiance dans les différentes institutions publiques. Pour cela est pris en compte l'importance relative en tant que déterminants de la confiance, ainsi que le degré de

perceptions positives observé dans le domaine considéré. Il présente une analyse des 30 pays considérés globalement mais pourrait occulter d'importants écarts dans certains pays, qui mériteraient à être analysés plus en détail.

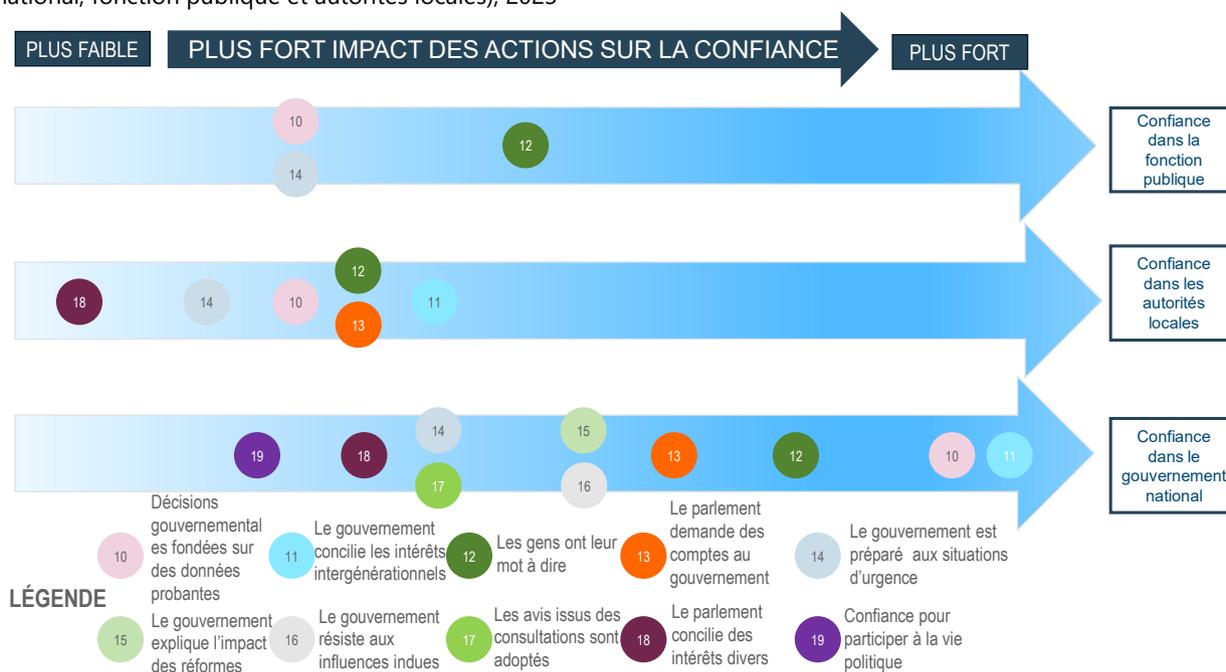
La manière dont la population perçoit la capacité du gouvernement et du système politique à prendre des décisions sur des questions complexes en faisant preuve de compétence et en respectant des valeurs peut avoir une plus grande influence sur leur confiance dans le gouvernement que la

manière dont elle perçoit leurs interactions courantes avec les institutions publiques (comme le montre la comparaison du Graphique 1.12 et du Graphique 1.9). Aujourd'hui, les actions permettant de renforcer le sentiment que la prise de décision est fondée sur des données probantes, traite équitablement des intérêts des générations présentes et futures, prend en considération l'avis de la population, et garantit la redevabilité des institutions seraient celles qui contribueraient le plus au renforcement de la confiance dans le gouvernement national. Ces variables sont également associées à la confiance dans les autorités locales et la fonction publique, bien que

l'impact soit plus faible que pour le gouvernement national. Ces résultats indiquent que les citoyens attendent que les grands principes démocratiques – la redevabilité des institutions et l'expression de la volonté des citoyens – se concrétisent pour susciter la confiance dans les institutions publiques. Les pouvoirs publics pourraient également agir sur d'autres aspects susceptibles d'apporter une importante contribution au renforcement de la confiance dans le gouvernement national, par exemple en opposant une plus grande résistance aux influences indues ou en améliorant la communication sur les répercussions des réformes.

Graphique 1.12. En matière de prise de décision complexe, les déterminants de la confiance les plus significatifs sont la prise en compte des opinions exprimées par la population et des meilleures données probantes disponibles lors de la prise de décision, le juste équilibre entre les intérêts des différentes générations, et le renforcement de la redevabilité

Déterminants relevant de la gouvernance publique liés à la prise de décisions sur des questions de long terme et d'ampleur planétaire qui ont une incidence sur la confiance dans les institutions correspondantes (gouvernement national, fonction publique et autorités locales), 2023



Lecture : Ce graphique présente un ensemble d'informations issues de l'analyse de régression de la confiance dans les institutions correspondantes par rapport aux déterminants relevant de la gouvernance publique et aux variables de contrôle, ainsi que l'écart de la perception moyenne du déterminant correspondant par rapport à un seuil de 80 %. Les déterminants qui présentent la plus forte corrélation positive avec la confiance dans l'institution correspondante et pour lesquels en moyenne seule une faible part de la population des pays de l'OCDE a une perception positive peuvent avoir un plus fort impact potentiel sur la confiance, dans la mesure où ils offrent une importante marge d'amélioration et où cette amélioration s'accompagnerait vraisemblablement d'une augmentation des niveaux de confiance. D'autre part, les déterminants présentant une faible corrélation positive avec la confiance et pour lesquels les perceptions sont déjà plutôt positives dans les pays de l'OCDE ont une moindre probabilité de contribuer à des améliorations substantielles de la confiance. Néanmoins, tous les déterminants mentionnés dans ce graphique sont statistiquement significatifs, aussi toute amélioration dans les domaines correspondants peut-elle contribuer à renforcer la confiance.

Note : Ce graphique présente les déterminants statistiquement significatifs de la confiance dans le gouvernement national, la fonction publique et les autorités locales, obtenus à l'aide de régressions logistiques de la confiance dans chacune de ces institutions par rapport aux déterminants relevant de la gouvernance publique. Les analyses tiennent compte des caractéristiques individuelles, par exemple si la personne a voté ou aurait voté pour l'un des partis actuellement au pouvoir, ainsi que des niveaux autodéclarés de confiance interpersonnelle, et des effets fixes pays. Toutes les variables représentées sont statistiquement significatives au seuil de 1 %. Pour plus de précisions sur l'analyse économétrique, et notamment sur les effets marginaux moyens associés à chaque variable, voir l'annexe A.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

Enfin, les attentes des citoyens à l'égard des institutions publiques et la manière dont ils perçoivent celles-ci ne sont pas seulement déterminées par leurs propres expériences, mais aussi par les informations qu'ils reçoivent dans leurs conversations ou qui leur sont transmises par le biais des médias ou de la communication publique. Malheureusement, l'évolution de l'écosystème informationnel a d'importantes répercussions sur la confiance. Dans le même temps, parmi les répondants à l'enquête 2023 sur la confiance, une minorité substantielle déclare un faible degré de confiance ou une absence de confiance à l'égard de médias et a le sentiment que les statistiques gouvernementales ne sont que rarement crédibles, si tant est qu'elles ne le soient jamais. Ces personnes considèrent probablement que l'environnement informationnel ne leur permet pas de se faire un avis éclairé sur l'action des

institutions publiques. D'autre part, seulement 39 % des personnes interrogées estiment que les pouvoirs publics communiquent clairement quels seront les effets d'une réforme sur leur situation personnelle. Pour remédier à ces problèmes, un soutien à un paysage médiatique plus pluraliste, divers et indépendant et une amélioration de l'éducation aux médias et de la communication publique pourraient également donner aux citoyens les moyens d'exercer leur capacité d'action politique et de demander des comptes aux institutions publiques, ce qui est une nécessité dans le contexte actuel. Seules les informations transmises par les autorités qui peuvent être vérifiées et contestées par des acteurs indépendants seront crédibles, qualité qui constitue, comme le montre l'enquête, un déterminant essentiel de la confiance.



Annexe 1.A. Le cadre de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques

La confiance dans les autorités et les institutions publiques est déterminée par de nombreux facteurs interdépendants. Le *Cadre de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques* distingue trois catégories de facteurs qui influent sur les niveaux de confiance.

Tout d'abord, cinq grands déterminants relevant de la gouvernance publique permettent d'évaluer dans quelle mesure les citoyens s'attendent à ce que les institutions publiques se montrent fiables et réactives dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et des services et à ce qu'elles promeuvent les valeurs d'équité, d'intégrité et d'ouverture (Tableau d'annexe 1.A.1). Bien que le mode de formation de ces attentes puisse être variable selon qu'elles sont liées à la mise en œuvre des politiques et des programmes au jour le jour ou à la prise de décision sur des sujets de société ou d'ampleur planétaire, les institutions dont le comportement se conforme à ces attentes peuvent susciter chez les citoyens un sentiment de sécurité, de dignité, et de respect mutuel face à ces mêmes institutions. Les autorités peuvent donc influencer plus directement sur ces perceptions du comportement des institutions publiques et s'appuyer sur elles pour renforcer la confiance.

Un deuxième aspect qui détermine la confiance dans les institutions publiques est lié à la capacité perçue des pouvoirs publics à faire face à des problèmes complexes et/ou d'ampleur planétaire.

Pour se sentir reconnus et en sécurité, les gens n'ont pas seulement besoin d'être confiants dans la capacité des institutions publiques à assurer une gestion réactive des services publics et dans leur propension à se porter à leur secours dans les moments difficiles. Ils doivent également avoir la conviction que les pouvoirs publics ont la capacité et les moyens de s'attaquer à des problèmes majeurs d'une grande complexité tout en protégeant et en promouvant la dignité de l'être humain, en défendant l'intérêt général, en maintenant en place les freins et les contrepoids afin de renforcer la responsabilité et l'équité, et en permettant que la population ait son mot à dire.

Pour finir, divers facteurs culturels et socioéconomiques, tant individuels que collectifs, ainsi que les préférences politiques, ont également une incidence sur la confiance. Le renforcement de la confiance dans les institutions publiques exige donc l'adoption d'une approche globale qui tienne compte de la manière dont la population perçoit les résultats de la gouvernance publique tout en reconnaissant que les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population et sa perception de sa capacité d'action politique ont une incidence sur son rapport aux institutions publiques et sur l'image qu'elle se fait de celles-ci, et par voie de conséquence sur la confiance qu'elle leur accorde.

Tableau d'annexe 1.A.1. Cadre de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques et questions de l'enquête

Cadre de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques		Couverts par les questions de l'enquête sur les perceptions et l'évaluation des aspects suivants :
Niveaux de confiance dans les différentes institutions publiques		Confiance dans le gouvernement national, les autorités régionales, les autorités locales, la fonction publique nationale, la fonction publique régionale/locale, le parlement, la police, les partis politiques, les tribunaux et le système judiciaire, les organisations internationales
Déterminants de la confiance dans les institutions publiques relevant de la gouvernance publique		
Compétences	<i>Fiabilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les autorités sont prêtes à protéger les vies humaines en cas d'urgence Les données à caractère personnel communiquées aux institutions publiques sont exclusivement utilisées à des fins légitimes Les autorités réglementent comme il convient l'IA et aident les entreprises et les citoyens à l'utiliser de manière responsable Satisfaction générale à l'égard des services administratifs et satisfaction sur certains aspects particuliers
	<i>Réactivité</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les services publics sont améliorés en tenant compte des plaintes Les institutions publiques adoptent des idées innovantes en vue d'améliorer les services publics La politique nationale est modifiée en fonction des retours de la part de l'opinion publique Les autorités s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles pour prendre leurs décisions
Valeurs	<i>Ouverture</i>	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité et accessibilité de l'information sur les services administratifs Possibilité d'exprimer ses opinions auprès des autorités locales Possibilités de participation et d'engagement des citoyens Les autorités expliquent clairement l'impact des réformes
	<i>Intégrité</i>	<ul style="list-style-type: none"> Corruption des agents publics Pratique du « pantoufle » des responsables de haut rang élus ou nommés Redevabilité mutuelle des pouvoirs (législatif, judiciaire, exécutif) Influence indue sur les pouvoirs publics
	<i>Équité</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les agents publics appliquent le même traitement à toutes les entreprises et tous les particuliers, quelles que soient leur origine et leur identité Traitement équitable en matière d'aide et de services publics Représentation au parlement des intérêts des différentes régions et des différentes composantes de la société
Perception de l'action publique face aux problèmes planétaires et intergénérationnels		<ul style="list-style-type: none"> Hiérarchisation par le pays des divers objectifs Le pays parviendra à réduire les gaz à effet de serre dans les 10 années à venir Le gouvernement national établit un juste équilibre entre les intérêts des générations présentes et de celles à venir
Déterminants culturels, économiques et politiques de la confiance dans les institutions publiques		<ul style="list-style-type: none"> Confiance interpersonnelle Bien-être économique personnel Appartenance à un groupe discriminé Situation démographique et socioéconomique Le système politique permet à la population d'avoir son mot à dire sur l'action des pouvoirs publics Capacité de participer à la vie politique Participation aux scrutins nationaux ou locaux et à des activités politiques Soutien à des référendums nationaux Consommation d'informations Crédibilité des statistiques officielles

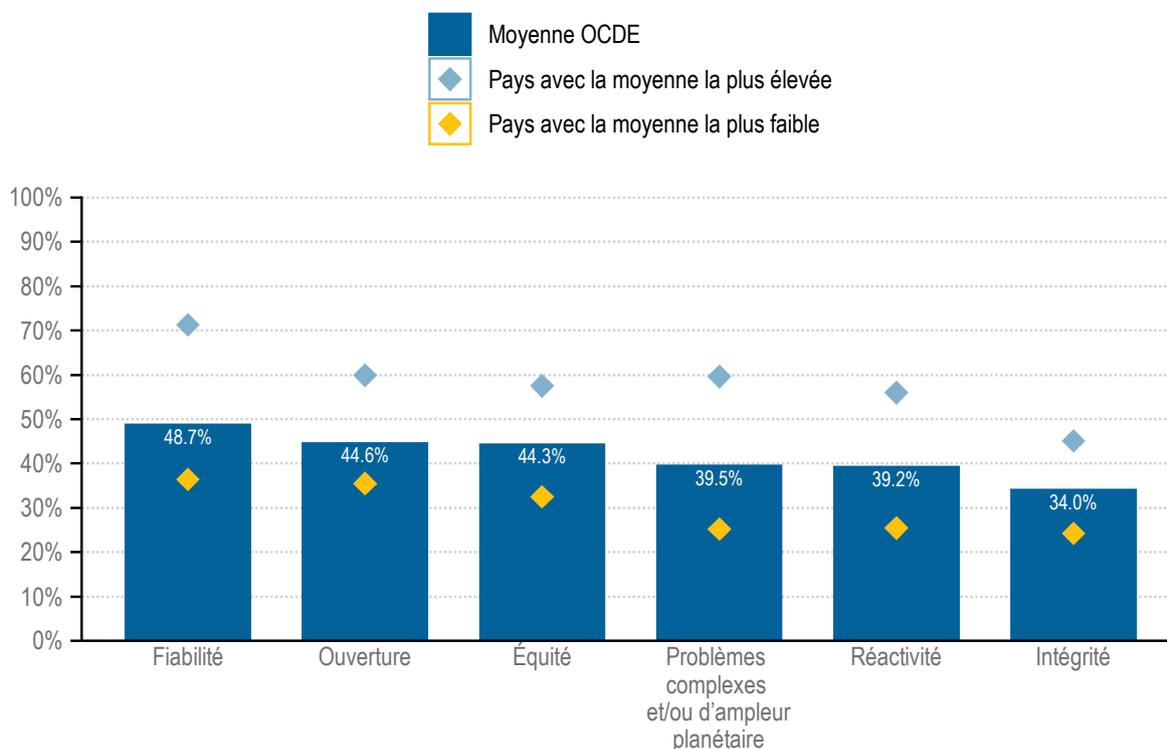
LES GOUVERNEMENTS PARAISSENT PLUS FIABLES QUE RÉACTIFS OU INTÈGRES

L'édition 2023 de l'enquête sur la confiance constate qu'en moyenne dans les pays de l'OCDE près d'une personne sur deux (49 %) considère que les autorités de son pays sont fiables, mais seulement une sur trois (34 %) est convaincue qu'elles préservent l'intégrité publique. Dans le même temps, 39 % des répondants ont une perception positive de la réactivité des institutions

publiques (Graphique d'annexe 1.A.1). Les écarts les plus importants entre les pays sont observés dans le cas de la fiabilité, où, dans 13 des 30 pays couverts par l'enquête, une majorité de répondants considère que les autorités sont fiables. Cependant, vu que l'édition 2023 de l'enquête sur la confiance comprend une multiplicité de questions destinées à mesurer sous différents aspects chacun des déterminants relevant de la gouvernance publique, il convient de noter que ces perceptions peuvent être très variables selon les aspects considérés pour un même déterminant relevant de la gouvernance publique au sein d'un pays.

Graphique d'annexe 1.A.1. Les gens sont plus convaincus de la fiabilité de leur gouvernement que de son intégrité ou de sa réactivité

Part de la population qui se déclare confiante dans la fiabilité des institutions, leur réactivité, leur ouverture, leur intégrité, leur équité et leur capacité à faire face à des problèmes complexes et/ou d'ampleur planétaire (moyenne pour l'ensemble des questions de l'enquête), OCDE, 2023



Note : Ce graphique présente les moyennes OCDE non pondérées des réponses « probable » pour l'ensemble des questions de l'enquête liées aux éléments suivants : « fiabilité » (3 questions), « réactivité » (4 questions), « intégrité » (4 questions), « ouverture » (4 questions), « équité » (3 questions), et « problèmes complexes et/ou d'ampleur planétaire » (2 questions). La part des réponses « probable » correspond au pourcentage de personnes qui donnent une réponse comprise entre 6 et 10 sur une échelle de 0 à 10.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/3as8rw>

Par rapport à 2021, les répondants ont en moyenne des perceptions légèrement plus positives de la fiabilité et de l'ouverture des institutions publiques et un peu moins positives de leur équité, réactivité et de leur intégrité. Les valeurs moyennes cachent toutefois d'importants écarts selon les pays. Dans plusieurs pays – Australie, Colombie et Mexique – les perceptions moyennes pour l'ensemble des déterminants relevant de la gouvernance publique se sont améliorées entre les deux éditions de

l'enquête. Il s'agit sans surprise de pays où la confiance dans le gouvernement national s'est également accrue. D'autre part, dans des pays tels que la Corée, l'Estonie, le Portugal et le Royaume-Uni, les perceptions des déterminants relevant de la gouvernance publique sont devenues plus négatives, ce qui a contribué à un recul de la part des répondants ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national (Tableau d'annexe 1.A.2).

Tableau d'annexe 1.A.2. Les perceptions des différents déterminants relevant de la gouvernance publique évoluent souvent dans le même sens

Variations en points de pourcentage de la part de la population se déclarant confiante dans la fiabilité, la réactivité, l'ouverture, l'intégrité, et l'équité des pouvoirs publics (moyenne de l'ensemble des questions de l'enquête), 2023 par rapport à 2021

	Fiabilité	Réactivité	Ouverture	Intégrité	Équité
AUS	9	6	8	5	7
BEL	14	7	6	1	0
CAN	6	0	0	0	-2
COL	9	9	7	5	6
DNK	3	3	3	0	-1
EST	-6	-12	-5	-7	-10
FIN	27	9	20	5	-9
FRA	7	2	2	-1	-1
GBR	-7	-8	-5	-5	-9
ISL	-3	-5	4	-1	-5
IRL	1	-6	-5	1	1
KOR	-13	-14	-11	-14	-10
LUX	-4	-3	-2	-3	-6
LVA	6	0	-1	-4	-9
MEX	4	2	3	9	8
NLD	13	-2	-3	-1	0
NOR	2	1	0	-7	-5
NZL	1	0	-1	-6	0
PRT	-15	-6	-6	-4	-10
SWE	9	1	1	-2	-1
OCDE	3	-1	1	-2	-3

Note : Ce graphique présente les variations de la part moyenne des réponses « probable » (réponses 6 à 10 sur une échelle de 0 à 10) aux questions relatives à la fiabilité, la réactivité, l'intégrité, l'ouverture et l'équité. Cette part moyenne a été calculée sur la base de questions demeurées stables entre 2021 et 2023, sauf pour ce qui est de la prise en compte des variables relatives à la préparation à faire face à la pandémie et aux situations d'urgence, respectivement, pour établir les moyennes 2021 et 2023 relatives à la fiabilité; et d'un changement de formulation pour l'une des variables « équité » qui, en 2023, fait également référence à l'égalité de traitement des personnes ayant des niveaux de revenus différents, en plus d'autres caractéristiques. Les « problèmes complexes et/ou d'ampleur planétaire » ne sont pas pris en considération, car une seule question des questions posées sur ce thème lors de l'édition de 2021 a été réitérée dans celle de 2023.

Source : éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

RÉFÉRENCES

- Aydın Çakır, A. et E. Şekerciöğlü (2015), « Public confidence in the judiciary: the interaction between political awareness and level of democracy », *Democratization*, vol. 23/4, pp. 634-656, <https://doi.org/10.1080/13510347.2014.1000874>. [9]
- de Blok, L. (2023), « Who Cares? Issue Salience as a Key Explanation for Heterogeneity in Citizens' Approaches to Political Trust », *Social Indicators Research*, vol. 171/2, pp. 493-512, <https://doi.org/10.1007/s11205-023-03256-w>. [1]
- Gonzalez, S. et A. Kyander (à paraître), *Do elections influence trust in government? Evidence from eleven European countries in the ESS-CRONOS 2 panel survey*, OECD Publishing. [6]
- Hooghe, M. et D. Stiers (2016), « Elections as a democratic linkage mechanism: How elections boost political trust in a proportional system », *Electoral Studies*, vol. 44, pp. 46-55, <https://doi.org/10.1016/j.electstud.2016.08.002>. [5]
- Norris, P. (2022), *In Praise of Skepticism*, Oxford University Press. [7]
- OCDE (2023), « Évaluation générale de la situation macroéconomique », Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/52e0debe-fr>. [3]
- OCDE (2023), *Perspectives économiques de l'OCDE, Volume 2023 Numéro 2*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b07667cd-fr>. [2]
- OCDE (2022), *Instaurer la confiance pour renforcer la démocratie : Principales conclusions de l'enquête 2021 de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f6a31728-fr>. [4]
- van Dijk, F. (2020), « Independence and Trust », dans *Perceptions of the Independence of Judges in Europe*, Springer International Publishing, Cham, https://doi.org/10.1007/978-3-030-63143-7_6. [10]
- Warren, M. (2017), « What kinds of trust does a democracy need? Trust from the perspective of democratic theory », dans *Handbook on Political Trust*, Edward Elgar Publishing, <https://doi.org/10.4337/9781782545118.00013>. [8]

NOTES

¹ En Irlande, au Mexique et au Royaume-Uni, la collecte des données a eu lieu en septembre et octobre 2023 ; et en Norvège, elle s'est achevée au début décembre.

² Dans ce rapport, sauf mention contraire, la « moyenne OCDE (non pondérée) » correspond à la moyenne non pondérée des moyennes nationales pondérées. La moyenne nationale pondérée d'un pays indique le pourcentage de sa population adulte concernée par la variable considérée, alors que la moyenne OCDE non pondérée correspond à la moyenne de l'ensemble des pays, un poids égal étant accordé à l'expérience de chacun d'eux, indépendamment de la taille de sa population.

³ Ces valeurs sont dans l'ensemble confirmées par d'autres sources de données telles que l'enquête mondiale Gallup 2023/2022 et l'enquête sociale européenne de 2021, qui se sont l'une comme l'autre intéressées à la confiance de la population à l'égard de son gouvernement national. Au niveau national, on constate une étroite corrélation entre les diverses valeurs mesurées, et les pays qui tendent à être mieux classés que les autres pays de l'OCDE d'après les autres sources de données se classent aussi en règle générale en assez bonne place dans l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

⁴ Le Mexique et la Nouvelle-Zélande ont participé à l'enquête de 2021 mais n'ont pas posé la question relative à la confiance dans le gouvernement national.

⁵ Les évolutions tendanciennes de la confiance dans les pouvoirs publics mises en évidence par l'enquête mondiale Gallup montrent que, lors de la crise financière mondiale, la confiance des populations dans leur gouvernement national a diminué de 6 points de pourcentage entre 2007 et 2012 au sein de la zone OCDE. Par contre, pendant la pandémie de COVID-19, la confiance s'est même initialement accrue à la faveur d'un effet de « rassemblement autour du drapeau », mais elle s'est stabilisée dès 2022 à plus d'un point de pourcentage au-dessus du niveau de 2019. Cette stabilisation s'est poursuivie en 2023, lorsque la moyenne OCDE a retrouvé son niveau de 2019.

⁶ Moyennes des 20 et 19 pays, respectivement, ayant participé aux deux éditions de l'enquête de l'OCDE sur la confiance. La question sur la confiance dans les autorités locales n'a pas été posée au Mexique lors de l'enquête de 2021.

2 Conditions socio-économiques, capacité d'action politique et confiance

Les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des personnes et leur attitude politique influent sur leur perception des pouvoirs publics et la confiance qu'elles leur portent. Ce chapitre met en évidence la variabilité du niveau de confiance dans le gouvernement national et les institutions publiques en fonction de ces attributs. Les différents groupes sont déterminés par des caractéristiques socioéconomiques et démographiques telles que l'âge, le sentiment de sécurité financière, le bagage éducatif et le genre, ainsi que par leur attitude politique, qui comprend leur appartenance politique, leur voix politique et leur capacité à participer à la vie politique. Il présente également la façon dont les écarts de confiance entre ces groupes ont évolué dans les pays pour lesquels des données ont été recueillies tant en 2021 qu'en 2023, en s'attachant plus particulièrement à l'évolution des écarts de confiance selon le genre.



Gouverner dans une démocratie représentative implique de composer avec une société pluraliste qui mêle différents profils socio-économiques et attitudes politiques, ce qui n'est pas sans poser des difficultés. Les pouvoirs publics peinent souvent à impliquer l'ensemble de la population et à concilier des besoins, des intérêts et des points de vue divergents. Les groupes les plus vulnérables ont par exemple tendance à moins participer au processus démocratique, un point qui appelle des améliorations dans les pays de l'OCDE. Examiner la confiance dans les institutions publiques à travers le prisme de ces différents groupes de population peut aider à faire la lumière sur l'efficacité des efforts déployés par les pouvoirs publics pour élaborer des politiques inclusives et équitables.

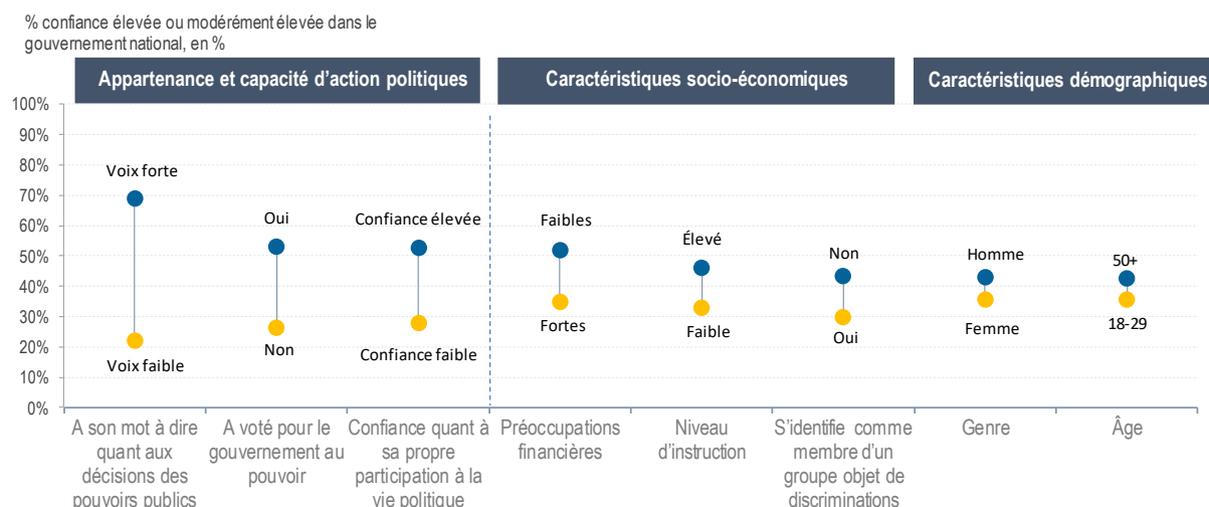
Ce chapitre s'intéresse aux différences constatées dans la proportion d'individus affichant un niveau de confiance élevé ou modérément élevé selon les catégories de population, définies par leurs caractéristiques socio-économiques et démographiques, par leur appartenance politique, ou par leur capacité d'action politique, qui a trait notamment à leur confiance dans leur poids politique et dans leur capacité à participer à la vie politique. Ces différences de niveaux de confiance entre les catégories de population sont ici appelées « écarts de confiance ».

2.1. LES NIVEAUX DE CONFIANCE DE LA POPULATION VARIENT DAVANTAGE EN FONCTION DE L'APPARTENANCE POLITIQUE DES INDIVIDUS ET DE LA PERCEPTION QU'ILS ONT DE LEUR CAPACITÉ D'ACTION POLITIQUE, QUE DE CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES OU DÉMOGRAPHIQUES

Parmi les pays de l'OCDE, la confiance dans les institutions publiques varie plus en fonction du sentiment de capacité d'action politique et de l'appartenance politique des individus que de leurs caractéristiques socio-économiques et démographiques. Cela souligne le lien entre la confiance politique et le sentiment d'avoir son mot à dire dans la prise de décision politique (OCDE, 2022^[1]). L'impression d'avoir une influence sur les processus politiques et, dans une moindre mesure, la confiance des individus quant à leur participation à la vie politique, qui ensemble définissent la « capacité d'action politique », constituent des déterminants majeurs de la confiance envers le gouvernement national. De même, l'appartenance politique, mesurée par le fait qu'un individu a voté ou non pour l'administration en place lors des dernières élections, joue un rôle significatif. L'ampleur des écarts de confiance montre que, en moyenne, les niveaux de confiance diffèrent moins d'un groupe socio-économique et démographique à l'autre, défini par des critères tels que le niveau d'instruction, le sexe et l'âge, qu'en fonction de la capacité d'action politique telle qu'elle est perçue et de l'appartenance politique (Graphique 2.1).¹ Cette tendance à des variations plus marquées des niveaux de confiance en fonction du sentiment de capacité d'action politique et de l'appartenance politique se vérifie dans tous les pays.

Graphique 2.1. La capacité d'action politique tend à influencer davantage sur la confiance dans l'administration nationale que la situation socio-économique ou les caractéristiques démographiques

Part de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national, en fonction des caractéristiques socio-économiques et démographiques, de l'appartenance politique et de la capacité d'action politique des répondants, OCDE, 2023



Note : ce graphique présente la répartition dans les pays de l'OCDE des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement national ? », en fonction de la capacité d'action politique perçue, de l'appartenance politique, du profil socio-économique et des caractéristiques démographiques des répondants. Il illustre la part des personnes interrogées qui font état d'une « confiance élevée ou modérément élevée », sur la base de l'agrégation des valeurs 6 à 10 sur une échelle de 0 à 10, regroupées en fonction de la capacité d'action politique perçue (sentiment d'avoir son mot à dire sur ce que fait le gouvernement, confiance quant à sa propre participation à la vie politique) et de l'appartenance politique (fait d'avoir voté pour un parti au pouvoir lors des dernières élections nationales), du profil socio-économique (préoccupations financières, niveau d'instruction, identification comme membre d'un groupe faisant l'objet de discriminations) et des caractéristiques démographiques (genre, âge) des répondants. Les préoccupations financières sont mesurées en posant la question suivante : « En général, lorsque vous pensez aux deux années à venir, dans quelle mesure êtes-vous préoccupé(e) par la situation économique de votre foyer ? », puis en agrégeant les réponses 3 (assez préoccupé) et 4 (très préoccupé). On entend par faible niveau d'instruction un niveau d'instruction atteint inférieur au premier cycle de l'enseignement secondaire, et par niveau d'instruction élevé un niveau d'études supérieur, conformément à la classification CITE 2011. L'identification en tant que membre d'un groupe sujet à des discriminations est mesurée par les réponses « Oui » à la question « Vous décririez-vous comme faisant partie d'un groupe victime de discrimination dans votre pays »

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/xae3gw>

L'égalité des chances en matière de représentation dans les processus politiques et d'élaboration des politiques est un aspect déterminant d'une démocratie qui fonctionne. Le sentiment de ne pas avoir son mot à dire est associé à une faible confiance dans le gouvernement national. En moyenne, parmi ceux qui estiment avoir leur mot à dire sur l'action des pouvoirs publics, 69 % déclarent avoir une confiance élevée ou

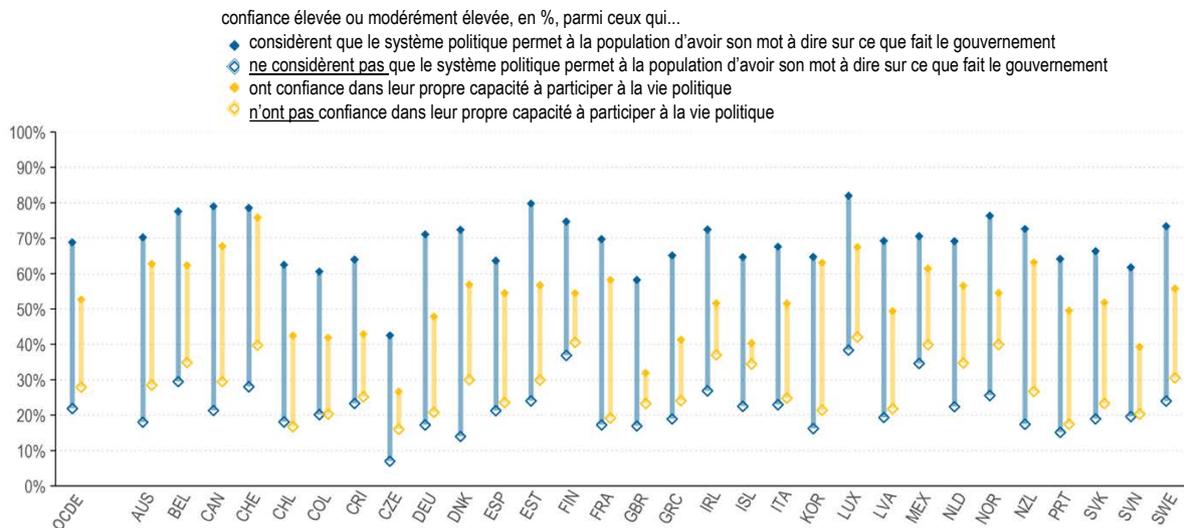
modérément élevée dans le gouvernement national, contre seulement 22 % de ceux qui estiment ne pas avoir leur mot à dire, ce qui constitue l'écart de confiance le plus important (Graphique 2.1). Ce résultat est inquiétant si l'on considère qu'en moyenne, 53 % des personnes interrogées estiment qu'elles n'ont pas leur mot à dire sur l'action des pouvoirs publics (Graphique 4.15).

En outre, la confiance dans le gouvernement national est corrélée positivement à la conviction d'être en mesure de participer à la vie politique. En moyenne, dans tous les pays, on constate un écart de confiance de 25 points de pourcentage entre les personnes qui sont confiantes quant à leur capacité à participer à la vie politique et celles qui ne le sont pas. Alors que dans huit pays, cet écart est

supérieur à 30 points de pourcentage, en République tchèque, en Islande et au Royaume-Uni, les écarts dans les niveaux de confiance dans les pouvoirs publics en fonction de la confiance des individus dans leur capacité à participer à la vie politique sont beaucoup plus faibles (Graphique 2.2).

Graphique 2.2. Les personnes qui estiment avoir leur mot à dire concernant ce que fait le gouvernement ou qui sont confiantes quant à leur capacité à participer à la vie politique expriment également une plus grande confiance dans le gouvernement national

Part des personnes ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national selon qu'elles estiment avoir leur mot à dire sur ce que fait le gouvernement (*en bleu*) et selon qu'elles sont confiantes quant à leur capacité à participer à la vie politique (*en jaune*), 2023



Note : ce graphique présente, pour chaque pays, la répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement national ? » en fonction du sentiment des répondants d'avoir leur mot à dire (en bleu) et de leur confiance quant à leur capacité à participer à la vie politique (en jaune). Il illustre la part des personnes interrogées qui font état d'une « confiance élevée ou modérément élevée », sur la base de l'agrégation des valeurs 6 à 10 sur une échelle de 0 à 10, regroupées selon que les personnes ont ou non le sentiment d'avoir leur mot à dire (en bleu) d'après les réponses à la question : « Dans quelle mesure diriez-vous que le système politique dans votre pays permet aux personnes comme vous d'avoir leur mot à dire sur ce que fait le gouvernement ? » et selon qu'elles se sentent ou non confiantes quant à leur capacité de participer à la vie politique (en jaune) d'après les réponses à la question : « Dans quelle mesure êtes-vous convaincu(e) de votre capacité à participer à la vie politique ? ». « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.
Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

Certains aspects de la capacité d'action politique, tels que le fait d'avoir son mot à dire et la confiance en sa capacité personnelle à participer à la vie politique, sont en partie liés aux profils socio-économique et démographique des individus. Par exemple, les personnes ayant un niveau d'instruction plus élevé et qui s'estiment en situation de sécurité financière ont davantage tendance à croire en leur capacité à participer à l'élaboration des politiques que celles dont le niveau d'instruction et la sécurité financière sont plus faibles. Les écarts, de 20 et 10 points de pourcentage respectivement, constituent à la fois un motif et une conséquence de la participation inégale aux processus politiques et à la prise de décision. Cependant, alors que l'appartenance déclarée à un groupe sujet à des discriminations a une incidence importante sur le niveau de confiance dans le gouvernement national, elle n'a pas d'impact significatif sur la confiance dans la

capacité personnelle à participer à la vie politique. Ce résultat en apparence contradictoire peut trouver son explication dans des travaux de recherche qui suggéraient que le sentiment d'être l'objet de discriminations pouvait accroître l'engagement politique (Reher, 2018^[2]), et ainsi renforcer la confiance des individus dans leur propre capacité à participer aux processus politiques. Il se peut également que les personnes animées par une conscience politique plus forte soient davantage susceptibles de se considérer comme appartenant à un groupe victime de discriminations. Il ressort également de l'enquête sur la confiance qu'une part importante de ceux qui n'ont pas confiance dans le gouvernement national et qui estiment ne pas avoir leur mot à dire sur le plan politique se sentent néanmoins confiants quant à leur capacité à participer à la vie politique et sont, de fait, engagés dans diverses activités politiques (Encadré 2.1).

Encadré 2.1. Un manque de confiance qui n'est pas synonyme de désengagement

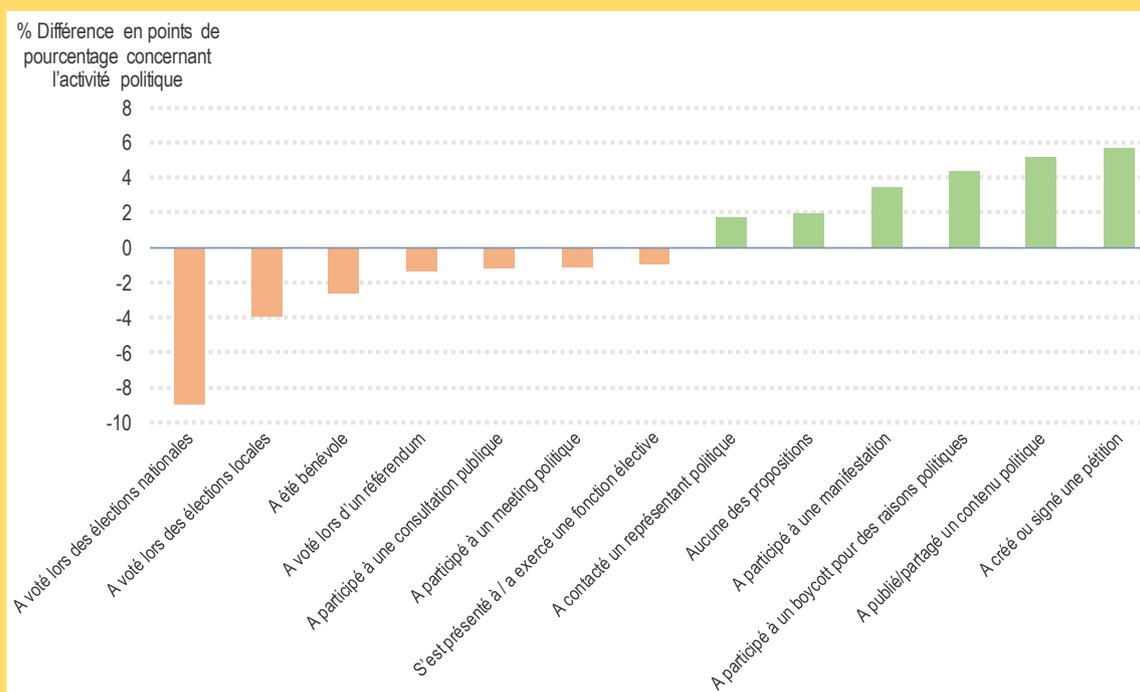
Les personnes qui déclarent ne pas avoir confiance dans leurs gouvernements – ou s'en méfier – sont souvent présentées comme désengagées politiquement parlant, ou désabusées par la politique et la démocratie en général. Or, les données de l'édition 2021 de l'enquête sur la confiance suggèrent que, si une partie de ce groupe est effectivement désengagée, une proportion importante fait preuve d'un engagement politique, qui peut prendre différentes formes, tout en estimant ne pas avoir leur mot à dire (Prats, Sina et Ferrin, 2024, à paraître^[3]).

L'enquête sur la confiance de 2023 révèle que 15 % des personnes font part d'une absence totale de confiance dans le gouvernement national en répondant « 0 » sur l'échelle de réponse de 0 à 10. Bien qu'elles représentent une part importante des répondants, leur proportion est en baisse depuis l'enquête sur la confiance de 2021 (graphique 1.4). En ce qui concerne le sentiment de capacité d'action politique, parmi les personnes qui n'ont pas du tout confiance dans les pouvoirs publics, environ un tiers (31 %) sont confiantes quant à leur capacité à participer à la vie politique, et seulement 7 % ont le sentiment d'avoir leur mot à dire sur ce que fait le gouvernement.

Pour ce qui est de l'engagement politique, les personnes qui n'ont pas confiance dans le gouvernement national ont moins voté lors des dernières élections nationales que le reste de la population : 75 % contre 84 %. En parallèle, la grande majorité (86 %) des individus qui déclarent ne pas avoir confiance dans le gouvernement national sont engagés politiquement, d'une manière ou d'une autre, et ce dans une plus large mesure que ceux qui affichent un niveau de confiance plus élevé (Graphique 2.3). En moyenne, par rapport au reste de la population, une part significativement plus élevée de ceux qui ont déclaré ne pas avoir confiance dans le gouvernement national s'engage dans des activités politiques non conventionnelles, telles que la publication ou le partage de contenus politiques (5 points de pourcentage de plus) et le boycott de produits pour des raisons politiques (4 points de pourcentage de plus). Ils sont également plus nombreux à avoir signé une pétition (6 points de pourcentage de plus) et participé à des manifestations (3 points de pourcentage de plus).

Graphique 2.3. Les répondants méfiants sont politiquement engagés

Écart, en points de pourcentage, concernant la participation à des activités politiques au cours de l'année précédente entre les personnes qui ont déclaré ne pas avoir confiance (=0) et celles qui font part d'une plus grande confiance (1-10) envers l'administration nationale, 2023



Note : le graphique présente, pour les pays de l'OCDE, la répartition des réponses à la question « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous effectué l'une des activités suivantes ? ». Il illustre l'écart entre la proportion de personnes qui ont pris part à l'une de ces activités parmi celles qui déclarent n'avoir pas confiance dans les pouvoirs publics (réponse « 0 ») et celles qui déclarent avoir une confiance plus importante dans les pouvoirs publics (réponses 1-10).

Grille de lecture : à gauche du graphique, les valeurs négatives indiquent que, dans les pays de l'OCDE, cette forme de participation politique est moins répandue parmi les personnes qui n'ont pas confiance (qui ont choisi 0 sur l'échelle des réponses) que parmi celles qui ont fait part de niveaux de confiance de 1 à 10. À l'extrémité droite du graphique, les valeurs positives indiquent que, dans les pays de l'OCDE, cette forme de participation politique est plus répandue dans le groupe des personnes qui n'ont pas confiance. Par exemple, les répondants qui n'ont pas confiance sont 5 points de pourcentage plus susceptibles de déclarer qu'ils ont publié ou partagé des contenus politiques au cours des 12 derniers mois par rapport au reste de la population.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

Ces dernières années, les effets de la polarisation politique sur le fonctionnement des pays démocratiques ont fait l'objet de nombreuses discussions. La polarisation politique a été associée à des niveaux plus élevés de désenchantement vis-à-vis des processus démocratiques, avec pour corollaire une moindre résilience démocratique des systèmes politiques (Iyengar et al., 2019^[4]). En outre, une polarisation ancrée dans la structure politique, qui réduit le nombre de « terrains d'entente », entrave fortement la capacité des gouvernements à entreprendre des réformes et à mettre en œuvre des politiques essentielles au sein des systèmes démocratiques. Dans les pays de l'OCDE, les effets de l'appartenance politique peuvent donner lieu à des situations de « paralysie politique » qui font obstacle à l'adoption de réformes structurelles (Brock et Mallinson, 2023^[5]). Qui plus est, dans certains contextes, l'appartenance politique a eu un impact considérable sur l'adhésion des individus aux politiques et aux restrictions instaurées pendant la pandémie de COVID-19, notamment sur leur propension à se faire vacciner (Impact Canada, 2023^[6]), et mis en lumière l'influence de l'orientation politique sur le respect des mesures (Druckman et al., 2020^[7]).

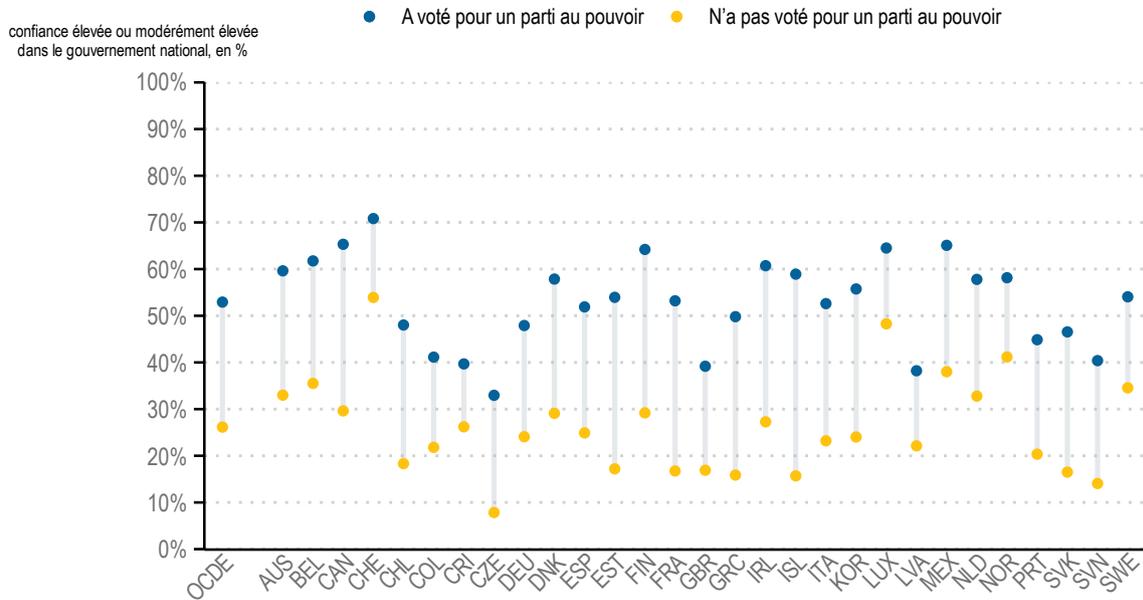
Hormis une question sur le soutien politique apporté au gouvernement en place lors des dernières élections nationales, l'enquête sur la confiance ne comportait pas de questions sur le bord politique et l'attitude des répondants à l'égard d'autres partis politiques. La mesure du degré de polarisation s'est appuyée sur un indicateur de substitution, à savoir l'écart de confiance dans la fonction publique nationale entre les personnes qui ont (auraient) voté pour le gouvernement en place et celles qui ne l'ont pas fait. Le choix d'utiliser cet écart pour mesurer la polarisation découle du fait que la confiance dans les institutions administratives, par opposition aux institutions

politiques, devrait, en principe, dépendre de leur performance en matière de gouvernance publique, plutôt que du soutien partisan. L'existence d'un écart de confiance dans les institutions administratives entre les partisans du gouvernement en place et ses opposants suggère que l'appartenance politique est en train d'évoluer vers une polarisation politique.

Sans surprise, dans tous les pays de l'OCDE, la confiance dans le gouvernement national est plus élevée chez les personnes qui, lors des dernières élections nationales, ont voté pour un parti actuellement au pouvoir : en moyenne, parmi ceux qui ont voté pour le gouvernement en place, une majorité déclare avoir une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national (53 %), contre seulement 26 % parmi ceux qui ont soutenu un parti de l'opposition. L'écart est particulièrement important au Canada, en Estonie, en Finlande, en France et en Islande (Graphique 2.4). Cet « écart partisan » de 27 points de pourcentage en ce qui concerne la confiance dans le gouvernement national ne peut être considéré comme un signe de polarisation. Cependant, les niveaux de confiance dans d'autres instances étatiques plus « administratives » telles que la police, les tribunaux et le système judiciaire, ainsi que dans la fonction publique nationale, qui devraient être à l'abri de l'esprit de parti, présentent également un important écart partisan, de 11 à 13 points de pourcentage (Graphique 2.5). En Belgique, au Canada, en Estonie et en Grèce, l'écart partisan en ce qui concerne la confiance dans la fonction publique nationale dépasse les 20 points de pourcentage. En outre, entre 2021 et 2023, la polarisation - mesurée par l'écart de confiance dans la fonction publique (nationale) entre ceux qui ont voté pour le gouvernement en place et les autres électeurs - a augmenté de 3 points de pourcentage en moyenne².

Graphique 2.4. Les personnes qui ont voté pour un parti au pouvoir accordent davantage leur confiance au gouvernement national

Part de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national, selon que les personnes ont voté ou non pour un parti au pouvoir, 2023



Note : ce graphique présente la répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement national ? », selon l'appartenance politique des répondants. Il illustre la part des personnes interrogées qui font état d'une « confiance élevée ou modérément élevée », sur la base de l'agrégation des valeurs de 6 à 10 sur une échelle de 0 à 10, regroupées selon qu'elles ont (ou auraient) voté pour le gouvernement en place, et identifiées par leur réponse à la question suivante : « Le parti pour lequel vous avez voté lors des dernières élections nationales du [DATE] fait-il actuellement partie du gouvernement ? » La Nouvelle-Zélande ne figure pas sur le graphique car l'enquête n'y incluait pas la question sur le vote en faveur de l'administration en place. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

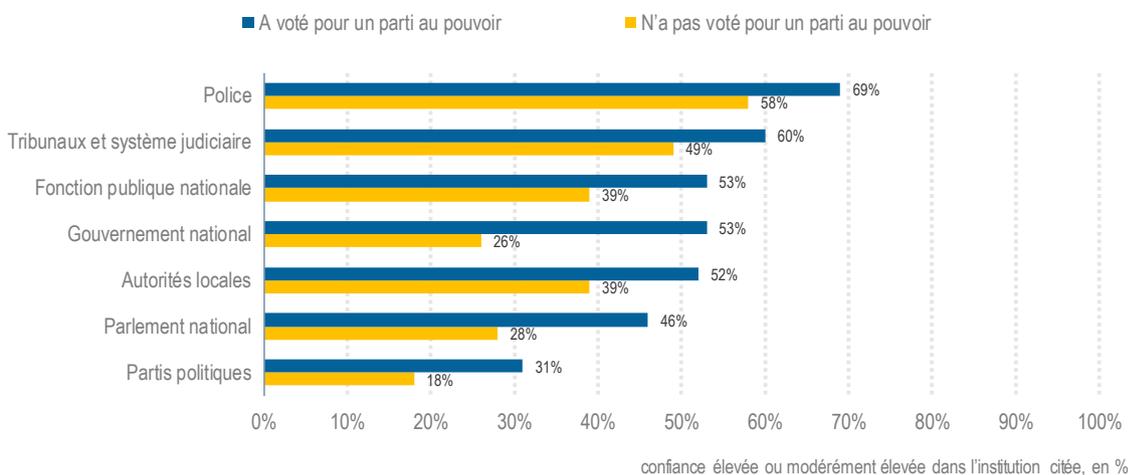
Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/l62zfc>



Graphique 2.5. Les personnes n'ayant pas voté pour un parti au pouvoir font moins confiance à l'ensemble des institutions publiques

Part de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans différentes institutions publiques, selon que les personnes ont ou non voté en faveur du gouvernement en place, 2023



Note : ce graphique présente, pour les pays de l'OCDE, les moyennes non pondérées des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance [à telle institution] ? », selon l'appartenance politique des répondants. Il illustre la part des personnes interrogées qui font état d'une « confiance élevée ou modérément élevée », sur la base de l'agrégation des valeurs de 6 à 10 sur une échelle de 0 à 10, regroupées selon qu'elles ont (ou auraient) voté pour le gouvernement en place, et identifiées par leur réponse à la question suivante : « Le parti pour lequel vous avez voté lors des dernières élections nationales du [DATE] fait-il actuellement partie du gouvernement ? » La Nouvelle-Zélande n'est pas comprise dans la moyenne OCDE car l'enquête n'y incluait pas la question sur le vote en faveur de l'administration en place.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/4zatkw>

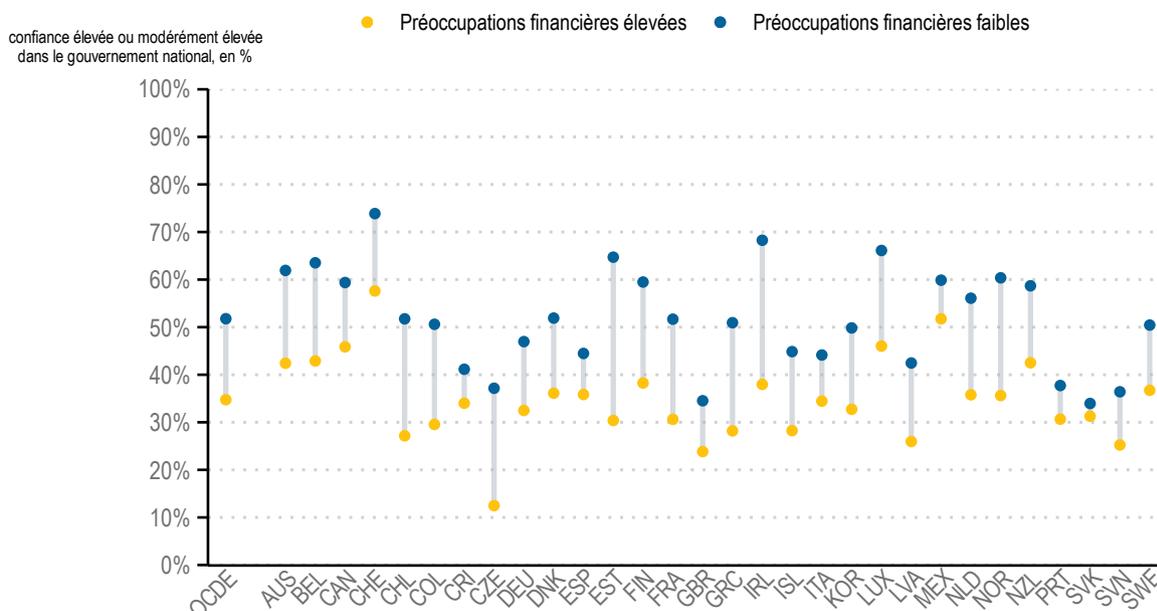
2.2. LES PERSONNES VULNÉRABLES SUR LE PLAN SOCIO-ÉCONOMIQUE ONT TENDANCE À MOINS FAIRE CONFIANCE AUX INSTITUTIONS PUBLIQUES, ET LE FOSSÉ SE CREUSE EN FONCTION DU NIVEAU D'INSTRUCTION

La vulnérabilité économique est associée à des faibles niveaux de confiance dans le gouvernement national. En moyenne, dans l'OCDE, 46 % des personnes de la catégorie des hauts revenus font état d'une confiance élevée ou modérément élevée, contre 41 % dans la catégorie des revenus intermédiaires et 31 % dans celle des faibles revenus.

Dans tous les pays, le sentiment d'insécurité économique est associé à une moindre confiance dans le gouvernement et, dans de nombreux pays, le sentiment de vulnérabilité financière est plus fortement corrélé à une confiance moindre dans les institutions publiques que le niveau réel des revenus.³ En moyenne, dans les pays de l'OCDE, seules 35 % des personnes préoccupées par leur situation économique et financière déclarent avoir un niveau de confiance élevé ou modérément élevé dans leur gouvernement national (Graphique 2.6). À l'inverse, parmi celles qui sont moins préoccupées par leur situation économique, la part des répondants qui font état d'un niveau de confiance élevé ou modérément élevé est supérieure de 17 points de pourcentage (52 %).

Graphique 2.6. Dans tous les pays, le sentiment d'insécurité économique est corrélé à une moindre confiance dans le gouvernement national

Part de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national en fonction des préoccupations financières, 2023



Note : ce graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement national ? » Il illustre la part des personnes interrogées qui font état d'une « confiance élevée ou modérément élevée », sur la base de l'agrégation des valeurs de 6 à 10 sur une échelle de 0 à 10, regroupées selon les réponses 3 (assez préoccupé) ou 4 (très préoccupé) apportées à la question : « En général, lorsque vous pensez aux deux années à venir, dans quelle mesure êtes-vous préoccupé(e) par la situation économique de votre foyer ? ». « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/v37jsc>

Avoir un diplôme universitaire est associé à une confiance envers le gouvernement supérieure de 13 points de pourcentage en moyenne comparé à ceux qui n'ont pas terminé leurs études au-delà du premier cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, au Royaume-Uni, et dans une moindre mesure au Mexique, les personnes qui ont un niveau d'instruction plus élevé ont tendance à avoir moins confiance dans leur gouvernement national que les personnes ayant un niveau d'instruction inférieur (Graphique 2.7).

En moyenne, dans les 18 pays pour lesquels des données sont disponibles, l'écart de confiance dans le gouvernement lié au niveau d'études a augmenté de 4 points de pourcentage depuis l'enquête sur la confiance de 2021, ce qui contraste avec la stabilité de l'écart de confiance entre les personnes qui présentent des niveaux différents de préoccupations économiques et financières. Par

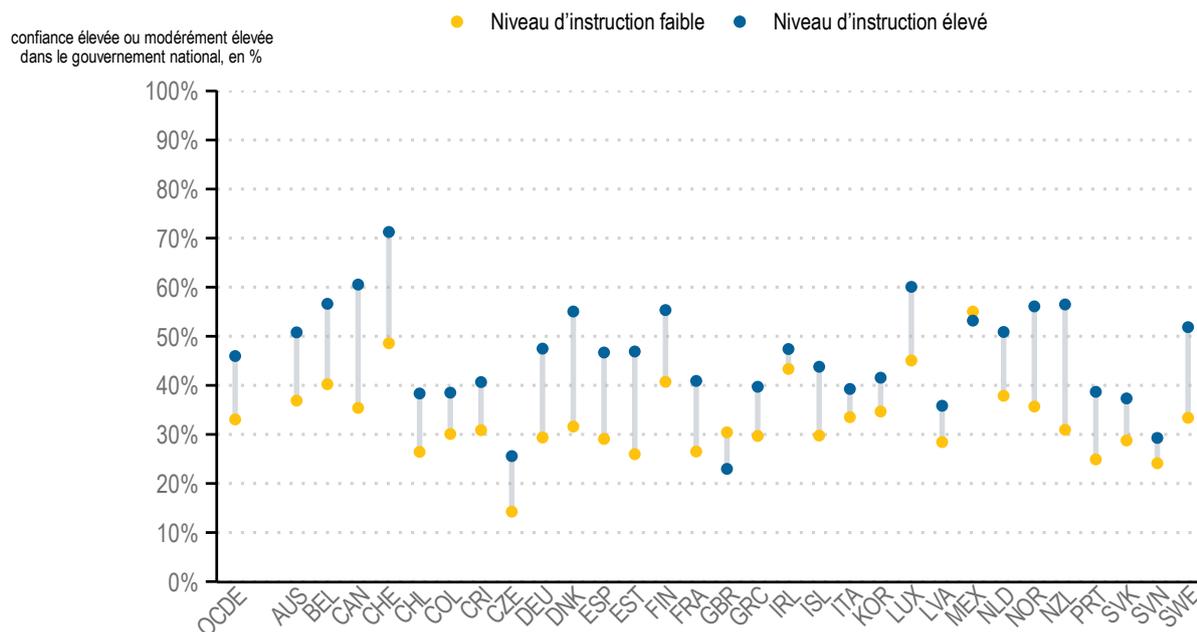
rapport à 2021, les personnes dont le niveau d'instruction est plus faible tendent à avoir moins confiance dans le gouvernement en 2023 : en effet, la part de ces personnes qui ont une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national est de 34 % en 2023, contre 39 % en 2021.⁴ La confiance est également en baisse parmi les personnes ayant un niveau d'instruction élevé, mais de deux points de pourcentage seulement. En outre, entre 2021 et 2023, l'écart entre les personnes peu instruites et les personnes plus instruites s'est creusé quel que soit le déterminant lié à la gouvernance publique étudié. Cela s'applique particulièrement pour les aspects liés à l'ouverture perçue de l'administration tels que la possibilité d'exprimer son point de vue sur les décisions d'une autorité locale et la prise en compte des avis exprimés lors de consultations publiques. Alors qu'en 2021, 39 % des personnes ayant un faible niveau d'instruction estimaient

probable qu'elles puissent exprimer leur point de vue sur les décisions des autorités locales, contre

47 % des personnes plus instruites, ces proportions sont respectivement de 34 % et 47 % en 2023.

Graphique 2.7. Les personnes dont le niveau d'instruction est élevé ont tendance à faire davantage confiance au gouvernement national

Part de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national selon le niveau d'instruction, 2023



Note : ce graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement national ? ». Il illustre la part des personnes interrogées qui font état d'une « confiance élevée ou modérément élevée », sur la base de l'agrégation des valeurs de 6 à 10 sur une échelle de 0 à 10, regroupées selon le niveau d'études atteint par les répondants : niveau d'études élevé (enseignement supérieur) ou plus faible (premier cycle de l'enseignement secondaire et niveaux inférieurs). Au Chili, en Colombie et en Grèce, la catégorie du niveau d'études faible regroupe les niveaux faible et moyen (deuxième cycle de l'enseignement secondaire et enseignement post-secondaire) en raison d'une sous-représentation du niveau d'instruction inférieur dans l'échantillon de répondants pour ces pays. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

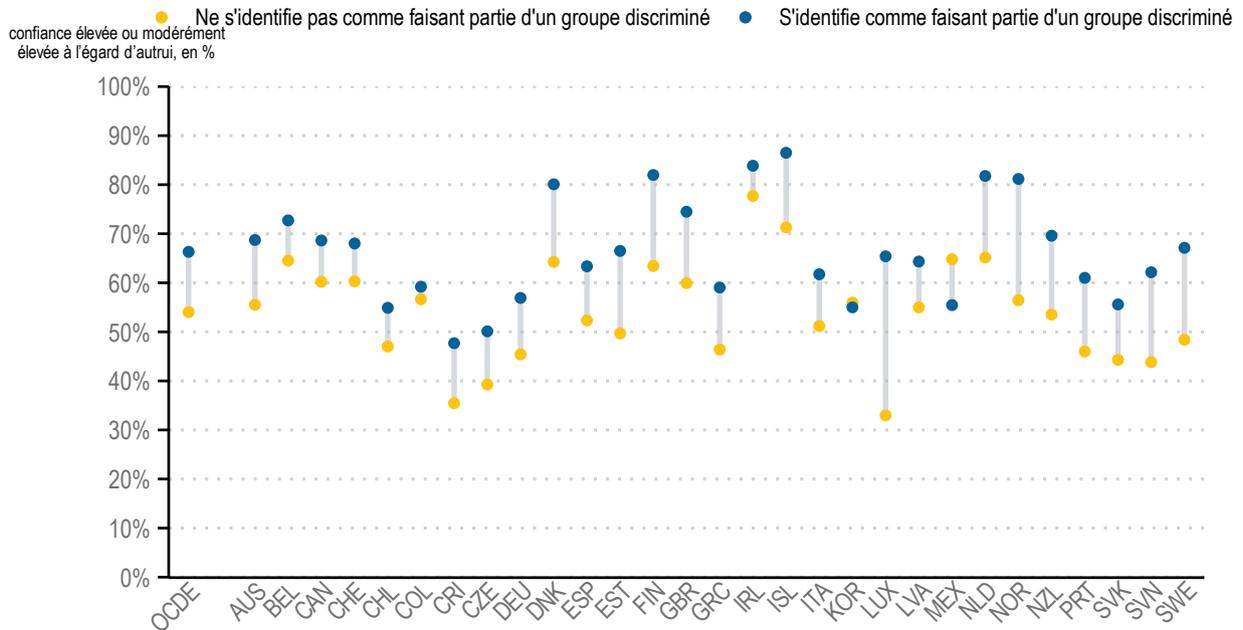
StatLink  <https://stat.link/f8o7cj>

Les sentiments de discrimination renforcent la vulnérabilité sociale et politique de certaines populations. Le fait de s'identifier comme appartenant à un groupe objet de discriminations est corrélé à une confiance moindre à la fois dans les institutions publiques et dans autrui. L'écart de confiance interpersonnelle est en effet aussi important que l'écart de confiance dans le gouvernement. En moyenne, dans l'OCDE, l'écart de confiance interpersonnelle entre ceux qui s'identifient comme appartenant à un groupe faisant l'objet de discriminations et ceux qui ne s'identifient pas comme tels est de 12 points de pourcentage, tandis que

l'écart de confiance dans le gouvernement est de 14 points de pourcentage (Graphique 2.8). L'écart est similaire en ce qui concerne la confiance dans d'autres institutions publiques, en particulier dans la police et dans les tribunaux et le système judiciaire, ainsi qu'en ce qui concerne la (non-)satisfaction des personnes à l'égard des services. Toutefois, comme indiqué précédemment, contrairement à d'autres facteurs socio-économiques, le sentiment d'appartenance à un groupe victime de discrimination ne modifie pas radicalement le sentiment de pouvoir participer à la vie politique

Graphique 2.8. La confiance en autrui et le sentiment d'appartenir à un groupe faisant l'objet de discriminations sont intimement liés

Part de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans autrui en fonction du sentiment d'appartenance à un groupe faisant l'objet de discriminations, 2023



Note : ce graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10 (signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance aux gens en général ? », en fonction du sentiment qu'ont les répondants d'appartenir à un groupe faisant l'objet de discriminations. Il illustre la part des personnes interrogées qui font état d'une « confiance élevée ou modérément élevée », sur la base de l'agrégation des valeurs de 6 à 10 sur une échelle de 0 à 10, regroupées selon que les répondants ont exprimé ou non le sentiment d'appartenir à un groupe qui fait l'objet de discriminations en réponse à la question : « Vous décririez-vous comme faisant partie d'un groupe victime de discrimination dans votre pays ? ». « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/l2g5np>

On constate également des variations significatives des niveaux de confiance dans autrui en fonction des caractéristiques socio-économiques et démographiques. Par exemple, la confiance accordée à autrui par les personnes ayant un faible niveau d'instruction est inférieure de 12 points de pourcentage à la confiance accordée par celles dont le niveau d'instruction est élevé. Cet écart de confiance interpersonnelle en fonction du niveau d'instruction est proche de l'écart de confiance envers le gouvernement, qui est de 13 points de pourcentage. Cette disparité s'étend au statut économique et aux tranches d'âge, bien que

l'ampleur relative des écarts de confiance envers autrui et envers l'administration entre les groupes définis par ces caractéristiques diffèrent quelque peu de celle observée pour le niveau d'instruction et l'identification d'appartenance à un groupe objet de discriminations. La similarité des écarts de confiance envers autrui et envers le gouvernement suggère un jeu de renforcement dans la façon dont les profils socio-économiques et démographiques influent sur ces deux types de confiance. Cela souligne la nature souvent cumulative et intersectionnelle de la vulnérabilité.

2.3. LES FEMMES ET LES JEUNES CONTINUENT À FAIRE MOINS CONFIANCE AU GOUVERNEMENT, MAIS L'ÉCART DE CONFIANCE ENTRE LES GENRES S'EST CREUSÉ TANDIS QUE CELUI ENTRE LES GÉNÉRATIONS S'EST RÉDUIT

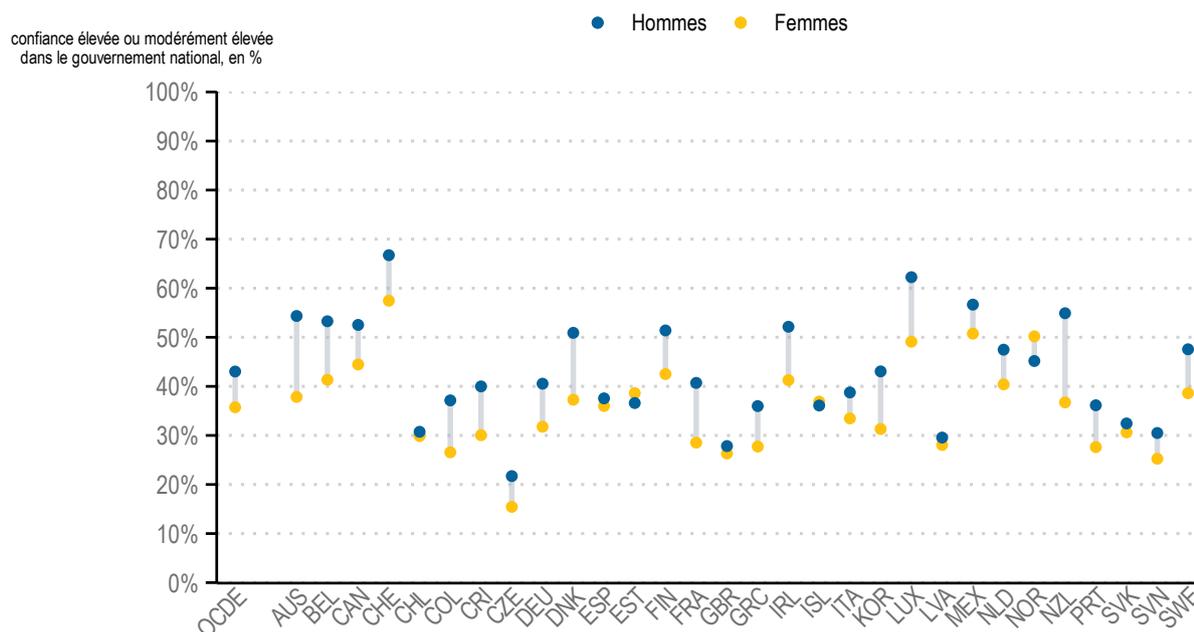
Dans la plupart des pays, les femmes ont tendance à faire moins confiance au gouvernement national que les hommes. En 2023, 36 % des femmes accordent une confiance élevée ou modérément élevée au gouvernement, contre 43 % des hommes. L'écart est particulièrement important dans certains pays comme l'Australie,⁵ le Danemark, la France, le Luxembourg et la Nouvelle-Zélande, et

particulièrement faible au Chili, en Lettonie, en République slovaque, en Espagne et au Royaume-Uni. Il n'y a qu'en Estonie, en Islande et en Norvège que les femmes font légèrement plus confiance au gouvernement national que les hommes (Graphique 2.9).

En moyenne, l'écart de confiance entre les hommes et les femmes (Encadré 2.2) a été multiplié par quatre depuis l'enquête sur la confiance de 2021, puisqu'il est passé de 2 points de pourcentage en 2021 à 8 points de pourcentage en 2023, notamment chez les jeunes. Cette tendance mériterait de faire l'objet d'un suivi rapproché. Cette évolution contraste avec la réduction de l'écart de confiance entre les groupes de population les plus jeunes (18-29 ans) et les plus âgés (50 ans et plus).

Graphique 2.9. L'écart de confiance entre les hommes et les femmes varie considérablement d'un pays à l'autre

Part de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national selon le genre, 2023



Note : ce graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement national ? », selon le genre des répondants. Il illustre la part des personnes interrogées qui font état d'une « confiance élevée ou modérément élevée », sur la base de l'agrégation des valeurs de 6 à 10 sur une échelle de 0 à 10, regroupées selon le genre déclaré par les répondants. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/7xsojw>

Encadré 2.2. Les écarts de confiance selon le genre

Depuis 2021, les écarts de confiance dans les institutions publiques selon le genre se sont accentués, de même que l'écart de confiance envers le gouvernement national en fonction du niveau d'instruction. Ces différences en fonction du genre et du niveau d'instruction se sont accentuées, contrairement aux écarts de confiance liés à l'âge, qui se sont resserrés par rapport à 2021. Pour les dix-huit pays qui ont participé aux enquêtes de 2021 et de 2023, la part des femmes ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national est inférieure à celle des hommes de huit points de pourcentage en 2023, alors que cet écart était de deux points de pourcentage en 2021. L'aggravation de cet écart entre le niveau de confiance des femmes et celui des hommes dans le gouvernement national est particulièrement marquée en Finlande et en Suède. On retrouve des hausses similaires liées au genre en ce qui concerne la confiance à l'égard de la fonction publique nationale (5 points de pourcentage) et du parlement et des autorités locales (4 points de pourcentage pour les deux), tandis que l'écart de confiance entre les genres dans les autres institutions publiques est resté faible au cours des deux dernières années. D'autres observateurs relèvent également des attitudes politiques de plus en plus divergentes entre les femmes et les hommes (Financial Times, 2024^[8]). Trois éléments peuvent fournir un début d'explication au creusement rapide de l'écart de confiance entre les hommes et les femmes dans certains pays.

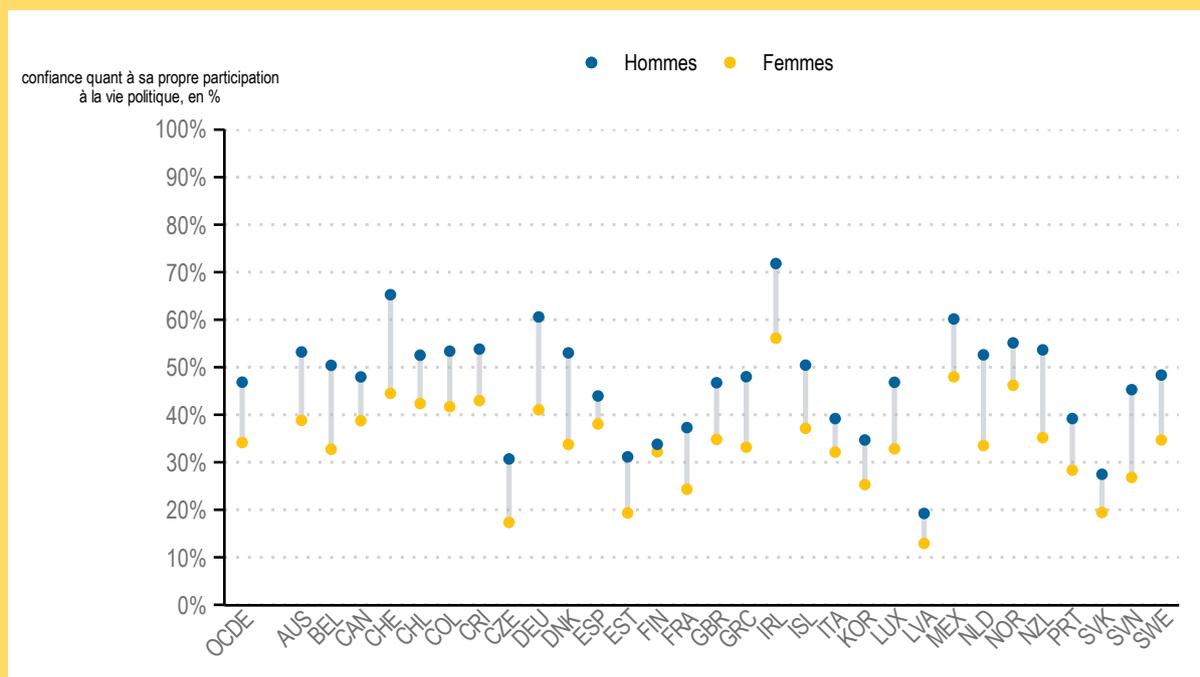
En premier lieu, l'écart de confiance entre les jeunes femmes et les jeunes hommes (de 18 à 29 ans) est deux fois plus important qu'entre les femmes et les hommes de 50 ans et plus. Dans la tranche d'âge la plus jeune, au cours des deux dernières années, l'écart de confiance entre les genres a augmenté de 8 points de pourcentage en moyenne (de 3 à 11 points de pourcentage) dans les pays qui ont participé aux deux éditions de l'enquête. Au Canada, en Irlande et en Corée, l'écart de confiance selon le genre s'est davantage accentué chez les jeunes que dans les autres pays, et nettement plus que dans l'ensemble de la population.¹

Deuxièmement, dans l'ensemble et tous âges confondus, les répondants masculins sont plus susceptibles de soutenir un parti au pouvoir, d'avoir confiance en leur capacité à participer à la vie politique, et de considérer qu'ils ont leur mot à dire sur les questions politiques. Ces divergences contribuent à l'écart de confiance entre les hommes et les femmes, car les personnes ayant une plus grande capacité d'action politique ont tendance à accorder davantage leur confiance au gouvernement. Dans les pays de l'OCDE, par exemple, les hommes sont 13 points de pourcentage plus confiants que les femmes dans leur capacité à participer à la vie politique, une tendance qui se vérifie dans tous les pays (Graphique 2.10).

Enfin, en moyenne, l'écart entre les hommes et les femmes s'est creusé en ce qui concerne les déterminants de la confiance liés à la perception de la gouvernance publique entre 2021 et 2023. En particulier, les femmes se montrent plus sceptiques quant à la capacité du gouvernement à s'attaquer à des problèmes complexes et à garantir l'équité dans les services publics.

Graphique 2.10. Les hommes tendent à avoir davantage confiance que les femmes dans leur capacité personnelle à participer à la vie politique

Part de la population qui a confiance en sa capacité à participer à la vie politique, par genre, 2023



Note : le graphique présente la répartition pour chaque pays des réponses à la question « Dans quelle mesure êtes-vous convaincu(e) de votre capacité à participer à la vie politique ? », en fonction du genre des répondants. Il illustre la part des répondants qui se sont déclarés « confiants » lors de l'enquête sur la confiance de 2023, sur la base de l'agrégation des valeurs de 6 à 10 sur une échelle de 0 à 10, regroupées selon le genre déclaré par les répondants. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/0femhy>

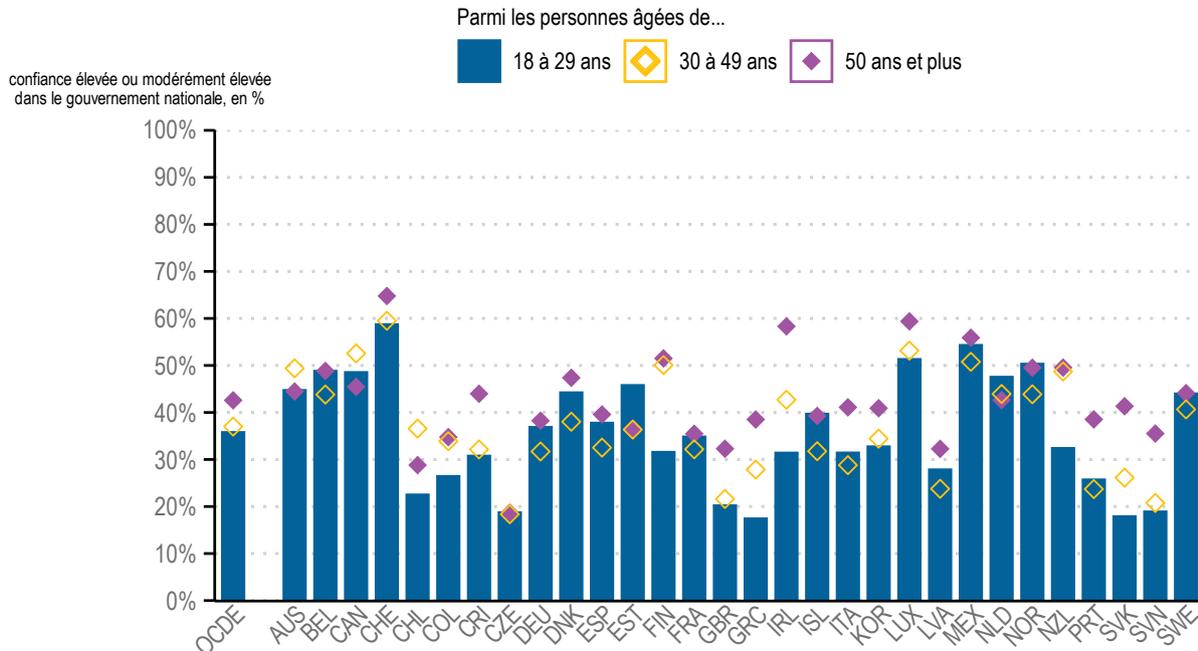
1. Ces résultats doivent être interprétés avec prudence car les données nationales reflètent la répartition nationale par âge et par genre, mais pas l'intersection entre ces deux caractéristiques. Par exemple, la proportion d'hommes (ou de femmes) de moins de 30 ans de l'échantillon ne correspond pas nécessairement à la proportion d'hommes (ou de femmes) de moins de 30 ans dans la population.

Les jeunes ont tendance à faire moins confiance au gouvernement national que leurs aînés. Plus précisément, 43 % des personnes âgées de 50 ans et plus déclarent avoir une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national, contre 36 % des personnes de 18 à 29 ans. De même que parmi les répondants de la tranche d'âge inférieure, 37 % des personnes âgées de 30 à 49 ans expriment une confiance élevée ou

modérément élevée (Graphique 2.11). Dans quelques pays comme le Canada, l'Estonie et les Pays-Bas, la tranche d'âge la plus jeune fait davantage confiance au gouvernement national que la tranche la plus âgée ; dans quelques autres pays, comme l'Australie, la Belgique, la Tchèque, la Norvège et la Suède, on ne constate pas de différence.

Graphique 2.11. Les personnes de plus de 50 ans ont davantage confiance dans le gouvernement

Part de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national, par âge, 2023



Note : ce graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une absence de confiance et 10 à une confiance totale, quel degré de confiance accordez-vous au gouvernement national ? », selon l'âge des répondants. Ce graphique illustre la part des personnes interrogées qui ont une « confiance élevée ou modérément élevée », sur la base de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 sur une échelle de 0 à 10, réparties en trois tranches d'âge : 1) 18-29 ; 2) 30-49 ; 3) 50 et plus. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/t0r4bv>

En moyenne, dans les 18 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles sur ces deux années, l'écart de confiance entre les générations à l'égard du gouvernement national a diminué de moitié entre 2021 et 2023 (de 10 à 5 points de pourcentage). Cette réduction résulte à la fois d'une légère hausse de la confiance parmi les jeunes (39 % des personnes âgées de 18 à 29 ans ont déclaré avoir une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national en 2023, contre 37 % en 2021), et d'une baisse de la confiance chez les personnes de 50 ans et plus (qui est passée de 47 % à 43 %). La hausse de la part de jeunes qui estiment avoir leur mot à dire dans le système politique (de 33 % à 35 %) et la baisse de la proportion de personnes plus âgées sur cette même question (de 29 % à 26 %) peuvent en partie expliquer cette tendance.

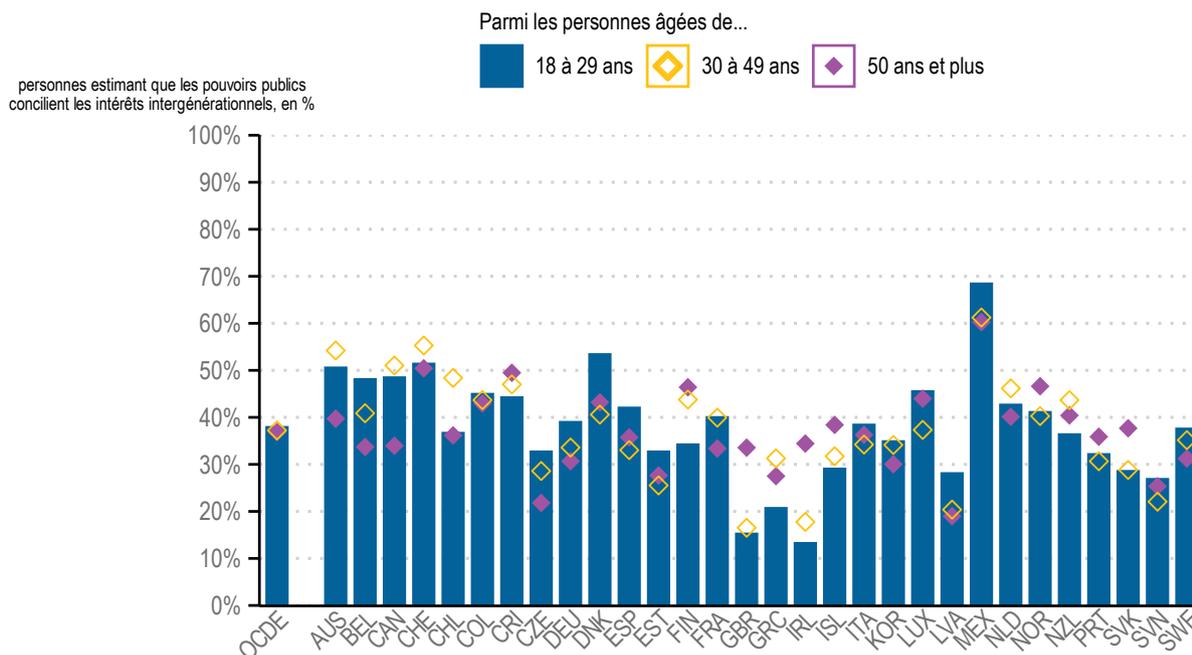
Le fait que les jeunes répondants continuent de faire légèrement moins confiance en moyenne au gouvernement conduit à se demander si certains déterminants liés à la gouvernance publique sont plus sensibles à l'âge que d'autres. Cependant, en moyenne, on ne constate pas de différence significative entre les plus jeunes et les plus âgés en ce qui concerne leur avis quant à la capacité du gouvernement à répondre aux intérêts intergénérationnels, et à gérer de manière adéquate les transitions verte et numérique et les situations d'urgence. Dans la majorité des pays étudiés, les jeunes affichent en moyenne un niveau de confiance plus élevé dans la capacité du gouvernement à servir les intérêts intergénérationnels, en particulier en Belgique et au Canada. Au contraire, en Irlande et au Royaume-Uni, les jeunes ont nettement moins confiance que

les personnes plus âgées dans la volonté et la capacité du gouvernement à concilier les intérêts des différentes générations. Enfin, dans certains pays comme le Chili, le Luxembourg, la Slovénie et la Suisse, on constate peu ou pas de différence

entre les tranches d'âge sur cette question, signe d'une opinion plus uniforme quant à la capacité du gouvernement à gérer les intérêts des différentes générations au sein de la population (Graphique 2.12).

Graphique 2.12. Dans certains pays, les jeunes ont davantage confiance que les personnes plus âgées dans la capacité du gouvernement à concilier les intérêts intergénérationnels, tandis que l'inverse est vrai dans d'autres pays

Part de la population qui fait confiance au gouvernement pour concilier les intérêts des générations actuelles et futures, par âge, 2023



Note : ce graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous convaincu(e) que le gouvernement prend en compte les intérêts des générations actuelles et futures de manière équilibrée ? », selon l'âge des répondants. Il illustre la part des répondants qui sont « confiants », sur la base de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 sur une échelle de 0 à 10, réparties en trois tranches d'âge : 1) 18-29 ; 2) 30-49 ; 3) 50 et plus. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink <https://stat.link/q8ofpt>

2.4. CONCLUSION : RENFORCER LA CONFIANCE GRÂCE À L'ACTION PUBLIQUE

Afin de réduire les écarts de confiance entre les groupes de population, les institutions publiques peuvent prendre les mesures ci-après.

- Le sentiment de capacité d'action politique et l'appartenance politique influencent davantage la confiance dans le gouvernement que leurs caractéristiques socio-économiques ou démographiques. Les personnes qui estiment avoir leur mot à dire sur ce que fait le gouvernement sont, en moyenne, plus de trois fois plus enclines à exprimer leur confiance à l'égard du gouvernement que celles qui estiment ne pas avoir leur mot à dire. Au vu de l'influence de la capacité d'action politique et de la participation à la vie politique sur les résultats en matière de confiance, il apparaît donc nécessaire de mettre en place des politiques qui favorisent l'inclusion et l'implication politiques afin d'accroître la confiance dans les institutions publiques.
- Une minorité considérable de 15%, bien qu'en baisse par rapport à 2021 dans les pays pour lesquels des données sont disponibles pour les deux années, a indiqué qu'elle n'avait aucune confiance dans le gouvernement national. Ce groupe a tendance à moins voter aux élections nationales et locales et à se sentir plus impuissant quant à l'action des pouvoirs publics. Dans le même temps, une grande majorité de ceux qui déclarent ne pas avoir confiance dans le gouvernement sont engagés dans des activités politiques, avec une surreprésentation des formes non conventionnelles telles que la publication de contenus politiques et le boycott de produits, mais également la signature de pétitions et la participation à des manifestations.
- La conception de politiques publiques visant à atténuer la vulnérabilité économique et les discriminations pourraient grandement contribuer à remédier aux écarts de confiance et favoriser une confiance plus généralisée dans les institutions publiques, car ces facteurs influent fortement sur le niveau de confiance des individus. La confiance est nettement plus faible parmi les personnes préoccupées par leur situation financière personnelle : seulement 35% du groupe signalant des préoccupations financières font confiance au gouvernement, comparé à 52% parmi les personnes ayant moins de soucis financiers.
- Les femmes et les jeunes ont tendance à moins accorder leur confiance au gouvernement que les hommes et les personnes plus âgées (50 ans et plus). Il conviendrait de porter une attention particulière à l'écart de confiance entre les hommes et les femmes, qui se creuse rapidement, notamment en ce qui concerne les jeunes femmes. En 2023, dans les 18 pays étudiés, la proportion de femmes déclarant avoir confiance dans le gouvernement est inférieure de 8 points de pourcentage en moyenne à celle des hommes, alors que cet écart était de 2 points en 2021. En outre, quel que soit leur âge, les femmes ont tendance à être moins confiantes quant à leur capacité à participer à la vie politique, et à moins penser qu'elles ont leur mot à dire. Face à ce constat, les gouvernements devraient redoubler d'efforts pour impliquer ces groupes et répondre à leurs préoccupations particulières afin de garantir l'égalité d'accès et de représentation dans l'élaboration des politiques.

RÉFÉRENCES

- Brock, C. et D. Mallinson (2023), « Measuring the stasis: Punctuated equilibrium theory and partisan polarization », *Policy Studies Journal*, vol. 52/1, pp. 31-46, <https://doi.org/10.1111/psj.12519>. [5]
- Druckman, J. et al. (2020), « Affective polarization, local contexts and public opinion in America », *Nature Human Behaviour*, vol. 5/1, pp. 28-38, <https://doi.org/10.1038/s41562-020-01012-5>. [7]
- Financial Times (2024), *A new global gender divide is emerging*, <https://www.ft.com/content/29fd9b5c-2f35-41bf-9d4c-994db4e12998>. [8]
- Impact Canada (2023), *Why Trust Matters: TIDES Program*. [6]
- Iyengar, S. et al. (2019), « The Origins and Consequences of Affective Polarization in the United States », *Annual Review of Political Science*, vol. 22/1, pp. 129-146, <https://doi.org/10.1146/annurev-polisci-051117-073034>. [4]
- OCDE (2022), *Instaurer la confiance pour renforcer la démocratie : Principales conclusions de l'enquête 2021 de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f6a31728-fr>. [1]
- Prats, M., S. Sina et M. Ferrin (2024, à paraître), « Lack of Trust in Institutions and Political Engagement », *OECD Working Papers on Public Governance*. [3]
- Reher, S. (2018), « Mind This Gap, Too: Political Orientations of People with Disabilities in Europe », *Political Behavior*, vol. 42/3, pp. 791-818, <https://doi.org/10.1007/s11109-018-09520-x>. [2]

NOTES

¹ Ces résultats sont généralement confirmés par les analyses de régression qui utilisent comme variable dépendante la confiance dans le gouvernement national (voir annexe A), bien que les écarts de confiance liés au sentiment de capacité d'action politique soient moins marqués que dans l'analyse descriptive présentée dans ce chapitre. Selon une analyse de régression des données de 2023, le fait d'avoir voté pour le gouvernement en place est associé à l'effet marginal moyen le plus élevé sur la probabilité d'avoir une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national, suivi par un niveau d'instruction plus élevé (par rapport à faible), un âge de 50 ans ou plus (par rapport à un âge de 18 à 29 ans), un niveau d'instruction intermédiaire, et la possibilité de faire entendre sa voix sur l'action publique menée.

² La question de l'enquête de 2021 portait sur la « confiance dans la fonction publique », tandis que celle de 2023 portait sur la « confiance dans la fonction publique nationale ». Une question distincte interrogeait sur la confiance dans la fonction publique régionale/locale, selon le pays interrogé.

³ Les niveaux de revenus objectifs sont mesurés en regroupant les répondants se situant dans les 20 % inférieurs, les 60 % intermédiaires et les 20 % supérieurs de la distribution des revenus des ménages au niveau national.

⁴ Dans le cas du Chili, de la Colombie et de la Grèce, les niveaux d'instruction faible et moyen sont combinés en raison de la sous-représentation de répondants ayant un faible niveau d'instruction dans ces pays.

⁵ L'enquête sur *La confiance et la satisfaction à l'égard de la démocratie en Australie* a révélé un écart de confiance entre les hommes et les femmes de 11 points de pourcentage en juin et de 9 points de pourcentage en novembre. Des différences méthodologiques, notamment en ce qui concerne l'échelle des réponses et un échantillonnage reposant sur des quotas modifiés, ont pu contribuer à des différences dans l'écart de confiance mesuré.

3

La confiance dans les interactions courantes avec les institutions publiques

Les politiques mises en œuvre par les administrations nationales, régionales et locales fixent le cadre des interactions courantes entre les institutions publiques et la population. Ce chapitre analyse l'idée que se font les individus des compétences et des valeurs affichées par les institutions publiques. Dans un premier temps, il présente les niveaux de satisfaction dans les pays de l'OCDE à l'égard de services publics comme l'éducation, la santé et les services administratifs parmi les usagers qui les ont utilisés récemment. Il s'intéresse également aux liens entre la satisfaction à l'égard des différents aspects de la qualité de service et la satisfaction générale à l'égard des services administratifs. Il apporte ensuite des éclairages sur les perceptions de la population quant à l'équité et l'intégrité de la fonction publique dans leurs interactions courantes avec le public. Enfin, il se penche sur la façon dont les individus perçoivent la réactivité de la fonction publique et des administrations locales aux avis exprimés par la population.



12.01.17 69

KIROZDWA
U 073

20117 30

Les politiques mises en œuvre par les administrations nationales, régionales et locales fixent le cadre des interactions courantes entre les institutions publiques et la population. Mettre en œuvre des politiques et des programmes et fournir des services fiables, à l'écoute des besoins des citoyens et ouverts à leurs observations sont des ingrédients importants pour créer la confiance entre la population et les institutions publiques. Les fonctionnaires et les décideurs locaux, qui sont plus susceptibles d'être en relation avec les citoyens au quotidien, ont un rôle important à jouer dans l'instauration de cette confiance en faisant preuve d'équité et d'intégrité dans ces interactions.

Dans la plupart des pays, une majorité de personnes sont satisfaites des systèmes d'éducation et de santé et des services administratifs nationaux, si l'on en croit les avis positifs relatifs à différentes dimensions de la qualité de service. Une courte majorité de la population des pays de l'OCDE considèrent qu'elle sera traitée avec équité lorsqu'elle sollicite des aides publiques ou des allocations. En revanche, une minorité non négligeable a des doutes sur le fait que les fonctionnaires agiraient de façon équitable et intègre en toutes circonstances. Un autre domaine dans lequel des améliorations sont possibles est la capacité des institutions publiques à adapter leurs services aux besoins et aux attentes des individus, en s'appuyant sur l'innovation et les commentaires des usagers.

3.1. UNE MAJORITÉ DE LA POPULATION DEMEURE SATISFAITE DES SERVICES DE SANTÉ ET D'ÉDUCATION, BIEN QUE CETTE PROPORTION SOIT EN BAISSÉ PAR RAPPORT À IL Y A DEUX ANS

La population des pays de l'OCDE perçoit généralement les institutions publiques comme fiables dans la fourniture de leurs services. En 2023, comme en 2021, une majorité des répondants à l'enquête de l'OCDE sur la confiance étaient satisfaits des systèmes d'éducation et de santé de leur pays, et encore davantage des services administratifs. Dans le contexte actuel de transformation numérique et de modernisation rapide des services, il est notable que la majorité de la population estime que les institutions publiques n'utiliseront leurs données que pour des raisons légitimes.

Dans l'ensemble de la zone OCDE, presque six individus sur dix (57 %) sont satisfaits du système éducatif de leur pays, parmi ceux qui y étaient inscrits au cours des deux dernières années ou dont un membre de la famille y était inscrit (Graphique 3.1).¹ Le niveau de satisfaction à l'égard du système de santé est légèrement plus faible, avec une moyenne de 52 % des usagers au sein de la zone OCDE. Cette moyenne masque cependant de très grandes différences entre les pays. L'écart entre les pays est plus large en ce qui concerne la satisfaction à l'égard du système de santé que du système éducatif ou des services administratifs.

La disponibilité, la qualité et l'accessibilité financière des services essentiels, tels que la santé et l'éducation, sont considérées comme l'une des trois problématiques les plus importantes auxquelles leur pays fait face par 28 % des adultes dans les pays de l'OCDE (Graphique 1.1 du chapitre 1), et par plus de 45 % des individus en Finlande, en Irlande, en Islande et en Lettonie.

Graphique 3.1. Plus d'une personne sur deux est satisfaite des systèmes d'éducation et de santé

Diagramme A: Part de la population ayant eu un contact récent avec le système éducatif exprimant différents niveaux de satisfaction avec le système éducatif dans leur pays, 2023

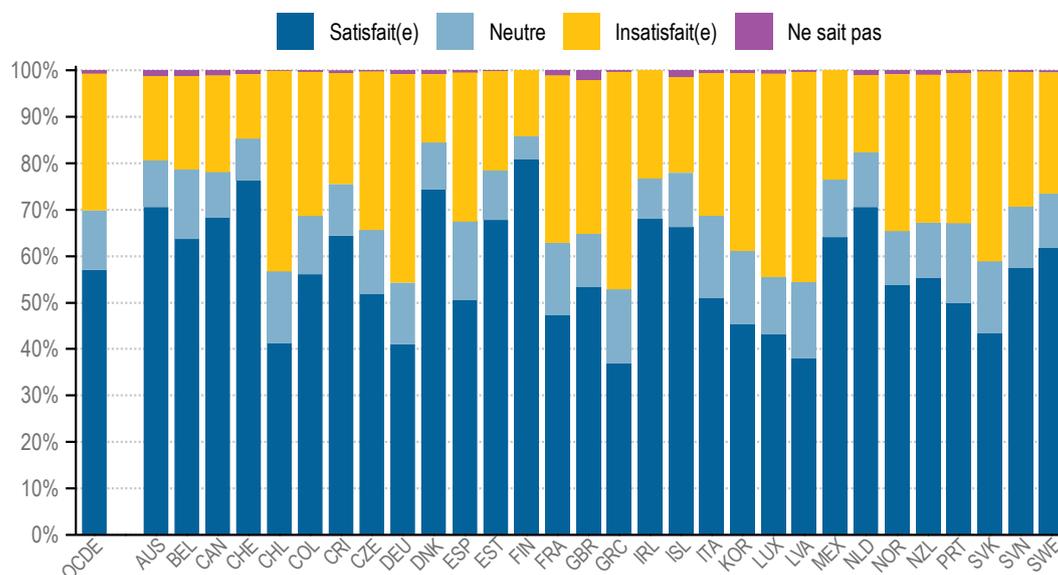
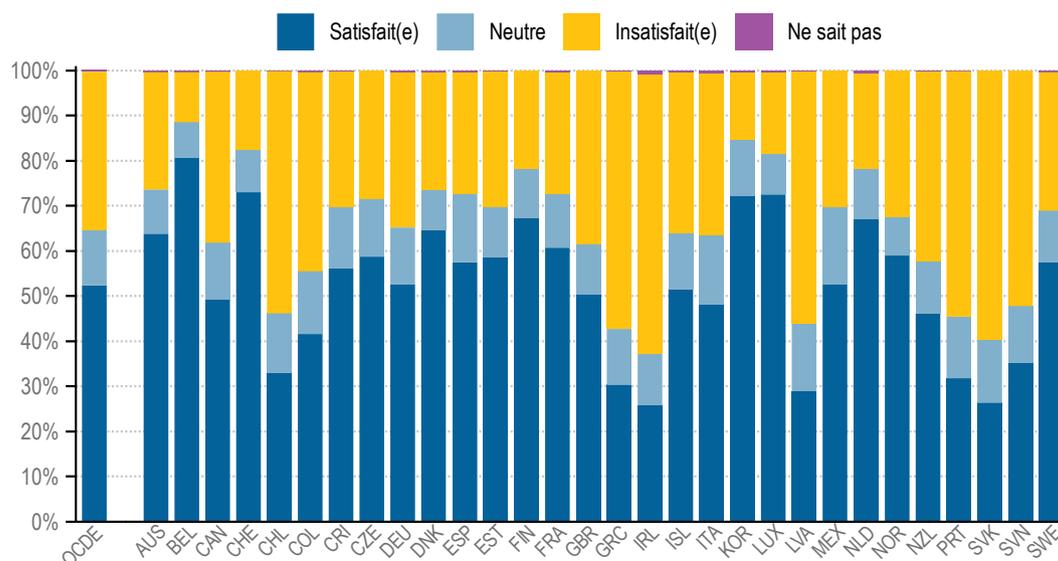


Diagramme B: Part de la population ayant eu un contact récent avec le système de santé exprimant différents niveaux de satisfaction avec le système de santé dans leur pays, 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses aux questions « Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) du système éducatif de votre pays ? » (diagramme A) et « Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) du système de santé de votre pays ? » (diagramme B). Les personnes interrogées ayant eu un contact récent avec lesdits systèmes sont celles qui ont répondu par l'affirmative à la question « Au cours des deux dernières années, vous êtes-vous (ou quelqu'un de votre foyer) inscrit(e) dans un établissement d'enseignement de votre pays ? » (diagramme A) ou « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (ou quelqu'un de votre foyer) eu recours au système de santé de votre pays ? » (diagramme B). S'agissant des réponses, « Satisfait(e) » correspond à un niveau de satisfaction compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Insatisfait(e) » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/flk1075>

Le niveau de satisfaction des usagers des systèmes d'éducation et de santé a diminué par rapport à 2021. Dans les pays ayant participé aux éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance, le pourcentage de personnes satisfaites du système éducatif a reculé de trois points, de 63 % à 60 % (Graphique 3.2), tandis que le pourcentage de personnes satisfaites du système de santé a régressé de huit points, de 63 % à 55 % (Graphique 3.3). Ces tendances parallèles masquent cependant le fait que la satisfaction à l'égard du système éducatif a en réalité augmenté dans sept pays sur dix-neuf –particulièrement en Colombie–, mais qu'elle a considérablement diminué en Corée, en Norvège et, dans une moindre mesure, en Finlande. En revanche, la satisfaction à l'égard du système de santé s'est émoussée dans tous les pays à l'exception de l'Australie, la Belgique et la Colombie. Les contrecoups de la pandémie de Covid-19 peuvent avoir contribué à la baisse de satisfaction à l'égard des systèmes d'éducation et de santé observée entre les deux éditions de l'enquête.

Concernant le système éducatif, la baisse de satisfaction peut potentiellement s'expliquer en partie par les pertes d'apprentissage qu'ont connues les élèves de façon croissante pendant toute la période de la pandémie, et qui ont donc été plus apparentes en 2023 qu'en 2021 (Di Pietro, 2023^[11]). Cela dit, le sondage Gallup World Poll montre que la satisfaction à l'égard de l'éducation dans la zone OCDE est restée relativement constante depuis 2010, avec une évolution à la hausse entre 2017 et 2022 (Gallup, 2024^[2]).² La

confiance dans le système éducatif devra faire l'objet d'un suivi attentif lors des prochaines éditions de l'enquête de l'OCDE.

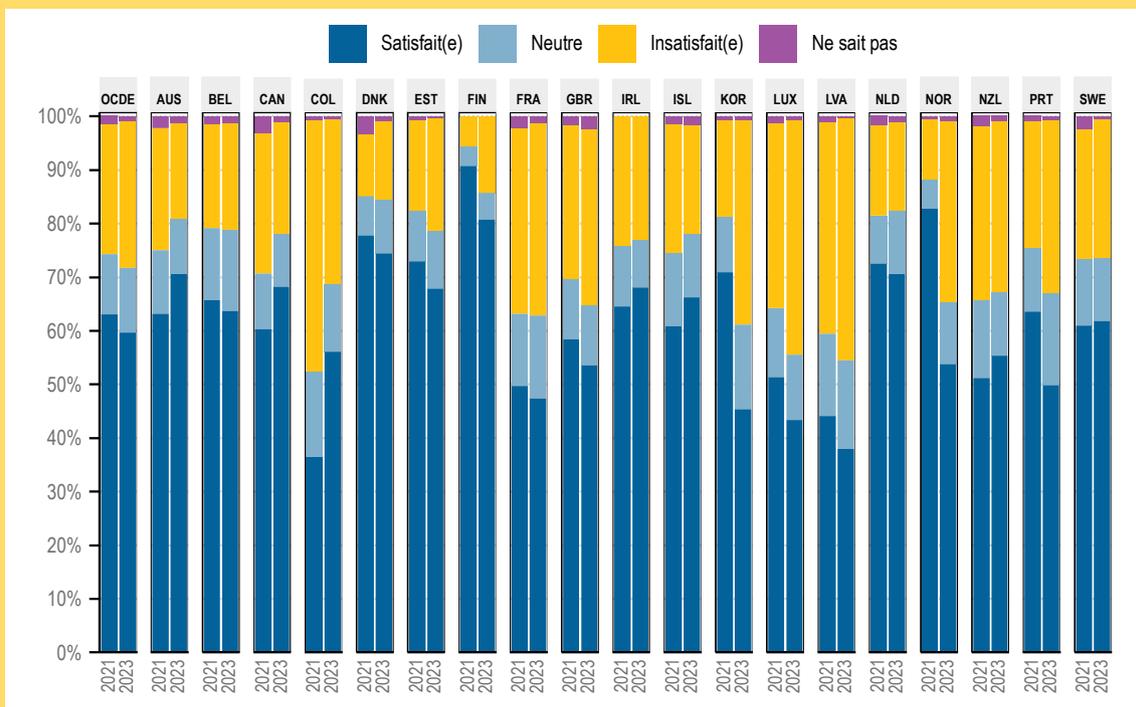
En ce qui concerne le système de santé, la forte baisse de satisfaction est probablement due en partie à un rebond temporaire pendant la pandémie de Covid-19, mais aussi à une tendance à long terme. Le sondage Gallup World Poll montre que le niveau moyen de satisfaction concernant la disponibilité de soins de santé de qualité dans la zone OCDE est passé de 71 % en 2010 à 68 % en 2022, avec une hausse temporaire entre 2017 et 2020. S'intéressant de près à la période de la pandémie et à celle qui a suivi, l'enquête Ipsos Global Health Service Monitor (IPSOS, 2023^[3]) montre que parmi les 12 pays ayant des données disponibles pour 2018 et 2021-23,³ le pourcentage de répondants ayant approuvé l'affirmation « J'ai confiance dans le système de santé de mon pays et sa capacité à me fournir le meilleur traitement » a augmenté assez fortement en 2021, passant de 48 % à 56 %. Le pourcentage est resté relativement stable en 2022, avant de redescendre à 52 %. Par conséquent, bien que la satisfaction à l'égard du système de santé risque de décliner sur le long terme, sa diminution observée entre 2021 et 2023 pourrait être la conséquence de la hausse constatée lors de l'enquête de 2021. Néanmoins, les préoccupations exprimées par la population au sujet des services de base, ainsi que la tendance globale à la baisse légère de satisfaction, mettent en évidence la nécessité de réinvestir dans le système de santé, notamment au vu des pressions qu'il a subies durant la pandémie.

Encadré 3.1. Gros plan sur l'évolution de la satisfaction à l'égard des systèmes d'éducation et de santé

En moyenne, dans les pays de l'OCDE ayant des données disponibles, la satisfaction des usagers envers le système éducatif, et plus particulièrement du système de santé était plus basse en 2023 qu'en 2021. Alors que la satisfaction envers le système éducatif a augmenté dans certains pays et diminué dans d'autres, la baisse de satisfaction envers le système de santé est plus uniforme.

Graphique 3.2. Le niveau de satisfaction à l'égard du système éducatif est resté relativement stable dans un grand nombre de pays, mais a fortement diminué dans d'autres

Part de la population ayant eu un contact récent avec le système éducatif exprimant différents niveaux de satisfaction avec le système éducatif dans leur pays, 2021 et 2023



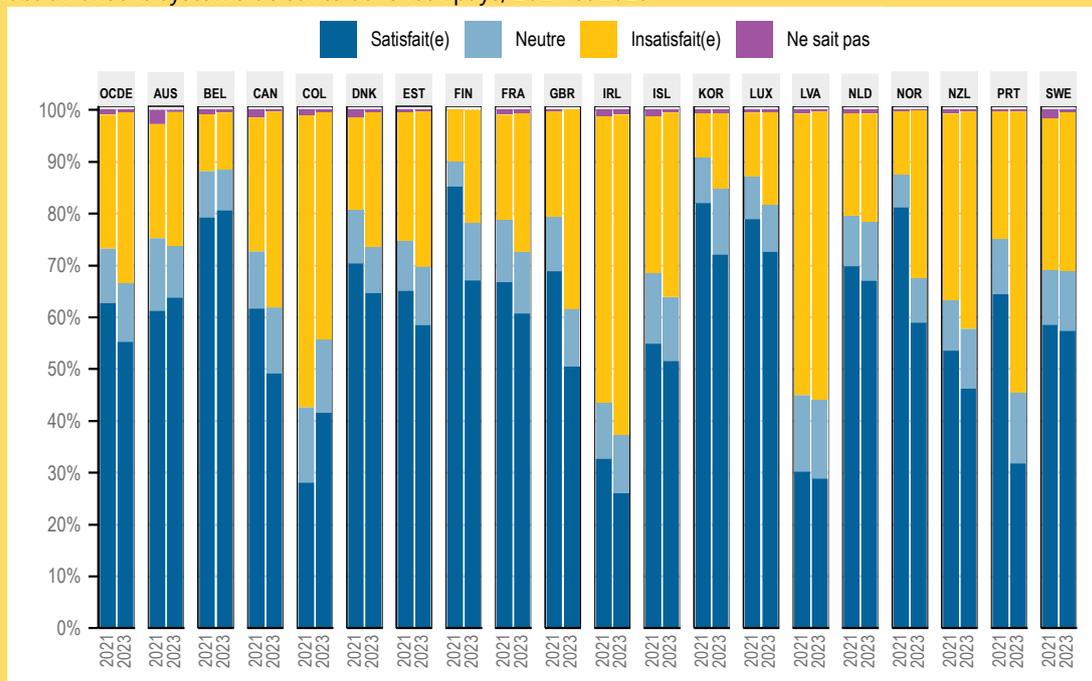
Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) du système éducatif de votre pays ? » pour les éditions 2021 et 2023. La question de l'enquête en Norvège a suivi une formulation différente en 2021 : « Quelle est votre opinion sur les lycées, sont-ils bons ou mauvais ? ». Les personnes interrogées ayant eu un contact récent avec ledit système sont celles qui ont répondu par l'affirmative à la question « Au cours des deux dernières années, vous êtes-vous (ou quelqu'un de votre foyer) inscrit(e) dans un établissement d'enseignement de votre pays ? ». La question de l'enquête en Norvège a suivi une formulation différente en 2021 : « Vous ou votre enfant avez-vous fréquenté un lycée au cours des 12 derniers mois ? ». S'agissant des réponses, « Satisfait(e) » correspond à un niveau de satisfaction compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Insatisfait(e) » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays pour lesquels des données étaient disponibles en 2021 et 2023.

Source : éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/24rgut>

Graphique 3.3. Le niveau de satisfaction à l'égard du système de santé a diminué dans 16 pays de l'OCDE sur 19

Part de la population ayant eu un contact récent avec le système de santé exprimant différents niveaux de satisfaction avec le système de santé dans leur pays, 2021 et 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) du système de santé de votre pays ? » pour les éditions 2021 et 2023. La question de l'enquête en Norvège a suivi une formulation différente en 2021 : « Que pensez-vous de la qualité des soins fournis par votre médecin généraliste, est-elle bonne ou mauvaise ? ». Les personnes interrogées ayant eu un contact récent avec ledit système sont celles qui ont répondu par l'affirmative à la question « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (ou quelqu'un de votre foyer) eu recours au système de santé de votre pays ? ». La question de l'enquête en Norvège a suivi une formulation différente en 2021 : « Avez-vous vu un médecin généraliste au cours des 12 derniers mois ? ». S'agissant des réponses, « Satisfait(e) » correspond à un niveau de satisfaction compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Insatisfait(e) » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays pour lesquels des données étaient disponibles en 2021 et 2023.

Source : éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/ouwjm6>

3.2. LA CONFIANCE DANS LE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES PAR L'ADMINISTRATION SE MAINTIENT, ET LA SATISFACTION À L'ÉGARD DES SERVICES ADMINISTRATIFS POURRAIT ENCORE S'AMÉLIORER SI CES DERNIERS GAGNAIENT EN RAPIDITÉ ET EN FACILITÉ D'ACCÈS

Les interactions courantes qu'ont les citoyens avec les institutions publiques sont liées à des motifs

divers : solliciter une prestation ou un service, poser une question sur un projet d'infrastructure à venir dans leur quartier, s'inscrire sur les listes électorales ou participer à une consultation citoyenne, demander un permis pour leur entreprise, etc. Le degré de satisfaction à l'égard des services publics est un indicateur de performance essentiel pour une administration, qui a été inclus dans les objectifs de développement durable (ODD) pour mesurer la progression des pays vers la mise en place d'« institutions efficaces, responsables et ouvertes ».

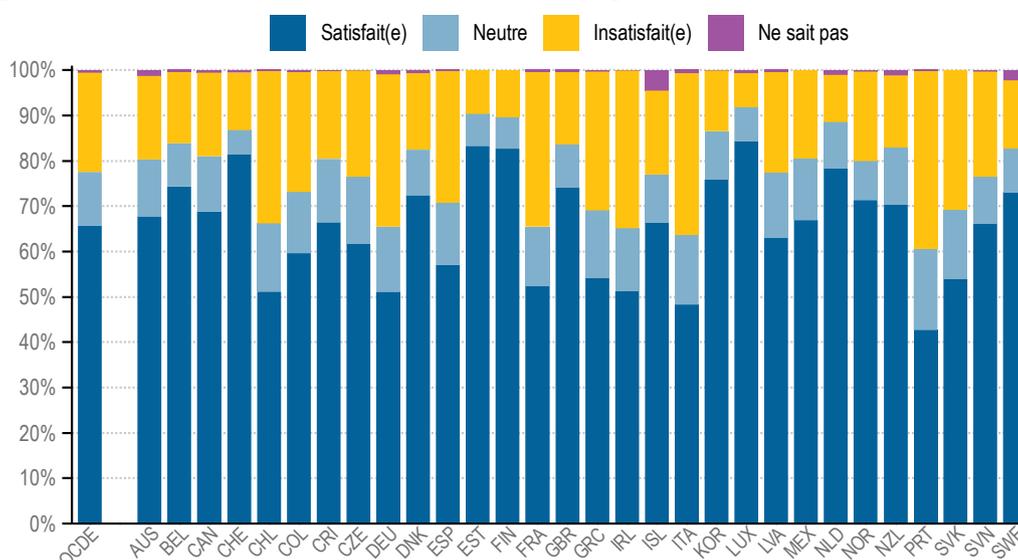
Les deux tiers (66 %) des individus ayant utilisé des services administratifs au cours de l'année

précédente sont satisfaits de leur qualité (Graphique 3.4).⁴ Il est intéressant de noter que dans 28 des 30 pays participants, une majorité d'usagers sont satisfaits. Au Luxembourg, 84 % des usagers récents sont satisfaits de la qualité de ce type de services ; en Estonie, en Finlande, aux Pays-Bas et en Suisse, ce taux est de plus de 78 %. Parmi tous les répondants,⁵ le niveau de satisfaction enregistré dans les 18 pays qui disposent de données pour les deux années de l'enquête a légèrement augmenté – de 64 % à 65 % – les plus fortes progressions étant observées en Australie, en

Colombie, en Estonie et en Suède (Graphique 3.7). La satisfaction à l'égard des services administratifs est le déterminant de la confiance lié à la gouvernance publique le plus important en ce qui concerne la fonction publique, et le deuxième s'agissant des administrations locales. C'est aussi un important déterminant de la confiance dans le gouvernement national, quoique moindre par rapport à d'autres déterminants liés à la gouvernance publique (voir le chapitre 1 et l'annexe A).

Graphique 3.4. Une grande majorité de la population est satisfaite des services administratifs

Part d'usagers récents exprimant différents niveaux de satisfaction à l'égard des services administratifs de leur pays, 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses des usagers récents à la question « Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la qualité des services administratifs de votre pays (par exemple pour une demande de pièce d'identité, l'enregistrement d'une naissance ou une demande d'allocations) ? ». Les usagers récents sont ceux qui ont répondu par l'affirmative à la question « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous personnellement eu recours à un service administratif de votre pays (par exemple pour une demande de pièce d'identité, l'enregistrement d'une naissance ou une demande d'allocations) ? ». S'agissant des réponses, « Satisfait(e) » correspond à un niveau de satisfaction compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Insatisfait(e) » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/fd8xgi>

Une grande majorité des usagers des services administratifs sont satisfaits des différentes caractéristiques du service qui leur a été fourni le plus récemment, mais seraient davantage satisfaits si ces services gagnaient en rapidité et en facilité d'accès. Lorsqu'elles sont invitées à évaluer les différentes caractéristiques de leur expérience la plus récente d'un service administratif, plus de sept personnes sur dix indiquent être satisfaites de la courtoisie et de la

compétence des agents, de la clarté du langage utilisé et de l'information disponible, ainsi que de l'adéquation du service avec leurs besoins (Graphique 3.5). Améliorer la satisfaction concernant la rapidité d'obtention et l'accès aux services est sans doute le levier le plus utile pour accroître la satisfaction des usagers à l'égard de la qualité globale des services administratifs : les individus qui sont satisfaits de ces caractéristiques sont plus

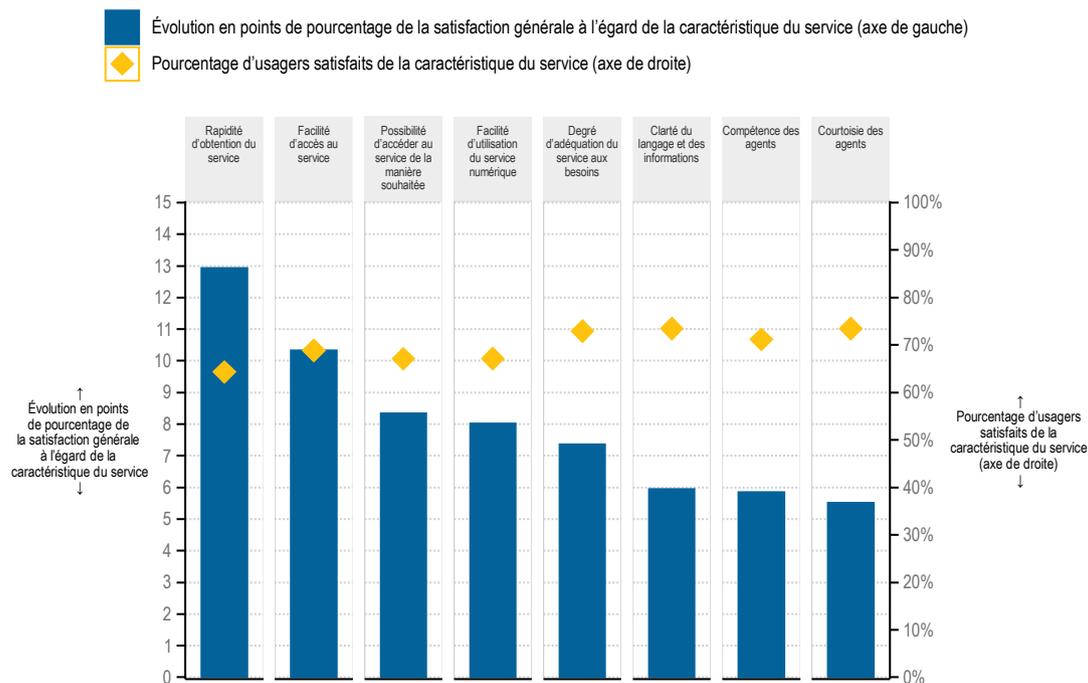
susceptibles – avec respectivement 13 et 10 points de pourcentage en plus – de noter positivement la qualité globale des services administratifs que ceux qui n’en sont pas satisfaits.

L’introduction des services numériques peut être un moyen d’améliorer la satisfaction, mais le lien n’est pas automatique. Ainsi, il est intéressant de noter qu’en Estonie et en Finlande, deux des pays obtenant le plus haut niveau de satisfaction générale à l’égard des services administratifs, huit usagers récents sur dix

sont satisfaits à la fois de la possibilité d’accéder aux services de la manière dont ils souhaitent et de la facilité d’utilisation des services numériques. En revanche, dans d’autres pays où la transformation numérique du secteur public a fait l’objet d’investissements massifs (OCDE, 2024^[4]), cela ne s’est pas toujours traduit automatiquement par un très haut niveau de satisfaction à l’égard des services administratifs dans leur ensemble et des caractéristiques précitées en particulier.

Graphique 3.5. Améliorer la rapidité d’obtention et l’accès aux services pourrait accroître la satisfaction à l’égard des services administratifs, qu’ils soient fournis en personne ou à distance

Évolution en points de pourcentage de la probabilité de satisfaction générale à l’égard des services administratifs suite à une augmentation de la satisfaction à l’égard de certaines de leurs caractéristiques (axe de gauche, représentation à l’aide de barres), et pourcentage d’usagers satisfaits de ces caractéristiques (axe de droite, représentation à l’aide de points), moyenne OCDE, 2023



Comment lire le graphique : par exemple, sur la moyenne de l’OCDE, 64 % d’usagers sont satisfaits de la rapidité d’obtention du service, et cela coïncide avec une augmentation de 13 points de pourcentage de la satisfaction à l’égard des services administratifs.

Note : l’axe de droite représente à l’aide de points la moyenne OCDE non pondérée du pourcentage d’usagers ayant fait part de leur satisfaction à l’égard de chacune des caractéristiques des services, en répondant à la question « S’agissant du service administratif que vous avez utilisé personnellement le plus récemment, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de chacune des caractéristiques suivantes ? Merci d’indiquer une valeur comprise entre 0 et 10, où 0 signifie que vous n’êtes pas du tout satisfait, et 10 que vous l’êtes totalement. » Le pourcentage d’usagers satisfaits correspond au total des réponses comprises entre 6 et 10. « Ne sait pas » et « Non applicable » étaient d’autres réponses possibles. L’évolution en points de pourcentage de la satisfaction à l’égard des services administratifs, représentée par des barres sur l’axe de gauche, correspond à l’effet marginal moyen de la satisfaction à l’égard de n’importe laquelle des huit caractéristiques des services, lorsque toutes les autres caractéristiques, l’âge, le genre et le niveau d’éducation restent inchangés. L’effet marginal moyen est statistiquement significatif à $p < 0.01$.

Source : édition 2023 de l’enquête de l’OCDE sur la confiance.

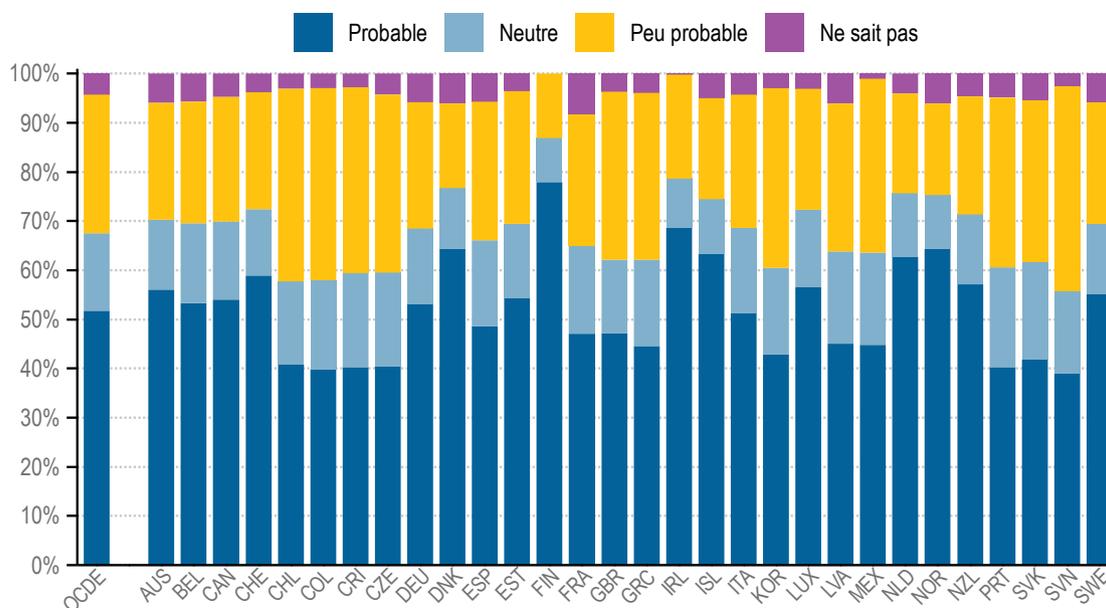
StatLink  <https://stat.link/zgs9fh>

L'augmentation de la prévalence des services fournis à distance et des interactions numériques avec la population, l'utilisation responsable des données personnelles par les organismes publics devient encore plus pertinente. Sur ce point également, une majorité de personnes (52 %) estime que leurs données seront utilisées uniquement à des fins légitimes (Graphique 3.6). Le pourcentage de personnes qui estiment cela probable est passé de 52 % à 53 % dans les 18 pays qui disposent de données à la fois pour 2021 et

2023 (Graphique 3.8). Les personnes satisfaites des services administratifs et confiantes dans l'utilisation légitime qui sera faite de leurs données par l'administration ont tendance à avoir un niveau de confiance plus élevé, que ce soit dans la fonction publique ou à l'égard des gens en général. Cela laisse entendre que la confiance dans l'utilisation légitime des données va de pair avec le sentiment que la plupart des concitoyens, dont les fonctionnaires, sont généralement dignes de confiance (voir le chapitre 1 et l'annexe A).

Graphique 3.6. Une personne sur deux pense que les organismes publics utilisent ses données personnelles exclusivement à des fins légitimes

Part de la population qui estime probable ou peu probable qu'un organisme public n'utilise leurs données personnelles qu'à des fins légitimes, 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Si vous partagiez vos données à caractère personnel avec un organisme/service/département public, selon vous, dans quelle mesure seraient-elles susceptibles d'être utilisées exclusivement à des fins légitimes ». S'agissant des réponses, « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

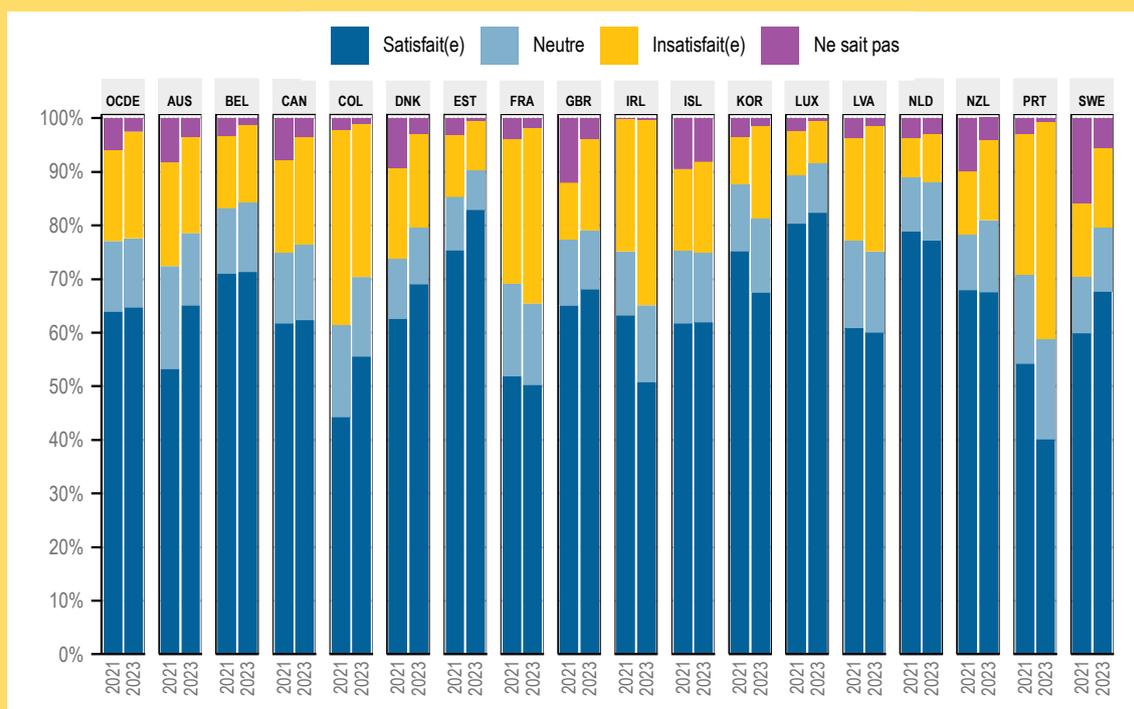
StatLink  <https://stat.link/vmuw18>

Encadré 3.2. Gros plan sur l'évolution de la satisfaction à l'égard des services administratifs et du traitement des données à des fins légitimes

La satisfaction à l'égard des services administratifs et le sentiment que les organismes publics n'utilisent les données à caractère personnel qu'à des fins légitimes sont restés stables entre 2021 et 2023.

Graphique 3.7. Aucun changement majeur n'est intervenu entre 2021 et 2023 en ce qui concerne la satisfaction moyenne à l'égard de des services administratifs dans les pays de l'OCDE

Part de la population exprimant différents niveaux de satisfaction à l'égard des services administratifs dans leur pays, 2021 et 2023



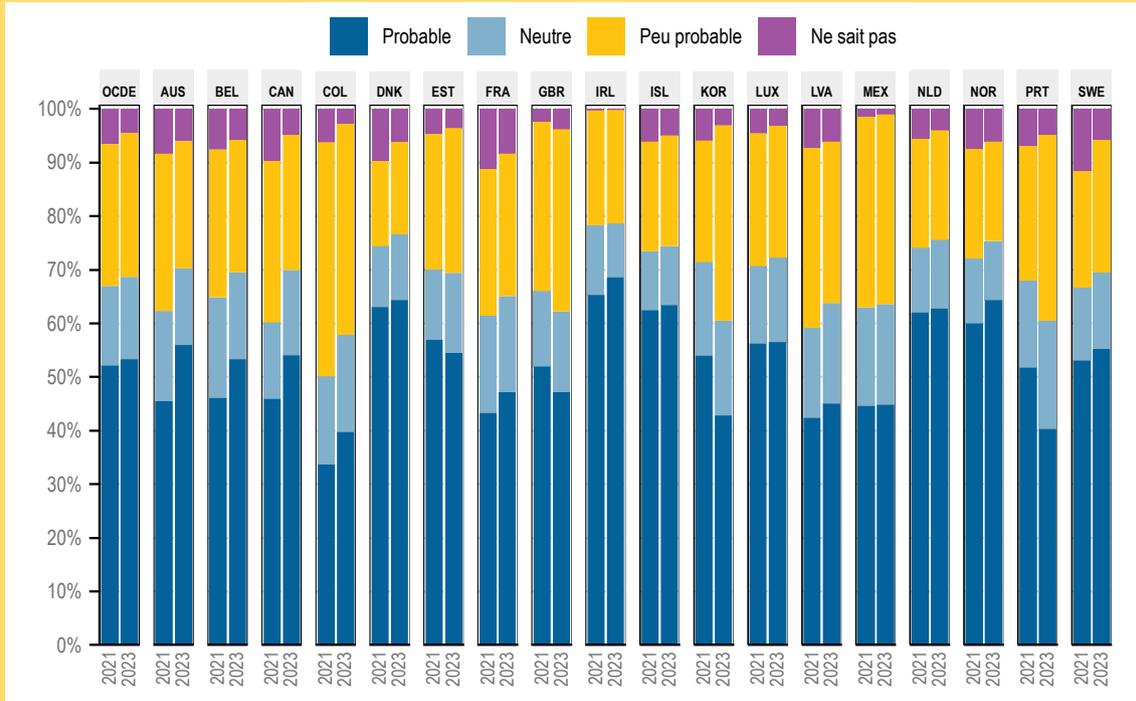
Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la qualité des services administratifs de votre pays (par exemple pour une demande de pièce d'identité, l'enregistrement d'une naissance ou une demande d'allocations ? » pour les éditions 2021 et 2023. S'agissant des réponses, « Satisfait(e) » correspond à un niveau de satisfaction compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Insatisfait(e) » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays pour lesquels des données étaient disponibles en 2021 et 2023. Contrairement aux graphiques 3.4 et 3.5, l'échantillon ne comprend pas uniquement les personnes ayant eu un contact récent avec les services administratifs.

Source : éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/nbhtqo>

Graphique 3.8. Une majorité de personnes continuent d'avoir confiance dans l'utilisation de leurs données personnelles par l'administration

Part de la population qui estime probable ou peu probable qu'un organisme public n'utilise leurs données personnelles qu'à des fins légitimes, 2021 et 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Si vous partagez vos données à caractère personnel avec un organisme/service/département public, selon vous, dans quelle mesure seraient-elles susceptibles d'être utilisées exclusivement à des fins légitimes ? » pour les éditions 2021 et 2023. La question de l'enquête a été légèrement reformulée en 2021 en Norvège : "Si vous partagez vos informations personnelles avec une autorité publique, quelle est la probabilité que ces informations soient utilisées uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été collectées ?" et au Mexique : "Si vous deviez partager vos données personnelles (nom, téléphone, adresse, etc.) à une institution publique au Mexique, quelle est la probabilité que ces informations soient utilisées exclusivement pour la raison pour laquelle elles ont été demandées ?". S'agissant des réponses, « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays pour lesquels des données étaient disponibles en 2021 et 2023.

Source : éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

3.3. LES GENS ONT DAVANTAGE CONFIANCE EN LA CAPACITÉ DES FONCTIONNAIRES À FAIRE PREUVE D'ÉQUITÉ QU'EN LEUR INTÉGRITÉ LORS DES INTERACTIONS COURANTES AVEC LE PUBLIC

Dans leurs interactions courantes avec les institutions publiques, les individus attendent des fonctionnaires ou des agents qu'ils les traitent avec équité, quelle que soit leur situation personnelle, et qu'ils se comportent avec intégrité. Or, les perceptions de l'équité et particulièrement de l'intégrité dont les fonctionnaires font preuve sont moins positives.

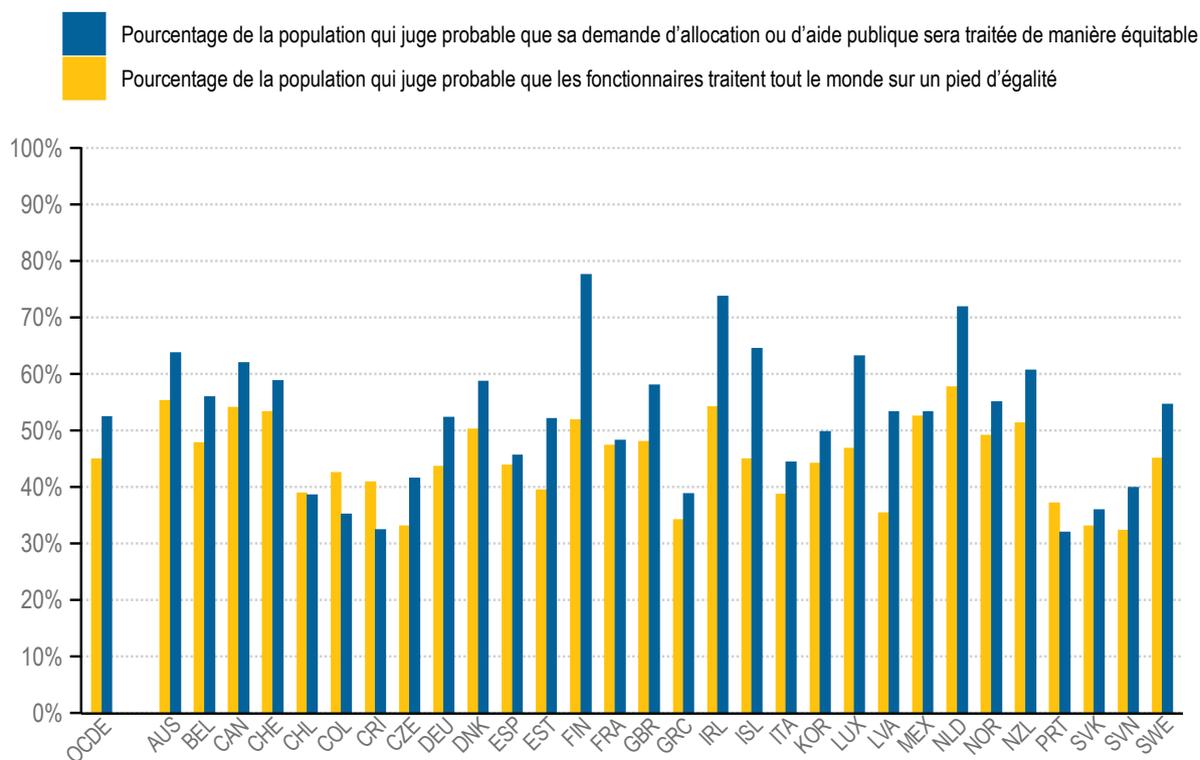
Comme en 2021, l'édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance incluait deux questions sur l'équité dont font preuve les fonctionnaires dans leurs interactions avec le public. La première demandait aux personnes d'évaluer la probabilité qu'un agent de la fonction publique en contact avec le public traite tout le monde sur un pied d'égalité, quel que soit leur niveau de revenu, identité de genre, orientation sexuelle, appartenance ethnique ou pays d'origine. La seconde question, plus personnelle, demandait aux répondants d'indiquer dans quelle mesure une demande d'allocation ou d'aide publique par eux-mêmes ou un membre de leur foyer serait traitée équitablement.

La perception générale des personnes interrogées est que leur propre demande a plus de chances d'être traitée avec équité que celles de l'ensemble de la population, quelle que soit leur situation personnelle : 52 % se disent confiantes de faire l'objet d'un traitement équitable, alors que 45 % estiment que c'est également vrai pour la population dans son ensemble (Graphique 3.9). Une explication possible est que les répondants se remémorent peut-être leur expérience personnelle en ce qui concerne le traitement de leur propre demande mais que, au lieu d'exprimer leur défiance à l'égard des agents de l'État, font preuve d'empathie pour les personnes qu'ils considèrent comme défavorisées. Si les réponses aux deux questions vont souvent dans le même sens, une personne sur cinq en moyenne y répond de façon opposée. La question de l'équité donne lieu à une évaluation moins positive sur le plan général que sur le plan personnel dans la plupart des pays, hormis dans les pays d'Amérique latine participants à l'enquête. Dans ces derniers, la part de la population qui considère un traitement équitable comme probable est soit à peu plus ou moins équivalente pour les deux questions (Chili et Mexique), soit la perspective d'un traitement équitable est perçue comme moins probable pour eux-mêmes que pour la population présentant des caractéristiques diverses dans son ensemble (Colombie et Costa Rica).



Graphique 3.9. Plus de personnes pensent qu'il est probable que leur demande d'aide publique soit traitée de manière équitable, plutôt que tous les citoyens soient traités sur un pied d'égalité indépendamment de leur situation personnelle

Part de la population qui estime probable qu'elle soit traitée équitablement et que tout le monde soit traité sur un pied d'égalité, 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des personnes ayant répondu « Probable » (6 à 10 sur une échelle de 0 à 10) aux questions « Si un(e) fonctionnaire était en contact avec public là où vous vivez, dans quelle mesure serait-il/elle susceptible de traiter tout le monde sur un pied d'égalité, quel que soit leur son niveau de revenu, leur genre, leur orientation sexuelle, leur appartenance ethnique ou leur pays d'origine ? » (bleu) et « Si vous-même ou un membre de votre foyer demandiez une allocation ou une aide publique dans quelle mesure votre demande serait-elle susceptible d'être traitée de manière équitable ? » (jaune).

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/bzocji>

Les personnes s'identifiant comme appartenant à un groupe faisant l'objet de discriminations dans leur pays évaluent plus négativement la probabilité d'un traitement équitable. Pour la question personnelle comme pour la question générale, le pourcentage des individus qui jugent peu probable que les fonctionnaires se comportent avec équité est, dans ce groupe, supérieur de 15 points de pourcentage comparé aux personnes qui ne s'identifient pas comme telles (Graphique 3.10). Cette différence pourrait s'expliquer à la fois par l'expérience personnelle de la discrimination et par

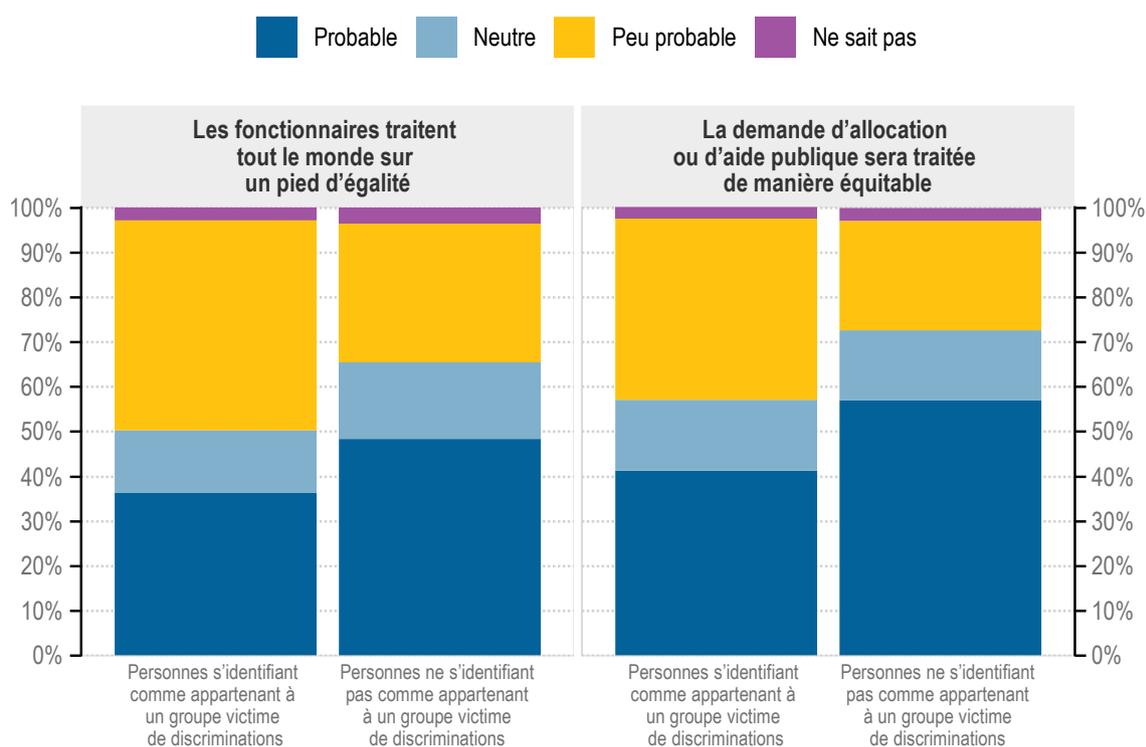
une plus grande sensibilisation au risque de traitement non équitable. Même dans les pays où la perception d'équité de traitement est très élevée – par exemple en Finlande, où les trois quarts (77 %) des personnes interrogées estiment que leur demande de prestation ou de service serait traitée équitablement –, le pourcentage descend à 56 % chez les personnes qui se considèrent comme appartenant à un groupe victime de discriminations. Cela dit, la Finlande reste l'un des cinq pays où la perception d'équité par les personnes susmentionnées est la plus forte. Faire

en sorte que les individus, quelle que soit leur situation personnelle, puissent bénéficier d'un traitement équitable pour eux-mêmes ou d'autres personnes, peut contribuer à instaurer la confiance, car il existe une corrélation positive entre les variables de la situation personnelle et la confiance

élevée ou modérément élevée dans la fonction publique nationale et l'administration locale, mise en évidence lorsque les déterminants liés à la gouvernance publique et les variables précitées sont analysés conjointement (voir le chapitre 1 et l'annexe A).

Graphique 3.10. Les personnes s'identifiant comme appartenant à un groupe faisant l'objet de discriminations dans leur pays jugent moins probable la perspective d'un traitement équitable

Évaluation de la probabilité d'un traitement équitable par les personnes qui s'identifient ou non comme appartenant à un groupe qu'elles considèrent comme victime de discriminations dans leur pays, moyenne OCDE, 2023



Note : le graphique représente la moyenne OCDE non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays aux questions « Si un(e) fonctionnaire était en contact avec public là où vous vivez, dans quelle mesure serait-il/elle susceptible de traiter tout le monde sur un pied d'égalité, quel que soit leur son niveau de revenu, leur genre, leur orientation sexuelle, leur appartenance ethnique ou leur pays d'origine ? » (axe de gauche) et « Si vous-même ou un membre de votre foyer demandiez une allocation ou une aide publique dans quelle mesure votre demande serait-elle susceptible d'être traitée de manière équitable ? » (axe de droite), selon le cas où les personnes interrogées auraient répondu par oui ou non à la question « Vous décririez-vous comme appartenant à un groupe faisant l'objet de discriminations dans votre pays ? ». Pour la France, la moyenne globale des réponses aux deux questions était incluse dans le résultat obtenu pour chaque groupe.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

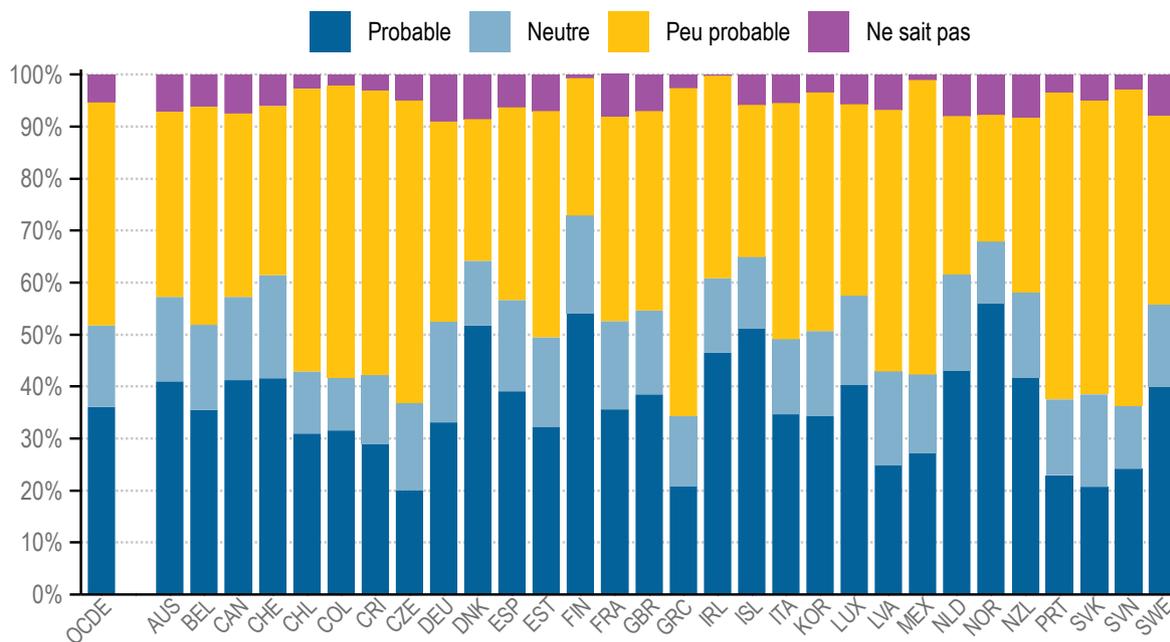
StatLink  <https://stat.link/yz68rf>

La perception de l'intégrité du secteur public est un sujet d'inquiétude dans la plupart des pays. Concernant la probabilité qu'un fonctionnaire accepte ou refuse un pot-de-vin pour accélérer l'accès à un service, plus de 43 % des personnes interrogées considèrent qu'un fonctionnaire céderait à ce type de corruption administrative, tandis que 36 % seulement pensent qu'il ne céderait pas (Graphique 3.11). Même au Danemark, en Finlande, en Islande et en Norvège, où une majorité de répondants estiment qu'un fonctionnaire déclinerait une offre de pot-de-vin, environ un quart des adultes jugent que cela serait peu probable ; dans certains pays, en particulier en Europe centrale et méridionale et en Amérique latine, cette proportion est supérieure à 50 %. De précédentes études ont montré que cette perception peut avoir des effets très préjudiciables

sur la confiance (Espinal, Hartlyn et Kelly, 2006^[5] ; Van de Walle et Migchelbrink, 2020^[6]) ; il en est de même pour les résultats de l'édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance, qui mettent en évidence une corrélation fortement positive entre le pourcentage de la population estimant probable qu'un fonctionnaire refuse un pot-de-vin et la confiance dans la fonction publique nationale (Graphique 3.12). Les analyses de régression (qui prennent en compte plusieurs facteurs en même temps) confirment elles aussi que les personnes estimant peu probable que cette forme de corruption administrative ait lieu sont plus enclines à faire confiance aux autorités locales et à la fonction publique. Une autre corrélation positive existe avec la confiance dans le gouvernement national, mais elle est moins prononcée (voir le chapitre 1 et l'annexe A).

Graphique 3.11. Un peu plus d'un tiers seulement des personnes interrogées estime qu'un fonctionnaire déclinerait un pot-de-vin pour accélérer l'accès à un service public

Part de la population qui estime probable ou peu probable qu'un fonctionnaire refuse un pot-de-vin, 2023



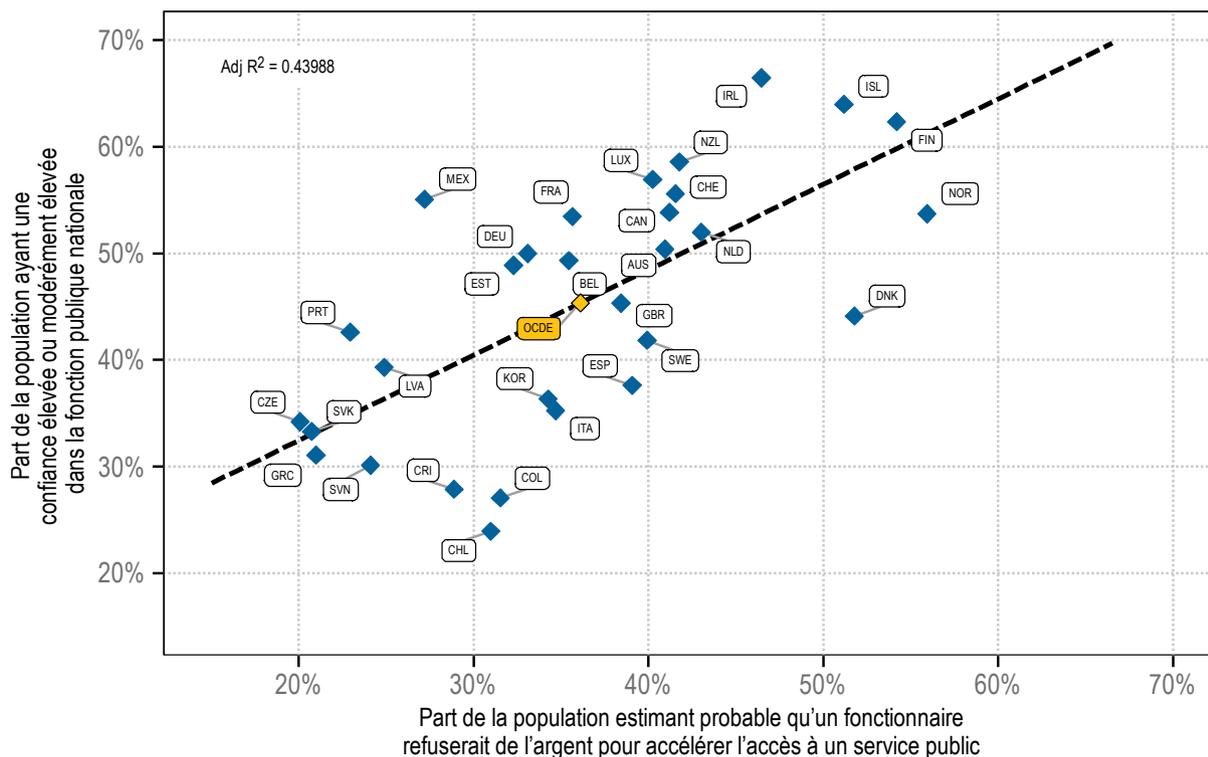
Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Si un(e) fonctionnaire se voyait offrir de l'argent par un individu ou une entreprise pour faciliter l'accès à un service public, dans quelle mesure pensez-vous qu'il/elle serait susceptible de refuser ? ». S'agissant des réponses, « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/hgyxas>

Graphique 3.12. La confiance dans la fonction publique est plus grande dans les pays où une grande partie de la population considère que les fonctionnaires refuseraient un pot-de-vin pour accélérer l'accès à un service public

Part de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans la fonction publique nationale (axe vertical) et part qui estime probable qu'un fonctionnaire refuserait de l'argent pour accélérer l'accès à un service public (axe horizontal), 2023



Note : le graphique présente la moyenne, pour chaque pays, du pourcentage de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans la fonction publique nationale (axe vertical) et du pourcentage de ceux qui estiment probable qu'un fonctionnaire refuserait de l'argent pour accélérer l'accès à un service public (axe horizontal). L'axe vertical représente le pourcentage de la population ayant « une confiance élevée ou modérément élevée », d'après leur évaluation comprise entre 6 et 10 sur une échelle de 0 à 10. L'axe horizontal représente les réponses à la question « Si un(e) fonctionnaire se voyait offrir de l'argent par un individu ou une entreprise pour faciliter l'accès à un service public, dans quelle mesure pensez-vous qu'il/elle serait susceptible de refuser ? ». La réponse « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10 sur une échelle de 0 à 10. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

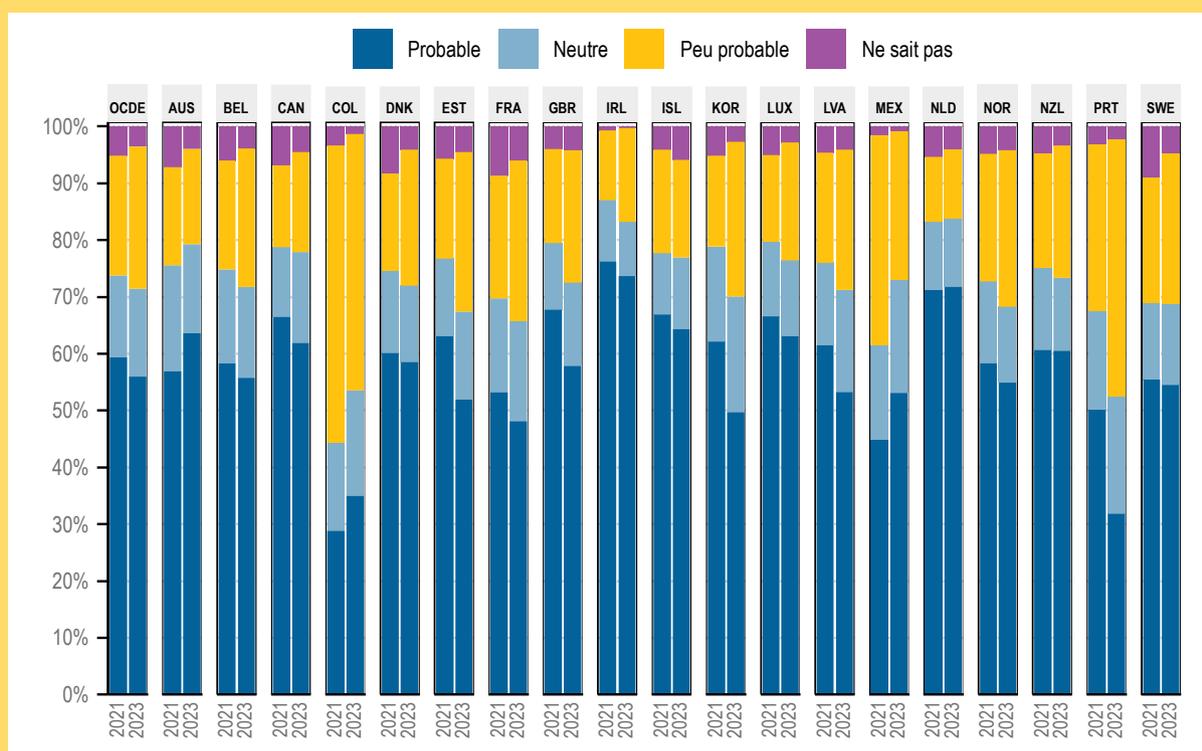
StatLink  <https://stat.link/uknbsa>

Encadré 3.3. Gros plan sur l'évolution des perceptions liées à l'équité de traitement et l'intégrité des fonctionnaires

Entre 2021 et 2023, la part de la population estimant probable que leur demande personnelle d'allocation ou d'aide publique serait traitée avec équité a diminué dans 13 pays et est passé en moyenne de 59 % à 56 % (Graphique 3.13). Durant la même période, la perception de l'intégrité des fonctionnaires s'est dans l'ensemble légèrement dégradée, mais s'est améliorée dans un tiers des pays participants (Graphique 3.14).

Graphique 3.13. Le pourcentage de citoyens estimant que leur demande personnelle d'allocation ou d'aide publique serait traitée de manière équitable est en légère baisse

Part de la population qui estime probable ou peu probable qu'une demande personnelle d'allocation ou d'aide publique soit traitée équitablement, 2021 et 2023

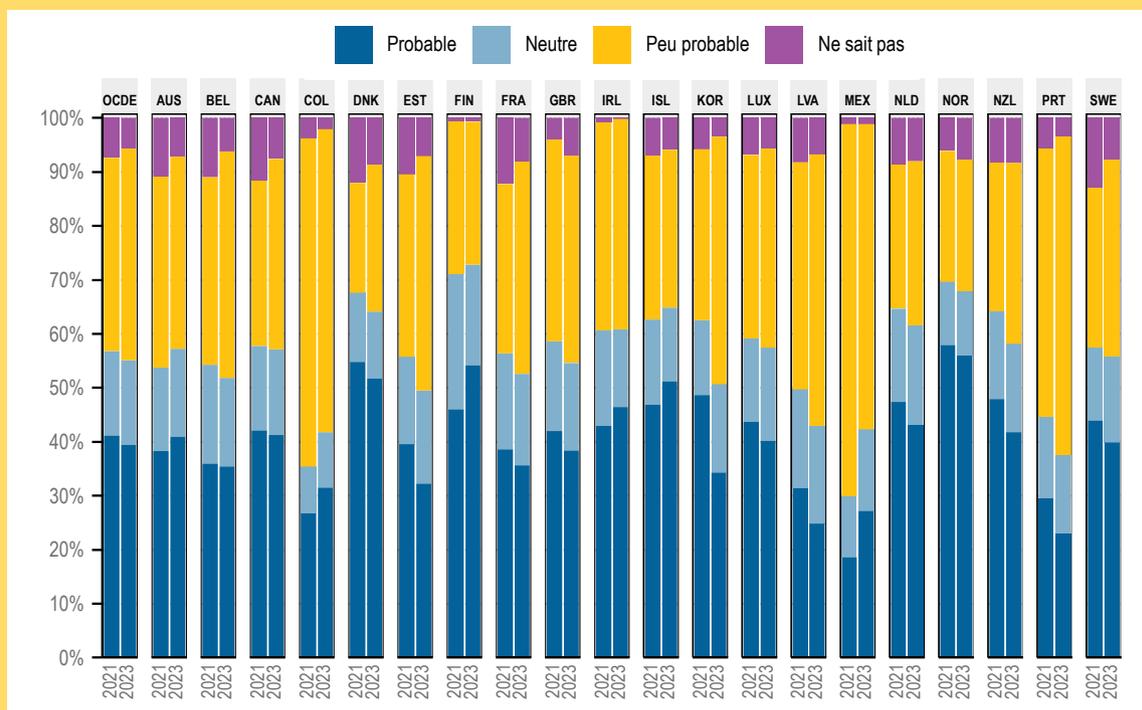


Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Si vous-même ou un membre de votre foyer demandiez une allocation ou une aide publique dans quelle mesure votre demande serait-elle susceptible d'être traitée de manière équitable ? » pour les éditions 2021 et 2023. Les questions de l'enquête ont été légèrement reformulées en 2021 en Norvège ("Si vous deviez faire une demande d'aide ou de soutien aux autorités publiques, quelle est la probabilité que votre demande soit traitée équitablement ?") et au Mexique ("Si vous deviez soumettre une demande de soutien gouvernemental, quelle est la probabilité que votre demande soit traitée équitablement ?"). S'agissant des réponses, « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays pour lesquels des données étaient disponibles en 2021 et 2023.

Source : éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

Graphique 3.14. La perception de l'intégrité des fonctionnaires s'est légèrement dégradée

Part de la population qui estime probable ou peu probable qu'un fonctionnaire refuse un pot-de-vin pour accélérer l'accès à un service, 2021 et 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Si un(e) fonctionnaire se voyait offrir de l'argent par un individu ou une entreprise pour faciliter l'accès à un service public, dans quelle mesure pensez-vous qu'il/elle serait susceptible de refuser ? » pour les éditions 2021 et 2023. La question de 2021 a été formulée légèrement différemment en Norvège (« Si un membre du *Storting* se voyait offrir un pot-de-vin ou un autre avantage en échange de l'exercice de leur influence sur une question parlementaire, quelle est la probabilité qu'ils l'acceptent ? »), au Mexique (« Si un fonctionnaire se voyait offrir de l'argent pour accélérer un service public dans la région où vous vivez, quelle serait la probabilité qu'il l'accepte ? ») et en Finlande (« Si un parlementaire se voyait offrir un pot-de-vin pour influencer l'attribution d'un contrat de marchés publics, pensez-vous qu'il/elle refuserait le pot-de-vin ? »). S'agissant des réponses, « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays pour lesquels des données étaient disponibles en 2021 et 2023.

Source : éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/o6w4yj>

3.4. DES DOUTES PERSISTENT QUANT À LA RÉACTIVITÉ DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET LEUR CAPACITÉ À PRENDRE EN COMPTE LES PRÉOCCUPATIONS ET LES AVIS DE LA POPULATION CONCERNANT LES SERVICES ET PROGRAMMES FOURNIS

Les institutions qui cherchent à mettre en œuvre des politiques publiques, des programmes et des

services correspondant aux besoins courants des citoyens ont beaucoup plus de chances de réussir si elles sont disposées à recueillir les réactions des usagers et à y donner suite. Faisant écho aux résultats de l'enquête sur la confiance de l'OCDE 2021, l'enquête sur la confiance 2023 constate que les institutions publiques des pays de l'OCDE pourraient faire preuve de plus d'ouverture et de réactivité à l'égard des citoyens. Cela concerne notamment les enjeux locaux et les services publics,

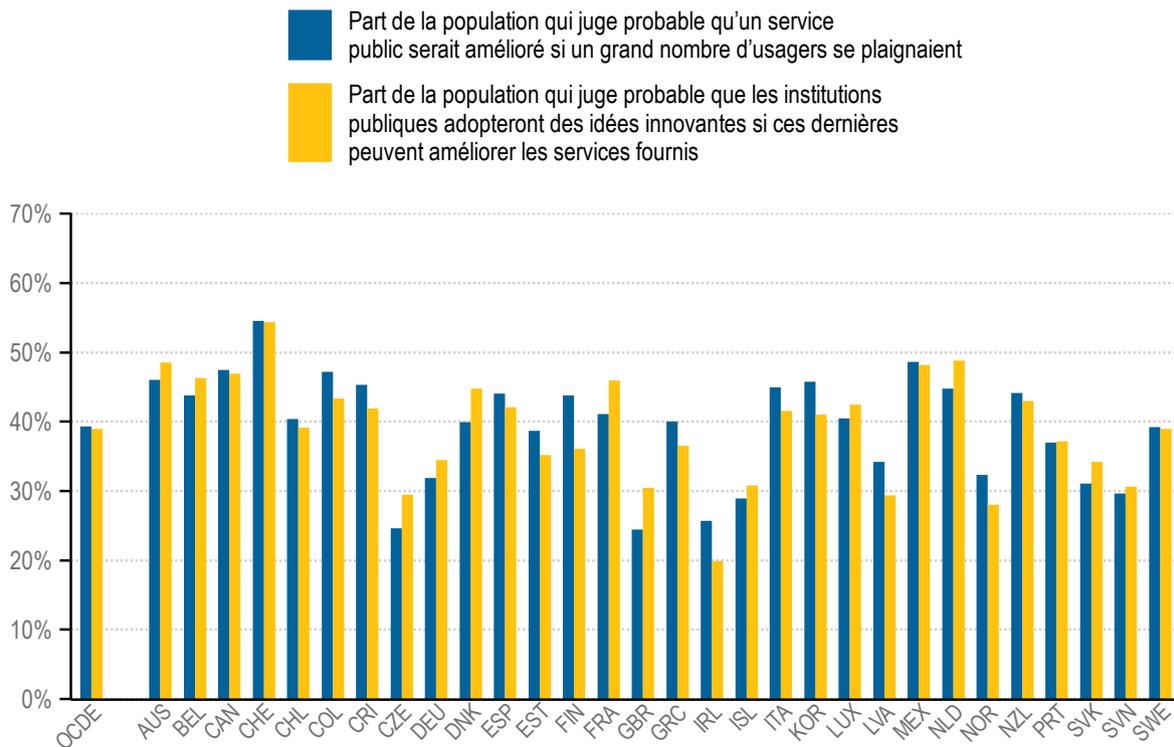
pour lesquels les retours d'information et les avis des citoyens sont liés à leurs propres expériences.

Les gens sont pessimistes quant à la réactivité des institutions publiques et leur amélioration de l'efficacité et de la qualité des services publics pour mieux répondre aux besoins des usagers. Moins de quatre personnes sur dix (39 %) estiment qu'un

service public ferait l'objet d'une amélioration si de nombreux usagers se plaignaient de son fonctionnement, et une part similaire de la population juge probable qu'une idée innovante serait adoptée par l'organisme publique responsable si cela pouvait améliorer un service (Graphique 3.15).

Graphique 3.15. Quatre personnes sur dix en moyenne estiment qu'un service public serait amélioré si les usagers se plaignaient et si une idée novatrice était proposée

Part de la population qui juge probable a) qu'un service public serait amélioré si un grand nombre d'usagers se plaignaient, ou b) que les institutions publiques adopteraient des idées innovantes si ces dernières pouvaient améliorer les services fournis, 2023



Note : le graphique présente le pourcentage moyen de la population ayant répondu « Probable » (soit une note comprise entre 6 et 10 sur une échelle de 0 à 10) aux questions « Si beaucoup de gens se plaignaient du mauvais fonctionnement d'un service public, selon vous, dans quelle mesure serait-il susceptible d'être amélioré ? » et « S'il existait une idée innovante en mesure d'améliorer un service public, selon vous, dans quelle mesure serait-elle susceptible d'être adoptée par l'organisme public compétent ? ». « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/ugbom6>

Quatre personnes sur dix en moyenne pensent qu'il est probable (et une part égale qu'il est peu probable) qu'elles aient l'opportunité d'exprimer leur opinion lorsque les autorités locales prennent une décision ayant une incidence sur leur communauté (Graphique 3.16). Cette proportion est restée relativement stable dans les différents pays disposant de données pour 2021 et 2023,

passant de 42 % à 41 % (Graphique 3.17). Dans certains pays, cette proportion ne dépasse pas un quart ; à l'inverse, en Australie, au Canada et en Suisse, une majorité de personnes estiment qu'elles auront leur mot à dire dans ce type de scénario.

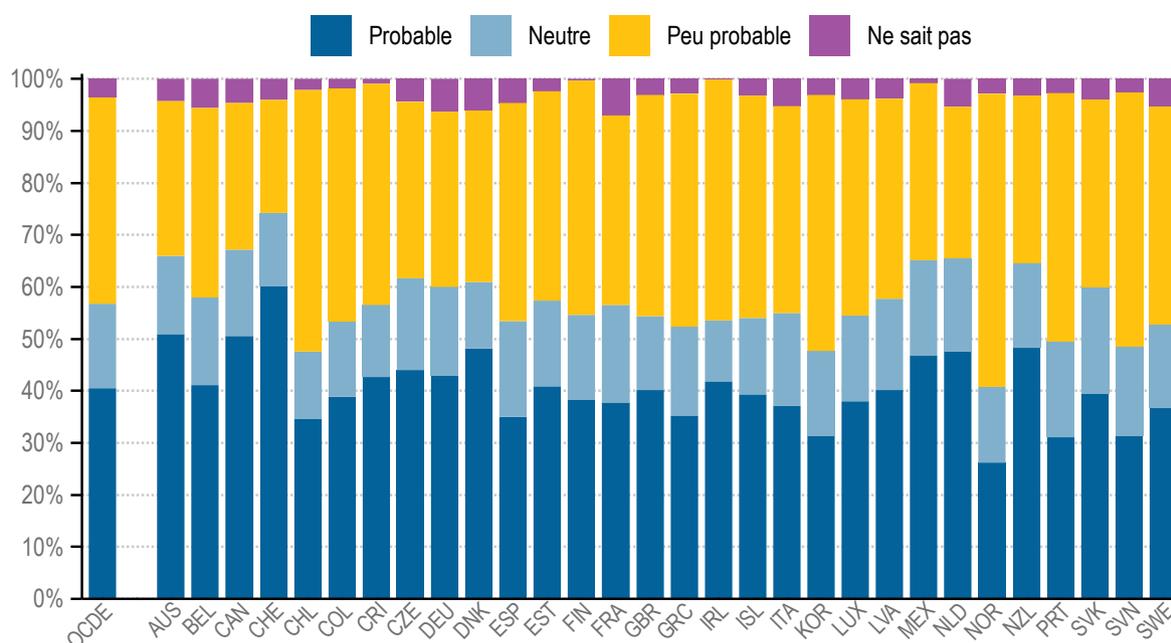
Le sentiment d'avoir la possibilité de donner son avis sur un enjeu local est le déterminant lié à la

gouvernance publique qui a le plus d'influence positive sur la confiance à l'égard de des autorités locales. De même, une perception positive de la capacité d'adaptation des institutions publiques

face aux plaintes exprimées au sujet d'un service public est également corrélée à un haut niveau de confiance dans les autorités locales et la fonction publique (voir le chapitre 1 et l'annexe A).

Graphique 3.16. En moyenne, 41% pensent qu'ils seraient en mesure d'exprimer leur opinion avant que le gouvernement local ne prenne une décision affectant leur communauté

Part de la population qui estime probable ou peu probable d'avoir la possibilité de donner leur avis concernant une décision ayant une incidence sur leur communauté, 2023



Note : les personnes interrogées ont répondu à la question « Si une décision pouvant affecter votre communauté locale doit être prise par les autorités locales, selon vous, dans quelle mesure seriez-vous susceptible d'avoir la possibilité de faire connaître votre opinion ? ». S'agissant des réponses, « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/an5wqv>

La prise en compte des observations des citoyens, des experts ou des fonctionnaires eux-mêmes nécessite que les décideurs (qu'ils soient responsables de l'action publique ou hauts fonctionnaires) soient disposés à recueillir et écouter ces commentaires, et aient également la capacité d'effectuer des changements. Tel qu'il sera illustré dans le chapitre suivant, les doutes relatifs à la volonté et à la capacité des décideurs ne

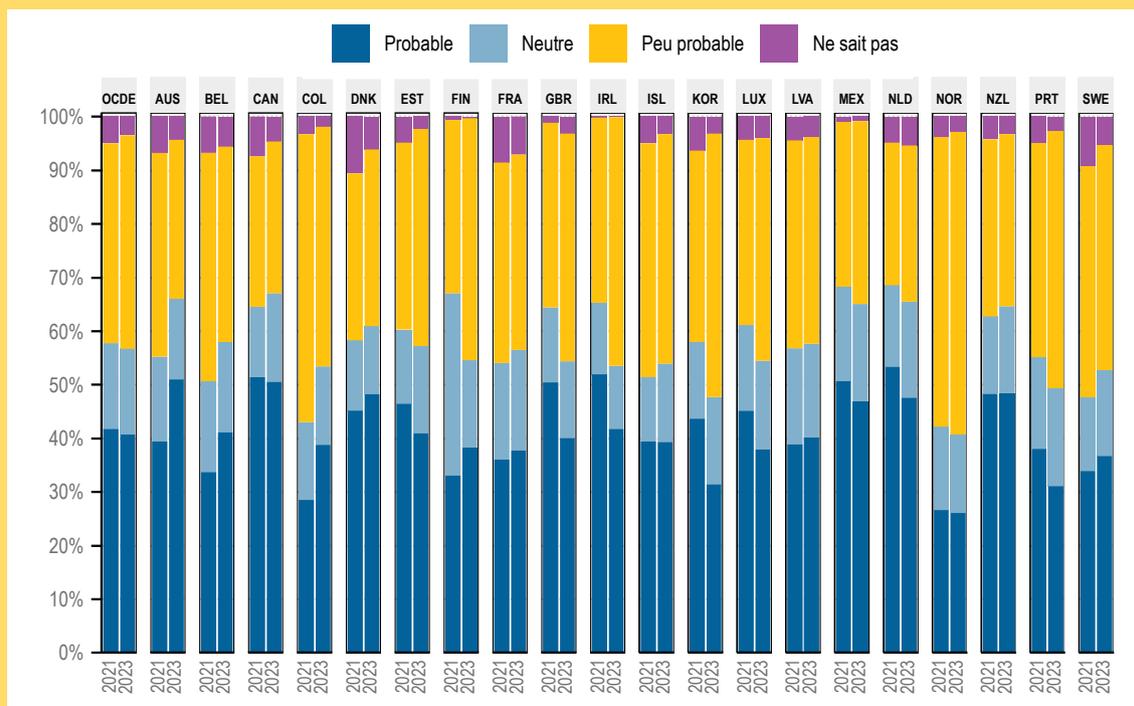
concernent pas uniquement les sujets très concrets comme les services publics et l'aménagement des politiques locales, mais également l'élaboration des politiques ayant trait à des questions complexes. Pourtant, investir dans la capacité des institutions publiques de tous niveaux à s'adapter en tenant compte des données probantes et des commentaires peut rapporter gros en termes de confiance.

Encadré 3.4. Gros plan sur l'évolution des perceptions liées à l'ouverture et la réactivité dans le cadre des interactions courantes

De manière générale, la perception de l'ouverture et de la réactivité dans les interactions courantes sont restées pratiquement inchangées. En 2023 comme en 2021, quatre personnes sur dix en moyenne dans les pays OCDE considéraient comme probable qu'elles auraient la possibilité de donner leur avis sur les décisions prises par les autorités locales (Graphique 3.17), que les services publics seraient améliorés en cas de plaintes (Graphique 3.18) et que des idées innovantes seraient adoptées pour améliorer les services publics (Graphique 3.19). Les perceptions de ces trois aspects de l'ouverture et de la réactivité ont tendance à aller de pair, ce qui signifie que dans les pays où la perception, par exemple, de l'adoption d'idées nouvelles s'est nettement améliorée, il en a été de même pour celle des deux autres aspects. L'exception est la Suède, où une part croissante de la population estime probable qu'elle aurait la possibilité de donner son avis sur les décisions des autorités locales et que des idées innovantes seraient adoptées, mais une part décroissante considère que les services publics seraient améliorés en cas de plaintes.

Graphique 3.17. Quelque 40 % des individus de la zone OCDE sont restés confiants quant à leur possibilité d'exprimer leur avis sur des décisions affectant leur communauté

Part de la population qui estime probable ou peu probable d'avoir la possibilité d'exprimer leur opinion concernant une décision affectant leur communauté locale, 2023



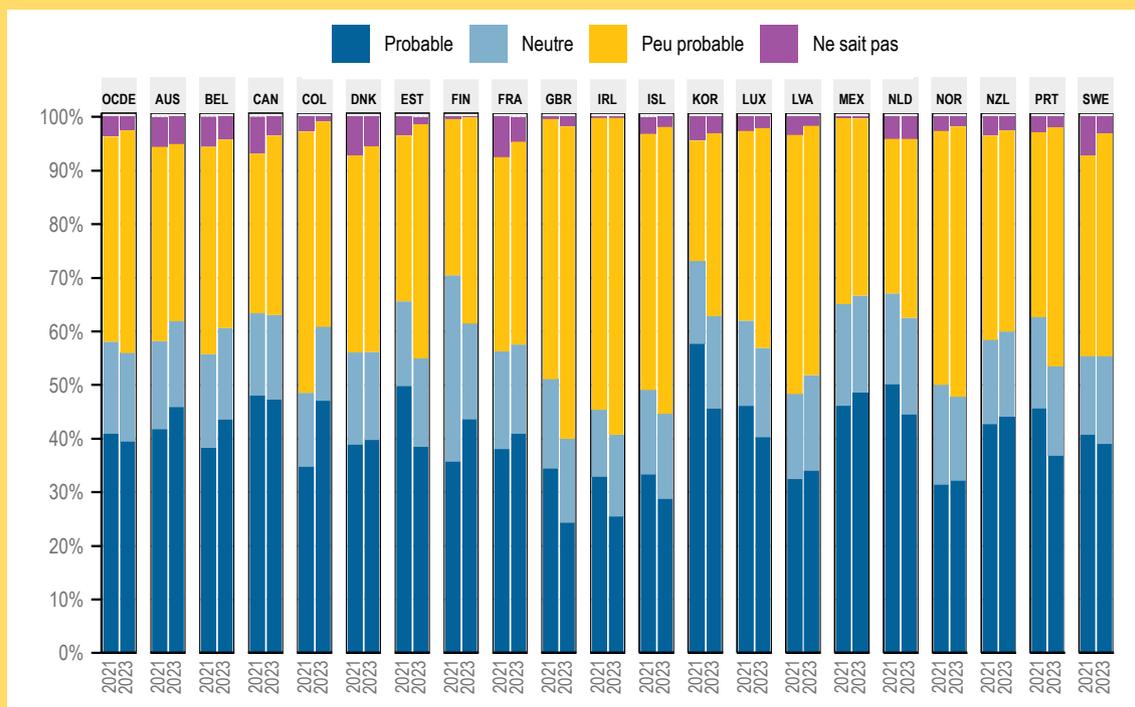
Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Si une décision pouvant affecter votre communauté locale doit être prise par les autorités locales, selon vous, dans quelle mesure seriez-vous susceptible d'avoir la possibilité de faire connaître votre opinion ? » pour les éditions 2021 et 2023. La question de l'enquête 2021 a été formulée légèrement différemment en Norvège (« Si une décision doit être prise qui aura un impact sur la communauté dans laquelle vous vivez, quelle est la probabilité que vous et les autres résidents locaux ayez l'opportunité d'influencer la

décision?») , au Mexique («Si les autorités devaient prendre une décision qui affecterait la communauté dans laquelle vous vivez, quelle est la probabilité que les personnes qui y vivent auraient l'opportunité d'influencer cette décision?») et en Finlande («Si une décision affectant votre communauté devait être prise par le gouvernement local ou régional, quelle est la probabilité que vous et les autres membres de la communauté auriez l'opportunité de faire entendre vos préoccupations?»). S'agissant des réponses, « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays pour lesquels des données étaient disponibles en 2021 et 2023.

StatLink  <https://stat.link/3hkw5>

Graphique 3.18. La perception de la possibilité que les services publics fassent l'objet d'une adaptation suite aux plaintes formulées les concernant n'a globalement presque pas changé entre 2021 et 2023

Part de la population qui estime probable ou peu probable que le gouvernement améliorera un service public si un grand nombre de personnes s'en plaignent, 2021 et 2023



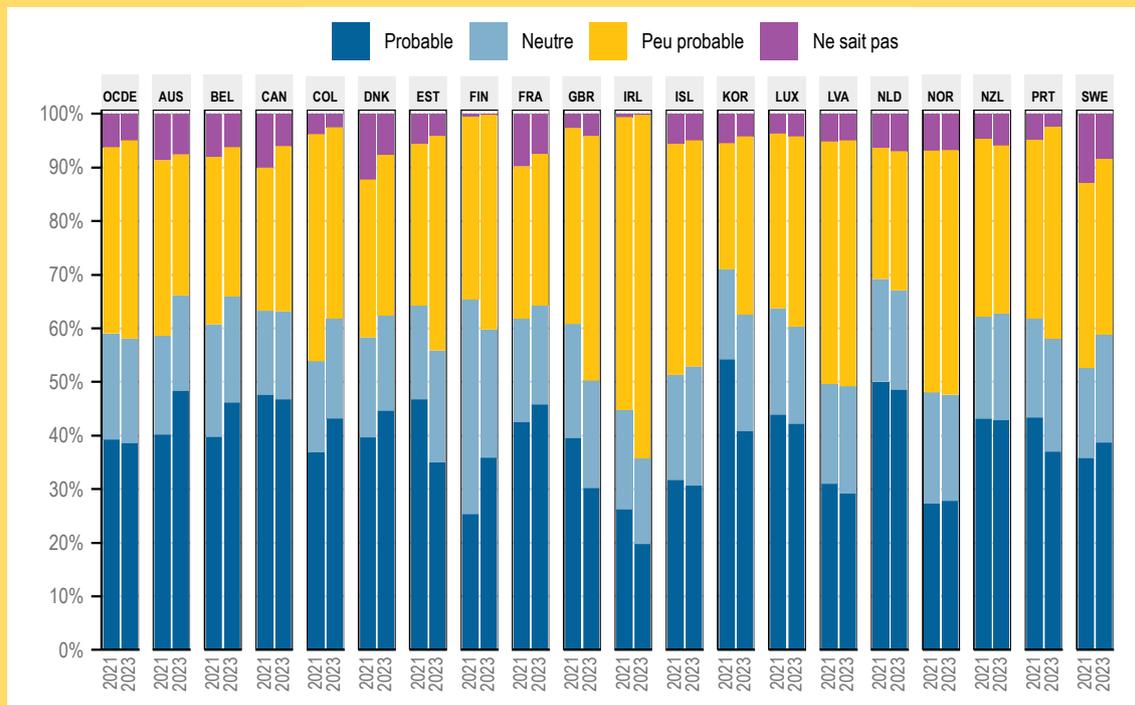
Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Si beaucoup de gens se plaignaient du mauvais fonctionnement d'un service public, selon vous, dans quelle mesure serait-il susceptible d'être amélioré ? » pour les éditions 2021 et 2023. La question de l'enquête 2021 a été formulée légèrement différemment en Norvège (« Si vous vous plaignez de la qualité d'un service public, quelle est la probabilité qu'il soit amélioré ? »), au Mexique (« Si beaucoup de gens se plaignaient de la qualité d'un service public, quelle serait la probabilité que le gouvernement l'améliore ? ») et en Finlande (« Si un grand groupe de citoyens exprime son manque de satisfaction quant au fonctionnement d'un service public (par exemple, le système d'éducation, de santé ou de justice), pensez-vous que des actions seront prises pour y remédier ? »). S'agissant des réponses, « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays pour lesquels des données étaient disponibles en 2021 et 2023.

Source : éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/jxca4l>

Graphique 3.19. Dans de nombreux pays, la perception de la capacité d'adaptation des institutions publiques aux idées innovantes est restée relativement stable

Part de la population qui estime probable ou peu probable que les institutions publiques adopteront des idées innovantes si ces dernières peuvent améliorer les services fournis, 2021 et 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « S'il existait une idée innovante en mesure d'améliorer un service public, selon vous, dans quelle mesure serait-elle susceptible d'être adoptée par l'organisme public compétent ? » pour les éditions 2021 et 2023. La question de l'enquête 2021 a été formulée légèrement différemment en Norvège ("Si un employé public a une suggestion sur la façon d'améliorer un service, quelle est la probabilité que la suggestion soit prise en compte ?") et en Finlande ("Si un employé du gouvernement a une idée qui pourrait conduire à une meilleure prestation d'un service public, pensez-vous qu'elle serait adoptée ?"). S'agissant des réponses, « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays pour lesquels des données étaient disponibles en 2021 et 2023.

Source : éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

3.5. CONCLUSION : RENFORCER LA CONFIANCE GRÂCE À L'ACTION PUBLIQUE

Si les niveaux de satisfaction des citoyens dans leurs interactions courantes avec les institutions publiques sont relativement élevés, ils demeurent néanmoins très importants pour la confiance et il conviendrait donc à l'avenir d'agir dans les domaines suivants :

- Bien que la majorité de la population soit satisfaite des services publics couramment utilisés, la baisse des niveaux de satisfaction parmi les usagers des systèmes d'éducation et de santé au cours des deux dernières années appelle à un suivi attentif.
- Une majorité d'usagers se disent satisfaits des services administratifs et soulignent leur qualité, la courtoisie et la compétence des agents, ainsi que la clarté des informations. Pour autant, améliorer la rapidité d'obtention et la facilité d'accès aux services contribuerait à l'augmentation des niveaux de satisfaction.
- Outre l'amélioration de la rapidité et de la facilité d'accès aux services, il est essentiel d'assurer une utilisation responsable des données à caractère personnel et de communiquer sur ce point, car il est étroitement lié à la confiance dans la fonction publique. Un aspect important dans le contexte de la transformation numérique est qu'une majorité de la population a confiance en la gestion responsable des données personnelles par le gouvernement, avec une satisfaction accrue depuis 2021. La confiance relativement grande à cet égard constitue une base solide pour investir davantage dans l'infrastructure publique et l'administration numériques, dont l'importance reste primordiale.
- La plupart des individus estiment que leurs demandes personnelles d'allocation ou d'aide publique seront traitées avec équité, mais ils sont moins nombreux à considérer que tous les individus, quelle que soit leur situation personnelle, bénéficieront d'un traitement similaire. Par ailleurs, la perception d'équité est plus faible chez les personnes qui s'identifient comme appartenant à un groupe victime de discriminations. Faire en sorte que les individus, quelle que soit leur situation, puissent bénéficier d'un traitement équitable peut contribuer à instaurer la confiance, car il existe une corrélation positive entre les variables de la situation personnelle et la confiance élevée ou modérément élevée dans la fonction publique nationale et l'administration locale.
- En moyenne, plus de 43 % des personnes interrogées dans la zone OCDE estiment qu'un fonctionnaire pourrait accepter pot-de-vin, alors que seulement 36 % pensent le contraire. Les pays devraient, par conséquent, veiller à ce que des cadres d'intégrité publique soient en place et pleinement mis en œuvre (OCDE, 2024^[7]).
- Seulement 39 % de la population considèrent que les services publics seraient améliorés en cas de plaintes ou du fait de l'adoption d'idées innovantes par les organismes qui les gèrent. Cela indique que les gouvernements devraient être plus ouverts à la modification de leurs processus en fonction des commentaires des usagers ou des idées provenant des fonctionnaires de première ligne. Les actions destinées à accroître la réactivité des institutions publiques doivent concilier l'innovation et une meilleure prise en compte des commentaires des citoyens, ainsi que des considérations éthiques.

RÉFÉRENCES

- Di Pietro, G. (2023), *The impact of Covid-19 physical school closure on student performance in OECD countries: a meta-analysis*, Publications Office of the European Union, Luxem. [1]
- Espinal, R., J. Hartlyn et J. Kelly (2006), « Performance Still Matters », *Comparative Political Studies*, vol. 39/2, pp. 200-223, <https://doi.org/10.1177/0010414005281933>. [5]
- Gallup (2024), *Gallup World Poll*. [2]
- IPSOS (2023), *IPSOS Global Health Service Monitor 2023 - A 31-country global service*, <https://www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2023-09/Ipsos-Global-Health-Service-Monitor-2023-WEB.pdf> (consulté le 2 février 2024). [3]
- OCDE (2024), *2023 OECD Digital Government Index : Results and key findings*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/1a89ed5e-en>. [4]
- OCDE (2024), *Perspectives de l'OCDE sur la lutte contre la corruption et l'intégrité 2024*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/2755ec0c-fr>. [7]
- Van de Walle, S. et K. Migchelbrink (2020), « Institutional quality, corruption, and impartiality: the role of process and outcome for citizen trust in public administration in 173 European regions », *Journal of Economic Policy Reform*, vol. 25/1, pp. 9-27, <https://doi.org/10.1080/17487870.2020.1719103>. [6]

NOTES

¹ Une moyenne de 39 % des répondants à l'enquête de l'OCDE sur la confiance ont été en contact avec le système éducatif au cours des deux années écoulées, que ce soit directement ou par l'intermédiaire d'un membre de leur ménage ; une moyenne de 83 % des répondants ont utilisé personnellement le système de santé au cours des 12 derniers mois, ou un membre de leur ménage l'a utilisé. Le niveau de satisfaction global de l'ensemble de la population adulte à l'égard des systèmes d'éducation et de santé (y compris les personnes n'ayant pas été en contact avec lesdits systèmes pendant les périodes examinées) est aussi élevé que celui enregistré auprès de leurs usagers : une moyenne de 53 % de l'ensemble des individus sont satisfaits du système éducatif et 51 % du système de santé.

² Dans le sondage Gallup World Poll, le degré de satisfaction à l'égard du système éducatif est basé sur la proportion de répondants qui ont déclaré être « satisfaits » à la question : « Dans la ville ou la région où vous habitez, êtes-vous satisfait ou insatisfait du système éducatif ou des écoles ? ». En 2010, la moyenne de l'OCDE était de 67 %, en 2017 de 65 %, et en 2022 de 67 %. Comparés au pourcentage de répondants qui donnent une note de 6 à 10 dans l'enquête de l'OCDE relative au système éducatif, les niveaux de satisfaction obtenus avec le sondage Gallup sont généralement plus élevés. Ainsi, dans l'édition 2022 du

sondage Gallup, la moyenne de satisfaction était de 70 % pour les 30 pays ayant participé à l'édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance, alors que les résultats de cette dernière affichaient 53 % de personnes modérément à très satisfaites. Toutefois, si l'on ajoute au pourcentage de personnes « satisfaites » celles ayant fourni une réponse « neutre » (qui correspond à la note de 5 sur l'échelle de 0 à 10), le niveau de satisfaction obtenu par l'enquête de l'OCDE se rapproche nettement plus de celui du sondage Gallup, à savoir 66 % – soit juste un peu moins que le résultat enregistré par cet institut un an plus tôt. Il apparaît donc que le choix binaire consistant à obliger les répondants à indiquer clairement s'ils sont satisfaits ou insatisfaits conduit les personnes ayant un avis plutôt neutre à déclarer qu'elles sont satisfaites du système. Cela dit, les différences existant entre les deux enquêtes au regard de la portée géographique (ville ou région d'un côté, pays de l'autre) et de l'année de référence (2022, par opposition à 2023) peuvent aussi expliquer les divergences dans les valeurs obtenues.

³ Ces pays sont les suivants : Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Chili, Corée, Espagne, France, Italie, Mexique, Royaume-Uni (hormis Irlande du Nord) et Suède. La tendance est comparable lorsque les États-Unis, la Hongrie, le Japon et la Pologne sont inclus dans les moyennes.

⁴ En 2023, 53 % environ des répondants à l'enquête de l'OCDE sur la confiance avaient utilisé un service administratif au cours des 12 derniers mois. La satisfaction moyenne de l'ensemble des individus, dont ceux qui n'ont pas eu recours à un tel service au cours de l'année écoulée, est de 63 %.

⁵ Dans l'édition 2021, l'enquête de l'OCDE n'incluait pas la question sur l'utilisation d'un service administratif au cours des 12 derniers mois.

4 **Confiance à l'égard du gouvernement en matière de prise de décision complexe**

La relation entre le gouvernement et la population est également façonnée par les processus décisionnels du gouvernement et les résultats produits sur des questions de politique publique complexes. Ce chapitre examine la façon dont le public perçoit les compétences du gouvernement et les valeurs mises en œuvre lorsque les décisions à prendre sont complexes. Plus précisément, il s'intéresse à l'opinion qu'ont les individus de la fiabilité du gouvernement quant au niveau de préparation aux urgences, à la conciliation des intérêts des générations actuelles et futures, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et aux réglementations en matière d'intelligence artificielle. Il aborde ensuite la mesure dans laquelle les individus estiment que les décisions sont prises dans le respect du principe d'intégrité, au service de l'intérêt général plutôt que d'intérêts privés, et en permettant à la population d'exercer une influence. Les contre-pouvoirs tels que la capacité du parlement à exiger du gouvernement qu'il rende des comptes sont également examinés. Enfin, ce chapitre traite des modes de participation des populations des pays de l'OCDE aux activités politiques ainsi que de leurs attentes en ce qui concerne l'ouverture des pouvoirs publics et leur réactivité aux avis exprimés par les citoyens.



La relation entre le gouvernement et les citoyens n'est pas seulement façonnée par les interactions quotidiennes avec la population, mais aussi par la manière dont le gouvernement planifie, élabore et prend des décisions sur les politiques publiques liées à des enjeux complexes. Dans un contexte marqué par des crises multiples, la population attend des institutions publiques en général, et de du gouvernement national en particulier, qu'elles répondent massivement et rapidement à ces situations, mais également qu'elles renforcent la résilience démocratique en améliorant leurs compétences pour obtenir des bénéfices à long terme en matière de bien-être et en maintenant des institutions de qualité de façon à garantir la représentativité et une participation constructive de la population, le respect des droits fondamentaux et le contrôle des pouvoirs publics.

Les conclusions de l'enquête de l'OCDE sur la confiance indiquent qu'une majorité de la population estime que les institutions publiques sont capables de gérer de façon fiable des situations d'urgence à grande échelle pour protéger la vie de la population. Tout comme la satisfaction élevée à l'égard des services publics, ces résultats traduisent un niveau de confiance relativement haut dans la capacité des pouvoirs publics à exercer ces fonctions clés. En revanche, la confiance des citoyens diminue lorsqu'ils doivent évaluer la capacité du gouvernement à résoudre de façon adéquate des problèmes politiques stratégiques situés à l'intersection de la gouvernance nationale et mondiale, qui impliquent des conséquences à long terme, des arbitrages difficiles et de vastes inconnues, par exemple le changement climatique ou l'émergence de l'intelligence artificielle. Si certains des résultats moins positifs s'expliquent par l'incertitude et la complexité inhérentes à ces domaines d'action, les inquiétudes liées à l'impression de manque d'intégrité et d'équité chez les hauts responsables politiques et dans l'action publique de manière générale peuvent aussi alimenter la défiance des citoyens concernant la capacité du gouvernement à prendre des décisions stratégiques de façon compétente et éthique.

Dans les systèmes démocratiques, il est légitime que la population s'attende à ce que le système

politique favorise un équilibre et un contrôle au sein et entre les pouvoirs constitutifs de l'État, notamment par le biais d'élections. Les citoyens sont plus nombreux à estimer que le parlement est capable de demander des comptes au pouvoir exécutif qu'à avoir foi dans les autres mesures de l'intégrité des institutions publiques. Néanmoins, ceux qui en sont convaincus représentent moins de 40 % de la population. Les répondants ont peu confiance en leur propre capacité à participer à la vie politique et dans celle du système politique à permettre aux gens « comme eux » d'avoir leur mot à dire sur ce que fait le gouvernement. Nombre de personnes doutent également de la capacité ou de la volonté des pouvoirs publics non seulement de les écouter, mais aussi de réagir en conséquence. Préserver l'impression positive des citoyens concernant la préparation aux situations d'urgence, faire en sorte que le parlement puisse exercer ses fonctions de contrôle du pouvoir exécutif, investir dans des mesures de l'intégrité contre l'influence induite du secteur privé et veiller, le cas échéant, à ce que les dispositifs délibératifs et consultatifs accessibles aux citoyens soient bien intégrés au processus décisionnel plus large de la démocratie représentative pourrait contribuer à consolider l'opinion selon laquelle l'élaboration de l'action publique s'appuie sur des compétences et des valeurs, et, en définitive, renforcer la confiance dans le gouvernement national et le parlement.

4.1. LA MAJORITÉ DE LA POPULATION CONSIDÈRE QUE LES INSTITUTIONS PUBLIQUES SONT FIABLES DANS LES SITUATIONS D'URGENCE

Ces dernières années, plusieurs crises ont menacé le bien-être de la population dans le monde entier, mais les investissements dans la préparation aux situations d'urgence semblent avoir porté leurs fruits. Dans de nombreux cas, les pouvoirs publics des pays de l'OCDE ont réagi rapidement et massivement aux chocs ayant ébranlé l'économie, la santé publique et la sécurité, ce qui semble avoir limité les effets de ces chocs sur la confiance des citoyens. Cela peut être dû en partie aux progrès réalisés par les pays de l'OCDE lors des années écoulées en ce qui concerne l'évaluation et la

prévention des crises et des catastrophes ayant de vastes conséquences économiques et sociales, ainsi que la réponse à celles-ci (OCDE, 2023^[1]).

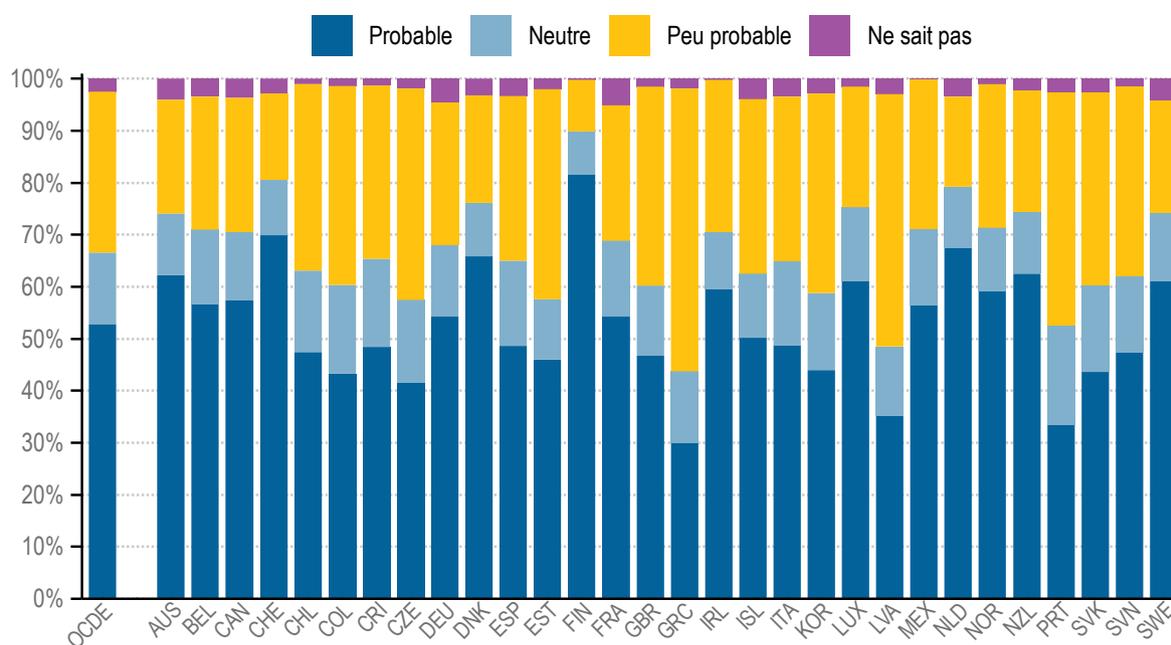
Une large part de la population a confiance dans la capacité du gouvernement à répondre aux crises. En moyenne sur les pays étudiés, 53 % des personnes interrogées ont confiance dans leur gouvernement national, considérant que celle-ci serait préparée à protéger la vie de la population en cas d'urgence à grande échelle, tandis que 31 % pensent le contraire (Graphique 4.1).

En 2021, il était demandé si les gouvernements étaient préparés à protéger la vie de la population en cas de nouvelle maladie contagieuse grave, alors

que le type de situation d'urgence n'a pas été précisé dans l'enquête de 2023. Les résultats d'évaluations cognitives menées par le Bureau Australien de la Statistique (*Australian Bureau of Statistics*) avant la réalisation de l'enquête suggèrent que les personnes interrogées pensent à différentes catégories de situations d'urgence, y compris les pandémies et les catastrophes naturelles, lorsqu'elles répondent à cette question (OCDE, à paraître^[2]). Bien que la question soit plus ouverte, la proportion de la population estimant que le gouvernement est bien préparé a augmenté dans les pays qui ont participé aux deux éditions de l'enquête : elle a atteint 55 % en 2023 contre 51 % en 2021 (Graphique 4.7).

Graphique 4.1. Une majorité de personnes estime que le gouvernement serait prêt à protéger la vie de la population en cas d'urgence

Part de la population qui estime probable ou peu probable que les institutions gouvernementales soient prêtes à protéger la vie de la population en cas d'urgence, 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « En cas d'urgence de grande ampleur, dans quelle mesure les institutions gouvernementales seraient-elles, selon vous, susceptibles d'être prêtes à protéger la vie de la population ? » S'agissant des réponses, « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/3hg29f>

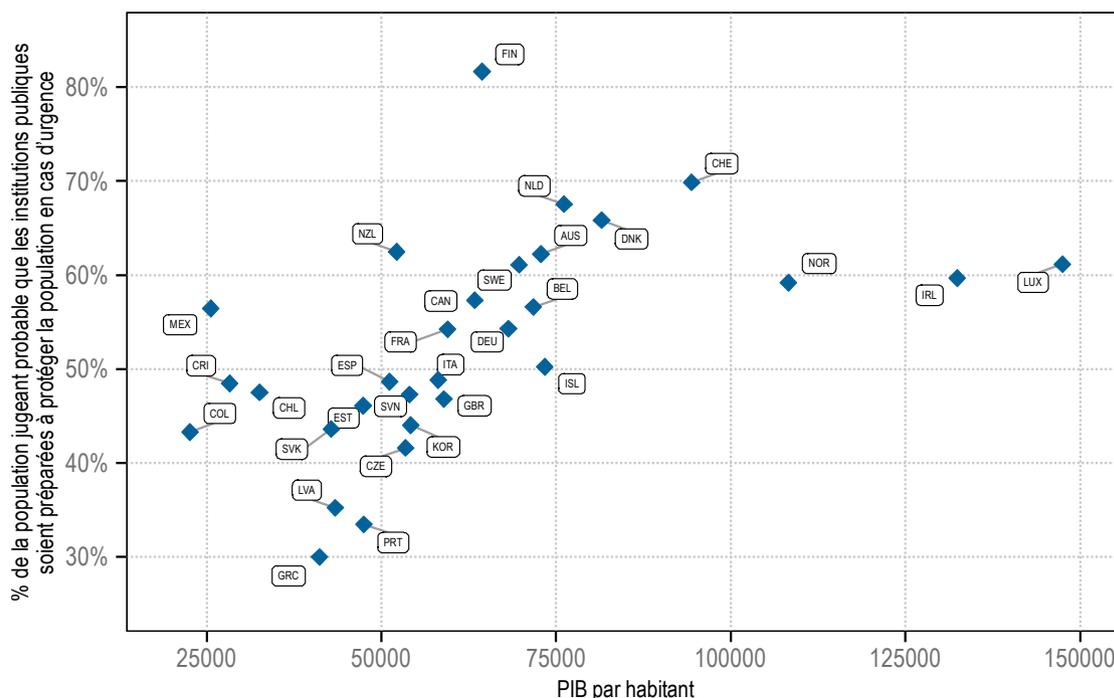
Dans un environnement caractérisé par des crises multiples et où le sentiment d'insécurité s'accroît au niveau mondial (PNUD, 2022^[3]), la confiance d'une majorité de la population dans la préparation aux situations d'urgence et la fiabilité des institutions publiques indique que les mesures prises par les pouvoirs publics des pays de l'OCDE lors des crises récentes ont rassuré la majeure partie de leurs citoyens. On observe toutefois des différences assez marquées entre les pays sur cette question par rapport à d'autres. Au Danemark, en Finlande, aux Pays-Bas et en Suisse, plus des deux tiers des citoyens estiment qu'il est probable que les institutions seraient préparées à protéger la vie de la population, tandis qu'en Grèce, en Lettonie et au Portugal, ils ne sont que 35 % ou moins.

Ces écarts peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment la vulnérabilité perçue du

pays dans le contexte actuel, l'analyse d'expériences précédentes et les différentes évaluations des ressources et des capacités d'un pays. En effet, une précédente étude a montré qu'au cours de la période 1995-2010, les pays de l'OCDE dont le revenu par habitant était plus faible ont subi davantage de pertes de vies humaines lors de catastrophes que les pays avec un revenu par habitant plus élevé (OCDE/Banque mondiale, 2019^[4]). En règle générale, il semble qu'une relation linéaire existe entre l'amélioration de la perception de la préparation aux situations d'urgence et l'augmentation du PIB par habitant (Graphique 4.2). Cette relation n'est cependant pas parfaite puisque les performances de certains pays d'Amérique latine et de la Finlande sont meilleures que ce que laisserait croire leur PIB par habitant.

Graphique 4.2. En moyenne, dans les pays à revenu élevé, une plus large proportion de la population estime que les institutions publiques sont préparées aux situations d'urgence par rapport aux pays à faible revenu

Part de la population, par pays, qui juge probable que les institutions publiques soient prêtes à protéger la vie de la population en cas d'urgence à grande échelle (axe des ordonnées) et PIB par habitant à parité de pouvoir d'achat, 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la proportion moyenne de personnes interrogées ayant répondu « Probable » (note de 6 à 10 sur une échelle de 0 à 10) à la question : « En cas d'urgence de grande ampleur, dans quelle mesure les institutions gouvernementales seraient-elles, selon vous, susceptibles d'être prêtes à protéger la vie de la population ? »

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance et OCDE (2024), Approche des dépenses du PIB : Dollars É-U, prix courants, PPA courantes, niveaux annuels, corrigé des variations saisonnières, Comptes nationaux trimestriels.

4.2. LES GOUVERNEMENTS SONT CONSIDÉRÉS COMME MOINS FIABLES EN CE QUI CONCERNE LA GESTION DE PROBLÈMES STRATÉGIQUES COMPLEXES QUI IMPLIQUENT DE NOMBREUSES INCONNUES OU DES CHOIX DIFFICILES

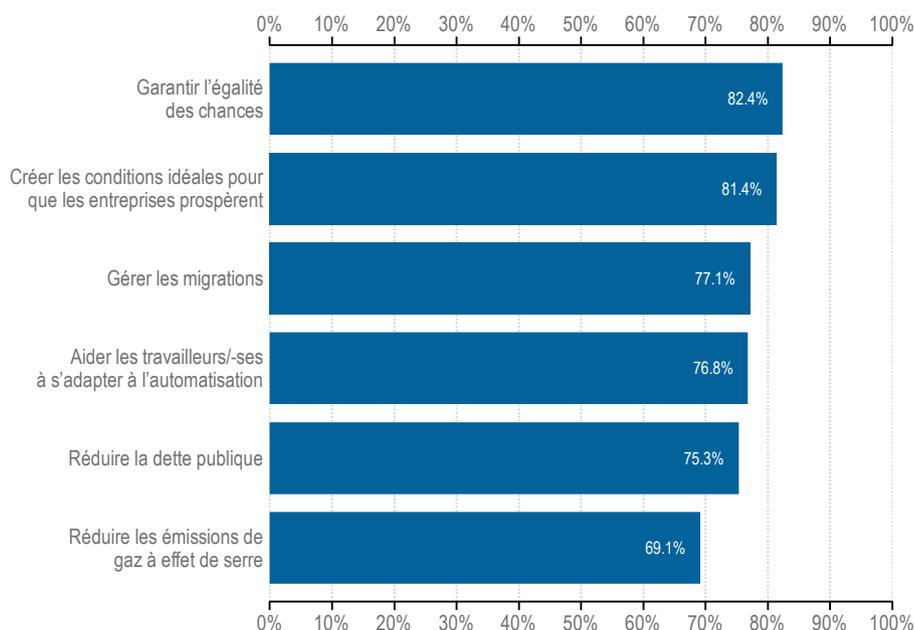
La préparation aux crises et la gestion de celles-ci exigent des institutions publiques qu'elles prennent des décisions dans un contexte incertain. Cette complexité et cette incertitude sont aggravées lorsqu'il est question de problèmes stratégiques difficiles à résoudre, qui ont des ramifications sur le long terme et à l'échelle mondiale, car il est d'autant plus ardu d'évaluer leurs répercussions éventuelles. Ces difficultés intrinsèques expliquent probablement en partie le faible niveau de confiance de la population dans la capacité des pouvoirs publics à traiter des questions stratégiques complexes comme les nouvelles

technologies, l'équilibre entre les besoins des générations actuelles et futures, ou la lutte contre le changement climatique.

La population a de grandes attentes en ce qui concerne la gouvernance et l'utilisation des nouvelles technologies : en moyenne, 77 % de la population des pays de l'OCDE estiment qu'aider les actifs à s'adapter à l'automatisation, à la transformation numérique et aux nouvelles technologies devrait être considéré comme une priorité nationale importante (Graphique 4.3). Pourtant, quatre personnes sur dix seulement (41 %) jugent probable que le gouvernement régule de façon appropriée les nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle et les applications numériques et aide les entreprises et les citoyens à en avoir un usage responsable, tandis que plus d'un tiers de la population (35 %) estime que cela est peu probable (Graphique 4.4). Sur ces questions, on observe assez peu de différences entre les pays.

Graphique 4.3. L'égalité des chances et la mise en place de conditions favorables à la prospérité des entreprises sont considérées comme des domaines d'action auxquels les pays devraient s'intéresser en priorité

Part de la population qui estime qu'il est important que son pays donne la priorité au sujet concerné, OCDE, 2023



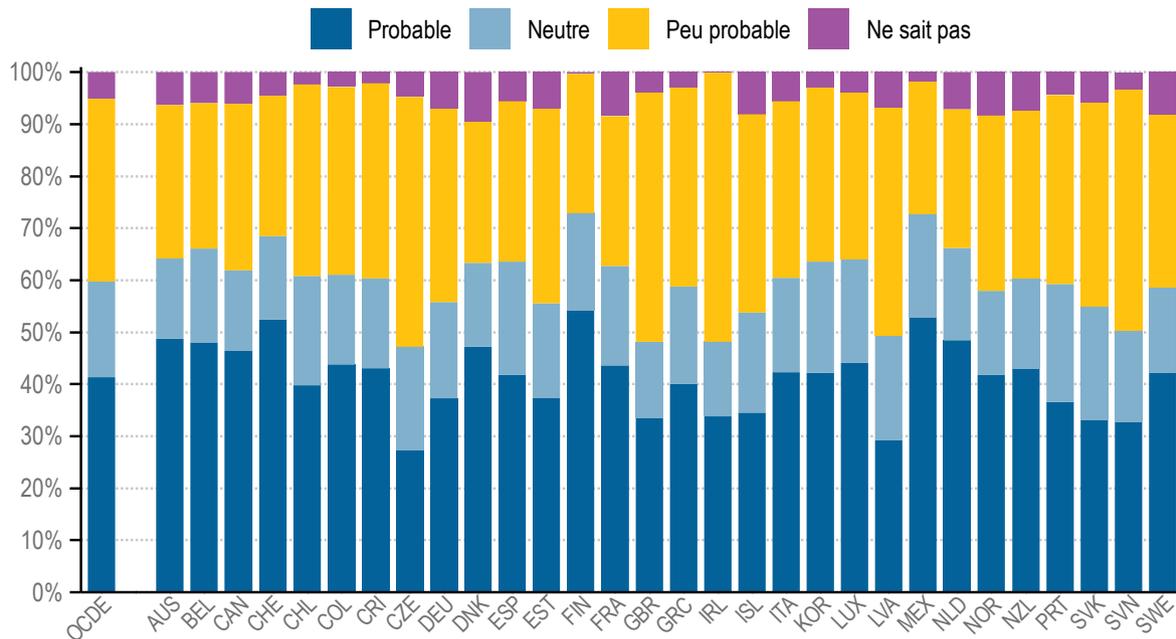
Note : le graphique montre, pour l'OCDE, la moyenne non pondérée du pourcentage de la population qui a répondu « Important » (note de 6 à 10 sur une échelle de 0 à 10) à la question : « Sur une échelle de 0 à 10, selon vous dans quelle mesure devrait-on donner la priorité aux sujets suivants dans votre pays ? »

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/5vqjlob>

Graphique 4.4. Plus d'un tiers de la population estime peu probable que le gouvernement puisse réguler les nouvelles technologies de façon adéquate et aider les entreprises et les citoyens à en faire un usage responsable

Part de la population qui estime probable ou peu probable que le gouvernement régule de manière appropriée les nouvelles technologies et aide les entreprises et les individus à les utiliser de manière responsable, 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Si de nouvelles technologies (p. ex. l'intelligence artificielle ou les applications numériques) devenaient disponibles, selon quelle mesure le gouvernement national serait-il susceptible de les réglementer de manière appropriée et d'aider les entreprises et les individus à les utiliser de manière responsable ? » S'agissant des réponses, « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/qd2gn0>

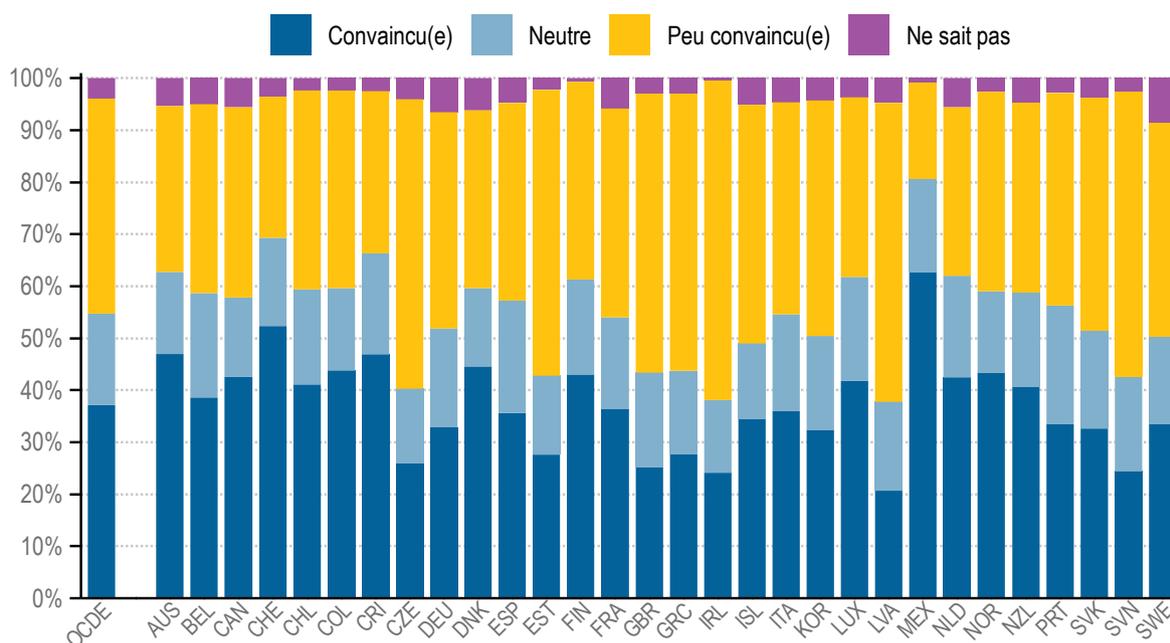
En outre, un peu plus d'un tiers de la population (37 %) estime que les pouvoirs publics sont capables de prendre en compte les besoins des différentes générations de manière équitable, tandis que 41 % des citoyens ne le croient pas (Graphique 4.5). Les résultats diffèrent d'un pays à l'autre ; le Mexique et la Suisse sont les seuls pays dans lesquels plus de la moitié de la population adulte considère que les gouvernements défendent les intérêts des générations actuelles et futures de façon équitable.

La perception de la capacité du gouvernement à répondre aux situations d'urgence et à promouvoir l'équité entre les générations dans le cadre de l'élaboration de l'action publique est étroitement

liée à la confiance dans les institutions publiques. En analysant un large éventail de déterminants de la confiance, l'opinion selon laquelle le gouvernement défend équitablement les intérêts des générations actuelles et futures est le deuxième élément le plus fortement associé à une confiance élevée dans le gouvernement national et représente également un déterminant important de la confiance dans le parlement national. Les personnes convaincues que le gouvernement est préparé à protéger la vie des citoyens sont également plus susceptibles d'avoir une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national (voir chapitre 1 et annexe A).

Graphique 4.5. Un nombre plus élevé d'individus doute la capacité du gouvernement à équilibrer les intérêts des générations actuelles et futures, en comparaison avec ceux qui en sont convaincus

Part de la population exprimant différent degré de conviction quant à la probabilité que le gouvernement prenne en compte les intérêts des générations actuelles et futures de manière équilibrée, 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous convaincu(e) que le gouvernement prend en compte les intérêts des générations actuelles et futures de manière équilibrée ? » S'agissant des réponses, « Convaincu(e) » correspond à un niveau de conviction compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu convaincu(e) » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

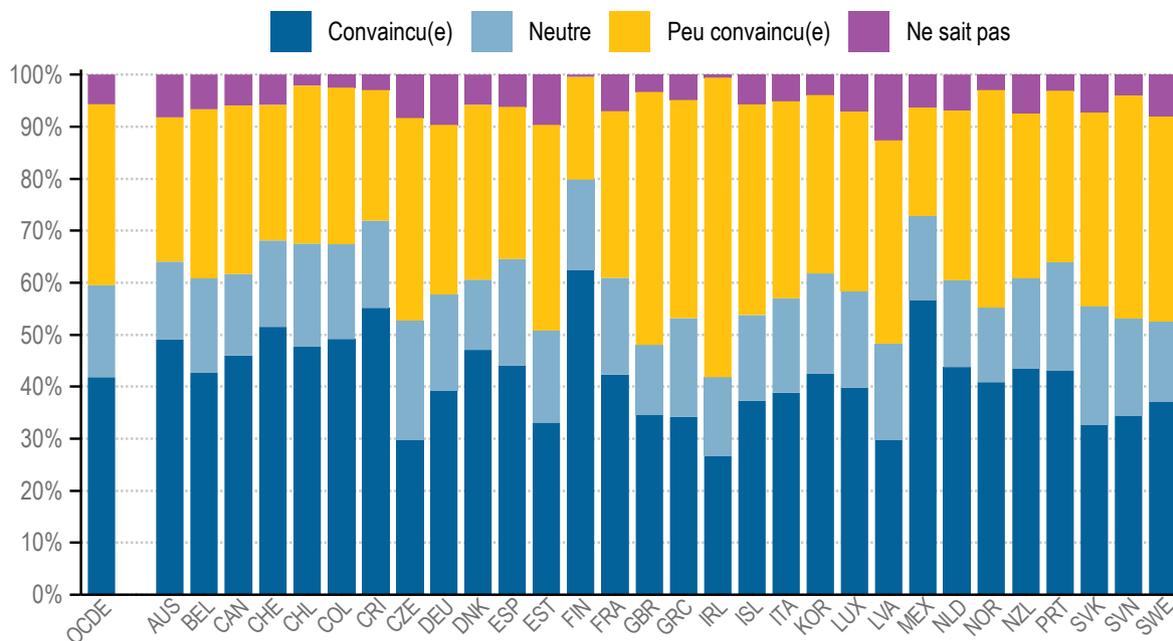
StatLink  <https://stat.link/xvn0w5>

En moyenne, 21 % des personnes interrogées dans les pays de l'OCDE indiquent que le changement climatique et les autres problèmes environnementaux constituent l'une des trois principales préoccupations dans leur pays (Graphique 1.1 du chapitre 1). En ce qui concerne la perception de la capacité des pays à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre au cours de la décennie à venir, 42 % de la population estime que leur pays atteindra cet objectif, contre 35 % qui n'y croit pas (Graphique 4.6). Ces résultats montrent que la population semble être plus optimiste que les données probantes ne le permettent : en effet, selon les prévisions actuelles, les émissions de gaz à effet de serre ne diminueront pas assez pour

permettre de limiter le réchauffement planétaire à 1,5° C (PNUE, 2022^[5])¹. Ce décalage s'explique probablement par plusieurs facteurs, l'un d'entre eux étant que les personnes interrogées s'expriment sur la perspective d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre de façon générale plutôt que sur le respect des accords internationaux ou la neutralité carbone. De plus, d'autres facteurs tels que la nature technique du sujet, l'effet des communications politiques qui affirment faire de la neutralité carbone une boussole stratégique (Green Deal, Accord de Paris...), et le décryptage limité par les médias sur la mise en œuvre de ces mesures et leur efficacité pourraient également avoir contribué à ce résultat.

Graphique 4.6. En moyenne, quatre personnes sur dix sont convaincues que leur pays réduira ses émissions de gaz à effet de serre

Part de la population exprimant différents degrés de conviction quant à la capacité de leur pays à réduire ses émissions de gaz à effet de serre au cours de la prochaine décennie, 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous convaincu(e) que votre pays parviendra à réduire ses émissions de gaz à effet de serre au cours des 10 prochaines années ? » S'agissant des réponses, « Convaincu(e) » correspond à un niveau de conviction compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu convaincu(e) » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

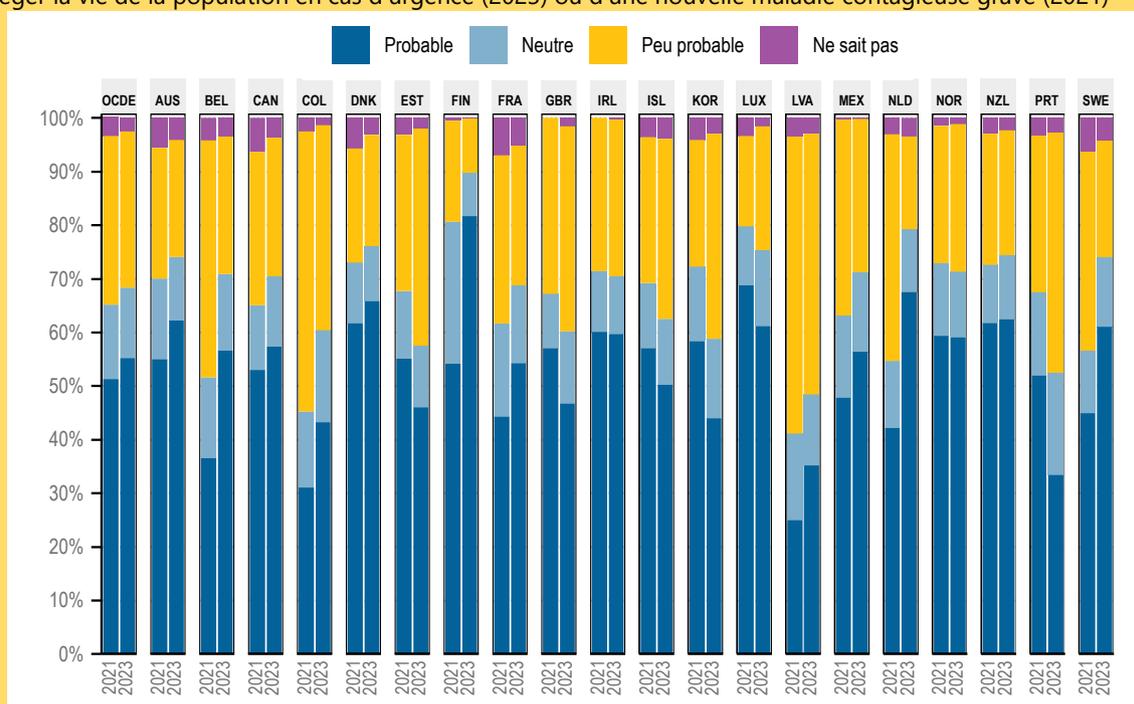
StatLink  <https://stat.link/deybtik>

Encadré 4.1. Gros plan sur l'évolution de la confiance de la population dans la préparation des institutions aux situations d'urgence et dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre du pays

Bien qu'en 2023, la question relative à la préparation aux situations d'urgence ait été formulée de façon plus ouverte, la proportion moyenne d'adultes qui estiment que les institutions publiques seraient préparées à protéger la vie de la population a augmenté, tant en moyenne dans l'OCDE que dans la majorité des pays, cette augmentation étant particulièrement nette en Finlande (Graphique 4.7). Par rapport à l'enquête de 2021, la confiance dans la capacité à réduire les émissions enregistre également une légère hausse, passant de 36 % à 40 % de personnes convaincues dans les pays pour lesquels des informations relatives aux deux années sont disponibles (Graphique 4.8).

Graphique 4.7. La confiance dans la préparation des institutions publiques aux situations d'urgence s'est renforcée dans la majorité des pays de l'OCDE

Part de la population qui estime probable ou peu probable que les institutions gouvernementales soient prêtes à protéger la vie de la population en cas d'urgence (2023) ou d'une nouvelle maladie contagieuse grave (2021)



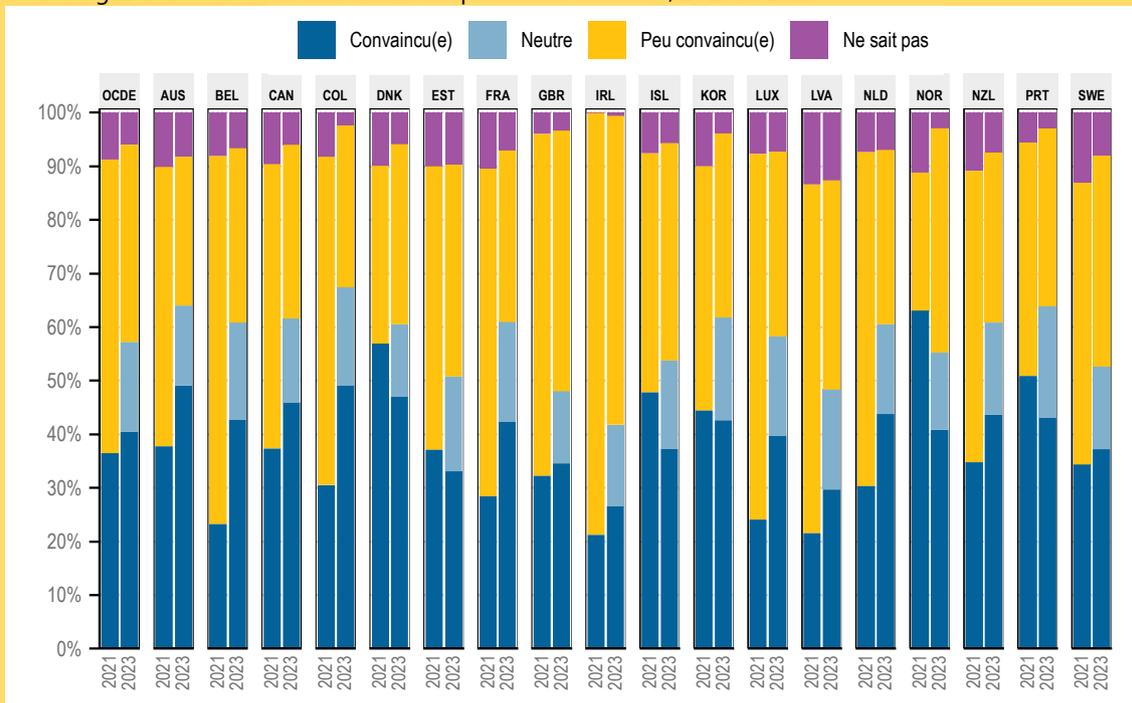
Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question relative à la préparation de l'administration aux situations d'urgence. En 2021, la question était formulée en ces termes : « Face à une nouvelle maladie grave et contagieuse, selon vous, dans quelle mesure les institutions gouvernementales seraient-elles susceptibles ou non de protéger la vie du public comme il se doit ? » En 2023, elle a été modifiée comme suit : « En cas d'urgence de grande ampleur, dans quelle mesure les institutions gouvernementales seraient-elles, selon vous, susceptibles d'être prêtes à protéger la vie de la population ? » Les questions de l'enquête ont été légèrement reformulées en 2021 en Norvège (« Si une nouvelle maladie infectieuse grave commençait à se propager en Norvège, quelle est la probabilité que les autorités soient suffisamment préparées pour pouvoir protéger la vie et la santé des citoyens ? ») et en Finlande (« Si une alerte est déclenchée en raison de l'apparition d'une nouvelle maladie, pensez-vous que les plans de santé publique existants seraient efficaces ? »). Dans les deux éditions, « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays, s'agissant des pays recensés pour lesquels les variables étaient disponibles en 2021 et 2023.

Source : éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/0zhceb>

Graphique 4.8. Dans de nombreux pays, la confiance dans la capacité du pays à réduire ses émissions de gaz à effet de serre a légèrement augmenté

Part de la population exprimant différents degrés de conviction quant à la capacité de leur pays à réduire ses émissions de gaz à effet de serre au cours de la prochaine décennie, 2021 et 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses de l'ensemble des personnes interrogées à la question : « Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous convaincu(e) que votre pays parviendra à réduire ses émissions de gaz à effet de serre au cours des 10 prochaines années ? » Cette question de l'enquête a été légèrement reformulée en 2021 en Norvège (« Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas d'accord que les autorités publiques en font assez pour protéger l'environnement ? ».. L'échelle de mesure des réponses a évolué entre 2021 et 2023. En 2023, la proportion de réponses « Convaincu(e) » correspond à un niveau de confiance allant de 6 à 10 ; « Neutre » au niveau 5 ; « Peu convaincu(e) » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. En 2021, il existait quatre réponses possibles. En Irlande, cinq options de réponse étaient proposées au lieu de quatre seulement en 2021, mais elles ont été adaptées dans un souci d'harmonisation avec les données de l'ensemble des pays (les réponses « Fait plutôt confiance » et « Fait entièrement confiance » ayant été rassemblées sous le qualificatif « Fait moyennement confiance »). Par conséquent, en 2021, la proportion de réponses « Fait confiance » représentait le total des réponses « Fait moyennement confiance » et « Fait entièrement confiance » ; et « Ne fait pas confiance » englobait les réponses « Ne fait pas du tout confiance » et « Fait modérément confiance ». « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays, s'agissant des pays recensés pour lesquels les variables étaient disponibles en 2021 et 2023.

Source : enquête de l'OCDE sur la confiance, éditions 2021 et 2023.

StatLink  <https://stat.link/8sr4ou>

4.3. UNE MAJORITÉ DE LA POPULATION ESTIME QUE LA PRISE DE DÉCISION GOUVERNEMENTALE FAVORISE LES INTÉRÊTS DU SECTEUR PRIVÉ PLUTÔT QUE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les préférences en matière d'action publique et les conceptions de l'équité peuvent varier d'une

personne à l'autre. Malgré ces différences de points de vue, la population apprécie de façon unanime les décideurs qui agissent en fonction de l'intérêt général. Les conclusions de l'enquête sur la confiance, toutefois, montrent que les individus s'inquiètent de voir les intérêts privés exercer une influence démesurée sur les pouvoirs publics. Les citoyens estiment dans l'ensemble que les

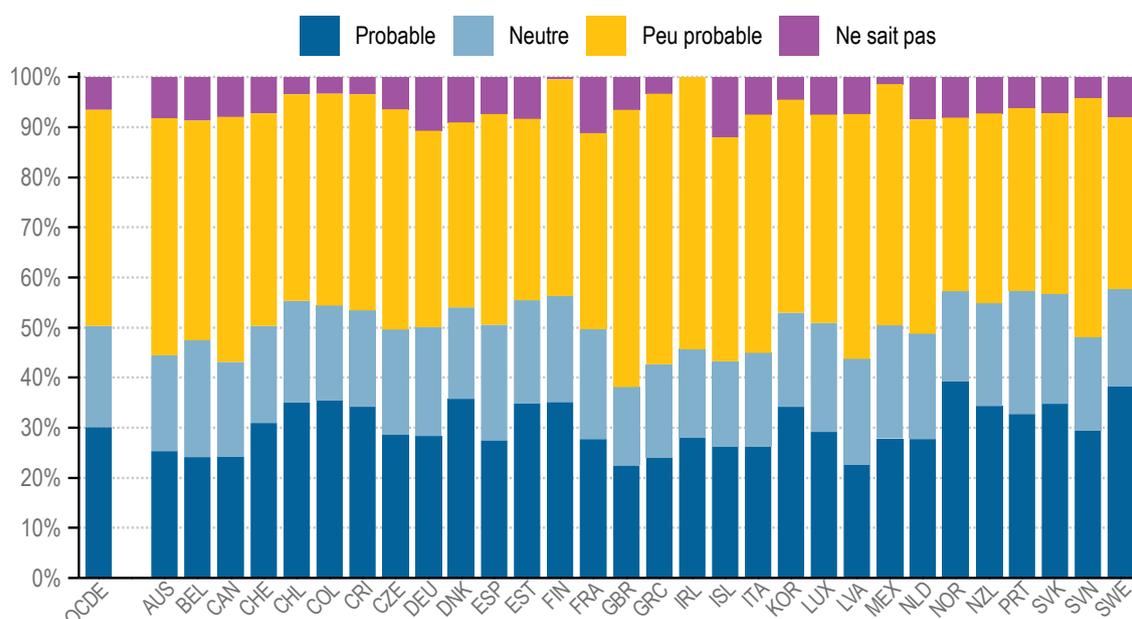
décisions en matière d'action publique peuvent souvent être détournées pour servir des intérêts particuliers et les intérêts des « puissants » au dépend de l'intérêt général, ce qui nuit aux valeurs démocratiques et exacerbe un sentiment d'exclusion et d'inégalité du système politique en démocratie.

En moyenne, 43 % des répondants déclarent qu'il est probable que le gouvernement national accède

à la demande d'une entreprise qui souhaiterait promouvoir une mesure bénéfique à son activité mais néfaste pour la société dans son ensemble, et seules 30 % d'entre eux estiment que le gouvernement s'y opposerait, chiffre qui varie peu entre les pays. Il convient toutefois de signaler que la proportion de personnes interrogées choisissant l'option « Neutre » (20 %) ou « Ne sait pas » (7 %) atteint un niveau particulièrement élevé pour cette question (Graphique 4.9).

Graphique 4.9. Moins d'une personne sur trois juge probable que le gouvernement rejette la demande d'une entreprise si elle est contraire à l'intérêt général

Part de la population qui estime probable ou peu probable que le gouvernement rejette la demande d'une entreprise, 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Si une entreprise promouvait une politique publique qui bénéficierait à son secteur, mais qui pourrait nuire à la société dans son ensemble, dans quelle mesure le gouvernement serait-il susceptible d'accéder à la demande de cette entreprise ? » Pour faciliter le travail d'analyse, les questions ont été reformulées afin d'associer la réponse « Probable » à une affirmation positive, c'est-à-dire que la proportion de réponses « Probable que le gouvernement accède à la demande » de la question initiale correspond aux réponses « Peu probable que le gouvernement refuse » ci-dessus. S'agissant des réponses, « Probable » correspond donc à un niveau de probabilité compris entre 0 et 4 dans la question initiale, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 6 et 10 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/arckbi>

Il existe également dans les pays de l'OCDE un scepticisme largement répandu quant à l'intégrité des hauts responsables politiques, ainsi que des préoccupations liées à l'influence indue du secteur privé. En moyenne, près de la moitié (49 %) des personnes interrogées sont convaincues qu'un haut responsable politique octroierait une faveur

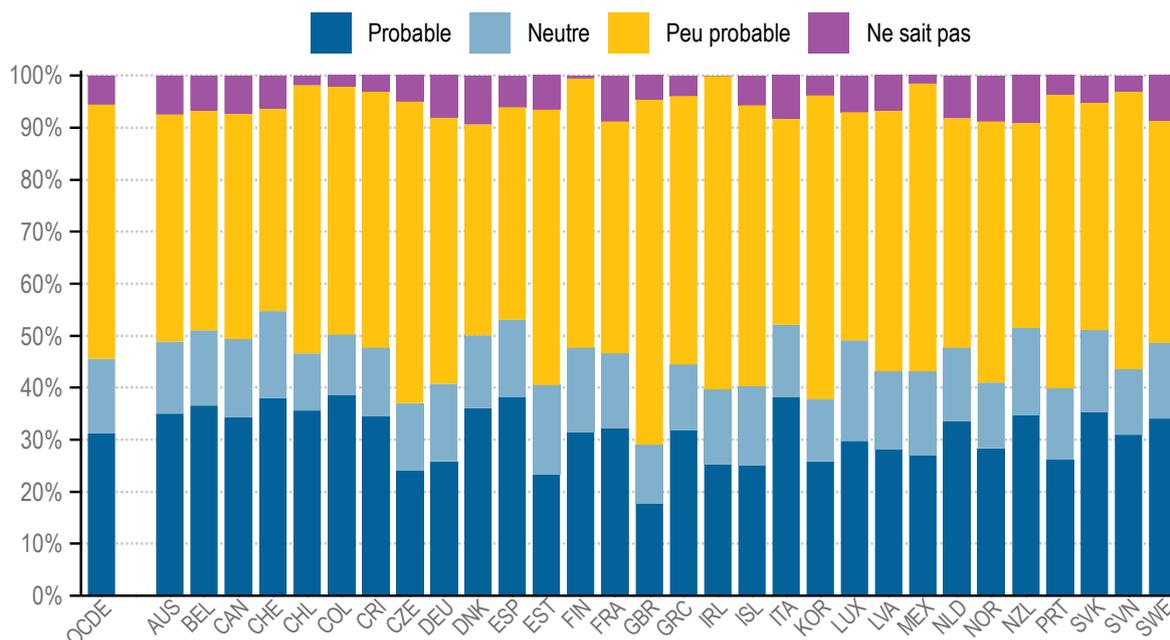
politique en contrepartie d'un emploi bien rémunéré dans le secteur privé, alors qu'elles ne sont que 31 % à juger probable que le responsable politique refuse d'accorder cette faveur (Graphique 4.10). Pour les deux questions relatives à l'intégrité, les différences de perceptions entre les pays sont plus faibles que pour la plupart des autres

déterminants de la gouvernance publique. En particulier, on ne trouve aucun pays dans lequel plus de quatre personnes interrogées sur dix jugent probable qu'un responsable politique ou que le gouvernement national refuse d'accorder une faveur politique ou d'adopter une mesure d'action publique qui irait à l'encontre de l'intérêt public. Par

ailleurs, dans les 18 pays pour lesquels des données sont disponibles pour 2021 et 2023, la proportion de citoyens convaincus qu'un haut responsable politique refuserait d'accorder une faveur a diminué, passant de 32 % en moyenne en 2021 à 30 % en 2023 (Graphique 4.11).

Graphique 4.10. Près d'une personne sur deux doute qu'une personnalité politique refuserait d'accorder une faveur politique en échange d'un emploi bien rémunéré dans le secteur privé

Part de la population qui estime probable ou peu probable qu'une personnalité politique refuse d'accorder une faveur politique, 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Si une personnalité politique se voyait offrir un travail bien rémunéré dans le secteur privé en échange d'une faveur politique, dans quelle mesure pensez-vous qu'elle serait susceptible de refuser ? » S'agissant des réponses, « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/hjiawo>

Les activités de lobbying et les autres pratiques d'influence font partie intégrante du processus démocratique, mais la façon dont elles sont mises en œuvre a une influence décisive en matière de résilience démocratique. Les activités de lobbying des entreprises et d'autres groupes d'intérêt peuvent permettre de présenter une diversité de points de vue aux décideurs. Cependant, si des groupes défendant des intérêts particuliers exercent une influence excessive sur la prise de décision ou utilisent des informations trompeuses

pour promouvoir leurs propres intérêts ou manipuler l'opinion publique, c'est l'action publique et la démocratie elles-mêmes qui en pâtissent. Cela s'applique également si les décideurs politiques ne respectent pas les normes en matière d'intégrité politique et utilisent leur position pour promouvoir les intérêts commerciaux ou politiques d'intérêts particuliers (OCDE, 2023^[6]). Pourtant, **nombre de pays de l'OCDE ne disposent pas de garde-fous suffisants pour prévenir la corruption dans le cadre des activités**

de lobbying et des situations de conflits d'intérêts, et même lorsqu'ils existent, ces garde-fous ne sont pas toujours respectés : sur 28 pays de l'OCDE, en moyenne, 38 % seulement des garde-fous réglementaires standards face au lobbying sont en place, et seuls 35 % sont mis en œuvre de façon concrète. De la même façon, au regard des standards établis par l'OCDE, la réglementation visant à prévenir les

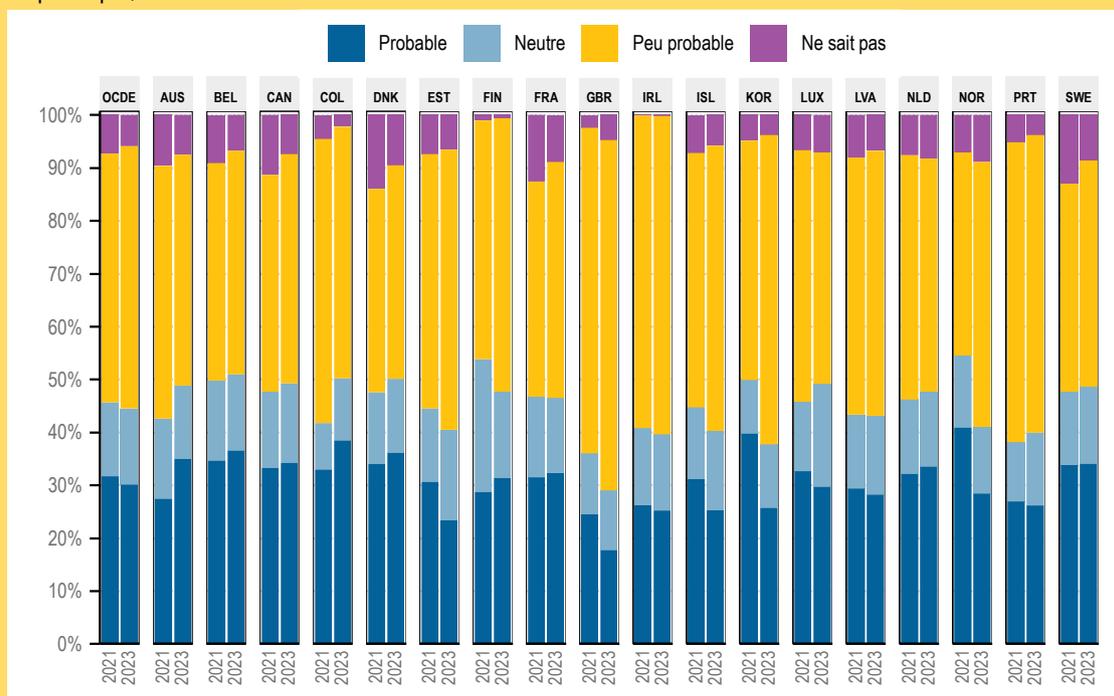
conflits d'intérêt dans les pays de l'OCDE respecte en moyenne 76 % des critères, mais sa mise en œuvre concrète ne respecte que 40 % de ces critères. En dépit de leurs exigences réglementaires strictes, beaucoup de pays échouent à s'assurer que les déclarations d'intérêts et de patrimoine ont été soumises ou appliquent des procédures peu rigoureuses pour vérifier leur contenu (OCDE, 2024^[7]).

Encadré 4.2. Gros plan sur l'évolution de la confiance dans l'intégrité des hauts responsables politiques

En moyenne, dans les différents pays, la proportion de personnes qui jugent peu probable qu'un haut responsable politique refuse d'accorder une faveur politique a augmenté de 3 points de pourcentage entre 2021 et 2023, en particulier en Corée et en Norvège.

Graphique 4.11. La part de la population qui juge probable que les décideurs publics fassent preuve d'intégrité diminue légèrement

Part de la population qui estime probable ou peu probable qu'une personnalité politique refuse d'accorder une faveur politique, 2021 et 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Si une personnalité politique se voyait offrir un travail bien rémunéré dans le secteur privé en échange d'une faveur politique, dans quelle mesure pensez-vous qu'elle serait susceptible de refuser ? » pour les éditions 2021 et 2023. Cette question de l'enquête a été légèrement reformulée en 2021 en Finlande (« Si une grande entreprise proposait un emploi bien rémunéré à un politicien de haut niveau en échange de faveurs politiques pendant son mandat, pensez-vous qu'il/elle refuserait cette proposition ? »). S'agissant des réponses, « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays, s'agissant des pays recensés pour lesquels les variables étaient disponibles en 2021 et 2023.

Source : éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/2zx40e>

4.4. LES GARDE-FOUS INSTITUTIONNELS, QUI VISENT À GARANTIR LE CARACTÈRE ÉQUITABLE DE LA PRISE DE DÉCISION, SONT CONSIDÉRÉS COMME INADÉQUATS

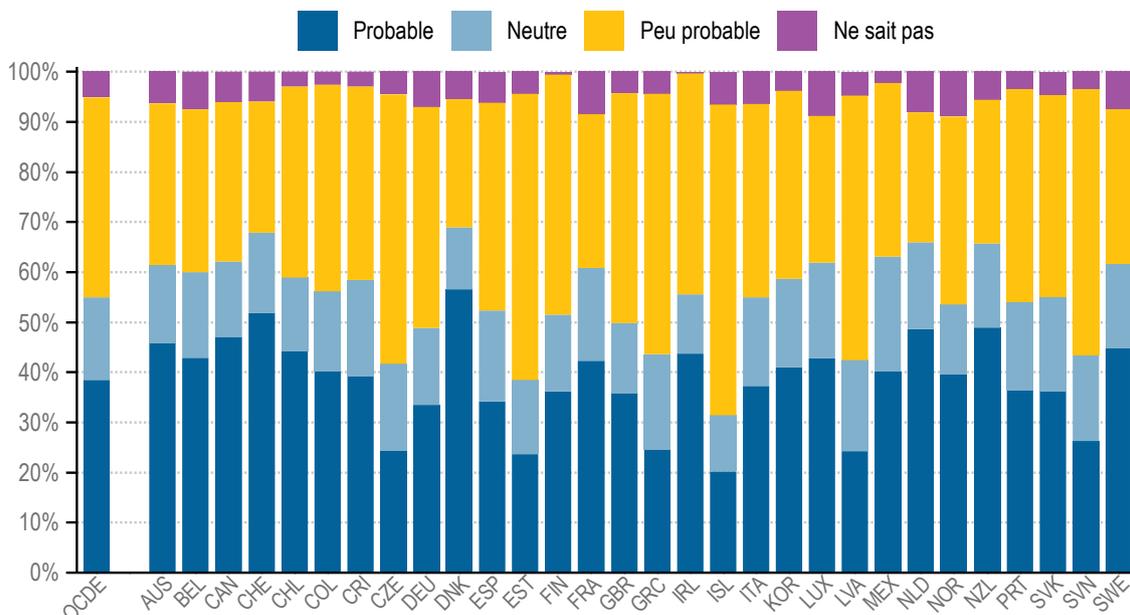
En démocratie, le système politique a pour objectif de défendre l'intérêt général dans le cadre de la prise de décision grâce à la séparation des pouvoirs et aux élections. Grâce à la séparation des pouvoirs et aux garde-fous constitutionnels, aucun pouvoir, y compris le pouvoir exécutif, ne peut à lui seul prendre des décisions indépendamment des autres pouvoirs. Selon l'enquête sur la confiance, 38 % de la population considère que le parlement est en mesure de demander au gouvernement de rendre des comptes, par exemple en interrogeant un ministre ou en examinant le budget, la proportion de sceptiques (40 %) étant un peu plus élevée (Graphique 4.12). Il n'y a qu'au Danemark, en

Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et en Suisse qu'environ la moitié de la population a confiance dans la fonction de contrôle du parlement. De la même façon, au sujet la séparation des pouvoirs, l'enquête sur la confiance de 2021 a révélé que quatre personnes sur dix environ (42 %) estimaient que les tribunaux de leur pays étaient libres de toute influence politique (OCDE, 2022^[8]).

La proportion moyenne de personnes interrogées jugeant probable que le parlement national puisse demander des comptes au gouvernement de cette manière (38 %) correspond presque parfaitement au pourcentage moyen de citoyens qui ont une confiance élevée ou modérément élevée dans le parlement national (37 %). Cela se vérifie en moyenne, mais si l'on étudie ces chiffres pays par pays, les pourcentages de citoyens qui font confiance au parlement national et qui croient en sa capacité de demander des comptes au gouvernement national divergent davantage.

Graphique 4.12. En moyenne, près de 40 % de la population estime qu'il est probable que le parlement demande au gouvernement national de rendre des comptes

Part de la population qui estime probable ou peu probable que le parlement demande au gouvernement national de rendre des comptes, 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Dans quelle mesure le parlement est-il réellement susceptible de demander des comptes au gouvernement national sur ses politiques et son comportement, en interrogeant par exemple un ministre ou en examinant le budget ? » S'agissant des réponses, « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : enquête 2023 de l'OCDE sur la confiance.

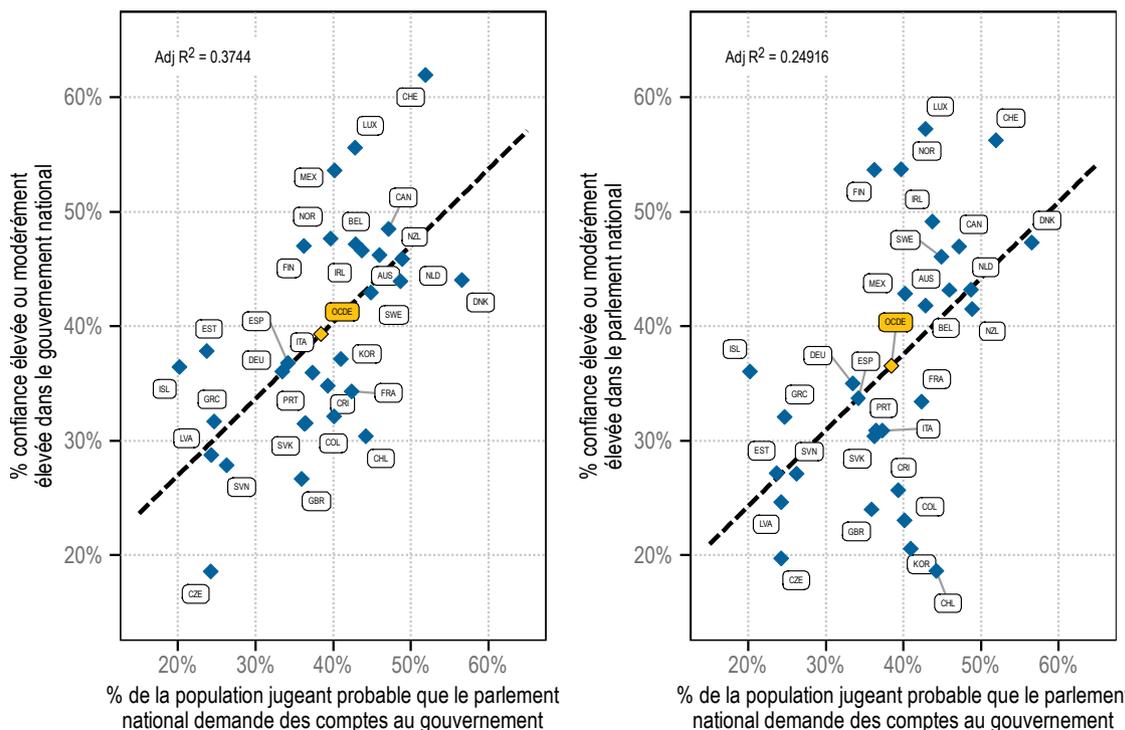
StatLink  <https://stat.link/bjzay>

La confiance dans la fonction de contrôle du parlement est corrélée avec la confiance dans le gouvernement national au niveau du pays, ce qui signifie que dans les pays où les citoyens sont nombreux à avoir confiance dans le système de séparation des pouvoirs constitutifs de l'État, la

confiance dans le gouvernement national est plus forte. Le même lien existe, de façon plus diffuse, entre la confiance dans la fonction de contrôle du parlement et la confiance dans le parlement de façon générale (Graphique 4.13).

Graphique 4.13. Avoir une part plus élevée de la population qui croient en la capacité du parlement national à un contrôle sur le gouvernement national est associé à des niveaux de confiance plus élevés dans le gouvernement national et le parlement

Part de la population qui estime probable que le parlement national demande au gouvernement national de rendre des comptes (axe des abscisses) et qui a une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national (axe des ordonnées, graphique de gauche) et dans le parlement national (axe des ordonnées, graphique de droite)



Note : le nuage de points présente la part des réponses « Confiance élevée à modérément élevée » à la question : « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement/parlement national ? » sur l'axe des ordonnées des graphiques de gauche et de droite, respectivement. L'axe des ordonnées présente la part des réponses « Probable » à la question : « Dans quelle mesure le parlement est-il réellement susceptible de demander des comptes au gouvernement national sur ses politiques et son comportement, en interrogeant par exemple un ministre ou en examinant le budget ? »

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

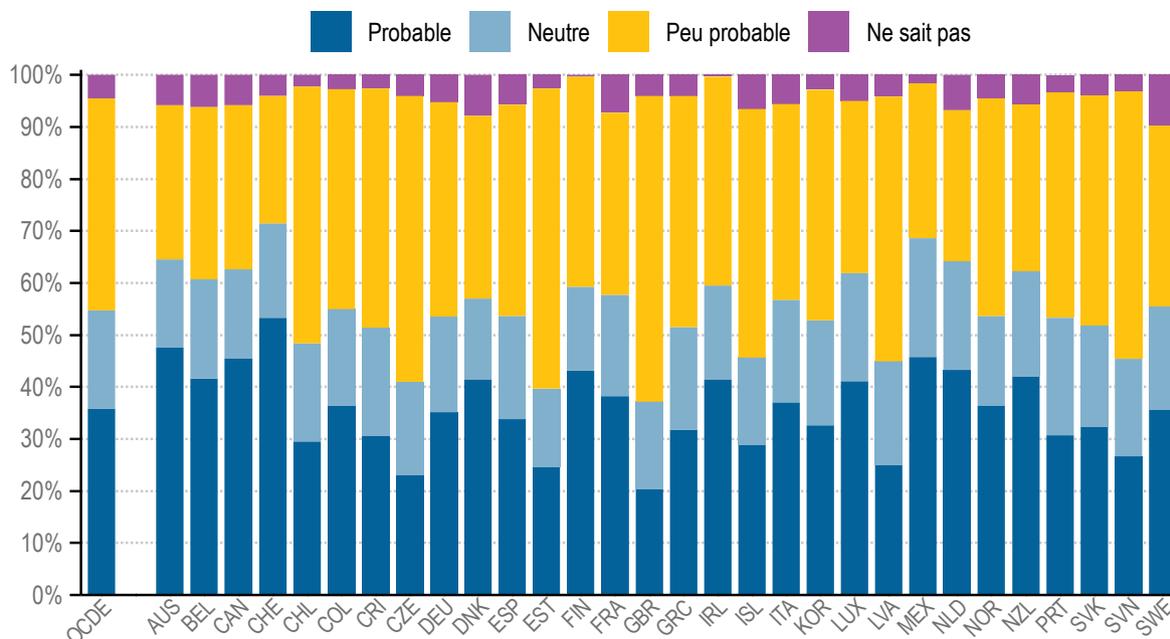
StatLink  <https://stat.link/wvbak0>

Il est évident que l'un des enjeux les plus essentiels en démocratie est de définir ce qu'est « l'intérêt général » et de le défendre dans des sociétés plurielles rassemblant des personnes aux préférences et aux besoins divers. En règle générale, les individus attendent du parlement qu'il trouve un équilibre entre les intérêts de différentes régions et de différents groupes au sein de la

société : 36 % de la population considère probable que le parlement suivrait ce principe dans le cadre de l'examen d'un projet d'action publique, tandis que 41 % juge cela peu probable (Graphique 4.14). Parmi toutes les variables mesurant comment la population perçoit la gouvernance publique, celle-ci est la plus importante en ce qui concerne la confiance dans le parlement national.

Graphique 4.14. Un peu plus d'un tiers de la population estime que le parlement prend en compte de manière équilibrée les intérêts de différents groupes lorsqu'il débat d'un projet de politique publique

Part de la population qui estime probable ou peu probable que le parlement national tienne compte de manière équilibrée des intérêts de différents groupes, 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Si le parlement débattait d'une nouvelle politique publique, à quel point pensez-vous qu'il serait susceptible de prendre en compte les besoins des différentes régions et groupes de la société de manière équilibrée ? ». S'agissant des réponses, « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/3wmlrz>

4.5. LA PRISE DE DÉCISION PUBLIQUE EST PERÇUE COMME DÉCONNECTÉE DE LA POPULATION, AFFAIBLISSANT LA NOTION DE DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

En démocratie, le principal instrument dont dispose la population pour demander des comptes au gouvernement et au parlement sont des élections libres et équitables, mais tout le monde ne se sent pas en mesure de participer au système politique. En moyenne, 82 % des citoyens ont déclaré avoir voté lors des dernières élections nationales. Cependant, ce n'est pas parce que le taux de participation est élevé que les citoyens estiment pouvoir exercer une influence sur la vie politique grâce au système électoral. En fait, seules 40 % des

personnes ont confiance dans leur propre aptitude à jouer un rôle dans le système politique, et elles sont encore moins nombreuses (30 %) à juger que celui de leur pays permet aux gens comme elles d'avoir leur mot à dire dans ce que fait le gouvernement (Graphique 4.15, A), contre 53 % qui sont convaincues que le système politique ne leur permet pas de s'exprimer. Autrement dit, sur les quelque 600 millions d'adultes vivant dans les 30 pays de l'OCDE participants à cette enquête, près de 320 millions de personnes estiment n'avoir qu'une faible capacité d'action politique et seront donc bien moins susceptibles d'avoir une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national. La possibilité d'avoir son mot à dire est fortement corrélée avec la confiance dans le gouvernement national au niveau du pays (Graphique 4.15).

Graphique 4.15. Un niveau de confiance élevé dans la possibilité d'avoir son mot à dire va de pair avec une forte confiance dans le gouvernement national

Diagramme A: Part de la population qui estime probable ou peu probable que le système politique permette à la population d'avoir son mot à dire sur ce que fait le gouvernement, 2023

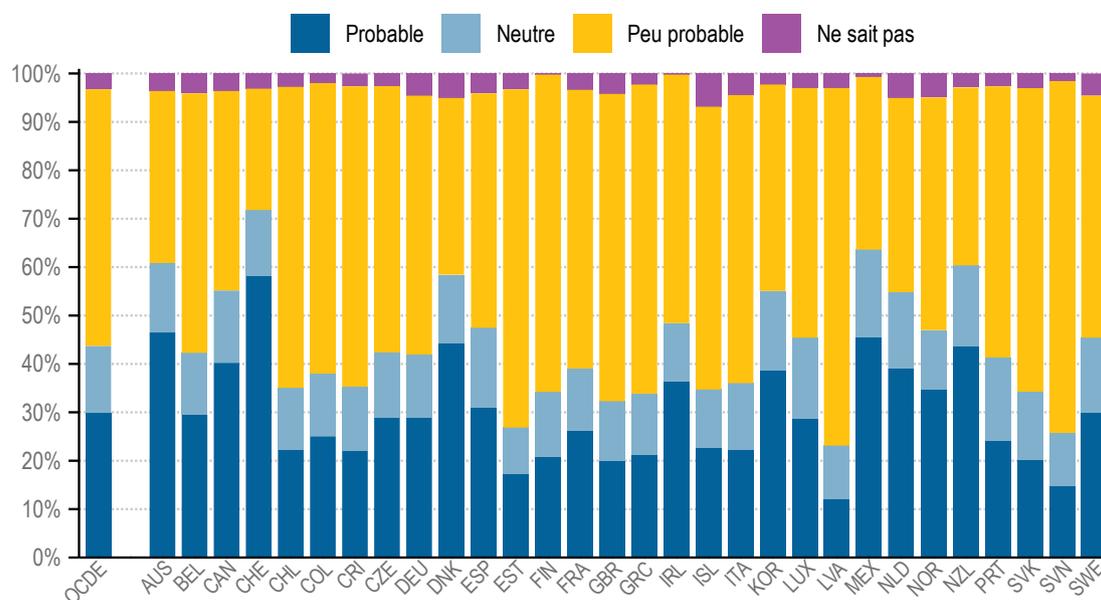
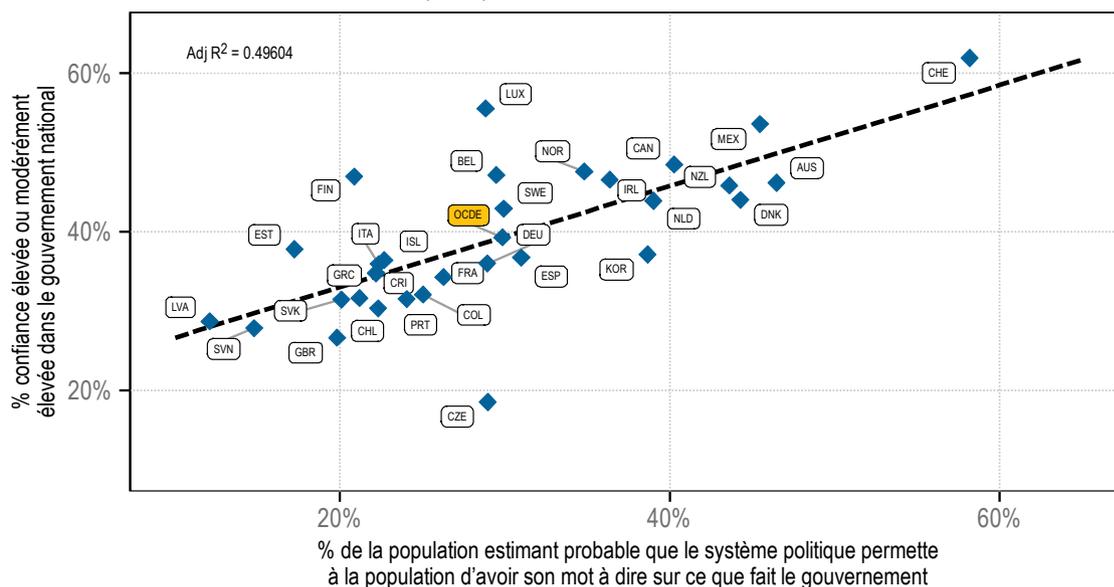


Diagramme B: Part de la population qui a une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national (axe des ordonnées) et qui juge probable que le système politique permette aux gens «comme eux» de donner leur avis sur l'action publique (axe des abscisses), 2023



Note. A : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Dans quelle mesure diriez-vous que le système politique dans votre pays permet aux personnes comme vous d'avoir leur mot à dire sur ce que fait le gouvernement ? ». B : le graphique présente le pourcentage de personnes interrogées ayant répondu « Probable » à la question : « Dans quelle mesure diriez-vous que le système politique dans votre pays permet aux personnes comme vous d'avoir leur mot à dire sur ce que fait le gouvernement ? », ou « Confiance élevée ou modérément élevée » à la question : « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement/parlement national ? ». Le pourcentage de réponses « Probable » et « Confiance élevée ou modérément élevée » correspond au total des réponses comprises entre 6 et 10. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

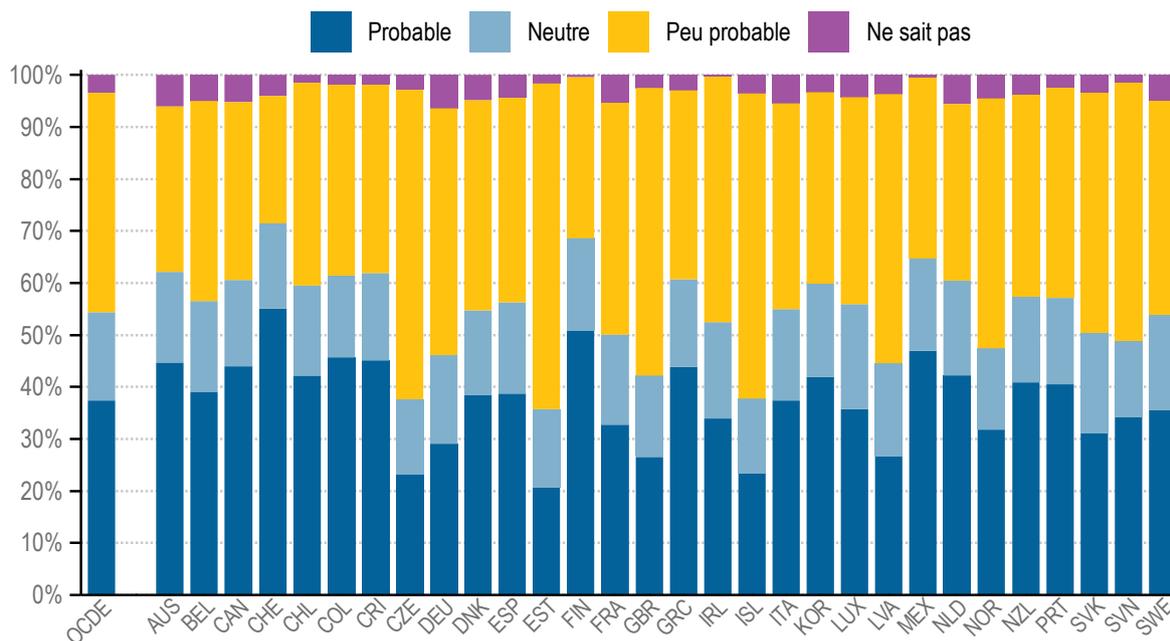
StatLink  <https://stat.link/1235rz>

Un grand nombre de personnes considèrent que le gouvernement ne se préoccupe pas de l'avis de la population sur l'action publique. Même lorsque cette opinion est sollicitée, les citoyens n'ont pas toujours l'impression qu'elle soit prise en compte dans le processus décisionnel. Un peu plus d'un tiers (37 %) des personnes pensent qu'une politique publique serait modifiée si plus de la moitié de la population s'y opposait (Graphique 4.16). Cet avis est partagé par un cinquième de la population en Estonie, et par plus de la moitié de la population suisse. En outre, un peu moins d'un tiers des citoyens croient que le gouvernement tiendrait compte de l'opinion exprimée lors d'une consultation publique concernant un projet de réforme (Graphique 4.17). Les perceptions de ces deux variables se sont

détériorées depuis 2021 (Graphique 4.20 et Graphique 4.21). À l'échelle nationale, la part de la population qui juge probable que le gouvernement soit réactif selon une de ces deux mesures est fortement corrélée avec l'autre. L'opinion selon laquelle les avis exprimés lors des consultations publiques ont une influence sur les politiques publiques et, en particulier, l'impression d'avoir son mot à dire sur ce que fait le gouvernement sont associées à une confiance accrue dans le gouvernement national (voir chapitre 1 et annexe A). Ces deux variables influencent aussi de façon positive la confiance dans la fonction publique nationale, et le fait de d'avoir son mot à dire renforce la confiance dans le parlement.

Graphique 4.16. Un peu plus d'un tiers de la population croit que le gouvernement modifierait une politique nationale sous l'influence d'une opinion publique majoritaire

Part de la population qui estime probable ou peu probable que le gouvernement modifie une politique nationale si plus de la moitié de la population se prononce contre, 2023



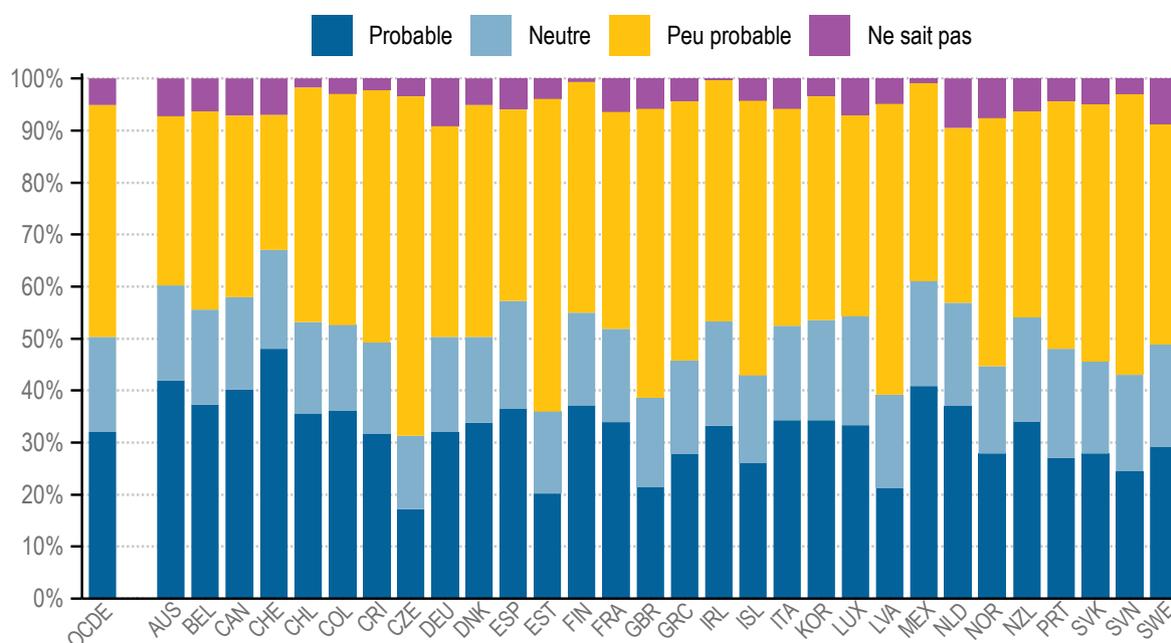
Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Si plus de la moitié de gens interrogés dans votre pays exprimaient leur opinion contre une politique nationale, selon vous, dans quelle mesure serait-elle susceptible d'être modifiée ? » S'agissant des réponses, « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/iyskeq>

Graphique 4.17. Un peu moins d'un tiers de la population estime que le gouvernement tiendrait compte des avis exprimés lors d'une consultation publique

Part de la population qui estime probable ou peu probable que le gouvernement tienne compte des avis exprimés lors d'une consultation publique, 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Si vous participiez à une consultation publique concernant un projet de réforme, selon vous, dans quelle mesure le gouvernement serait-il susceptible d'adopter les avis exprimés lors de la consultation ? » S'agissant des réponses, « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/z7ca1x>

Le soutien à des processus plus consultatifs et délibératifs impliquant les citoyens semble être une réponse courante à ce sentiment d'exclusion, de manque de capacité d'action politique et de manque de réactivité du gouvernement. Les citoyens peuvent être associés à la prise de décision de plus d'une manière, mais les pouvoirs publics doivent se concentrer sur le sens donné à ces exercices consultatifs. Consulter des citoyens n'équivaut pas à consulter des parties prenantes. Lors des consultations de parties prenantes, les personnes sont entendues en tant que représentantes d'un groupe social particulier (secteur privé, usagers des services publics, société civile, université, etc.). Il a été observé à de nombreuses reprises que les personnes ont différents points de vue selon si elles s'expriment comme des parties prenantes ou comme des citoyens (OCDE, 2022^[9]) : par exemple, un usager

des services publics peut déclarer qu'il faudrait accorder plus de financements à ceux-ci, mais estimer, en tant que citoyen, qu'un autre domaine de l'économie est prioritaire. Alors que la consultation des parties prenantes vise à améliorer la qualité d'une mesure d'action publique, la mobilisation citoyenne est un processus de renforcement de la démocratie et engage davantage la responsabilité de l'administration en ce qui concerne le suivi des résultats de la consultation.

Le mécanisme de consultation possédant la plus large portée est, bien sûr, le référendum, ouvert à l'ensemble des citoyens ou résidents ayant le droit de vote. À l'heure actuelle, les conditions concernant l'existence et l'utilisation du référendum au niveau national, plutôt qu'au niveau régional ou local, diffère grandement d'un pays à

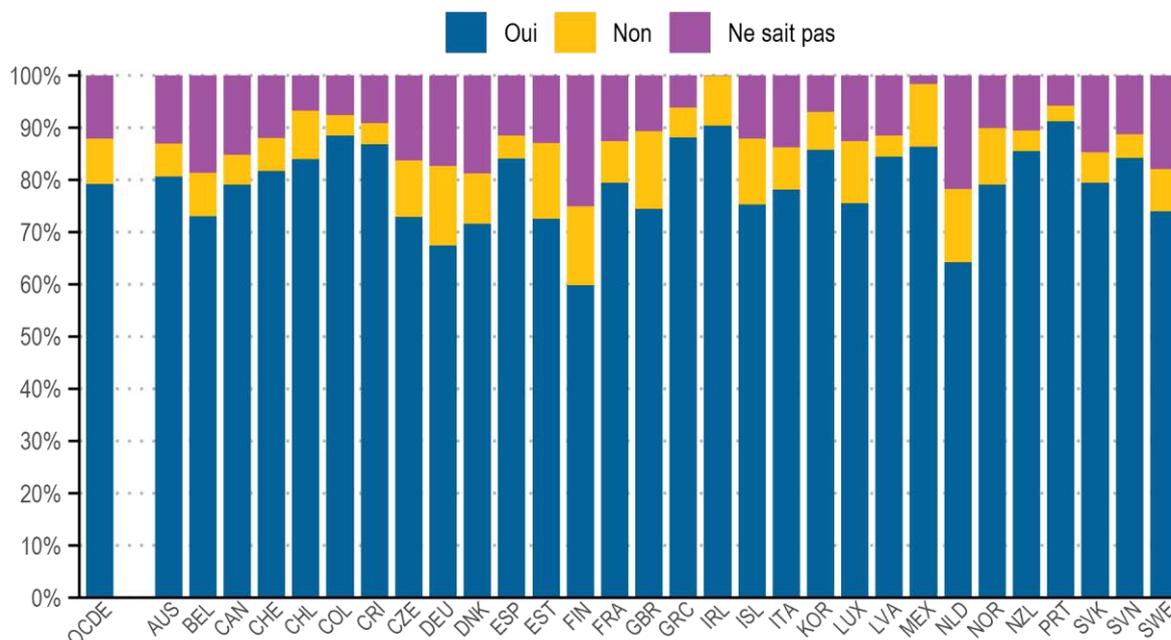
l'autre. Le pays de l'OCDE dans lequel l'usage du référendum est le plus répandu est la Suisse, où une législation prévoyant des référendums dans différents cas a été introduite au XIX^e et au début du XX^e siècles (Schiller, 2024^[10]). À l'inverse, dans plusieurs pays de l'OCDE tels que l'Allemagne, la Corée, les États-Unis ou le Japon, l'organisation de référendums au niveau national n'est soit pas prévue par le cadre juridique, soit possible seulement dans une situation particulière qui n'a encore jamais été invoquée. La plupart des pays de l'OCDE se trouvent toutefois dans un entre-deux : la démocratie directe est possible au niveau national dans un plus grand nombre de cas, et seuls quelques référendums ont eu lieu à l'échelle du pays. C'est par exemple le cas de l'Australie, du Canada, du Chili, de la Colombie, de la France, de l'Irlande, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni et de la Slovénie (Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, 2008^[11]). Souvent, ces référendums représentent de vastes

processus politiques qui vont au-delà d'un simple mécanisme courant de mobilisation citoyenne pour la prise de décision, bien qu'il existe des exceptions à cette règle, comme le montre l'exemple bien connu de la Suisse.

En dépit de ces différences majeures en ce qui concerne l'existence et l'utilisation des instruments de démocratie directe, les citoyens des pays de l'OCDE déclarent presque unanimement qu'ils souhaiteraient pouvoir voter sur des sujets d'importance nationale. En moyenne, près de huit personnes sur dix (79 %) indiquent qu'elles voudraient voter sur les sujets d'importance nationale, et moins d'une sur dix (9 %) ne souhaite pas avoir cette possibilité (Graphique 4.18). Même les pays dans lesquels le soutien pour la démocratie directe est le plus faible, c'est-à-dire la Finlande, les Pays-Bas et l'Allemagne, au moins 60 % de la population aimerait avoir cette option, proportion qui dépasse les 90 % au Portugal.

Graphique 4.18. Une majorité de la population est favorable aux référendums sur des sujets spécifiques d'importance nationale

Part de la population selon qu'elle est pour ou contre le recours au référendum sur des sujets spécifiques, 2023



Note : le graphique présente la répartition des réponses à la question : « Pensez-vous que les habitants de votre pays devraient pouvoir voter directement sur des questions spécifiques d'importance nationale dans le cadre d'un référendum ? » « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

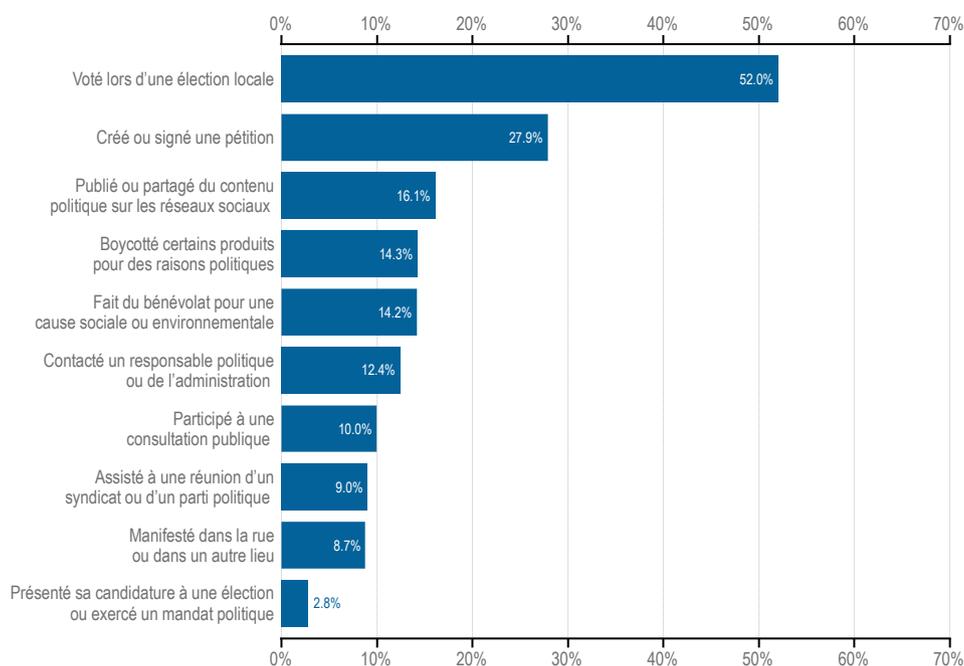
StatLink  <https://stat.link/jlssend>

Ces résultats traduisent en partie une difficulté inhérente à l'élaboration de l'action publique dans les démocraties représentatives, accentuée dans les sociétés numériques où beaucoup plus de citoyens sont habitués à exprimer leur opinion publiquement et à grande échelle. Recueillir les « opinions » des citoyens peut souvent produire des résultats contradictoires, ce qui entrave particulièrement les efforts des pouvoirs publics pour satisfaire aux besoins de tous les groupes composant la population (Fishkin et Laslett, 2008^[12]). En effet, « le peuple » ne forme pas un ensemble homogène qui parlerait d'une seule voix. Il fait entendre son point de vue à des instants précis, sur des sujets divers, via divers moyens tels que les élections, les débats publics, les consultations de toute nature, les référendums et des formes de mobilisation comme les manifestations. Il incombe au gouvernement de recueillir, de synthétiser et d'interpréter ces points de vue, puis d'y apporter une réponse claire et compréhensible de façon à prendre en considération les avis des citoyens.

Les résultats de l'enquête sur la confiance apportent un éclairage essentiel sur les habitudes de participation politique au sein de la population des pays ayant pris part à l'enquête (Graphique 4.19). La forme de participation la plus courante reste le vote lors des élections nationales (82 %), suivi par le vote aux élections locales ou municipales (52 %) et la signature de pétitions (28 %). D'autres formes de participation incluent la publication de contenu politique sur les réseaux sociaux (16 %), le boycott de certains produits (14 %) et le bénévolat (14 %). Ils sont moins nombreux à avoir directement contacté un responsable politique (12 %), participé à une consultation publique (10 %), à avoir manifesté (9 %), ou assisté à une réunion d'un syndicat ou d'un parti politique (9 %). La forme de participation la moins répandue (3 % seulement) est de s'être porté candidat à une élection ou d'avoir exercé un mandat politique. En outre, 23 % des gens ont indiqué n'avoir recouru à aucun des modes de participation politique susmentionnés.

Graphique 4.19. Les modes de participation les moins chronophages et les moins conflictuels sont privilégiés

Part de la population ayant participé à une quelconque activité politique au cours des 12 derniers mois, OCDE, 2023



Note : le graphique présente, pour l'OCDE, la moyenne non pondérée du pourcentage de la population qui a répondu « Oui » pour une activité donnée à la question : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous réalisé l'une des activités suivantes ? »

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/u1yloc>

Bien sûr, les tendances globales au niveau de l'OCDE masquent certaines tendances nationales intéressantes. Par exemple, en Belgique, au Canada et en Corée, plus de 35 % des citoyens n'ont pas participé à la vie politique via les moyens susmentionnés (à l'exception du vote lors des élections nationales). En Finlande, en Irlande et en Islande, plus de 30 % de la population fait entendre sa voix par le boycott. En Irlande et en Grèce, environ 18 % des citoyens ont participé à une manifestation au cours des 12 derniers mois, et ce pourcentage oscille entre 13 et 15 % au Chili, en Espagne, en France et en Islande, ce qui est bien supérieur à la moyenne de l'OCDE. Les gouvernements doivent tenir compte de ces divergences au regard des modes de participation privilégiés dans les différents pays. En effet, s'il est essentiel d'offrir à la population davantage de possibilités d'exprimer son point de vue grâce à des mécanismes officiels, il est aussi nécessaire d'écouter les avis formulés au moyen des différents modes de participation prisés par la population,

même s'ils sont informels, pour que celle-ci ait l'impression d'être entendue.

L'âge joue également un rôle dans le choix des modes de participation. En moyenne, les jeunes (de 18 à 29 ans) ont tendance à moins voter lors des élections nationales (68 %) et locales (41 %). Les activités politiques consistant à manifester et à publier ou partager du contenu politique sur les réseaux sociaux sont toutefois plus fréquentes chez les jeunes que dans le reste de la population. Dans certains pays, il existe des différences prononcées entre les formes de participation adoptées par les différentes tranches d'âge. Par exemple, en Irlande, 51 % des citoyens de moins de 30 ans ont déclaré avoir partagé du contenu politique sur les réseaux sociaux au cours de l'année écoulée, contre 28 % des citoyens âgés de 30 ans et plus. De la même façon, en Allemagne, le niveau de participation à des activités bénévoles en faveur de causes sociales ou environnementales est deux fois plus élevé chez les jeunes (20 %) que chez leurs aînés (10 %).

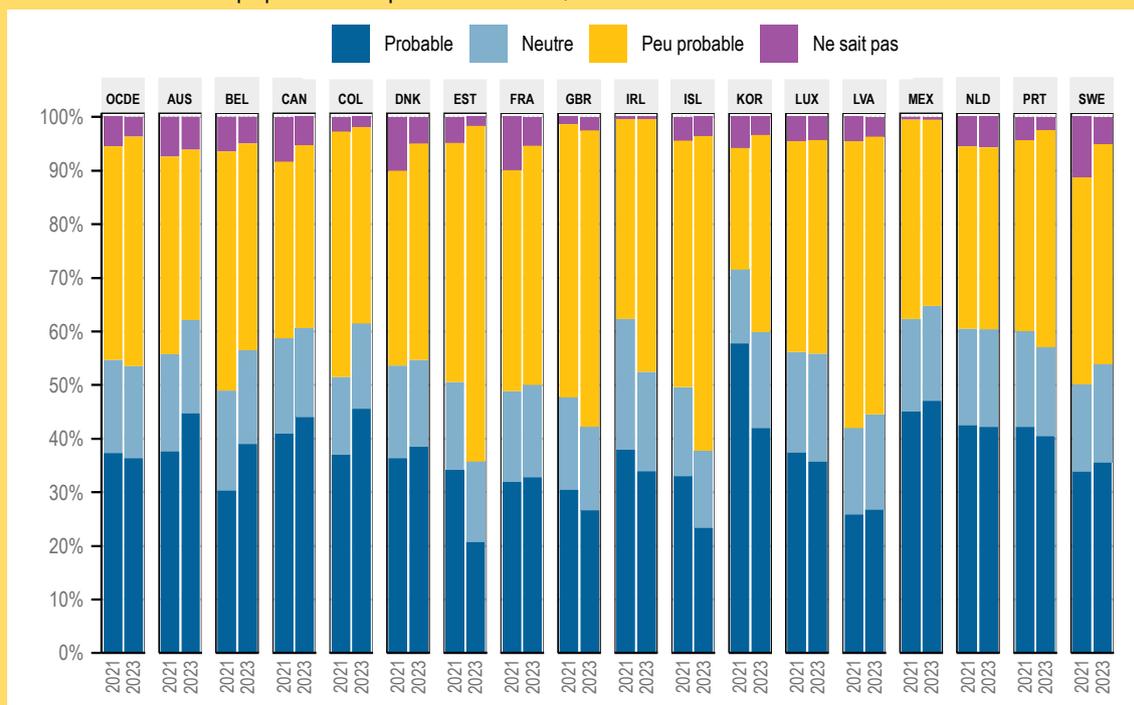


Encadré 4.3. Gros plan sur l'évolution des perceptions liées à l'ouverture et de la réactivité du processus décisionnels, et à la capacité d'expression politique

En moyenne, la proportion de citoyens qui jugent probable qu'une politique publique soit modifiée si une majorité de la population se prononce contre a légèrement diminué (d'un point de pourcentage) par rapport à 2021. Elle a cependant augmenté de plus de sept points de pourcentage en Australie, en Belgique et en Colombie (Graphique 4.20). Par ailleurs, la proportion de la population qui croit que le gouvernement utiliserait les résultats d'une consultation publique a diminué de deux points de pourcentage en moyenne par rapport à 2021, particulièrement en Corée, en Estonie, au Portugal et au Royaume-Uni (Graphique 4.21). Enfin, la proportion de personnes qui doutent du fait que le système politique permet aux gens « comme elles » d'avoir leur mot à dire sur ce que fait le gouvernement a augmenté de trois points de pourcentage en moyenne au cours des deux dernières années, tout particulièrement en Corée, en Estonie et en Islande (Graphique 4.22).

Graphique 4.20. En 2023, moins de personnes qu'en 2021 estiment que le gouvernement modifierait une politique nationale si la population se prononçait contre

Part de la population qui estime probable ou peu probable que le gouvernement modifie une politique nationale si plus de la moitié de la population se prononce contre, 2021 et 2023



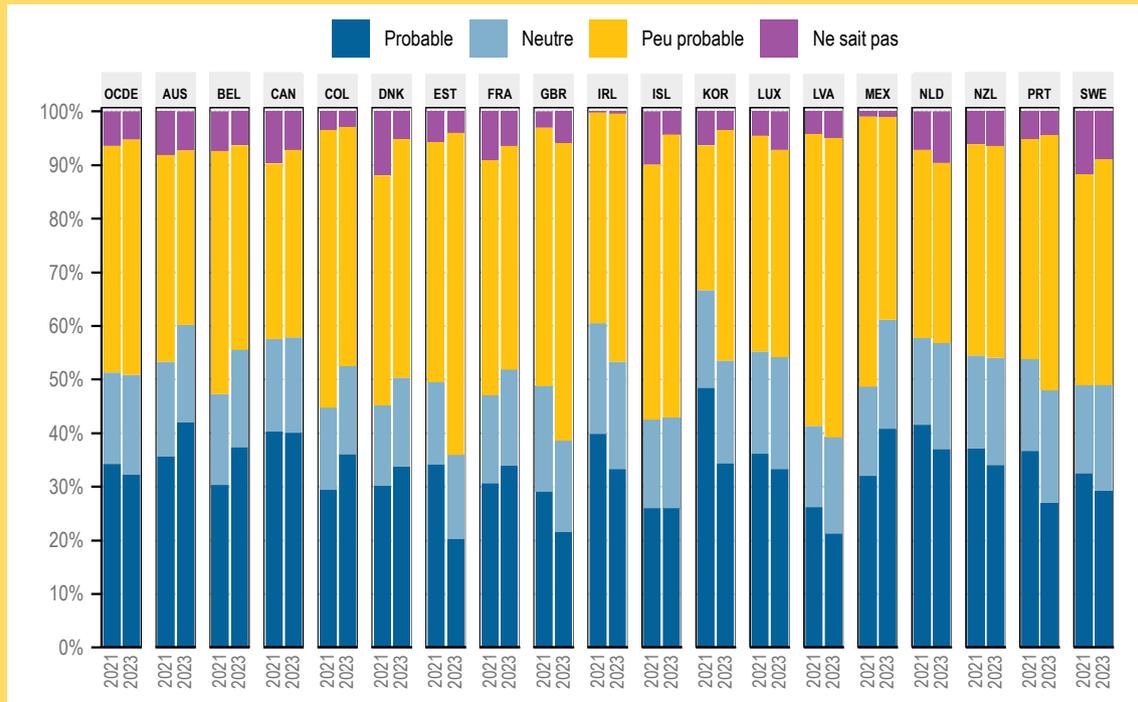
Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Si plus de la moitié de gens interrogés dans votre pays exprimaient leur opinion contre une politique nationale, selon vous, dans quelle mesure serait-elle susceptible d'être modifiée ? » pour les éditions 2021 et 2023. Cette question de l'enquête a été légèrement reformulée en 2021 au Mexique (« If more than half of the people in the country complained about a national policy (education, taxes, security, etc.), how likely is it that the authorities would change it? »). S'agissant des réponses, « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays, s'agissant des pays recensés pour lesquels les variables étaient disponibles en 2021 et 2023.

Source : éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/hg45b2>

Graphique 4.21. En moyenne, l'opinion selon laquelle le gouvernement tiendrait compte des avis exprimés lors d'une consultation publique est légèrement moins répandue en 2023 qu'en 2021

Part de la population qui estime probable ou peu probable que le gouvernement tienne compte des avis exprimés lors d'une consultation publique, 2021 et 2023



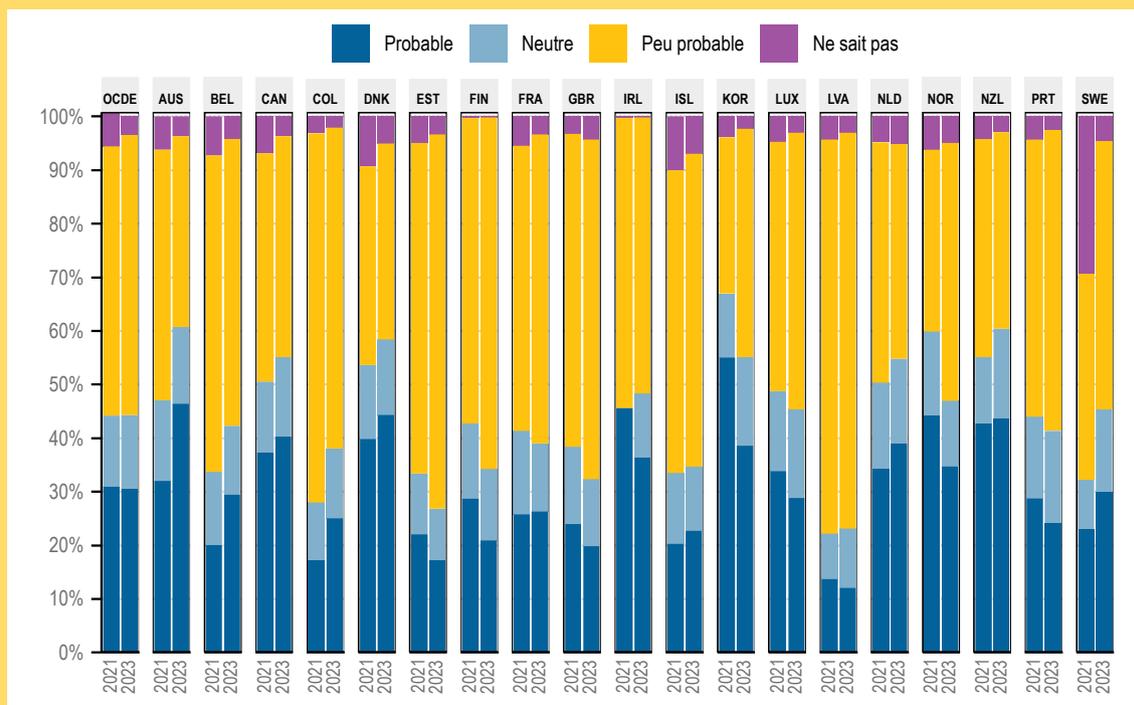
Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Si vous participiez à une consultation publique concernant un projet de réforme, selon vous, dans quelle mesure le gouvernement serait-il susceptible d'adopter les avis exprimés lors de la consultation ? » pour les éditions 2021 et 2023. Cette question de l'enquête a été légèrement reformulée en 2021 au Mexique (« Si une consultation publique devait être tenue pour baisser ou augmenter les impôts, quelle est la probabilité que votre opinion soit prise en compte ? »). S'agissant des réponses, « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays, s'agissant des pays recensés pour lesquels les variables étaient disponibles en 2021 et 2023. Source : éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

Source : éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/wo9l14>

Graphique 4.22. En moyenne, la part de la population qui doute que le système politique permette aux gens « comme eux » d'avoir leur mot à dire sur ce que fait le gouvernement a augmenté entre 2021 et 2023

Part de la population qui estime probable ou peu probable que le système politique permette à la population d'avoir son mot à dire sur ce que fait le gouvernement, 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Dans quelle mesure diriez-vous que le système politique dans votre pays permet aux personnes comme vous d'avoir leur mot à dire sur ce que fait le gouvernement ? » pour les éditions 2021 et 2023. Cette question de l'enquête a été légèrement reformulée en 2021 en Norvège (« Dans quelle mesure diriez-vous que le système politique norvégien permet à des personnes comme vous d'exercer une influence politique? »). S'agissant des réponses, « Probable » correspond à un niveau de probabilité compris entre 6 et 10, « Neutre » au niveau 5, et « Peu probable » à un niveau compris entre 0 et 4 ; « Ne sait pas » est une autre réponse possible. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays, s'agissant des pays recensés pour lesquels les variables étaient disponibles en 2021 et 2023.

Source : éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/ri9yhz>

4.6. CONCLUSION : RENFORCER LA CONFIANCE GRÂCE À L'ACTION PUBLIQUE

En matière de prise de décision complexe, les résultats de l'enquête sur la confiance montrent que plusieurs mesures peuvent être prises pour améliorer la confiance dans les institutions publiques.

- La préparation aux situations d'urgence, bien qu'elle ait une incidence moindre sur le niveau de confiance par rapport au pic de la pandémie de COVID-19, demeure un important déterminant de la confiance dans le gouvernement national, les autorités locales et dans la fonction publique. Les pouvoirs publics doivent continuer d'améliorer leur fiabilité et leur préparation en vue des futures crises.

- Renforcer la confiance dans la capacité du gouvernement à faire face à des questions politiques complexes, notamment à celles ayant des ramifications internationales, est une priorité. En moyenne, 41 % de la population est convaincue que le gouvernement régulerait l'intelligence artificielle de façon adéquate, et 42 % que son pays parviendrait à réduire ses émissions de gaz à effet de serre avec succès. À propos des enjeux qui appellent une réflexion à long terme et la prise en considération équitable de différents intérêts, les gouvernements et parlements nationaux peuvent se demander si les questions d'équité au sein du pays et entre les générations bénéficient d'une attention suffisante, non seulement dans le cadre du processus de délibération stratégique mais également dans la communication des pouvoirs publics et des membres du parlement.
- La capacité du parlement à demander au gouvernement de rendre des comptes est un déterminant important de la confiance dans ces deux entités. Il est probable que renforcer la fonction de contrôle du parlement ainsi que d'autres éléments intrinsèques du système de séparation des pouvoirs en général joue un rôle décisif pour empêcher le soutien à la démocratie représentative de s'essouffler. Bien que ce paramètre ne soit pas inclus dans l'édition 2023 de l'enquête, les résultats de l'édition 2021 ont montré que l'indépendance du pouvoir judiciaire constituait également un déterminant de la confiance dans le gouvernement national et le système judiciaire.
- Une majorité de la population doute que la prise de décision vise à défendre l'intérêt public, et seules trois personnes sur dix en moyenne jugent probable que le gouvernement résiste à l'influence indue du secteur privé. En démocratie, associer différents groupes d'intérêt à l'élaboration des politiques publiques devrait uniquement être considéré comme un moyen d'améliorer l'efficacité d'une mesure particulière, et non comme une forme de mobilisation démocratique. En parallèle, les consultations citoyennes, qui représentent, elles, un mécanisme de mobilisation démocratique, doivent être améliorées et se voir accorder une importance accrue dans la prise de décision. Associées à des normes plus rigoureuses en matière d'intégrité et de transparence (OCDE, 2024^[7]), ces consultations jouent un rôle essentiel pour garantir que les mesures d'action publique soient perçues comme étant conçues pour défendre l'intérêt général plutôt que des intérêts privés.
- Dans les démocraties représentatives, les élections demeurent le principal moyen d'intégrer différents points de vue à la prise de décision. Cependant, l'intérêt vif du public pour la démocratie directe et les restrictions qu'elle perçoit à sa participation aux processus politiques indiquent une volonté de prendre part à l'élaboration de l'action publique et d'avoir une influence sur elle. Les gouvernements sont désormais amenés à renforcer la participation citoyenne en se concentrant sur l'institutionnalisation de mécanismes de participation directs et délibératifs. Toutefois, les difficultés liées à la collecte des avis de la population par un plus grand nombre de canaux, et le fait que moins d'une personne sur trois pense que le gouvernement tiendrait compte des avis exprimés lors des consultations publiques, soulignent la nécessité de définir des attentes claires concernant le rôle de la démocratie délibérative et de la démocratie directe au sein du système de démocratie représentative.
- En plus de promouvoir ces canaux de dialogue supplémentaires entre les pouvoirs publics et la population, les gouvernements peuvent doter la population des compétences nécessaires pour participer au débat public et influencer sur les processus politiques en promouvant un environnement juridique, politique et social propice à un espace civique dynamique.

RÉFÉRENCES

- Fishkin, J. et P. Laslett (2008), *Debating Deliberative Democracy*, Wiley-Blackwell, [12]
<https://doi.org/10.1002/9780470690734>.
- Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (2008), *Direct Democracy The International IDEA Handbook*. [11]
- OCDE (2024), *Perspectives de l'OCDE sur la lutte contre la corruption et l'intégrité 2024*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/2755ec0c-fr>. [7]
- OCDE (2023), *Panorama des administrations publiques 2023*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b4d0a9ed-fr>. [6]
- OCDE (2023), *Report on the implementation of the OECD Recommendation on the Governance of Critical Risks*, Éditions OCDE, Paris. [1]
- OCDE (2022), *Instaurer la confiance pour renforcer la démocratie : Principales conclusions de l'enquête 2021 de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f6a31728-fr>. [8]
- OCDE (2022), *OECD Guidelines for Citizen Participation Processes*, Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f765caf6-en>. [9]
- OCDE (à paraître), *Updated Guidelines on Measuring Trust in Public Institutions*, Éditions OCDE. [2]
- OCDE/Banque mondiale (2019), *Fiscal Resilience to Natural Disasters : Lessons from Country Experiences*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/27a4198a-en>. [4]
- PNUD (2022), « Rapport spécial 2022 », [3]
<https://hdr.undp.org/system/files/documents/srhs2022overviewfr.pdf>.
- PNUE (2022), *Rapport 2022 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions*, <https://www.unep.org/resources/emissions-gap-report-2022> (consulté le 1 mars 2024). [5]
- Schiller, T. (2024), « Direct democracy », dans *Encyclopedia Britannica*. [10]

NOTE

¹ Selon les estimations, pour que le réchauffement planétaire soit limité à 1.5° C, il faut réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre à 33 gigatonnes d'équivalent CO₂ d'ici à 2030, et à 8 gigatonnes à l'horizon 2050. Les émissions mondiales devraient toutefois atteindre 58 gigatonnes d'équivalent CO₂ d'ici à 2030.

5 **Confiance et intégrité de l'information**

Les informations auxquelles les individus sont exposés peuvent avoir une influence sur la façon dont ceux-ci perçoivent les institutions publiques, et sur la confiance qu'ils leur accordent. Ce chapitre examine la relation entre la confiance des individus envers les médias, leurs habitudes de consommation de l'information, les critères sur lesquels ils se fondent pour juger de la fiabilité d'une actualité donnée, et leur confiance dans les pouvoirs publics. Il s'intéresse ensuite à la façon dont la population perçoit la communication publique, tant en ce qui concerne les services administratifs que les réformes majeures de politique publique. Pour finir, il aborde les attentes en ce qui concerne l'utilisation par les pouvoirs publics d'éléments probants lors de la prise de décision et leurs incidences sur la confiance.



Les informations auxquelles les individus sont exposés peuvent avoir une influence sur la façon dont ils perçoivent les institutions publiques, et sur la confiance qu'ils leur accordent. Cette influence s'exerce au travers de leurs conversations avec leur entourage, des médias traditionnels ou des réseaux sociaux, des informations diffusées par les établissements universitaires et de recherche, ainsi que des communications directes provenant des institutions publiques elles-mêmes. La compréhension du fonctionnement et des activités des institutions découle en grande partie de ces informations indirectes (Marcinkowski et Starke, 2018^[1]). Cela vaut particulièrement pour les activités gouvernementales ayant trait à la conception et à la mise en œuvre des politiques, que le grand public a rarement la possibilité d'observer directement et dont peu de personnes font l'expérience tangible, mais qui n'influencent pas moins la façon dont les institutions publiques sont perçues.

Il est indispensable de disposer d'un écosystème d'information solide fournissant des informations de qualité pour que le grand public puisse se faire une opinion sur ce que fait le gouvernement en toute connaissance de cause, et être capable de demander des comptes aux institutions publiques. À l'instar du système éducatif, qui permet d'acquérir les compétences et les savoirs cognitifs et l'esprit critiques nécessaires pour traiter l'information, cet écosystème contribue au développement d'une « confiance sceptique » à l'égard des institutions publiques. Cette confiance sceptique joue un rôle primordial dans la protection de la démocratie contre les menaces de la désinformation (Norris, 2022^[2]). Toutefois, certains phénomènes perturbateurs, comme la prolifération de la mésinformation et de la désinformation, la polarisation du discours dans les médias de masse, les chambres d'écho informationnelles et le recul du pluralisme et de la diversité des médias, sont susceptibles d'éroder l'environnement informationnel. Dans ce contexte, l'OCDE œuvre à l'élaboration d'un cadre visant à renforcer et à protéger l'intégrité de l'information, définie comme « des environnements informationnels favorisant la disponibilité de sources d'information variées, sûres et fondées sur des données probantes, et permettant aux individus de se confronter à une

diversité d'idées, d'effectuer des choix éclairés et de mieux exercer leurs droits » (OCDE, 2024^[3]).

Ce nouveau chapitre, qui ne figurait pas dans la précédente édition du rapport, examine les modes de consommation des informations relatives à l'actualité et à l'action publique, la perception des médias et de la communication publique, et l'influence de ces habitudes de consommation et de ces perceptions sur la confiance envers les institutions publiques. Il prend appui sur les nouvelles questions ajoutées dans l'édition 2023 de l'enquête sur la confiance, qui portent sur les habitudes de consommation des médias, d'une part, et la perception de la communication publique, d'autre part. Ces questions visent à obtenir davantage d'éléments d'appréciation sur la manière dont les informations provenant de sources publiques et médiatiques influencent la perception de la performance des institutions publiques, et donc la confiance envers ces institutions.

5.1. L'ENVIRONNEMENT MÉDIATIQUE ET LES MODES DE CONSOMMATION DES MÉDIAS ONT UNE INCIDENCE SUR LA CONFIANCE PORTÉE AUX INSTITUTIONS PUBLIQUES

Depuis quelques années, la fiabilité et l'intégrité des informations suscitent des inquiétudes croissantes, ce qui a de profondes répercussions sur la démocratie (OCDE, 2024^[3]). La fragilisation d'une réalité commune basée sur les faits aggrave les clivages sociaux et rend difficile l'établissement du consensus nécessaire pour relever des défis stratégiques. Cette fragilisation peut également être exploitée par des acteurs malveillants dans le cadre de campagnes de désinformations orchestrées à l'échelon national ou international et touchant de nombreux domaines de l'action publique, de la santé publique à la sécurité nationale, en passant par la crise climatique (OCDE, 2022^[4]).

La capacité à distinguer les informations vraies et fausses est une source de préoccupation croissante. En moyenne, 11 % des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête sur la confiance ont cité la mésinformation et la désinformation parmi les trois principales problématiques auxquelles leur pays fait face (Graphique 5.1); en Corée, en

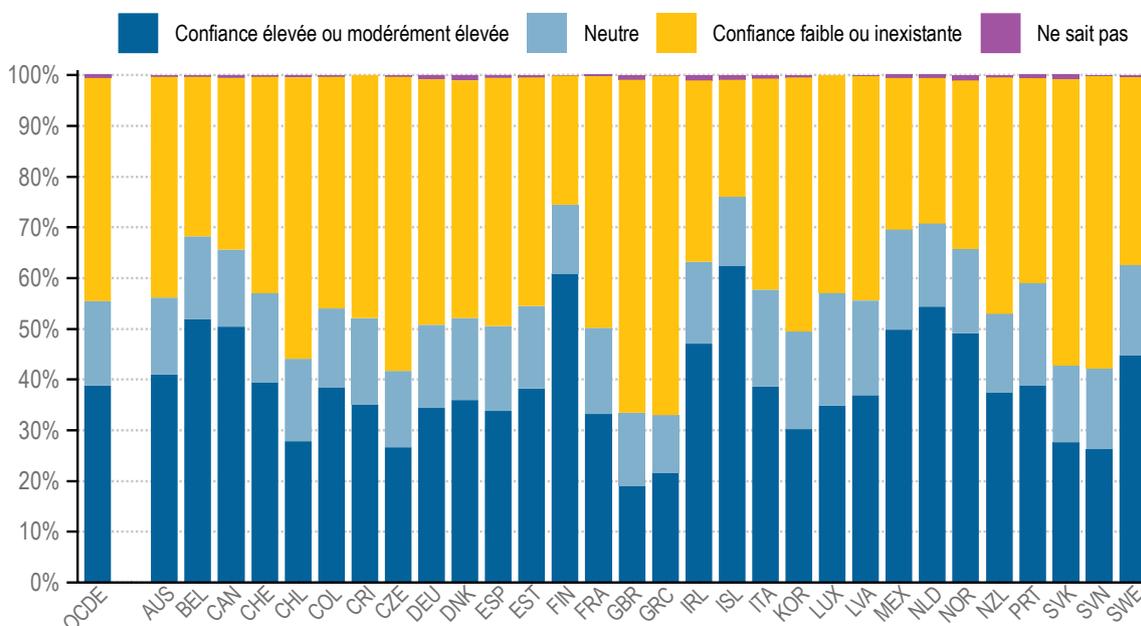
République slovaque et en République tchèque, ce pourcentage est supérieur à 20 %.

En outre, de nombreuses personnes s'inquiètent de la fiabilité des médias. En raison des difficultés croissantes posées par l'évolution de l'environnement informationnel, la confiance envers les médias traditionnels est également mise à l'épreuve. En moyenne, 39 % des personnes interrogées dans les pays de l'OCDE affichent un niveau de confiance élevé ou modérément élevé envers les médias d'information, soit un niveau équivalent au niveau de confiance envers le

gouvernement national, alors que 44 % leur font peu ou pas du tout confiance (Graphique 5.1). La Belgique, le Canada, la Finlande, l'Islande et les Pays-Bas sont les seuls pays dans lesquels la majorité de la population adulte affiche un niveau de confiance élevé ou modérément élevé envers les médias d'information. Toutefois, le niveau moyen de confiance envers les médias d'information est resté stable dans les pays de l'OCDE entre les éditions 2021 et 2023 de l'enquête sur la confiance de l'OCDE, bien que l'on observe d'importantes variations d'une édition à l'autre dans certains pays (Graphique 5.2).

Graphique 5.1. Les médias d'information suscitent davantage de méfiance que de confiance

Part de la population exprimant différents niveaux de confiance envers les médias d'information, 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance à la presse et autres médias ? » Les réponses comprises entre 0 et 4 correspondent à un niveau de confiance faible ou à une défiance totale, 5 correspond à une réponse neutre, et les réponses comprises entre 6 et 10 correspondent à un niveau de confiance élevé ou modérément élevé.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/6oh7xv>

L'indépendance et le pluralisme de l'environnement médiatique sont des principes fondamentaux de la démocratie, car ils renforcent la capacité du public à contrôler les actions des hauts responsables politiques et des décideurs et à faire des choix en connaissance de cause. Par exemple, Guriev et Treisman (2019) évoquent le spectre des « autocrates de l'information », qui contraignent les citoyens à obtempérer en manipulant l'information (Guriev et Treisman, 2019^[5]). Si la confiance envers le gouvernement

national n'est pas nécessairement corrélée à la confiance envers le système médiatique – et peut parfois même être totalement décorrélée – à long terme, la méfiance persistante à l'égard de l'écosystème médiatique et des informations qu'il véhicule ne laisse aux individus d'autre choix que de faire aveuglément confiance aux institutions publiques, ou de se méfier des médias comme des pouvoirs publics. À ce titre, l'intégrité de l'information est un déterminant essentiel de la

confiance de la société à l'égard des institutions publiques et, plus généralement, de la démocratie.

À l'échelle nationale, il existe une légère corrélation entre la confiance accordée aux médias et celle accordée au gouvernement national. En outre, à l'échelon individuel, les personnes qui font confiance aux médias sont plus de deux fois plus susceptibles de faire confiance au gouvernement que celles qui ne font pas confiance aux médias. Compte tenu des niveaux de confiance relativement faibles envers les médias, et de la récente dégradation de cette confiance dans de nombreux pays, cette situation est

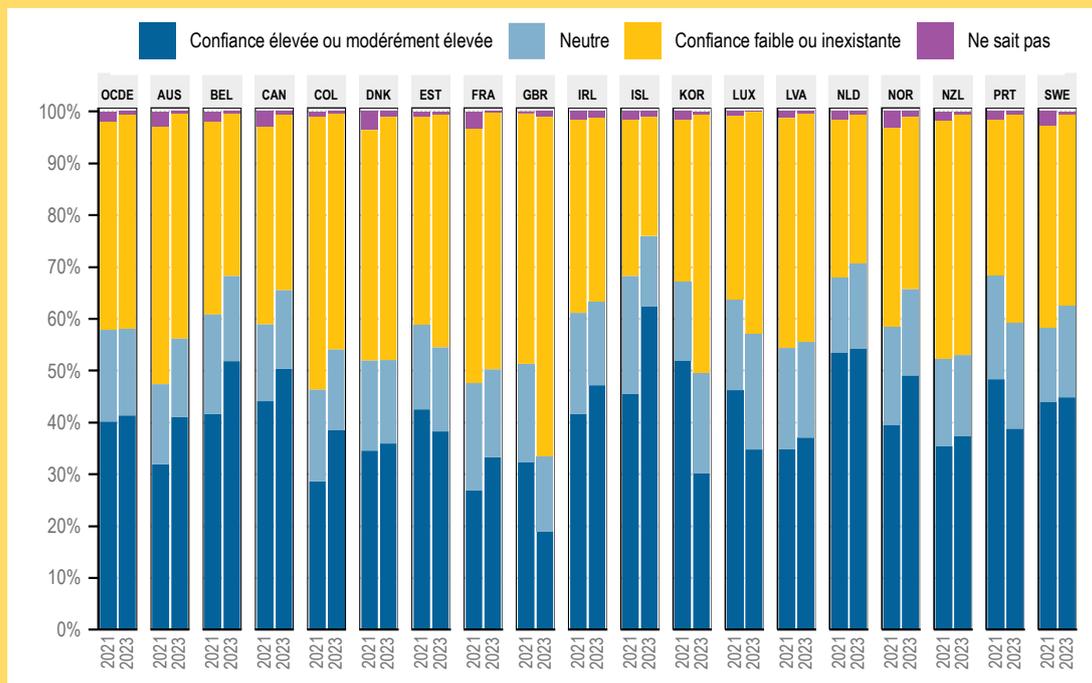
préoccupante pour les démocraties du monde entier. Cela met en lumière l'importance de promouvoir et de préserver l'intégrité de l'information afin de renforcer la confiance envers les institutions et d'empêcher les acteurs peu scrupuleux d'exploiter ce manque de confiance à mauvais escient. Dans bon nombre de pays de l'OCDE, les citoyens font néanmoins beaucoup plus confiance au gouvernement national qu'aux médias (Danemark, Grèce, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Suisse). L'inverse est également vrai dans certains pays (Finlande, Islande, Lettonie, Pays-Bas, Tchéquie).

Encadré 5.1. Gros plan sur l'évolution de la confiance à l'égard des médias

En moyenne, les niveaux de confiance envers les médias d'information n'ont pas évolué entre 2021 et 2023 (Graphique 5.2). Toutefois, la confiance s'est considérablement accrue en Belgique, en Colombie et en Islande, alors que la confiance à l'égard des médias d'information a nettement reculé en Corée, au Luxembourg et au Royaume-Uni.

Graphique 5.2. La confiance moyenne envers les médias d'information n'a pas évolué entre 2021 et 2023

Part de la population qui exprime différents niveaux de confiance envers les médias d'information, 2021 et 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance à la presse et autres médias ? » Les réponses comprises entre 0 et 4 correspondent à un niveau de confiance faible ou à une défiance totale, 5 correspond à une réponse neutre, et les réponses comprises entre 6 et 10 correspondent à un niveau de confiance élevé ou modérément élevé. « OCDE » correspond à la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays (pays référencés disposant de données relatives aux années 2021 et 2023).

Source : éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

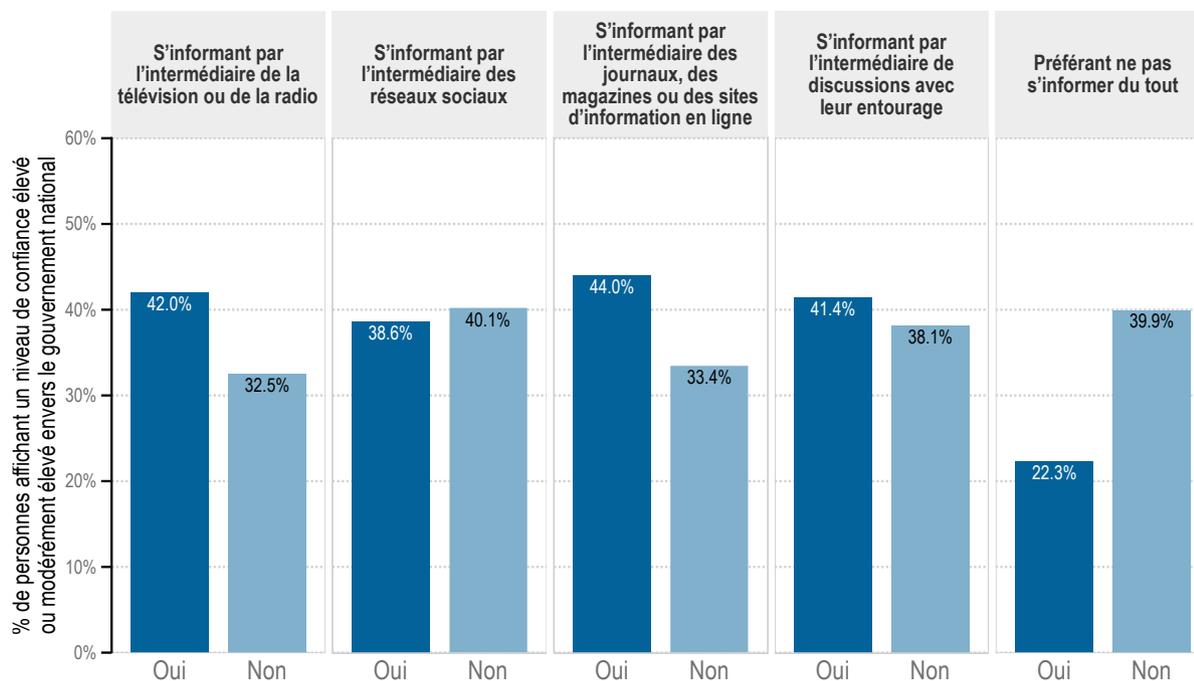
StatLink  <https://stat.link/mqaxp8>

La confiance des individus à l'égard du gouvernement est étroitement corrélée à leurs habitudes de consommation des actualités. Seulement 22 % des personnes préférant ne pas suivre l'actualité politique affichent un niveau de confiance élevé ou modérément élevé envers le gouvernement, tandis que cette part s'établit à 40 % chez les personnes suivant les actualités d'une manière ou d'une autre (Graphique 5.3). En outre, les personnes qui suivent l'actualité politique ou générale à la télévision, à la radio ou dans la presse écrite font généralement davantage confiance au gouvernement que celles qui n'ont pas recours à ces médias. Toutefois, les niveaux de confiance des personnes qui ont recours aux réseaux sociaux pour s'informer et de celles qui n'y ont pas recours sont

quasiment identiques (39 % et 40 %, respectivement). Cela peut s'expliquer par le fait que la consommation d'informations par l'intermédiaire des réseaux sociaux n'est pas propice à l'acquisition de connaissances politiques approfondies (Castro et al., 2022^[6]). De même, l'écart entre les niveaux de confiance des personnes qui discutent de l'actualité avec leurs amis ou leur famille et de celles qui ne le font pas (41 et 38 %, respectivement) est faible. Bien entendu, ces corrélations peuvent également être imputables à des facteurs socio-économiques qui influencent le choix des médias ou l'intérêt des individus pour l'actualité (Strömbäck, Djerf-Pierre et Shehata, 2016^[7] ; Norris, 2000^[8]).

Graphique 5.3. Les lecteurs de la presse écrite sont plus susceptibles de faire confiance aux pouvoirs publics

Part de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée envers le gouvernement national, en fonction de la source d'information citée pour obtenir des informations sur la politique ou les affaires courantes, OCDE, 2023



Note : ce graphique présente la part des personnes affichant un niveau de confiance élevé ou modérément élevé envers le gouvernement national, selon qu'elles consultent ou non les médias ou les sources d'information sur l'actualité politique ou générale au cours d'une journée normale. La part des personnes interrogées affichant un niveau de confiance élevé ou modérément élevé correspond aux personnes ayant donné une réponse comprise entre 6 et 10 à la question : « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement national ? ». Le recours ou non de la personne interrogée à la source d'information correspondante est établi en fonction de sa ou ses réponse(s) à la question : « Auprès de quelles sources obtenez-vous des informations sur la politique et l'actualité au cours d'une journée type ? », plusieurs réponses étant possibles. Le graphique présente les moyennes non pondérées de l'OCDE.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/niqmps>

5.2. L'ÉCOSYSTÈME DE L'INFORMATION SOUS SA FORME ACTUELLE REND PLUS DIFFICILE LA COMPRÉHENSION ET L'ÉVALUATION DE LA FIABILITÉ DES INFORMATIONS

Le pluralisme des marchés des médias et la qualité de l'offre journalistique se sont dégradés ces dernières années. Cette dégradation découle de l'évolution des habitudes de consommation de l'information engendrée par les progrès technologiques, ainsi que des perturbations du marché qui résultent de cette évolution, et peut être considérée dans le même temps comme un déterminant et un effet potentiel du manque de confiance envers les médias. D'après le classement mondial de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières, la proportion de pays de l'OCDE dans lesquels la qualité du journalisme était jugée « bonne », qui s'établissait à 49 % en 2015, n'atteignait plus que 26 % en 2021 (OCDE, 2022^[9]), d'après (Reporters sans frontières, 2022^[10]).

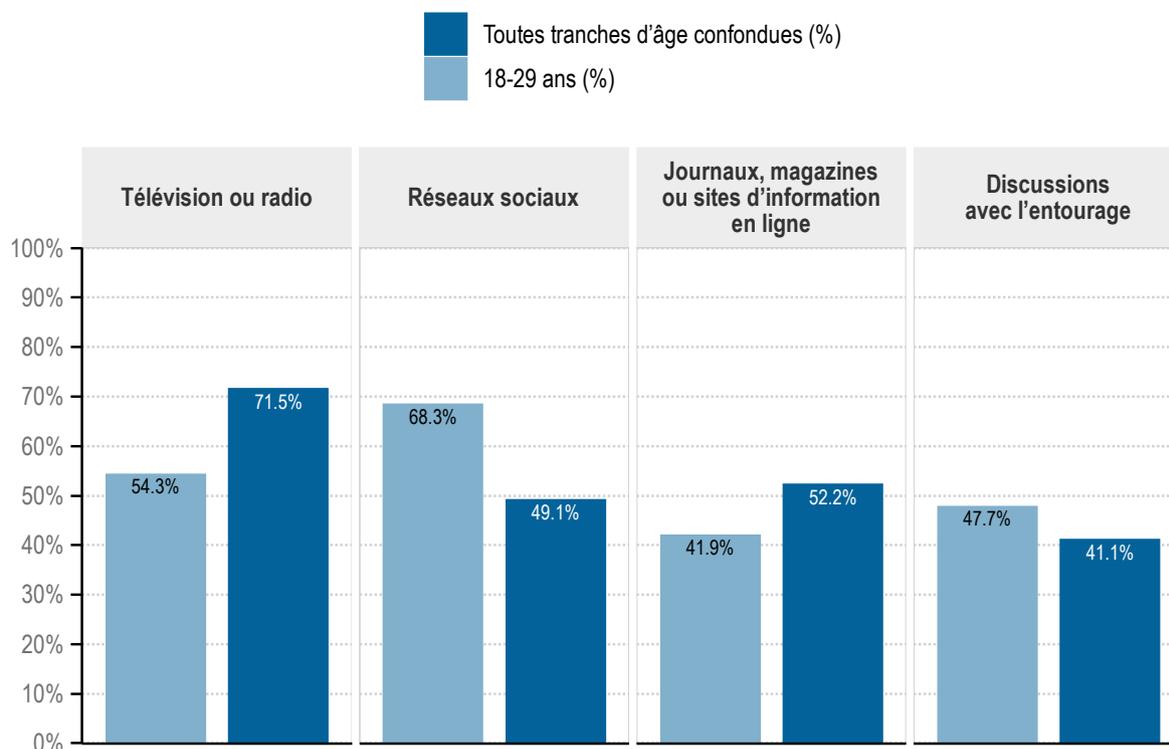
Dans la plupart des pays de l'OCDE, ce sont en premier lieu des contraintes économiques plutôt que des contraintes législatives ou politiques qui exercent l'influence la plus négative sur la qualité des médias d'information. Dans la presse écrite, la concurrence des plateformes numériques, qui raflent la majeure partie des recettes publicitaires, a donné lieu à des réductions d'effectifs dans les salles de rédaction, à une concentration du secteur, et à des fermetures de journaux, notamment à l'échelon local (OCDE, 2021^[11] ; Matasick, Alfonsi et Bellantoni, 2020^[12]). Quelques grandes marques d'information étoffent leur base d'abonnés selon une dynamique dans laquelle le vainqueur se taille la part du lion (« winner takes most »), tandis que d'autres luttent pour maintenir leurs recettes (Newman et al., 2023^[13]). Les incitations commerciales favorisent la diffusion de contenus sensationnalistes qui se prêtent particulièrement à l'utilisation d'algorithmes, et fonctionnent bien auprès d'un public pressé (Matasick, Alfonsi et Bellantoni, 2020^[12]). Outre ces évolutions de la

presse écrite, les trois dernières décennies ont été marquées par une libéralisation débridée des secteurs des médias et de la télévision à l'échelle mondiale, qui s'est traduite par un essor de la télévision par satellite et par câble. En conséquence, le nombre de chaînes privées a considérablement augmenté, ce qui a modifié le rapport de force entre les secteurs privé et public de la radiodiffusion. Par exemple, le nombre de chaînes a augmenté en Europe, passant de moins de 100 en 1989 à plus de 11 000 en 2019 (Papathanassopoulos et al., 2023^[14]). L'environnement télévisuel, qui offrait auparavant un choix très restreint, s'est donc considérablement diversifié, d'où une fragmentation de l'attention du public (Kleis Nielsen, 2012^[15]). Ces évolutions ont contribué à faciliter la création de grands groupes dominants mais moins nombreux dans le secteur des médias, qui est désormais plus concentré et peuplé de conglomérats multimédias (Papathanassopoulos et al., 2023^[14]).

Dans ce contexte, la plupart individus de la zone OCDE ont toujours recours aux médias « traditionnels » (télévision, radio, presse écrite) pour s'informer sur l'actualité politique ou générale, bien que ce soit de moins en moins le cas des jeunes générations. Au cours d'une journée normale, sept personnes interrogées sur dix (72 %) ont recours à la télévision ou à la radio pour s'informer, et la moitié (52 %) consulte des journaux, des magazines, ou des sites d'information en ligne (Graphique 5.4). Près de la moitié des personnes interrogées (49 %) s'informent sur les réseaux sociaux ; et les individus estiment qu'environ un tiers des informations auxquelles ils ont accès proviennent des réseaux sociaux. Toutefois, ces derniers sont désormais la première source d'information des plus jeunes, dont 68 % s'informent par leur intermédiaire, contre 54 % qui s'informent par la télévision ou la radio, et 42 % par des journaux ou des magazines. Toutefois, une petite partie d'entre eux s'informent exclusivement par l'intermédiaire des réseaux sociaux : 14 % des moins de 30 ans estiment que 80 % ou plus des informations auxquelles ils ont accès proviennent des réseaux sociaux.

Graphique 5.4. Les plus jeunes ont davantage recours aux réseaux sociaux qu'aux médias traditionnels pour s'informer

Part de la population indiquant s'informer sur l'actualité politique et générale auprès des sources énoncées, moyenne non pondérée de l'OCDE, 2023



Note : les pourcentages indiqués correspondent à la moyenne non pondérée de l'OCDE. Ils ont été établis à partir des réponses à la question : « Auprès de quelles sources obtenez-vous des informations sur la politique et l'actualité au cours d'une journée type ? », plusieurs réponses étant possibles.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/1u4pib>

Du fait de la fragmentation du paysage médiatique, la fiabilité d'une actualité donnée peut être plus difficile à évaluer. Les individus ont généralement recours à différents critères pour évaluer la crédibilité d'une actualité. Le critère le plus fréquemment cité dans les pays de l'OCDE est les sources citées (54 %), suivie de l'entité ou du journaliste rapportant l'information (49 %). Le nombre d'entités rapportant de l'information est également un critère important, cité par 35 % des personnes interrogées (Graphique 5.5). Outre ces critères, qui peuvent s'appliquer aussi bien aux médias traditionnels qu'aux nouveaux types de médias, deux critères associés aux réseaux sociaux jouent également un rôle : 35 % de la population considère le type de personne ou d'entité partageant l'information sur les réseaux sociaux comme l'un des trois facteurs les plus importants

pour évaluer la fiabilité de cette information, tandis que 9 % citent le nombre de partages, de commentaires ou de mentions « j'aime » que l'information reçoit sur les réseaux sociaux ; 14 % prennent également en considération leur degré d'adhésion au contenu de l'information ou au point de vue qu'elle véhicule ; et 5 % ne se fient à aucun des critères énoncés.

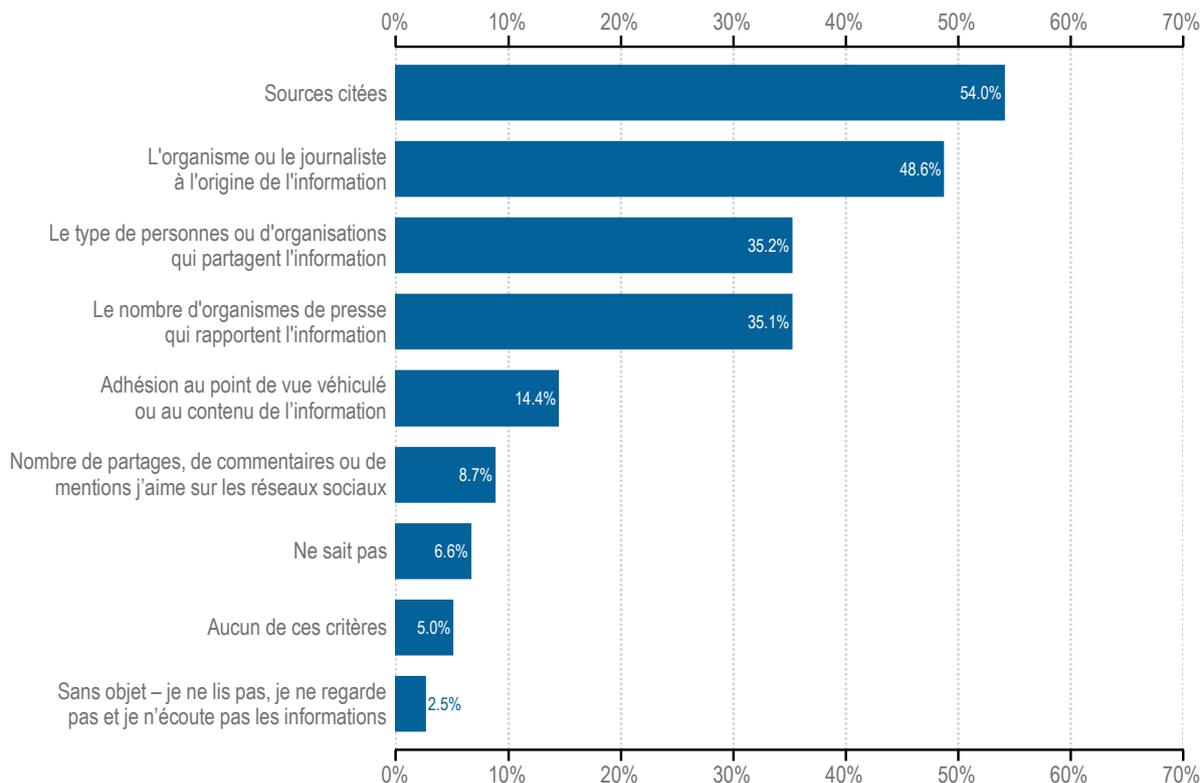
Les personnes âgées de 50 ans et plus sont plus nombreuses à considérer le journaliste ou l'entité qui rapporte l'information, ainsi que le nombre de médias qui en font état, comme un critère déterminant pour évaluer sa crédibilité. Ces personnes tiennent moins compte du nombre de partages ou de mentions j'aime. Les différents groupes d'âge se fondent généralement sur des critères similaires. Ces catégories peuvent néanmoins masquer des différences en leur sein : par exemple,

les résultats de l'enquête Reuters indiquent que sur les réseaux sociaux de vidéos et d'images, tels que TikTok, les utilisateurs accordent davantage de crédit aux influenceurs qu'aux journalistes, alors que l'on

observe le phénomène inverse sur les plateformes s'appuyant davantage sur l'écrit, comme Facebook et X (Newman et al., 2023^[13]).

Graphique 5.5. Une majorité de personnes s'appuie sur les sources citées afin de déterminer la fiabilité d'une information

Part de la population ayant cité chacun des critères énoncés comme l'un des plus déterminants pour évaluer la fiabilité d'une information, OCDE, 2023



Note : chaque pourcentage correspond à la moyenne non pondérée des réponses à la question : « Lorsque vous lisez, regardez ou écoutez des informations, lesquels des facteurs suivants comptent le plus pour vous pour décider si ces informations sont dignes de confiance ? » recueillies dans la zone OCDE. Les personnes interrogées pouvaient choisir jusqu'à trois réponses.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/wkr8mp>

Les individus doivent non seulement évaluer la fiabilité des informations qui leur sont transmises, mais également les comprendre pour pouvoir se forger une opinion éclairée. Cependant, les médias d'information ne communiquent pas toujours de manière à bénéficier aux personnes ayant différents niveaux de connaissances de base. Une étude internationale fondée sur des groupes de réflexion établis au Brésil, aux États-Unis, en Inde et au Royaume-Uni, ainsi qu'une analyse de la couverture de la conjoncture économique de la BBC au Royaume-Uni, ont montré que de nombreuses

personnes ne se sentent pas concernées par les informations, et les trouvent éloignées de leur réalité (Arguedas et al., 2023^[16] ; Blastland et Dilnot, 2022^[17]). Dans une enquête menée par Reuters Institute auprès de la population de 46 pays, 30 % des personnes interrogées, en particulier celles qui ont un faible niveau d'études, ont estimé que les informations économiques et financières étaient difficiles à comprendre (Newman et al., 2023^[13]). Les personnes qui ont du mal à comprendre les informations ou ne sentent pas concernées sont désavantagées lorsqu'elles

tentent de se forger une opinion sur l'action gouvernementale et les politiques des pouvoirs publics. Cela peut entraîner un affaiblissement de l'intégrité démocratique, accroître la sensibilité à la désinformation et aux contenus simplistes, voire influencer la capacité d'action politique.

5.3. UNE COMMUNICATION EFFICACE ET INCLUSIVE DES POUVOIRS PUBLICS PEUT RENFORCER LA CONFIANCE ENVERS LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Outre les journalistes, les influenceurs et l'entourage, les institutions publiques peuvent également être considérées comme des sources d'information. Ces entités peuvent diffuser des informations directement, par l'intermédiaire de sites Web publics, de campagnes d'information et de conférences de presse, ou indirectement, au travers d'informations communiquées aux journalistes par des hauts responsables politiques et des hauts fonctionnaires. La transmission d'informations est un aspect de la communication publique, qui englobe « l'échange d'informations entre les pouvoirs publics et les citoyens, ainsi que le dialogue qui s'ensuit » (OCDE, 2021^[18]).

À l'instar du lien entre médias et confiance, la communication publique – qui se distingue de la communication politique et est dotée d'une gouvernance solide garantissant son utilisation comme un bien public – peut tout autant renforcer que dégrader la confiance envers les institutions. D'une part, la communication publique peut contribuer à faire connaître l'action des pouvoirs publics ou la position de ces derniers vis-à-vis des grands enjeux stratégiques, ce qui peut renforcer la perception selon laquelle les pouvoirs publics agissent en faveur des citoyens. Elle peut également être considérée comme un service et, au travers de l'échange d'informations, améliorer considérablement les résultats obtenus par les utilisateurs et, par ricochet, accroître leur satisfaction à l'égard des institutions. La communication publique peut également aider les institutions à démontrer et à renforcer leur engagement vis-à-vis des valeurs associées à des

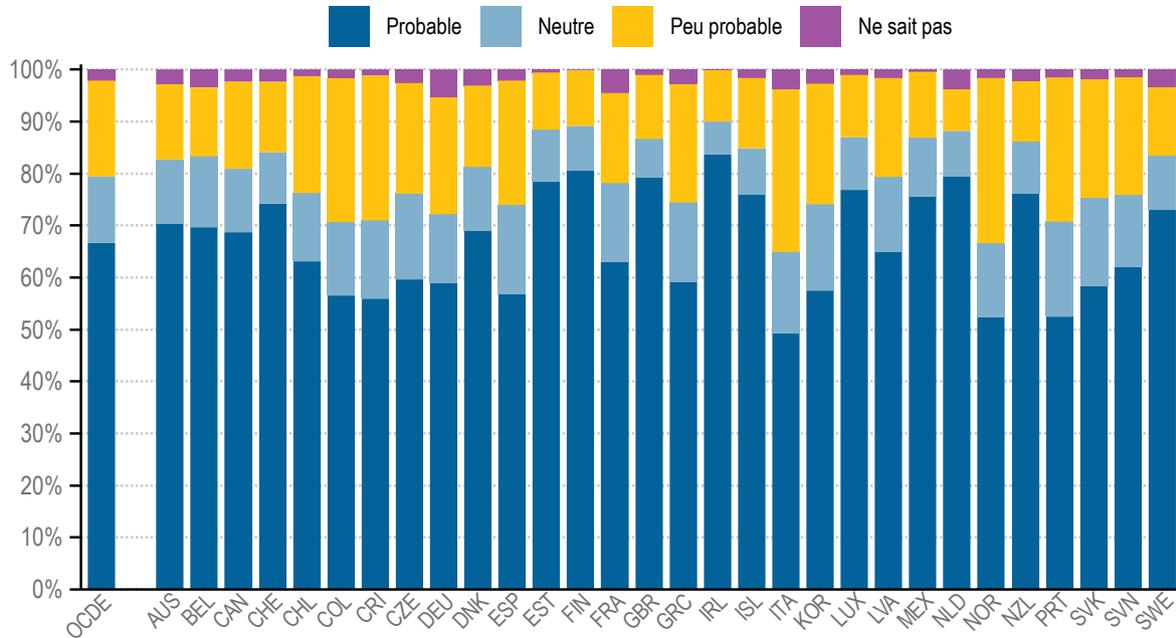
niveaux de confiance supérieurs (ouverture, intégrité, équité), mais aussi à faire preuve de réactivité en écoutant et en prenant en compte les préoccupations et les préférences de la population. D'autre part, une communication perçue comme inexacte, incompréhensible, orientée sur le plan politique ou non pertinente peut amener le public à percevoir les institutions comme peu fiables ou peu dignes de confiance.

Le paysage médiatique actuel a considérablement renforcé la nécessité d'une communication publique solide, assortie d'un cadre de gouvernance robuste. Les moyens de communication numériques donnent à tout un chacun les moyens de toucher et d'influencer un large public (Matasick, Alfonsi et Bellantoni, 2020^[12]), ce qui permet à un plus grand nombre d'acteurs d'intervenir dans l'espace informationnel, mais met à rude épreuve l'écosystème de l'information et la confiance à l'égard des institutions (OCDE, 2024^[3]). Parallèlement, ces moyens de communication mettent à disposition des institutions publiques des nouvelles méthodes pour dialoguer avec le public et recueillir des idées afin de mieux adapter les stratégies de communication aux différentes audiences, et aider la population à mieux s'informer sur l'action des pouvoirs publics.

D'après les résultats de l'enquête sur la confiance, la communication publique suit les mêmes schémas que les écarts observés entre la satisfaction à l'égard des interactions courantes avec le gouvernement national et la satisfaction en matière de prise de décision complexe. En effet, pour ce qui est des informations relatives aux services administratifs, une grande majorité de personnes interrogées dans la plupart des pays – et 67 % en moyenne tous pays confondus – pensent qu'il est facile d'accéder à des informations claires (Graphique 5.6). La proportion de personnes convaincues que les informations publiques sont facilement accessibles a également augmenté entre 2021 et 2023 (Graphique 5.7), mais il semble qu'il n'existe qu'une faible corrélation positive avec le niveau de confiance à l'égard de la fonction publique nationale, et aucune corrélation significative avec le niveau de confiance à l'égard du gouvernement national (chapitre 1 et annexe A).

Graphique 5.6. Deux tiers de la population estiment que les informations relatives aux services administratifs sont facilement accessibles

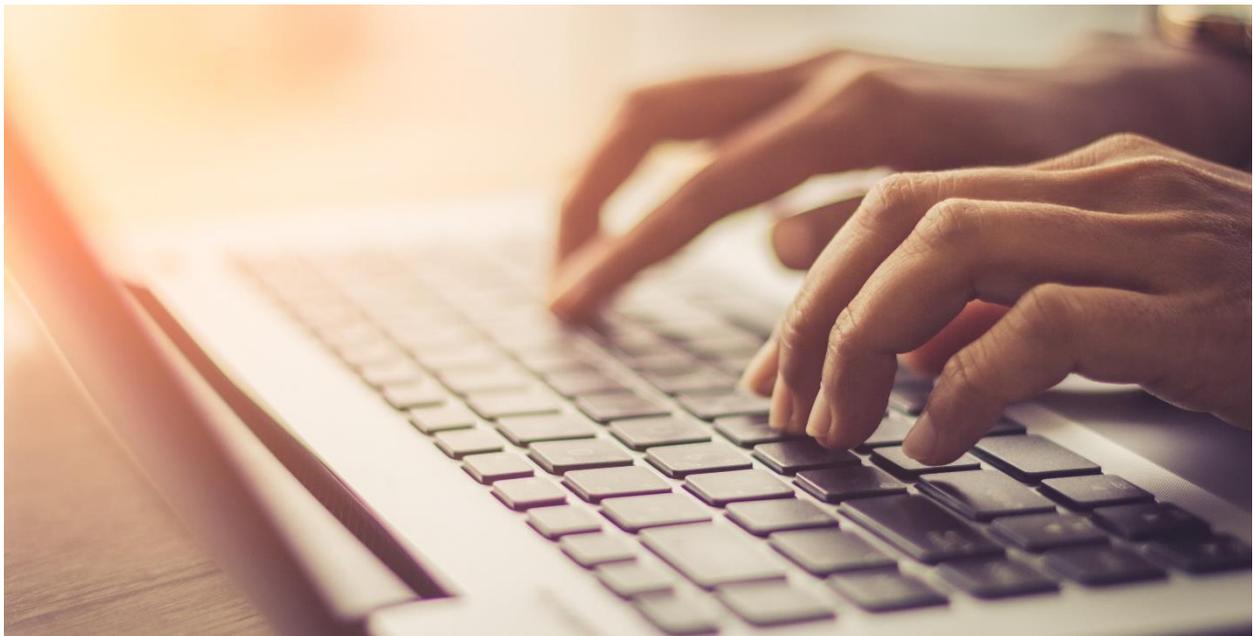
Part de la population qui estime probable ou peu probable que les informations relatives à un service administratif soient facilement accessibles en cas de besoin, 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Si vous aviez besoin d'informations sur une procédure administrative (p. ex. obtenir un passeport, enregistrer une naissance, demander des allocations, etc.), selon vous, dans quelle mesure des informations claires seraient-elles susceptibles d'être disponibles facilement ? » La proportion « Probable » résulte de l'agrégation des réponses comprises entre 6 et 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Peu probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 1 à 4 ; « Ne sait pas » faisait partie des choix de réponses proposés. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/hnxt86>

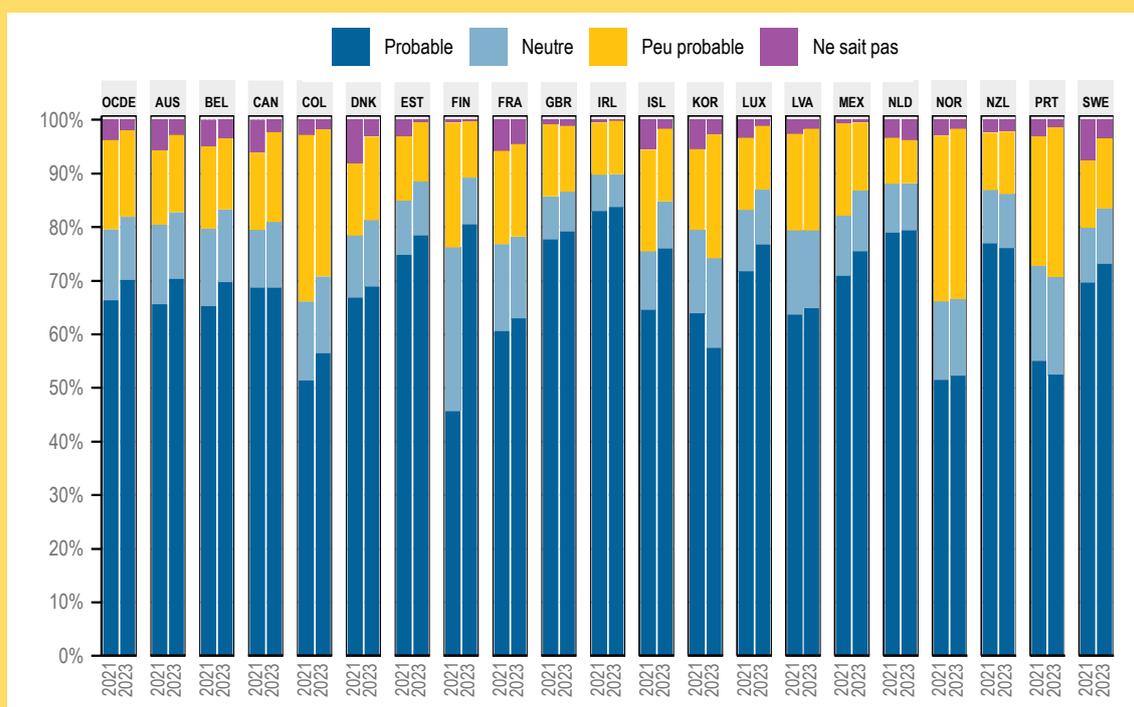


Encadré 5.2. Gros plan sur l'évolution des perceptions liées à la facilité d'accès aux informations relatives aux services administratifs

En moyenne, la part de la population estimant probable que des informations relatives aux services administratifs soient facilement accessibles a augmenté de 4 points de pourcentage entre 2021 et 2023 (Graphique 5.7). La hausse la plus importante a été observée en Finlande et en Islande.

Graphique 5.7. En moyenne dans tous les pays, la part des personnes estimant pouvoir s'informer facilement sur un service administratif a augmenté de 4 points de pourcentage par rapport à 2021

Part de la population qui estime probable ou peu probable que les informations relatives aux services administratifs soient facilement accessibles, 2021 et 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Si vous aviez besoin d'informations sur une procédure administrative (p. ex. obtenir un passeport, enregistrer une naissance, demander des allocations, etc.), selon vous, dans quelle mesure des informations claires seraient-elles susceptibles d'être disponibles facilement ? », éditions 2021 et 2023. La proportion « Probable » résulte de l'agrégation des réponses comprises entre 6 et 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Peu probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 1 à 4 ; « Ne sait pas » faisait partie des choix de réponses proposés. « OCDE » correspond à la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays (pays référencés disposant de données relatives aux années 2021 et 2023).

Source : éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

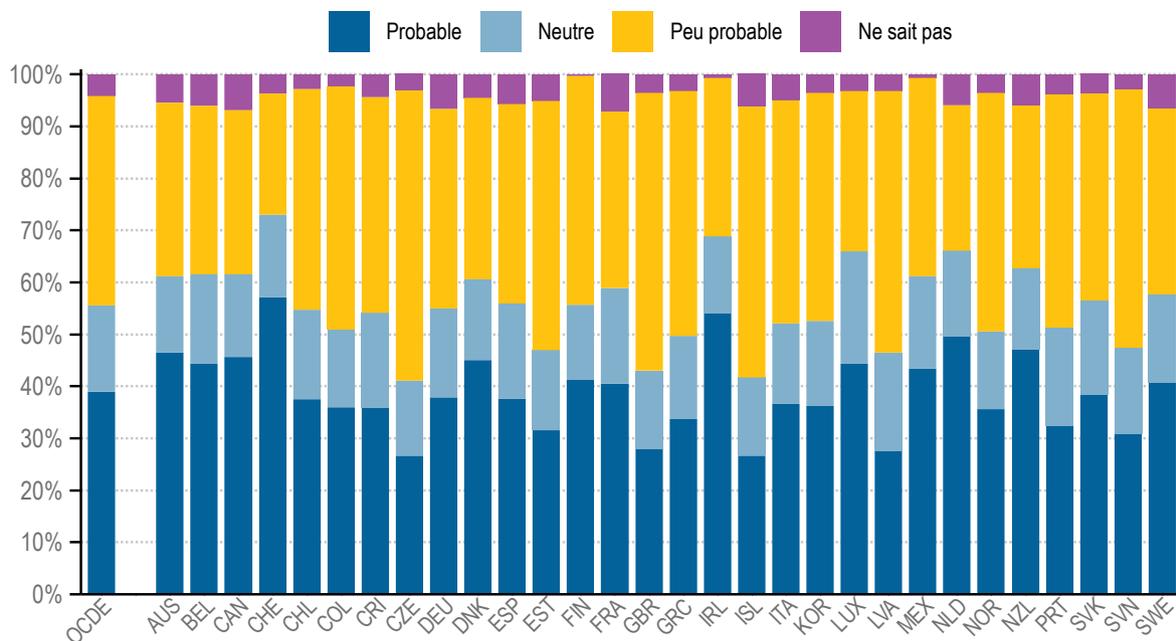
StatLink  <https://stat.link/3vjeph>

Lorsque l'on aborde la question de la communication sur les réformes menées par les pouvoirs publics, les résultats sont différents et mettent en évidence des pistes d'action intéressantes pour améliorer la confiance. En effet, la part des personnes déclarant que le gouvernement est susceptible d'expliquer les effets des réformes (39 %) est égale à celle des personnes faisant preuve de scepticisme à cet égard (40 %) (Graphique 5.8). Malgré les difficultés auxquelles

elle est associée, une communication efficace au sujet des réformes peut renforcer considérablement la confiance envers le gouvernement national. Ce type de communication est également susceptible d'être perçu comme s'apparentant davantage à la communication politique, et être donc considéré comme un critère important pour évaluer si les pouvoirs publics sont dignes de confiance.

Graphique 5.8. Quatre personnes sur dix estiment que les pouvoirs publics communiquent clairement sur les réformes

Part de la population qui estime probable ou peu probable que le gouvernement explique clairement les répercussions d'une réforme sur leur vie, 2023



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Si le gouvernement procédait à une réforme, dans quelle mesure serait-il susceptible, selon vous, d'expliquer clairement la manière dont vous serez affecté(e) par celle-ci ? » La proportion « Probable » résulte de l'agrégation des réponses comprises entre 6 et 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Peu probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 1 à 4 ; « Ne sait pas » faisait partie des choix de réponses proposés. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

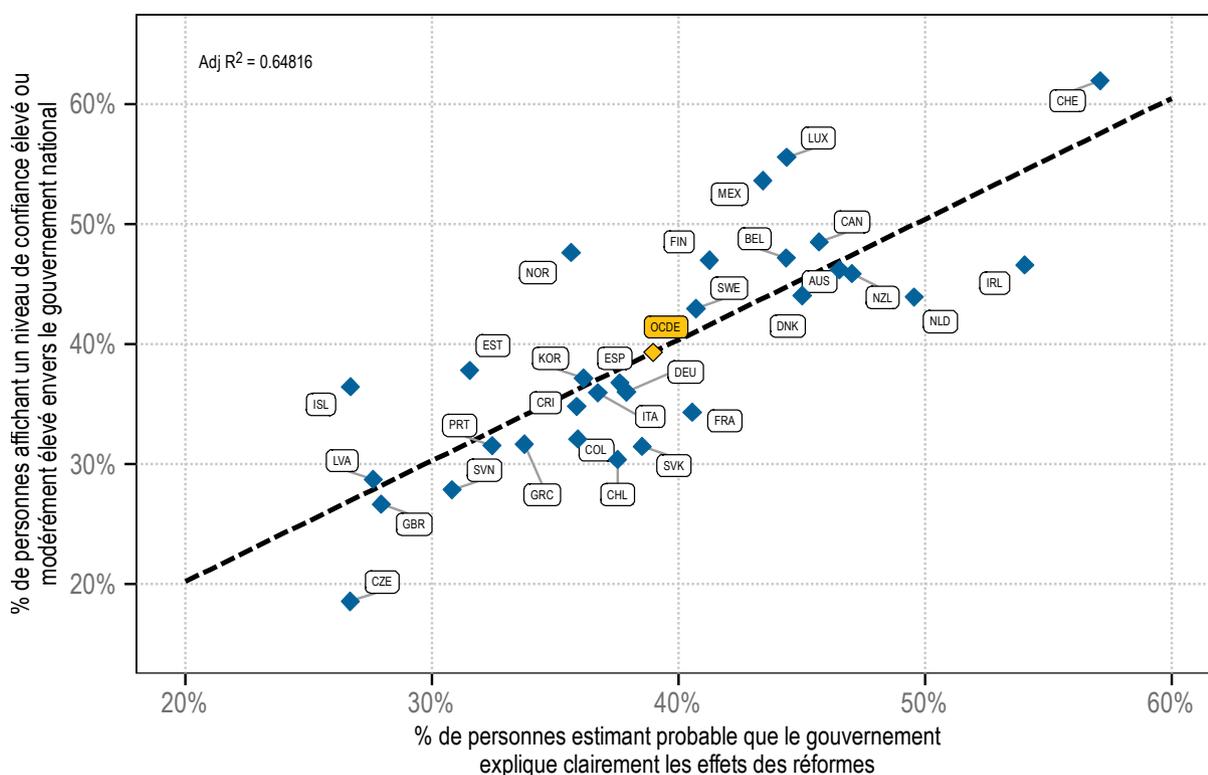
StatLink  <https://stat.link/ba0t94>

La façon dont est perçue la communication publique relative aux effets des réformes est fortement corrélée au degré de confiance envers le gouvernement national (Graphique 5.9). En examinant simultanément l'ensemble des déterminants de la confiance liés à la gouvernance

publique, la confiance dans la capacité du gouvernement à expliquer comment les gens seraient impactés par un projet de réforme est parmi les variables corrélées positivement avec la confiance envers le gouvernement national (chapitre 1 et annexe A).

Graphique 5.9. On observe généralement un niveau de confiance plus élevé envers le gouvernement dans les pays dont la population estime que les pouvoirs publics communiquent clairement au sujet des réformes

Part de la population des pays de l'OCDE affichant un niveau de confiance élevé ou modérément élevé envers le gouvernement national (axe des ordonnées), rapportée à la part des citoyens estimant qu'il est probable que les pouvoirs publics expliquent clairement les répercussions d'une réforme sur leur vie (axe des abscisses), 2023



Note : le graphique présente la corrélation entre, d'une part, la proportion de personnes affichant un niveau de confiance élevé ou modérément élevé envers le gouvernement national, résultant de l'agrégation des réponses comprises entre 6 et 10 à la question : 1) « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement national ? » et d'autre part, la proportion de personnes estimant qu'il est probable que le gouvernement explique clairement les répercussions d'une réforme sur leur vie, résultant de l'agrégation des réponses comprises entre 6 et 10 à la question : 2) « Si le gouvernement procédait à une réforme, dans quelle mesure serait-il susceptible, selon vous, d'expliquer clairement la manière dont vous serez affecté(e) par celle-ci ? » Les réponses comprises entre 6 et 10 sur une échelle de 0 à 10 font état d'un niveau de confiance élevé ou modérément élevé, ou d'une réponse « probable ».

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

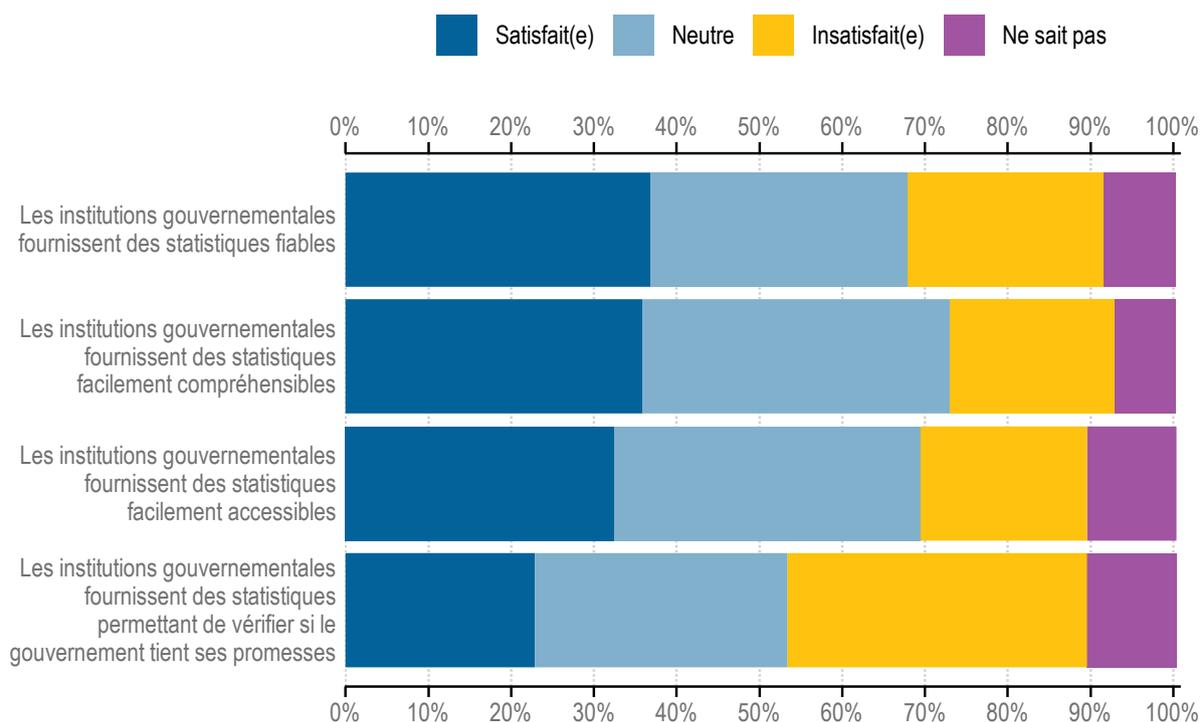
StatLink  <https://stat.link/6lmre2>

Les statistiques présentées par les institutions publiques s'inscrivent dans le cadre des mesures en faveur de la transparence susceptibles d'aider les citoyens, les entreprises et les organisations à constituer une base de connaissances commune et à évaluer les évolutions de l'environnement économique, social et institutionnel pour faire des choix éclairés. Les statistiques officielles doivent fournir des données pertinentes, impartiales et accessibles pour informer les citoyens, et permettre à ces derniers d'évaluer la performance des pouvoirs publics (UNSTATS, 2014^[19] ; UNSTATS,

2023^[20]). Toutefois, d'après l'enquête sur la confiance, seul un tiers environ de la population estime que les statistiques sont souvent ou toujours fiables, facilement accessibles et compréhensibles (Graphique 5.10). Environ une personne sur cinq déclare que ces statistiques ne sont jamais compréhensibles ou accessibles, ou rarement, et une sur quatre qu'elles ne sont jamais fiables, ou rarement. Plus d'un tiers des personnes estiment que ces statistiques ne les aident pas à vérifier si les pouvoirs publics tiennent leurs promesses.

Graphique 5.10. Plus d'un tiers des personnes interrogées ne croient pas que les statistiques fournies par les pouvoirs publics leur permettent d'évaluer si ces derniers tiennent leurs promesses

Part de la population exprimant différents niveaux de satisfaction à l'égard des caractéristiques des statistiques fournies par les institutions publiques, OCDE, 2023



Note : le graphique présente la répartition, en pourcentage moyen non pondéré des personnes interrogées dans la zone OCDE, des réponses aux quatre sous-questions se rapportant à la question : « En règle générale, diriez-vous que les institutions gouvernementales fournissent des statistiques... ?... dignes de confiance/faciles à comprendre/faciles à trouver /vous permettant de vérifier si le gouvernement tient ses promesses ? ». La catégorie de personnes interrogées se déclarant « satisfaites » englobe les personnes ayant déclaré que c'est toujours ou souvent le cas, la catégorie « neutre » englobe les personnes ayant déclaré que c'est parfois le cas, et la catégorie de personnes « insatisfaites » englobe les personnes ayant déclaré que ce n'est jamais le cas, ou rarement.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

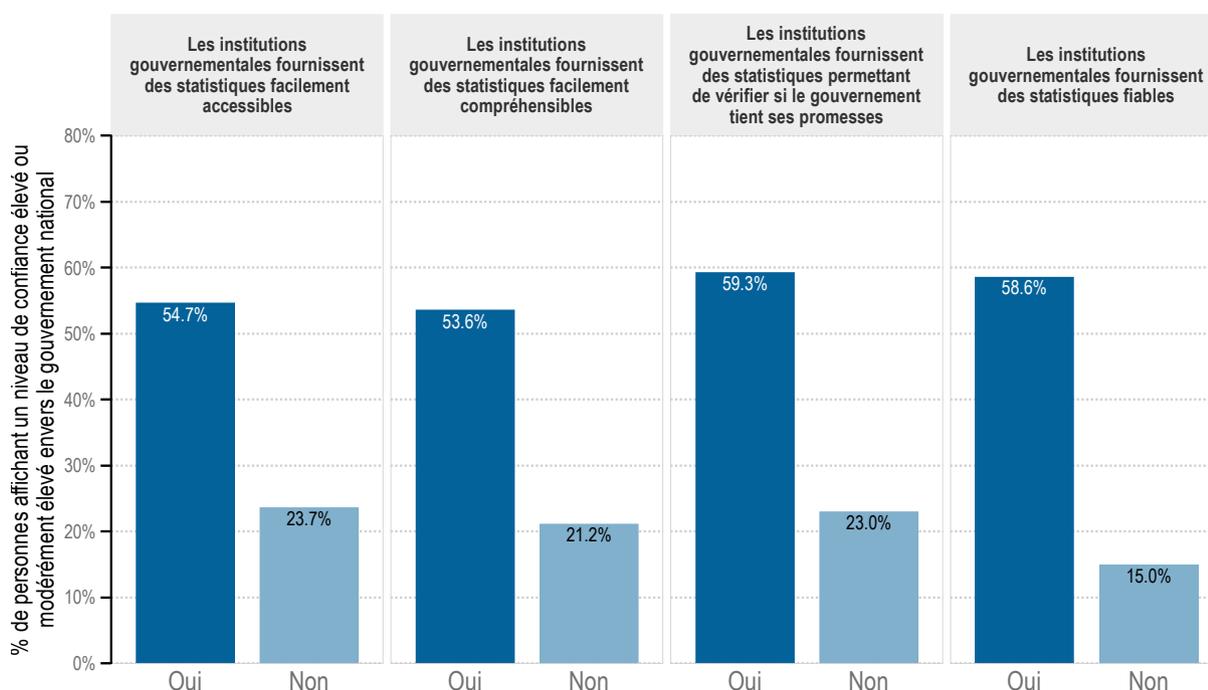
StatLink  <https://stat.link/34h506>

La confiance à l'égard des statistiques des pouvoirs publics est souvent étroitement corrélée à la confiance globale envers le gouvernement national. De façon prévisible, les personnes qui considèrent que les statistiques des pouvoirs publics sont souvent ou toujours fiables sont près de quatre fois plus susceptibles d'afficher un niveau de confiance élevé ou modérément élevé envers le gouvernement national (59 %) que celles qui ne les

considèrent jamais fiables, ou rarement (15 %) (Graphique 5.11). De même, les personnes qui estiment que les statistiques des pouvoirs publics leur permettent toujours ou souvent de vérifier si ces derniers ont tenu leurs promesses sont plus de deux fois plus susceptibles de faire confiance au gouvernement national que celles qui ne sont jamais de cet avis, ou rarement.

Graphique 5.11. La confiance envers les statistiques des pouvoirs publics est étroitement corrélée à la confiance envers les pouvoirs publics

Part de la population exprimant différents niveaux de confiance à l'égard du gouvernement national, selon leur perception des statistiques gouvernementales, 2023



Note : ce graphique présente le pourcentage moyen de personnes interrogées affichant un niveau de confiance élevé ou modérément élevé envers le gouvernement national, en fonction de leurs réponses aux questions énoncées en haut du graphique. La part des personnes interrogées affichant un niveau de confiance élevé ou modérément élevé correspond aux personnes ayant donné une réponse comprise entre 6 et 10 à la question : « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement national ? » La réponse « Oui » ou « Non » aux questions concernées est déterminée en fonction des réponses données sur une échelle de 0 à 10. La réponse « Oui » résulte de l'agrégation des réponses comprises entre 6 et 10, et la réponse « Non » de l'agrégation des réponses comprises entre 1 et 4. Le graphique présente les moyennes non pondérées de l'OCDE.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/hcslp5>

Enfin, dans le contexte actuel, certaines personnes estiment que ni le gouvernement ni les médias ne sont crédibles. Environ une personne sur six (soit 16 %) ne fait pas du tout confiance ou fait peu confiance aux médias, et estime que les statistiques

des pouvoirs publics ne sont jamais fiables, ou rarement. Cela peut donner lieu à des opinions excessivement cyniques, et favoriser des croyances conspirationnistes (Jakob et al., 2019_[21]).

5.4. PLUS DE TRANSPARENCE CONCERNANT LES FAITS PROBANTS QUI SOUS-TENDENT LA PRISE DE DÉCISIONS PEUT CONTRIBUER À INSTAURER LA CONFIANCE

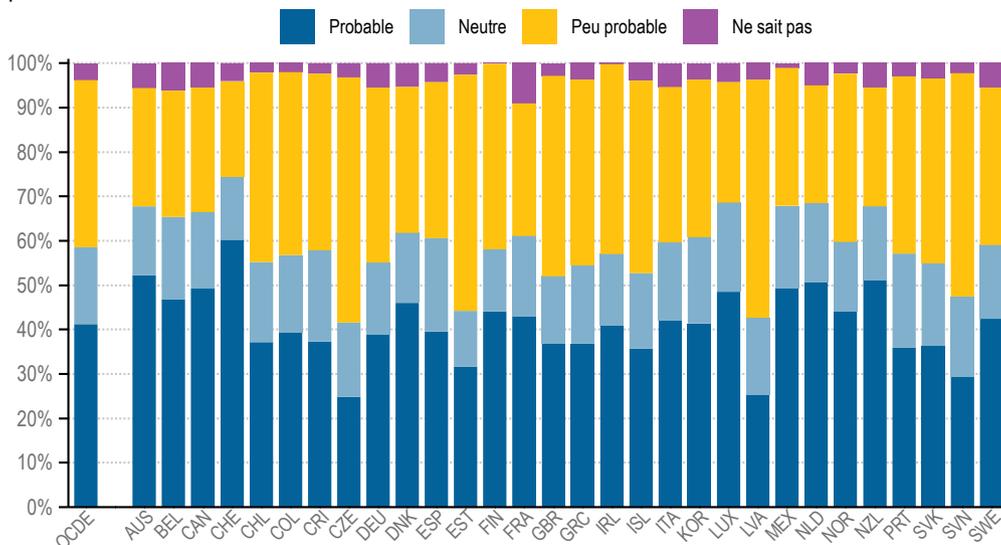
Les résultats de l'édition 2023 de l'enquête sur la confiance de l'OCDE donnent des indications sur les aspects de la communication publique pouvant être améliorés afin de mieux informer la population et d'accroître la fiabilité perçue des institutions publiques.

Tout d'abord, la prise de décision publique est largement perçue comme opaque, les informations sur le processus décisionnel étant limitées. En moyenne dans les pays de l'OCDE, seules quatre personnes sur dix pensent que les pouvoirs publics fondent leur prise de décision sur les meilleures données probantes, travaux de recherche et statistiques disponibles (Graphique 5.12). Les gouvernements doivent améliorer cette perception,

par exemple en mettant en œuvre des normes de transparence dans le cadre du processus de collecte, d'analyse et d'application des éléments probants déployé lors de l'élaboration des politiques (Argyrous, 2012^[22]). Il existe une forte corrélation positive entre la part des personnes affichant un niveau de confiance élevé ou modérément élevé envers le gouvernement national et la part des personnes estimant probable que le processus décisionnel prenne appui sur des éléments probants (Graphique 5.13). Lors de l'examen simultané de l'ensemble des déterminants de la confiance liés à la gouvernance publique, la conviction que le gouvernement s'appuie sur des éléments probants et factuels pour prendre des décisions affiche la corrélation positive la plus forte avec la confiance envers le gouvernement national (chapitre 1 et annexe A). La façon dont les gouvernements sont perçus et la confiance qui leur est accordée pourraient donc être améliorées en renforçant la communication relative aux éléments probants contribuant à la prise de décision.

Graphique 5.12. Quatre personnes sur dix estiment probable que les gouvernements prennent des décisions sur la base des meilleures données probantes disponibles

Part de la population qui estime probable ou peu probable que le gouvernement prenne des décisions sur la base d'éléments probants, 2023



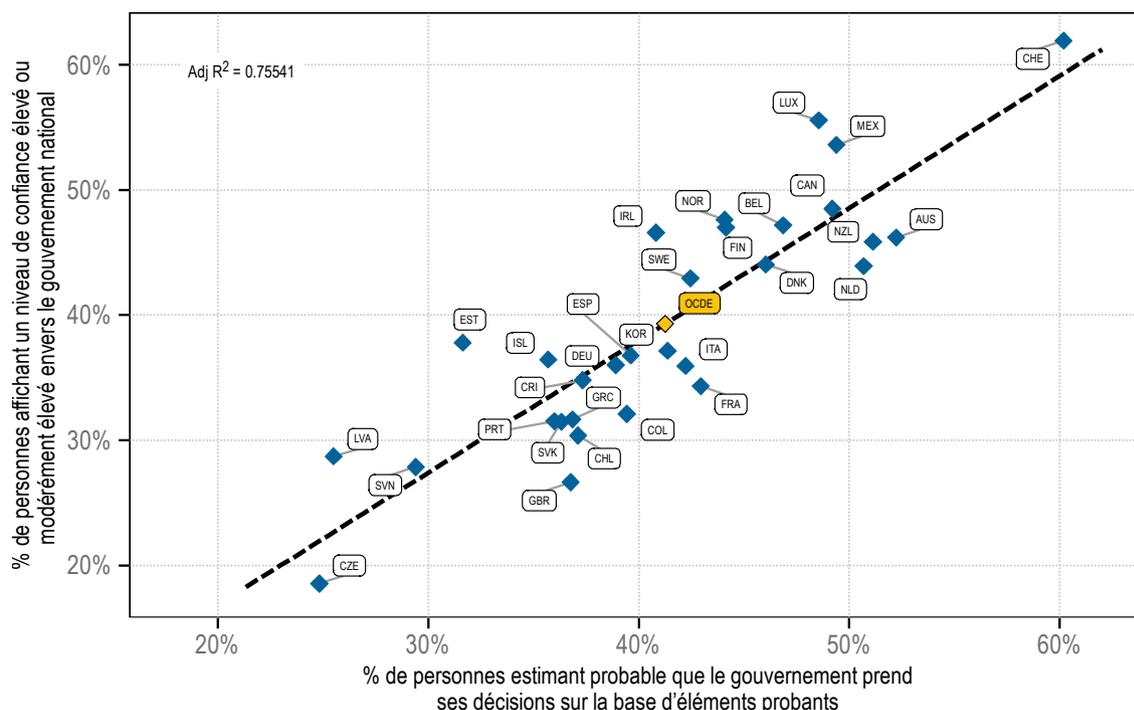
Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Si le gouvernement prend une décision, dans quelle mesure est-il susceptible de s'appuyer sur les meilleures données probantes, statistiques, et recherches disponibles ? ». La proportion « Probable » résulte de l'agrégation des réponses comprises entre 6 et 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Peu probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 1 à 4 ; « Ne sait pas » faisait partie des choix de réponses proposés. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays.

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/h1edfo>

Graphique 5.13. La confiance dans la capacité des gouvernements à élaborer des politiques sur la base des meilleures données probantes disponibles est étroitement corrélée à la confiance envers le gouvernement

Part de la population des pays de l'OCDE ayant une confiance élevée ou modérément élevée envers le gouvernement national (axe des ordonnées), rapportée à la part qui estime probable que le gouvernement prenne des décisions basées sur les meilleures données probantes disponibles (axe des abscisses), 2023



Note : le nuage de points présente la part des réponses faisant état d'un niveau de confiance élevé ou modérément élevé à la question suivante : « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement national ? » (axe des ordonnées). L'axe des abscisses présente la part des personnes ayant répondu « probable » à la question : « Si le gouvernement prend une décision, dans quelle mesure est-il susceptible de s'appuyer sur les meilleures données probantes, statistiques, et recherches disponibles ? » Les réponses comprises entre 6 et 10 sur une échelle de 0 à 10 font état d'un niveau de confiance élevé ou modérément élevé, ou d'une réponse « probable ». Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/1akw9v>

En outre, comme invoqué dans ce chapitre, de nombreuses personnes estiment que la communication publique ne les informe pas suffisamment. En particulier, 40 % estiment peu probable que le gouvernement explique clairement les effets qu'une réforme aurait sur leur vie, ce qui donne à penser qu'il existe une marge d'amélioration dans ce domaine. Les individus préoccupés par leur situation financière ou peu instruits sont généralement moins certains de l'accessibilité des informations relatives aux services publics et de la capacité des pouvoirs publics à communiquer clairement sur les effets des réformes. Chez les personnes préoccupées par le bien-être financier de leur ménage, la part des personnes qui ne s'attendent pas à recevoir

d'informations claires sur ces deux points est supérieure de 11 à 12 points de pourcentage¹. De même, à toute chose égale, les personnes qui n'ont pas terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont un peu plus susceptibles (de quatre points de pourcentage) de se sentir « sous-informées » sur les services. Une communication publique plus accessible et plus inclusive est donc importante pour s'assurer que l'ensemble de la population soit correctement informé et donc suffisamment armé pour évaluer la performance du gouvernement et s'investir dans la vie politique. Le Rapport de l'OCDE sur la communication publique de 2021 énonce quelques recommandations sur la manière dont les pays pourraient y parvenir (voir Encadré 5.3).

Encadré 5.3. Les cinq principes fondamentaux de la communication publique

Le premier rapport de l'OCDE sur la communication publique, intitulé *OECD Report on Public Communication: The Global Context and the Way Forward* examine les structures, les missions et les pratiques des centres de gouvernement et des ministères de la Santé de 46 pays en matière de communication publique. Ce rapport énonce les cinq principes fondamentaux de la communication publique :

- Donner les moyens d'agir à la fonction de communication publique. À cette fin, lui attribuer une mission appropriée et définir des stratégies pour guider les activités de communication au service des objectifs de l'action publique et des principes du gouvernement ouvert (transparence, intégrité, redevabilité et participation des parties prenantes) ; et séparer cette fonction, dans la mesure du possible, de la communication politique.
- Institutionnaliser et professionnaliser les unités de communication afin de leur donner des capacités suffisantes, notamment en les dotant des aptitudes et des spécialisations nécessaires face à la transformation du domaine et en veillant au caractère suffisant de leurs moyens humains et financiers.
- Assurer la transition vers une communication plus éclairée fondée sur des objectifs d'action mesurables et sur des éléments probants. À cette fin, acquérir des connaissances sur les comportements, les opinions et les préférences des différents publics et évaluer les activités de communication à l'aune d'indicateurs d'impact.
- Tirer parti du potentiel des technologies numériques, mais de manière responsable : les outils numériques, les données et l'IA peuvent favoriser la participation et l'inclusion s'ils sont utilisés de manière éthique et dans le respect de la vie privée.
- Lutter contre la mésinformation et la désinformation. Les pouvoirs publics doivent être en mesure d'anticiper et de réfuter la mésinformation et la désinformation au moyen de pratiques et de lignes directrices claires.

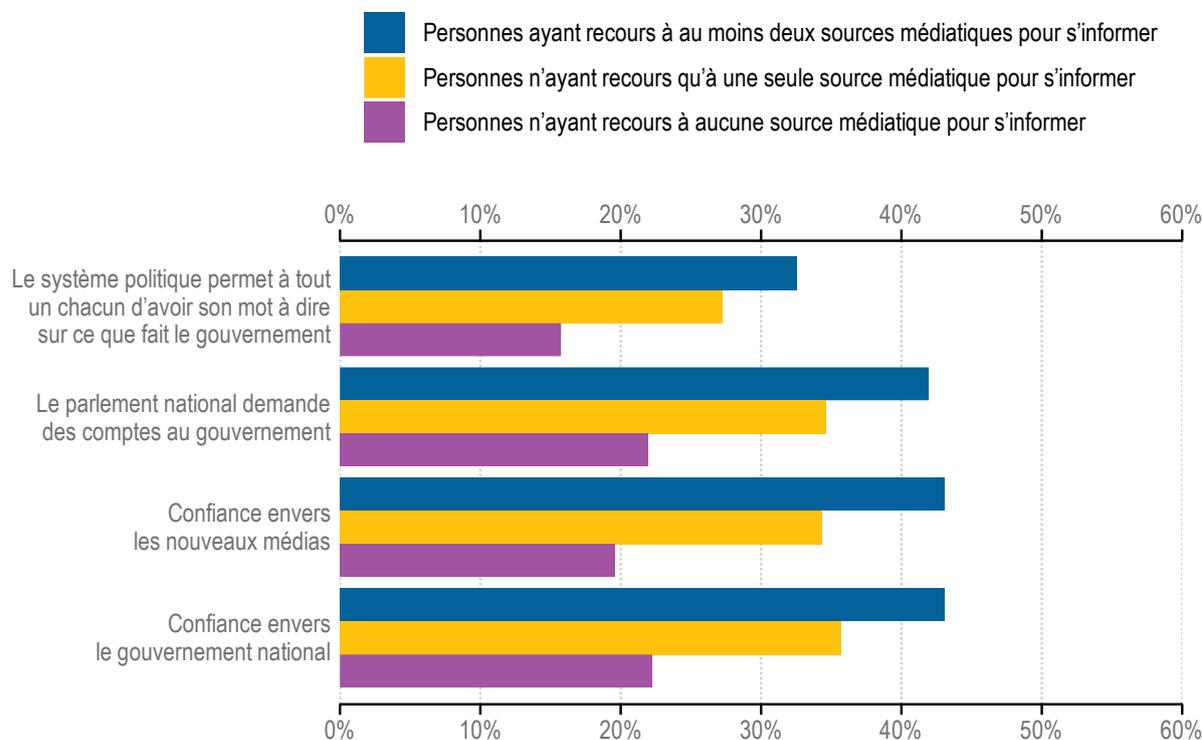
Source : (OCDE, 2021^[23]).

Au-delà de la communication publique, les pouvoirs publics doivent impérativement soutenir un écosystème médiatique propice à l'indépendance et la pluralité de l'information. En effet, les résultats de l'enquête sur la confiance montrent que les personnes qui s'informent auprès d'un large éventail de sources font beaucoup plus confiance aux médias et au gouvernement national, et ont une meilleure perception de la manière dont le système permet à des personnes comme elles de faire entendre leur

voix (Graphique 5.14). Bien entendu, ces données ne nous permettent pas de déterminer si ces sources médiatiques appartiennent toutes au même bord politique ou reflètent des visions du monde similaires, et ne constituent donc pas une mesure du pluralisme des médias en tant que tel. Toutefois, ces résultats donnent à penser que les pouvoirs publics ont intérêt à veiller à ce que le public soit en mesure d'accéder à un paysage médiatique pluriel et diversifié pour s'informer, et soit encouragé à le faire.

Graphique 5.14. Les personnes qui s'informent auprès de plusieurs sources sont généralement plus confiantes

Part de la population affichant un niveau de confiance élevé ou modérément élevé à l'égard de différents énoncés, OCDE, 2023



Note : concernant les deux premiers énoncés figurant sur l'axe des abscisses, les personnes interrogées ont été invitées à répondre à la question suivante : « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance à [CHOIX DE RÉPONSES] ? » Les deux autres énoncés reflètent les préférences des personnes interrogées telles qu'exprimées dans leurs réponses aux questions suivantes : « Dans quelle mesure diriez-vous que le système politique en dans votre pays permet aux personnes comme vous d'avoir leur mot à dire sur ce que fait gouvernement ? » et Dans quelle mesure le Parlement est-il réellement susceptible de demander des comptes au gouvernement sur ses politiques et son comportement, en interrogeant par exemple un ministre ou en examinant le budget ? » L'axe des abscisses présente la part, en pourcentage moyen non pondéré, des personnes interrogées dans la zone OCDE affichant un niveau de confiance élevé ou modérément élevé ou estimant « probable » l'énoncé de la question. Cette part résulte de l'agrégation des réponses comprises entre 6 et 10. Les barres colorées correspondent au nombre de sources médiatiques auxquelles les participants se sont référés pour s'informer, déterminé à l'aide de la question suivante : « Auprès de quelles sources obtenez-vous des informations sur la politique et l'actualité au cours d'une journée type ? [CHOIX DE RÉPONSES] » Les réponses possibles étaient les suivantes : « Télévision ou radio », « Réseaux sociaux », « Journaux, magazines ou médias en ligne » ou « Ne sait pas ».

Source : édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

StatLink  <https://stat.link/bztcyd>

En outre, l'éducation aux médias et à l'information pourrait aider les individus à reconnaître les informations biaisées ou trompeuses. En 2018 dans la zone OCDE, 54 % des élèves de 15 ans déclaraient que leur établissement leur avait appris à repérer les informations subjectives ou biaisées (Suarez-Alvarez, 2021^[24]). Toutefois, on ne dispose pas encore d'éléments suffisamment solides pour évaluer l'efficacité des programmes d'éducation aux médias (OCDE, 2024^[3]).

Dans son rapport intitulé *Les faits sans le faux*, l'OCDE a établi un cadre pour traiter cette question de manière approfondie, l'objectif étant de renforcer l'intégrité de l'information tout en protégeant les libertés fondamentales et en luttant contre la désinformation, un enjeu mondial (Encadré 5.4).

Encadré 5.4. Les faits sans le faux : lutter contre la désinformation et renforcer l'intégrité de l'information

Le rapport de l'OCDE intitulé *Les faits sans le faux : lutter contre la désinformation et renforcer l'intégrité de l'information* présente un cadre d'action énonçant une série de mesures envisageables pour lutter contre la désinformation et renforcer l'intégrité de l'information. Ce rapport souligne que les actions en faveur du renforcement de l'intégrité de l'information doivent non seulement porter sur des aspects sectoriels ou technologiques spécifiques, mais également apporter une réponse aux défis auxquels font face l'ensemble des médias et des écosystèmes de l'information.

Prenant appui sur les premiers enseignements des mesures récemment mises en œuvre par les pays membres de l'OCDE dans ce domaine, le cadre proposé pour orienter l'action des pouvoirs publics se concentre sur les aspects suivants :

- *Mettre en œuvre des politiques pour renforcer la transparence, la redevabilité et la pluralité des sources d'information :*

Il s'agit notamment de favoriser des politiques propices à un secteur des médias diversifié, pluraliste et indépendant, l'accent étant dûment mis sur le journalisme local. Il s'agit aussi de favoriser des politiques pouvant servir à accroître la redevabilité et la transparence des plateformes en ligne pour éviter que leur pouvoir de marché et leurs intérêts commerciaux ne contribuent à véhiculer de façon disproportionnée de la désinformation.

- *Favoriser la résilience de la société face à la désinformation :*

Il s'agit de fournir aux individus les outils nécessaires au développement d'un esprit critique, de détecter et combattre la désinformation et de mobiliser tous les secteurs de la société autour de l'élaboration de politiques globales et fondées sur des éléments probants permettant de favoriser l'intégrité de l'information.

- *Renforcer les mesures de gouvernance et l'architecture institutionnelle pour assurer l'intégrité de l'espace informationnel :*

Il s'agit d'élaborer et de mettre en œuvre, le cas échéant, des capacités réglementaires, des mécanismes de coordination, des cadres stratégiques et des programmes de renforcement des capacités favorisant la cohérence de la vision stratégique et de l'approche suivies pour renforcer l'intégrité de l'information dans l'administration publique, tout en veillant à la clarté des missions assignées et au respect des libertés fondamentales. Il s'agit aussi de favoriser l'apprentissage entre pairs et la coopération internationale entre les démocraties, qui font face à des menaces similaires.

Source : (OCDE, 2024^[3]).

5.5. CONCLUSION : RENFORCER LA CONFIANCE GRÂCE À L'ACTION PUBLIQUE

Le paysage informationnel influence considérablement les perceptions du public et sa confiance envers les institutions publiques. Un écosystème informationnel fiable est essentiel pour vérifier l'action et la performance des gouvernements. Toutefois, certains phénomènes perturbateurs, comme la concentration du marché des médias, la fragmentation du public, la désinformation et les discours polarisants peuvent dégrader la qualité journalistique et l'accessibilité de l'information, ce qui a des répercussions sur la confiance envers les médias et les institutions publiques.

Dans ce contexte, les décideurs peuvent prendre plusieurs mesures pour renforcer la confiance.

- Il existe une forte corrélation positive entre la confiance accordée au gouvernement national et la perception selon laquelle la prise de décision publique prend appui sur des éléments probants. Les pouvoirs publics gagneraient à communiquer plus activement sur les données probantes, les travaux de recherche et les statistiques qui sous-tendent leurs décisions, afin d'améliorer la perception du processus décisionnel par le public.
- La confiance dans la capacité des pouvoirs publics à expliquer les effets potentiels des réformes est corrélée positivement à la confiance envers le gouvernement national.

Toutefois, 40 % des personnes interrogées estiment peu probable que les gouvernements expliquent clairement les effets qu'une réforme de l'action publique aurait sur leur vie, indiquant une marge d'amélioration importante. Les institutions publiques doivent améliorer leurs stratégies de communication avec le public, en veillant à expliquer clairement les effets des réformes, afin d'instaurer la confiance.

- Il convient d'accorder la priorité à une communication publique inclusive, et de cibler particulièrement les personnes ayant des préoccupations financières importantes ou celles ayant un faible niveau d'études, afin de veiller à ce que chacun ait accès aux informations sur les services publics et comprenne les répercussions des réformes sur sa vie.
- Il est de la responsabilité des gouvernements de promouvoir un environnement médiatique sain, diversifié et indépendant, et ils ont tout intérêt à le faire. Cela permet au public d'exercer un contrôle et de prendre des décisions en toute connaissance de cause, ce qui favorise la confiance sceptique, qui est une composante essentielle de la démocratie.
- L'écosystème de l'information sous sa forme actuelle rend plus difficile la compréhension et l'évaluation de la fiabilité des informations. Par conséquent, il est essentiel d'investir dans des approches de l'éducation aux médias fondées sur des éléments probants pour favoriser la résilience de la société.

RÉFÉRENCES

- Arguedas, A. et al. (2023), *News for the powerful and privileged: how misrepresentation and underrepresentation of disadvantaged communities undermine their trust in news*, University of Oxford, <https://doi.org/10.60625/risj-jqny-t942>. [16]
- Argyrous, G. (2012), « Evidence Based Policy: Principles of Transparency and Accountability », *Australian Journal of Public Administration*, vol. 71/4, pp. 457-468, <https://doi.org/10.1111/j.1467-8500.2012.00786.x>. [22]
- Blastland, M. et A. Dilnot (2022), *Review of the impartiality of BBC coverage of taxation, public spending, government borrowing and debt*, <https://www.bbc.co.uk/aboutthebbc/documents/thematic-review-taxation-public-spending-govt-borrowing-debt.pdf> (consulté le 27 March 2023). [17]
- Castro, L. et al. (2022), « Navigating High-Choice European Political Information Environments: a Comparative Analysis of News User Profiles and Political Knowledge », *The International Journal of Press/Politics*, vol. 27/4, pp. 827-859, <https://doi.org/10.1177/19401612211012572>. [6]
- Guriev, S. et D. Treisman (2019), « Informational Autocrats », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 33/4, pp. 100-127, <https://doi.org/10.1257/jep.33.4.100>. [5]
- Jackob, N. et al. (2019), « Medienskepsis und Medienzynismus Funktionale und dysfunktionale Formen von Medienkritik. MEDIEN(SELBST)KRITIK », <https://doi.org/10.5771/0010-3497-2019-1-19>. [21]
- Kleis Nielsen, R. (2012), « Reuters Institute for the Study of Journalism Report: Ten Years that Shook the Media World Big Questions and Big Trends in International Media Developments ». [15]
- Marcinkowski, F. et C. Starke (2018), « Trust in government: What's news media got to do with it? », *Studies in Communication Sciences*, vol. 18/1, pp. 87-102, <https://doi.org/10.24434/J.SCOMS.2018.01.006>. [1]
- Matasick, C., C. Alfonsi et A. Bellantoni (2020), « Les mesures de gouvernance publique face à la désinformation : Comment les principes de gouvernement ouvert peuvent éclairer les choix stratégiques », n° 39, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a4000a8c-fr>. [12]
- Newman, N. et al. (2023), *Digital News Report 2023*, Reuters Institute, University of Oxford, <https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/digital-news-report/2023>. [13]
- Norris, P. (2022), *In Praise of Skepticism*, Oxford University Press, New York, <https://doi.org/10.1093/oso/9780197530108.001.0001>. [2]
- Norris, P. (2000), *A Virtuous Circle: Political Communications in Postindustrial Societies*, Cambridge University Press, <https://doi.org/10.1017/CBO9780511609343>. [8]
- OCDE (2024), *Les faits sans le faux : Lutter contre la désinformation, renforcer l'intégrité de l'information*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/4078bb32-fr>. [3]
- OCDE (2022), *Instaurer la confiance et renforcer la démocratie : Préparer le terrain pour l'action gouvernementale*, Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/34a56a87-fr>. [4]

- OCDE (2022), *The Protection and Promotion of Civic Space : Strengthening Alignment with International Standards and Guidance*, Éditions OCDE, Paris., <https://doi.org/10.1787/d234e975-en>. [9]
- OCDE (2021), *Competition issues concerning news media and digital platforms*, Document de travail du Comité de la concurrence de l'OCDE. [11]
- OCDE (2021), *OECD Report on Public Communication : The Global Context and the Way Forward*, Éditions OCDE, Paris., <https://doi.org/10.1787/22f8031c-en>. [23]
- OCDE (2021), « OECD Report on Public Communication: The Global Context and the Way Forward - Report Highlights ». [18]
- Papathanassopoulos, S. et al. (2023), « The Media in Europe 1990–2020 », pp. 35-67, https://doi.org/10.1007/978-3-031-32216-7_3. [14]
- Reporters sans frontières (2022), *World Press Freedom Index*, <https://rsf.org/en/index>. [10]
- Strömbäck, J., M. Djerf-Pierre et A. Shehata (2016), « A Question of Time? A Longitudinal Analysis of the Relationship between News Media Consumption and Political Trust », *The International Journal of Press/Politics*, vol. 21/1, pp. 88-110, <https://doi.org/10.1177/1940161215613059>. [7]
- Suarez-Alvarez, J. (2021), « Are 15-year-olds prepared to deal with fake news and misinformation? », *PISA à la loupe*, n° 113, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6ad5395e-en>. [24]
- UNSTATS (2023), *Classification of Statistical Activities, Version 2.0*, <https://unstats.un.org/unsd/classifications/CSA2> (consulté le 24 janvier 2024). [20]
- UNSTATS (2014), *Principes fondamentaux de la statistique officielle*, <https://unstats.un.org/unsd/dnss/gp/FP-New-F.pdf> (consulté le 24 janvier 2024). [19]

NOTE

¹ Les résultats examinés dans ce paragraphe sont tirés d'une analyse économétrique. Ils sont dérivés de régressions logistiques du degré de probabilité estimé que les informations relatives aux services administratifs soient facilement accessibles/que les pouvoirs publics expliquent clairement comment les citoyens seront affectés par une réforme, en fonction du genre, de la tranche d'âge, du niveau d'études et des préoccupations financières des personnes interrogées, ainsi que d'effets fixes par pays. Les effets examinés des préoccupations financières et des niveaux d'études correspondent à leurs effets marginaux moyens.

Annexe A. Les déterminants liés à la gouvernance publique et les caractéristiques personnelles qui influent sur la confiance dans les institutions publiques

Compte tenu des multiples facteurs qui influent sur la confiance du public à l'égard des administrations, il est intéressant d'étudier de façon simultanée leur lien avec les niveaux de confiance. Pour ce faire, on effectue une analyse économétrique qui examine les liens entre, d'une part, le résultat qui nous intéresse – la confiance dans une institution publique – et, d'autre part, les déterminants de la confiance liés à la gouvernance publique et les caractéristiques contextuelles des individus. Ce chapitre offre une vue d'ensemble : chaque déterminant lié à la gouvernance publique est appréhendé de manière globale, sans approfondissement détaillé, mais il est en revanche examiné de façon conjointe avec les autres déterminants. Cela permet d'étudier le lien entre la perception positive d'un déterminant donné et la probabilité d'accorder une confiance élevée ou modérément élevée à une institution publique, en considérant que les autres perceptions et les caractéristiques contextuelles sont constantes par ailleurs. Les conclusions de l'analyse économétrique peuvent être particulièrement utiles pour répertorier les domaines dans lesquels des améliorations pourraient accroître les niveaux de confiance.

COMPRENDRE DE QUELLE MANIÈRE LES DÉTERMINANTS LIÉS À LA GOUVERNANCE PUBLIQUE INFLUENT SUR LA CONFIANCE

Les résultats de l'analyse économétrique montrent à quel point un individu est plus susceptible d'avoir une confiance élevée ou modérément élevée dans une institution publique donnée s'il a une

perception positive du déterminant lié à la gouvernance publique envisagé, en considérant que son évaluation des autres moteurs et son milieu socio-économique et politique sont constants par ailleurs. L'analyse apporte donc des éclairages sur la façon dont l'évolution de la perception d'un déterminant donné peut influencer sur les niveaux de confiance. L'Encadré A.1 présente de façon plus détaillée la méthodologie utilisée.

L'analyse a néanmoins ses limites pour ce qui est de la capacité à évaluer si ce déterminant *génère* une hausse de la confiance. Premièrement, la confiance à l'égard d'une institution peut amener cette dernière à gagner en efficacité, ce qui suggère la possibilité d'un lien de causalité inverse. Deuxièmement, la perception qu'ont les individus des différents déterminants liés à la gouvernance publique peut non seulement évoluer en parallèle, induisant une colinéarité, mais aussi avoir une incidence conjointe sur la confiance. Troisièmement, les facteurs qui ne sont pas mesurés par l'enquête sur la confiance peuvent également avoir une influence sur la confiance, ce qui alimenterait le biais de variable omise.

En dépit de ces difficultés et d'autres complications méthodologiques, l'analyse économétrique est un outil utile pour comprendre quels sont les déterminants liés à la gouvernance publique les plus étroitement corrélés à la confiance, même en tenant compte d'autres variables que l'on sait avoir une incidence sur la confiance. Les résultats de cette analyse servent à orienter les pouvoirs publics lors de la détermination des dimensions sur lesquelles s'appuyer ou s'améliorer en vue de renforcer la confiance.

Les sous-sections suivantes présentent les résultats de l'analyse, selon le modèle de régression logistique, de la confiance dans le gouvernement national, la fonction publique nationale, le parlement national et les autorités locales, sur les variables explicatives et de contrôle. Chaque graphique expose toutes les variables qui ont un lien statistiquement significatif avec la confiance dans les institutions concernées, où une pertinence plus élevée (de gauche à droite sur l'axe des abscisses) indique une corrélation estimée plus forte avec la confiance. La position sur l'axe des ordonnées indique la part moyenne non pondérée des répondants ayant attribué une note positive à la variable concernée (pourcentage de réponses « 6-10 » sur une échelle de 0 à 10).

La réactivité face aux données probantes, la capacité à concilier les besoins intergénérationnels et la possibilité d'avoir son mot à dire sur la scène politique sont étroitement liés à la confiance à l'égard du gouvernement national

Une perception plus positive de la capacité des pouvoirs publics à s'appuyer sur les meilleures données probantes disponibles lors des processus décisionnels et à concilier les intérêts des générations actuelles et futures est susceptible d'avoir l'influence la plus prononcée sur la confiance à l'égard du gouvernement national. Les personnes qui ont confiance dans ces deux aspects sont plus susceptibles d'avoir une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national, à hauteur de respectivement 6.8 et 6.4 points de pourcentage. Le fait de veiller à ce que les individus aient le sentiment d'avoir leur mot à dire quant à l'action des pouvoirs publics est associé à un accroissement de la confiance de 3.1 points de pourcentage (Graphique A.1.).

La perception moyenne de ces trois principaux déterminants de la confiance à l'égard du gouvernement national est somme toute différente : si 41 % des personnes interrogées pensent que les pouvoirs publics sont susceptibles

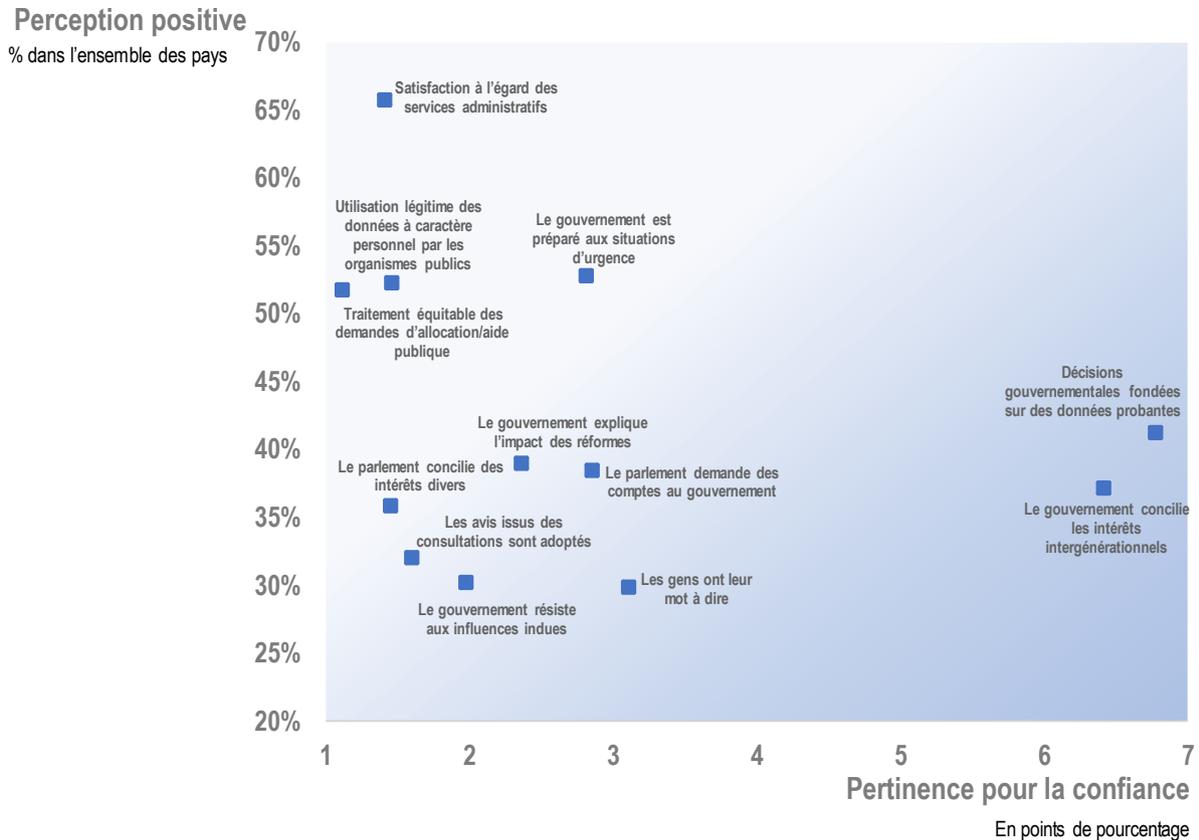
d'utiliser les meilleures données disponibles pour prendre des décisions, 37 % s'attendent à la conciliation des intérêts intergénérationnels, et seulement 30 % estiment avoir leur mot à dire sur la scène politique (Graphique A.1.).

Il est également important de noter que même parmi ceux qui n'ont pas voté pour le gouvernement en place, la prise de décision fondée sur des données probantes, la conciliation entre les intérêts des générations actuelles et futures, et le souci de procurer aux personnes le sentiment que leur voix est entendue restent les principaux déterminants de la confiance dans le gouvernement national.

Outre la très forte corrélation entre ces deux variables et la confiance, d'autres variables liées à la gouvernance ont aussi un lien manifeste avec la confiance. On peut citer notamment la perception déjà positive de la fiabilité s'agissant de la préparation à faire face à de futures situations d'urgence, qui est associée à une probabilité accrue de confiance, de l'ordre de 2.8 points de pourcentage, et de la capacité du parlement national à renforcer l'intégrité et à demander des comptes au gouvernement national, sachant qu'une perception positive peut ici accroître la confiance de 2.8 points de pourcentage. Plusieurs autres déterminants liés à la gouvernance publique, relevant pour la plupart de questions stratégiques complexes, comme la résistance du gouvernement à toute influence injustifiée, l'adoption des avis exprimés lors des consultations publiques, la conciliation des intérêts de différents groupes au sein de la société et l'explication de l'impact des réformes, ont également un lien significatif avec la confiance dans le gouvernement national ; parallèlement à quelques déterminants liés à la gouvernance publique relevant des interactions quotidiennes entre les personnes et l'administration, comme le traitement équitable des demandes de services, l'utilisation des données à caractère personnel à des fins légitimes uniquement et l'attention portée à la satisfaction à l'égard des services administratifs.

Graphique A.1. Les personnes qui estiment que le gouvernement utilise les meilleures données probantes disponibles et concilie les intérêts intergénérationnels sont plus susceptibles d'avoir une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national

Variation, en points de pourcentage, du niveau de confiance élevé ou modérément élevé dans le gouvernement national à la suite d'une perception plus positive des variables liées à la gouvernance publique (axe des abscisses), et part moyenne non pondérée à l'échelle de la zone OCDE de la population ayant une perception positive des variables notées (axe des ordonnées)



Note : Le graphique présente les déterminants statistiquement significatifs de la confiance dans le gouvernement national, selon une estimation logistiquie qui tient compte des caractéristiques individuelles, notamment le fait que les répondants ont voté ou auraient voté pour l'un des partis actuellement au pouvoir, des niveaux autodéclarés de confiance interpersonnelle et des effets fixes par pays. Toutes les variables représentées sont statistiquement significatives à $p < 0.01$.

Source : Édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

La fiabilité, l'équité et l'ouverture vont de pair avec une plus grande confiance dans la fonction publique nationale

Plusieurs des déterminants liés la gouvernance publique pour lesquels la population a déjà une perception positive sont également les plus corrélés à une confiance élevée ou modérément élevée dans la fonction publique nationale, ce qui donne aux institutions publiques un moyen de renforcer davantage les niveaux de confiance (Graphique A.2.). Trois mesures de la fiabilité ressortent tout particulièrement : premièrement, une plus grande satisfaction à l'égard des services administratifs, dont les deux tiers des répondants parmi les pays participants sont déjà satisfaits, est associée à une probabilité accrue, à hauteur de 4.7 points de pourcentage, d'avoir une confiance élevée ou modérément élevée dans la fonction publique nationale. Le fait de penser que les institutions utilisent les données à caractère personnel uniquement à des fins légitimes, ce qui est le cas pour un répondant sur deux en moyenne, est associé à une hausse de 3.1 points de pourcentage. Enfin, le fait d'être prêt à protéger la vie des personnes en cas de situations d'urgence de grande ampleur, ce envers quoi la moitié des individus se déclarent confiants, est associé à une augmentation de 2.7 points de pourcentage de la probabilité d'avoir une confiance élevée ou modérément élevée dans la fonction publique nationale. L'équité dans le traitement des demandes de services et de prestations est corrélée à une probabilité de confiance supérieure de l'ordre de 2.6 points de pourcentage.

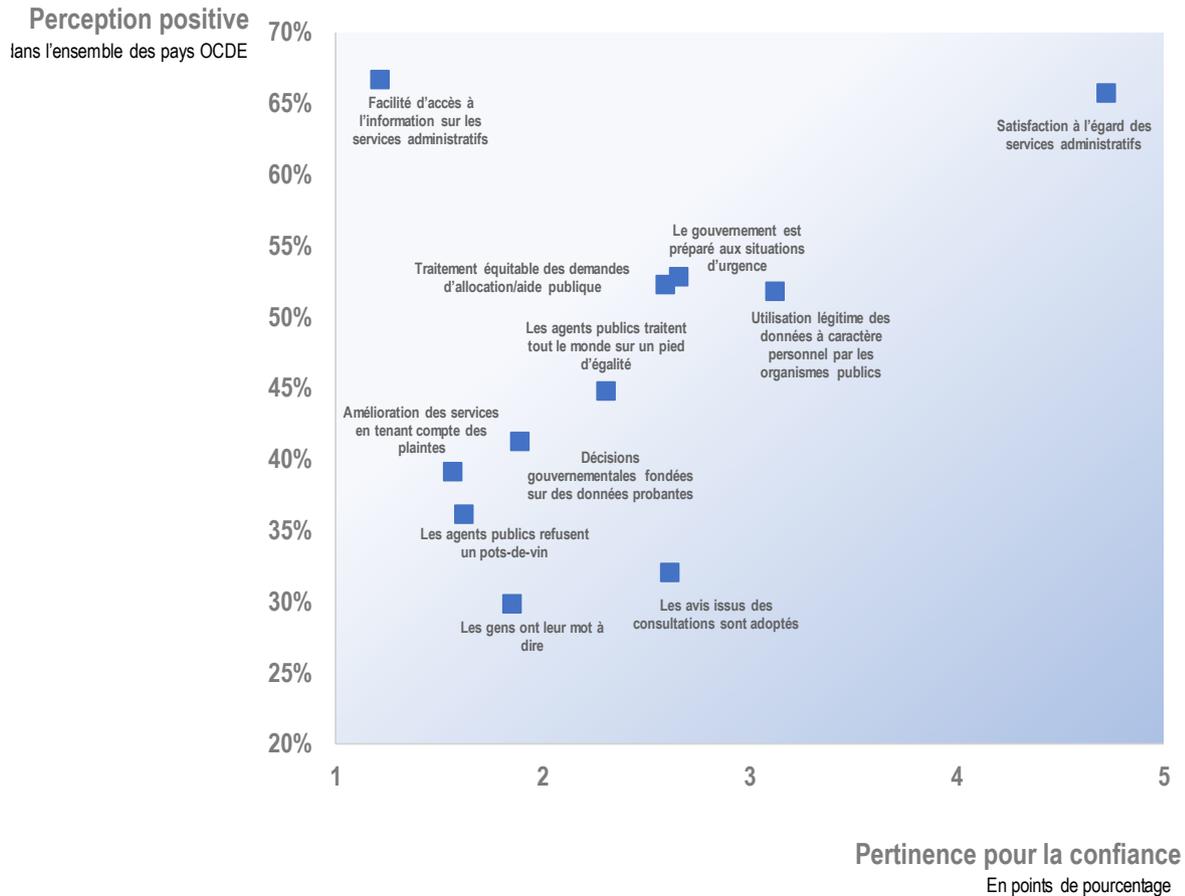
Si la majorité des déterminants de la confiance à l'égard de la fonction publique nationale, qui relèvent de la gouvernance publique, renvoient aux

interactions quotidiennes entre les individus et les pouvoirs publics, certains correspondent à des questions stratégiques complexes. La variable ayant la plus forte incidence sur la confiance dans la fonction publique nationale, pour laquelle de nombreux répondants ont une perception plus négative, est la probabilité de voir les pouvoirs publics adopter les avis exprimés lors d'une consultation publique sur la réforme d'un domaine d'action. Une perception positive de cette dimension d'ouverture, qui n'est actuellement observée que chez un tiers des répondants, est corrélée à une augmentation de 2.6 points de pourcentage de la probabilité de constater une confiance élevée ou modérément élevée dans la fonction publique nationale (Graphique A.2.). Mettre l'accent sur l'amélioration des perceptions dans ce domaine pourrait donc avoir un impact modérément positif sur le renforcement de la confiance à l'égard de la fonction publique nationale.

Outre ces variables, d'autres déterminants de la confiance liés à la gouvernance publique ont également une corrélation positive et significative avec la confiance dans la fonction publique nationale. Il s'agit notamment de la capacité à veiller à ce que les personnes estiment avoir leur mot à dire sur l'action publique menée par les pouvoirs publics, à ce que les fonctionnaires soient considérés comme intègres, à ce que les décisions soient fondées sur les meilleures données probantes disponibles et, concernant les interactions quotidiennes, à ce que les plaintes concernant les services publics conduisent à des changements, à ce que tous les individus soient traités sur un pied d'égalité, et à ce que des informations claires sur les services publics soient disponibles.

Graphique A.2. Veiller à ce que les services publics soient perçus comme fiables permet de maintenir des niveaux élevés de confiance dans la fonction publique

Variation, en points de pourcentage, du niveau de confiance élevé ou modérément élevé dans la fonction publique nationale à la suite d'une perception plus positive des variables liées à la gouvernance publique (axe des abscisses), et part moyenne non pondérée à l'échelle de la zone OCDE de la population ayant une perception positive des variables notées (axe des ordonnées)



Note : Le graphique présente les déterminants statistiquement significatifs de la confiance autodéclarée dans la fonction publique nationale selon une estimation logistique qui tient compte des caractéristiques individuelles, notamment le fait que les répondants ont voté ou auraient voté pour l'un des partis actuellement au pouvoir, des niveaux autodéclarés de confiance interpersonnelle et des effets fixes par pays. Toutes les variables représentées sont statistiquement significatives à $p < 0.01$.
Source : Édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

La confiance à l'égard du parlement est plus élevée si l'institution est perçue comme étant capable de concilier les intérêts de différents groupes et de demander des comptes au gouvernement

Dans un contexte de désaffection généralisée à l'égard des parlements – moins de quatre répondants sur dix exprimant avoir une confiance élevée ou modérément élevée à leur égard –, un degré plus élevé de confiance dans la capacité des institutions publiques à concilier les besoins et les intérêts internes aux pays et intergénérationnels est fortement corrélé à la confiance à l'égard du parlement national.

La perception d'efficacité au regard de la fonction de contrôle présente également une forte corrélation positive avec la confiance dans le parlement. On constate en effet que cette dimension de l'intégrité liée à la redevabilité est le deuxième déterminant en termes de corrélation à la confiance dans le parlement national (Graphique A.3). Deux autres dimensions, à savoir la prise de décision fondée sur des données probantes et la possibilité de faire entendre sa voix sur la scène politique, qui sont des déterminants

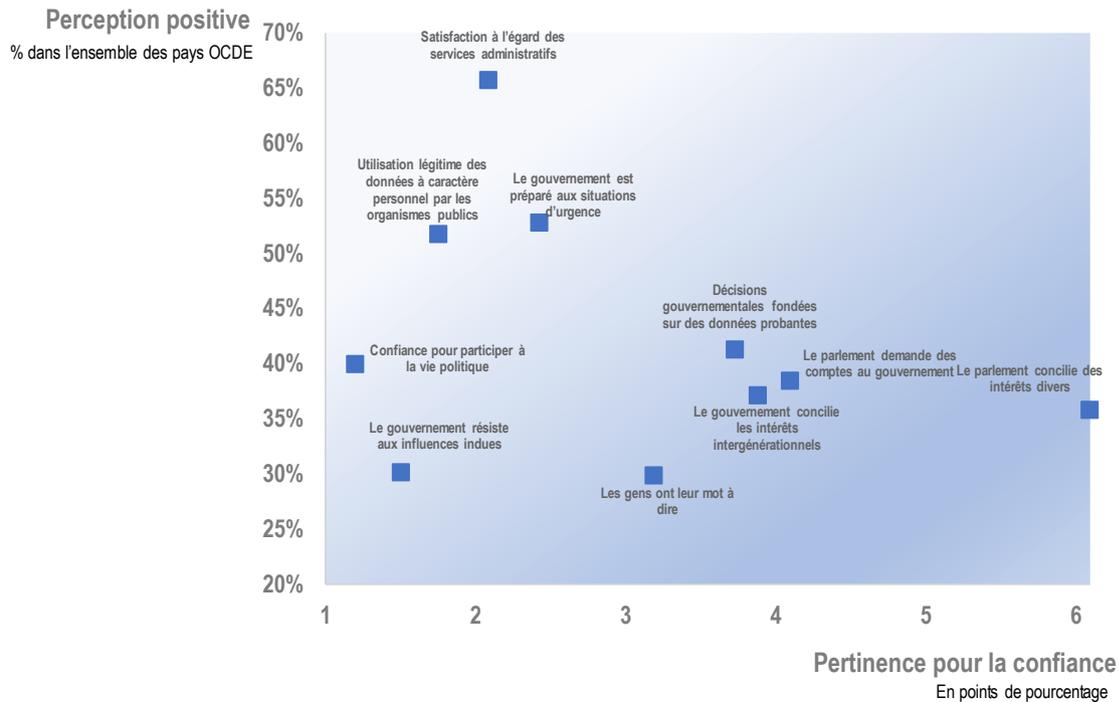
majeurs de la confiance dans le gouvernement national, sont également des déterminants de poids de la confiance dans le parlement.

Les autres déterminants liés à la gouvernance publique corrélés à une probabilité plus élevée de faire confiance au parlement se divisent en deux catégories : pour la majorité d'entre eux, ils relèvent de la prise de décisions complexes, alors que quelques autres ont trait aux interactions quotidiennes avec le public. Dans la première catégorie figurent les déterminants liés à la capacité d'action politique (penser que des personnes ordinaires ont leur mot à dire quant à l'action des pouvoirs publics et avoir confiance dans la possibilité de participer à la vie politique) ; à l'intégrité (penser qu'il est probable de voir le gouvernement national refuser de prendre une décision en faveur d'une entreprise qui pourrait être préjudiciable à la société) ; et à la fiabilité (préparation à faire face aux situations d'urgence). La seconde catégorie englobe la satisfaction à l'égard des services administratifs et le fait de penser que les institutions publiques n'utilisent les données à caractère personnel qu'à des fins légitimes.



Graphique A.3. La confiance dans le rôle du parlement, qui consiste à demander des comptes au gouvernement et à légiférer de manière équitable, peut renforcer la confiance

Variation, en points de pourcentage, du niveau de confiance élevé ou modérément élevé dans le parlement national à la suite d'une perception plus positive des variables liées à la gouvernance publique (axe des abscisses), et part moyenne non pondérée à l'échelle de la zone OCDE de la population ayant une perception positive des variables notées (axe des ordonnées)



Note : Le graphique présente les déterminants les plus fiables de la confiance autodéclarée dans le parlement national selon une estimation logistique qui tient compte des caractéristiques individuelles, notamment le fait que les répondants ont voté ou auraient voté pour l'un des partis actuellement au pouvoir, des niveaux autodéclarés de confiance interpersonnelle et des effets fixes par pays. Toutes les variables représentées sont statistiquement significatives à $p < 0.01$.

Source : Édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

L'ouverture aux retours d'information de la population est le principal facteur de confiance à l'égard des autorités locales

S'agissant de la confiance dans les autorités locales, une variable se distingue en tant qu'axe d'amélioration de la confiance : les personnes aux yeux desquels il est plus probable que ces entités leur donnent la possibilité d'exprimer leur opinion lorsqu'elles prennent une décision ayant une incidence leur communauté sont plus susceptibles, à hauteur de 6.1 points de pourcentage, d'avoir une confiance élevée ou modérément élevée à l'égard des autorités locales (Graphique A.4.). En moyenne, pour 41 % des personnes interrogées, il est

probable que les autorités locales aient effectivement cette ouverture.

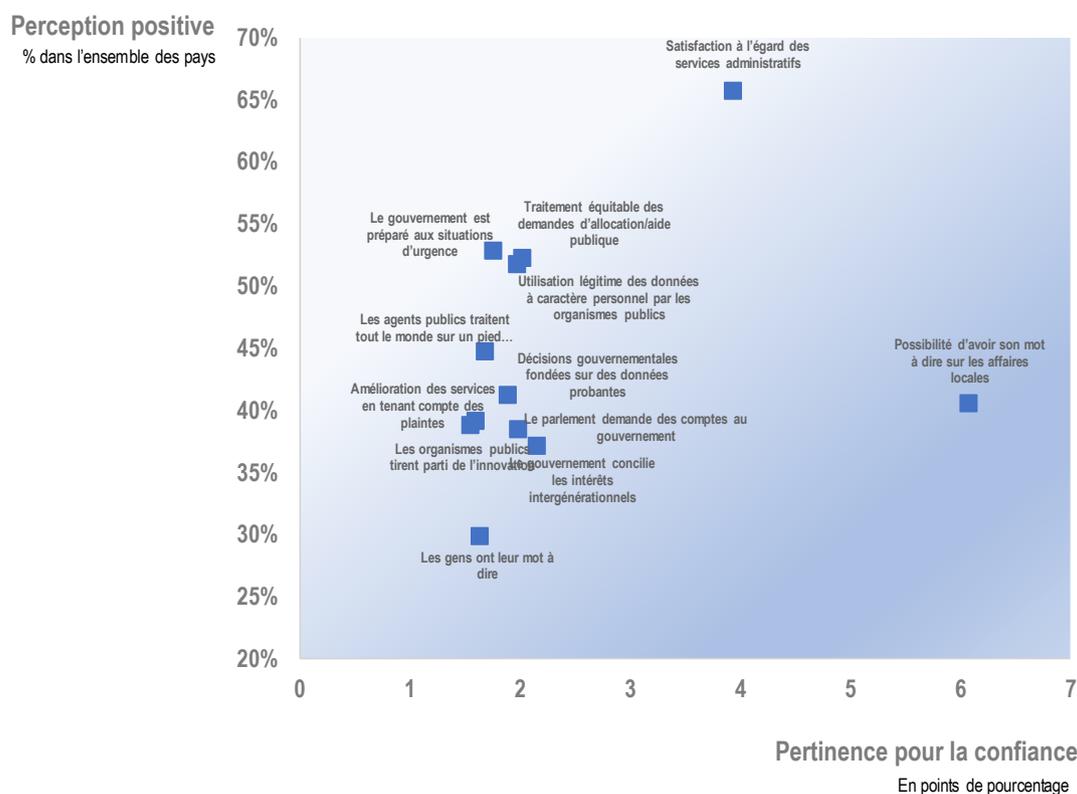
Les déterminants liés à la fiabilité et à l'équité concernant la satisfaction à l'égard des services administratifs et le traitement des demandes de services ont également une incidence sur la confiance à l'égard des autorités locales. Le fait d'être satisfait des services administratifs est associé à une probabilité plus élevée de faire confiance aux autorités locales, de l'ordre de 3.9 points de pourcentage, tandis que le fait de savoir que toute demande sera traitée équitablement est associé à une augmentation de 2 points de pourcentage (Graphique A.4.).

Enfin, et c'est peut-être contre-intuitif, la capacité du gouvernement *national* à concilier les intérêts intergénérationnels, que seuls 37 % des répondants estiment probable, est également associée à une plus forte probabilité, de l'ordre de 2.2 points de pourcentage, d'avoir une confiance élevée à modérément élevée à l'égard des autorités locales (Graphique A.4.). Une interprétation plausible de ce résultat est que les personnes se soucient des capacités de planification à long terme de l'ensemble des institutions publiques, et que la

capacité perçue du gouvernement national à concilier les intérêts intergénérationnels, que l'enquête mesure, est fortement corrélée à la capacité perçue des autorités locales à mener une réflexion stratégique sur les questions ayant des implications à long terme, que l'enquête ne mesure pas. La variable incluse peut alors être interprétée comme une mesure indirecte imparfaite de la capacité de planification à long terme des autorités locales.

Graphique A.4. La disposition à laisser les individus exprimer leurs opinions sur les décisions qui ont une incidence sur leur communauté est le déterminant le plus susceptible de renforcer la confiance dans les autorités locales

Variation, en points de pourcentage, du niveau de confiance élevé ou modérément élevé dans les autorités locales à la suite d'une perception plus positive des variables liées à la gouvernance publique (axe des abscisses), et part moyenne non pondérée à l'échelle de la zone OCDE de la population ayant une perception positive des variables notées (axe des ordonnées)



Note : Le graphique présente les déterminants statistiquement significatifs de la confiance autodéclarée dans les autorités locales selon une estimation logistique qui tient compte des caractéristiques individuelles, notamment le fait que les répondants ont voté ou auraient voté pour l'un des partis actuellement au pouvoir, des niveaux autodéclarés de confiance interpersonnelle et des effets fixes par pays. Toutes les variables représentées sont statistiquement significatives à $p < 0.01$.
Source : Édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

LE MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE ET L'APPARTENANCE POLITIQUE COMME FACTEURS INFLUANT SUR LA CONFIANCE

L'origine démographique et le milieu socio-économique des individus ainsi que leur degré de concordance avec le gouvernement actuellement au pouvoir ont une incidence sur leur perception des institutions publiques. On peut observer ce phénomène en analysant tout simplement la part des personnes qui affichent un niveau de confiance élevé ou modérément élevé parmi les groupes marqués par des caractéristiques différentes. Mais, dans une moindre mesure, cela se vérifie également lorsque l'on analyse conjointement plusieurs déterminants de la confiance et plusieurs caractéristiques contextuelles.

Au niveau individuel, l'enquête de l'OCDE sur la confiance fait ressortir le fait que, en moyenne, les femmes, les jeunes et les personnes peu instruites ont généralement moins confiance dans le gouvernement national (chapitre 2). Toutefois, ces liens ne sont pas toujours valables dans les analyses selon le modèle de régression qui tiennent compte de plusieurs facteurs simultanément. Plus précisément, la différence entre la probabilité d'avoir une confiance élevée ou modérément élevée dans les autorités locales, la fonction publique nationale et le parlement national est inexistante lorsque l'on compare des hommes et des femmes affichant par ailleurs des similitudes au niveau de leur situation, de leur milieu et de leur perception de la gouvernance publique ; et elle est très faible dans le cas du gouvernement national (effet marginal moyen de -1 point de pourcentage). Ce constat s'explique par le fait que les différences entre les hommes et les femmes en termes de perception des déterminants liés à la gouvernance publique, d'une part, et de perception de la capacité d'action politique et d'appartenance politique, d'autre part, expliquent (presque, dans le cas du gouvernement national) entièrement les différences concernant leur niveau de confiance.

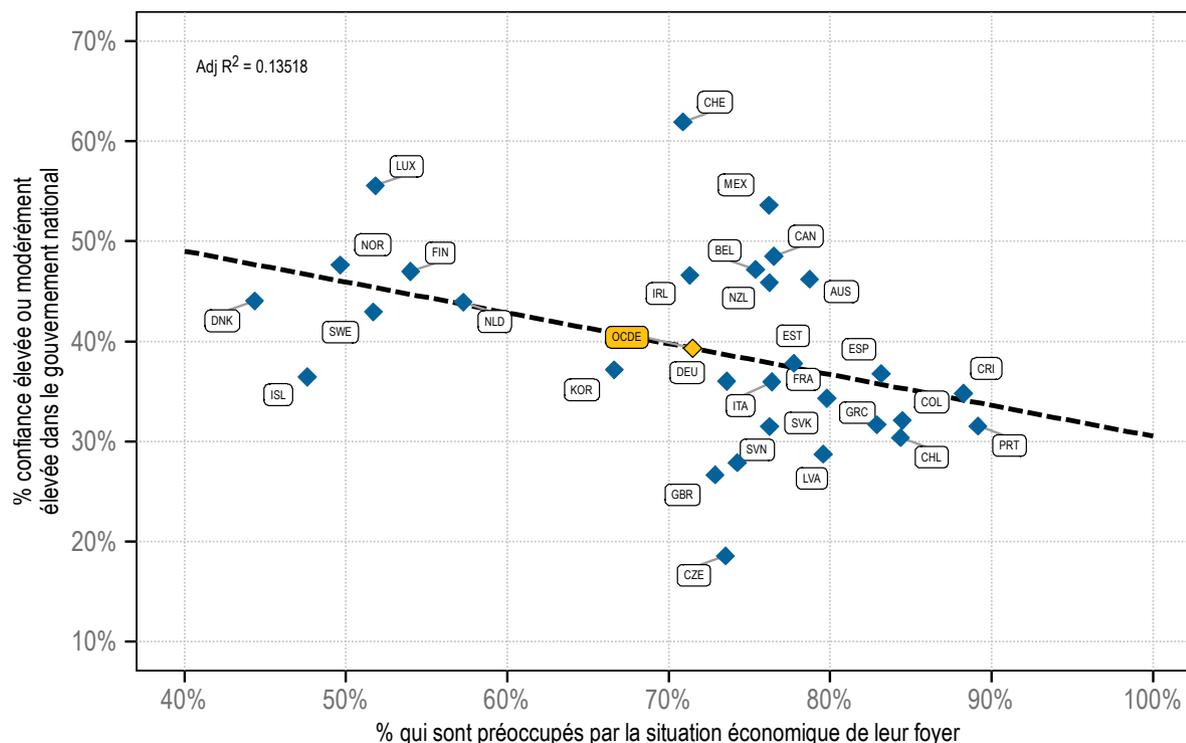
Au niveau global, les tendances économiques, environnementales, de santé publique et de sécurité sont fortement susceptibles d'influer sur les niveaux de confiance de par leur impact sur le sentiment de stabilité et de sécurité des individus. Les conclusions de l'enquête de l'OCDE sur la confiance donnent à penser que les inquiétudes de quelqu'un concernant

le bien-être économique et financier de son propre ménage sont négativement corrélées à la confiance à l'égard du gouvernement national. Cette corrélation n'est toutefois pas très forte au niveau des pays (Graphique A.5.). Il ressort de l'enquête menée au Chili que les personnes qui ont le plus peur d'être victimes d'un acte criminel ont également un niveau de confiance plus faible, ce qui fait écho aux conclusions d'une étude menée en 2023 sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques au Brésil (OCDE, 2023^[1])

Le lien entre les micro-perceptions et les macro-tendances, par exemple entre le bien-être économique d'un ménage et la santé de l'économie, est complexe. Il renvoie non seulement à l'évolution des principaux indicateurs économiques, tels que la croissance du PIB et le taux de chômage, mais aussi aux expériences des individus dans leur environnement immédiat, à leur milieu socio-économique et à leur perception du filet de sécurité sociale offert par le système de prélèvements et de prestations. Par exemple, les personnes qui occupent un emploi instable semblent juger la performance de l'économie sur la base de la pauvreté plutôt que sur celle des taux de chômage ou de croissance (Hellwig et Marinova, 2022^[2]) ; tandis que les individus jouissant d'une plus grande sécurité sur le plan économique semblent prêter davantage attention au PIB et aux facteurs de chômage et d'inflation lorsqu'ils évaluent leur degré de satisfaction à l'égard de la conjoncture économique (Fraile et Pardos-Prado, 2013^[3]). La hausse de la précarité de l'emploi et l'augmentation du coût des biens et services essentiels, comme l'éducation et le logement, à un rythme supérieur à celui de l'inflation globale (OCDE, 2019^[4]), peuvent avoir une incidence plus prononcée sur la perception d'insécurité économique d'un individu concernant sa propre famille, que le taux de croissance économique en lui-même. La vulnérabilité financière perçue réduit la probabilité d'avoir une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national et le parlement, de l'ordre de deux points de pourcentage, mais elle n'a pas d'impact statistiquement significatif au seuil de signification de $p < 0.01$ sur la confiance à l'égard des autorités locales et de la fonction publique nationale.

Graphique A.5. Dans les pays où les préoccupations d'un individu relatives au bien-être économique de son ménage sont plus répandues, la confiance à l'égard du gouvernement national est généralement plus faible

Part des personnes interrogées qui déclarent avoir une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national et part des personnes interrogées qui s'inquiètent des finances ou du bien-être global de leur ménage dans un avenir proche, 2023



Note : Ce nuage de points présente la part des réponses « élevée » ou « modérément élevée » à la question « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement national ? », qui correspond aux valeurs 6 à 10 sur l'échelle des réponses (axe des ordonnées). L'axe des abscisses correspond à la part des personnes ayant répondu « Assez préoccupé(e) » ou « Très préoccupé(e) » à la question « En général, lorsque vous pensez aux deux années à venir, dans quelle mesure êtes-vous préoccupé(e) par la situation économique de votre foyer ? ».

Source : Édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

Au niveau individuel, l'enquête sur la confiance montre que les personnes qui se sentent politiquement autonomes et en phase avec le gouvernement en place ont généralement davantage confiance dans le gouvernement et les institutions administratives. Toutefois, les analyses selon le modèle de régression montrent clairement que la différence brute en termes de confiance entre les personnes ayant voté pour le gouvernement en place et celles n'ayant pas voté pour s'explique en grande partie par d'autres caractéristiques et par leur perception des déterminants liés à la gouvernance publique. En particulier, alors que les individus qui ont voté pour ou auraient voté pour l'un des partis au pouvoir sont dix points de pourcentage plus susceptibles d'avoir une confiance élevée ou

modérément élevée envers le gouvernement national, cette différence est beaucoup plus petite que l'écart de confiance partisan non ajusté de 27 points de pourcentage (voir Chapitre 2). De plus, cet effet marginal tombe déjà à trois points de pourcentage lorsqu'il s'agit de confiance envers le parlement national. Dans le cas des autorités locales et de la fonction publique nationale, en revanche, il n'existe pas de lien statistiquement significatif (au seuil de 0.01).

Bien sûr, le soutien des citoyens en faveur du gouvernement en place lors des dernières élections peut également influencer sur leur perception des déterminants liés à la gouvernance publique, mais il est rassurant de constater que cela n'a que peu d'incidence sur ce que les individus considèrent

comme important lorsqu'ils déterminent leur niveau de confiance. Par ailleurs, cela n'influe pas sur le lien statistique entre les déterminants de la confiance et les résultats en matière de confiance.

En plus de répondre à des situations hypothétiques liées aux différents aspects de la gouvernance publique, les personnes interrogées dans le cadre de l'édition 2023 de l'enquête sur la confiance ont également été invitées à indiquer quel facteur a contribué le plus à leur confiance à l'égard du gouvernement national parmi les six options suivantes : 1) les compétences, 2) l'intégrité, 3) l'ouverture, 4) le respect des promesses électorales et 5) l'équité intergénérationnelle, au niveau des pouvoirs publics, ainsi que 6) les préférences politiques (« Les politiques du gouvernement concordent avec mes préférences »). Les réponses à cette question montrent que, en moyenne, seuls 26 % des répondants citent la concordance entre les politiques publiques et leurs préférences, qui est le facteur le moins fréquemment mentionné. En revanche, 59 % des répondants ont choisi « Les agents publics se soumettent aux mêmes règles que tout le monde » comme principal facteur déterminant leur niveau de confiance. D'après notre analyse, que les répondants aient ou non voté pour le gouvernement en place, les facteurs qui influent le plus sur leur confiance à l'égard des pouvoirs publics sont sensiblement les mêmes. Les personnes qui n'ont pas voté pour l'un des partis actuellement au pouvoir mettent légèrement plus l'accent sur l'intégrité ; et celles qui ont (auraient) voté pour l'un des partis au pouvoir mettent légèrement plus l'accent sur la concordance entre leurs préférences politiques et les politiques du gouvernement. Mais, sinon, les tendances sont très similaires entre les deux groupes. Ce constat donne à penser que, si le soutien ou l'opposition au gouvernement au pouvoir peut influencer sur la façon dont les citoyens jugent les résultats des institutions publiques et sur le degré de confiance qu'ils leur accordent, les *critères* qui déterminent leur confiance à l'égard du gouvernement national ne varient pas de manière systématique.¹

ÉVALUER DANS QUELLE MESURE LA VARIATION DES NIVEAUX DE CONFIANCE EST CORRÉLÉE À L'ÉVOLUTION DE LA PERCEPTION DES DÉTERMINANTS LIÉS À LA GOUVERNANCE PUBLIQUE

Dans certains des pays ayant participé aux éditions 2021 et 2023 de l'enquête, les niveaux de confiance ont considérablement varié, phénomène qui mérite explication. La confiance à l'égard des institutions publiques est la résultante de nombreux facteurs qui sont, pour une grande partie d'entre eux, mesurés par l'enquête sur la confiance et inclus dans l'analyse économétrique ci-dessus. Toutefois, d'autres facteurs, liés par exemple au cycle politique, peuvent eux aussi entraîner des fluctuations des niveaux de confiance. Il est donc logique de se demander dans quelle mesure l'évolution de la perception des déterminants liés à la gouvernance publique et des caractéristiques contextuelles est à l'origine de ces variations des niveaux de confiance.

La comparaison simple, présentée au chapitre 1, entre l'évolution de la perception moyenne des déterminants de la confiance liés à la gouvernance publique et l'évolution de la part des personnes ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national a apporté un premier éclairage sur cette question. Plus précisément, les pays dans lesquels la perception de l'ensemble des déterminants liés à la gouvernance publique s'est améliorée entre 2021 et 2023 ont également constaté une augmentation de la part des personnes ayant une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national ; et l'inverse s'est vérifié dans les pays où la perception moyenne de l'ensemble des déterminants liés à la gouvernance publique s'est détériorée (Tableau d'annexe 1.A.2 du chapitre 1). Toutefois, dans le cas des pays se situant dans un « entre-deux », où la perception de certains déterminants liés à la gouvernance publique s'est améliorée tandis que celle d'autres facteurs est restée constante ou s'est détériorée, cette comparaison simple est insuffisante pour déterminer dans quelle mesure la variation des niveaux de confiance peut être attribuée à l'évolution de la perception des déterminants de la confiance.

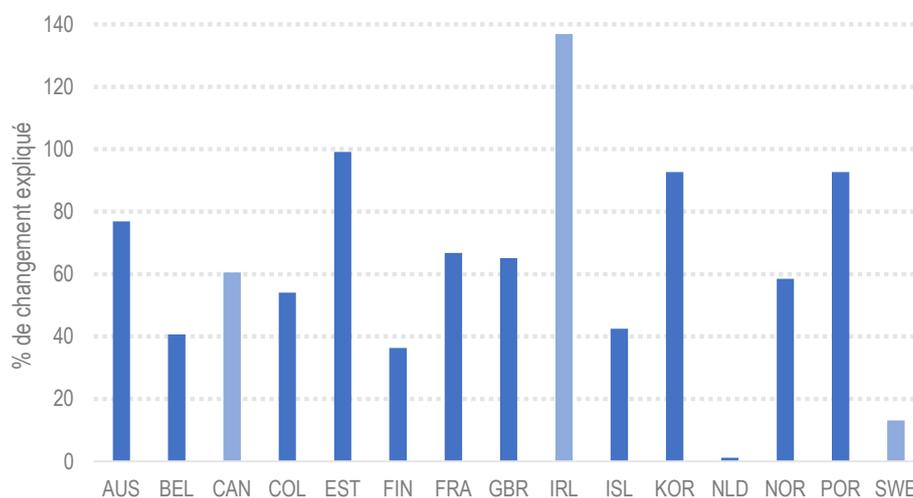
Une analyse économétrique est donc nécessaire pour apporter des réponses plus précises à cette question. L'analyse par décomposition est traditionnellement utilisée pour déterminer dans quelle mesure les différences de résultats entre deux groupes, comme les revenus des hommes et ceux des femmes, peuvent être attribuées, ou non, aux différences entre leurs caractéristiques. Nous appliquons une méthode de décomposition courante, à savoir la décomposition de Blinder-Oaxaca à deux facteurs, afin de comprendre quelle part de la variation des niveaux de confiance dans chacun des pays qui ont participé aux éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance peut s'expliquer par l'évolution des déterminants liés à la gouvernance publique et des caractéristiques contextuelles, et quelle part ne peut pas l'être.

Les conclusions de l'analyse de décomposition montrent que, pour la majorité des pays pour

lesquels on dispose d'informations sur les niveaux et les déterminants de la confiance dans les enquêtes de 2021 et 2023, la variation des niveaux de confiance sur cette période peut s'expliquer à hauteur d'au moins 30 % par le modèle économétrique que nous appliquons dans ce chapitre. Dans certains pays, dont l'Australie, la Colombie, la Corée, l'Estonie, la France, le Portugal et le Royaume-Uni, la part expliquée est nettement plus élevée. Ainsi, en Estonie et en Corée, l'évolution de la perception des déterminants peut expliquer presque entièrement la variation des niveaux de confiance observée entre 2021 et 2023. Dans d'autres pays, en revanche, la différence expliquée n'est pas statistiquement significative, et au Danemark et aux Pays-Bas, elle va dans la direction opposée à celle de la variation des niveaux de confiance réellement observée.

Graphique A.6. Dans la moitié des pays pour lesquels des informations sont disponibles, la variation des niveaux de confiance entre 2021 et 2023 peut, pour une large part, être attribuée à l'évolution de la perception des déterminants liés la gouvernance publique

Pourcentage de la part de la variation entre 2021 et 2023 concernant les personnes ayant exprimé une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national, expliquée par des déterminants liés à la gouvernance publique et des variables contextuelles



Note : Le graphique montre la part de l'écart entre 2021 et 2023 concernant les personnes ayant exprimé une confiance élevée ou modérément élevée dans le gouvernement national, qui peut être expliquée par l'évolution des déterminants liés à la gouvernance publique et des variables contextuelles. Les résultats sont obtenus par la méthode de décomposition de Blinder-Oaxaca à deux facteurs. L'écart expliqué n'est pas statistiquement significatif (à $p < 0.01$) pour les pays représentés en bleu clair (Canada, Irlande, Pays-Bas, Suède). Pour le Danemark et le Luxembourg, l'écart n'est pas non plus statistiquement significatif, mais l'évolution des déterminants liés à la gouvernance publique laisse penser que la variation des niveaux de confiance irait dans la direction opposée à celle de l'évolution observée. La décomposition inclut les variables relatives aux déterminants liés à la gouvernance publique qui sont stables entre 2021 et 2023, ainsi que la tranche d'âge, le niveau d'études, le genre et les préoccupations financières des répondants, et le fait qu'ils ont voté ou auraient voté pour l'administration en place.

Source : Éditions 2021 et 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

Différents facteurs peuvent contribuer aux résultats somme toute différents concernant la part de l'écart de confiance qui peut être expliquée par le modèle. Le premier d'entre eux tient peut-être à l'inclusion ou non dans l'enquête des déterminants liés à la gouvernance publique qui sont particulièrement pertinents dans un pays donné. Par exemple, le poids important de certaines des nouvelles variables intégrées dans le cadre de l'édition 2023 de l'enquête sur la confiance suggère que ces variables couvrent des aspects de la gouvernance publique qui comptent pour les individus et qui n'étaient auparavant pas couverts par les autres variables liées à la gouvernance publique. Dans la mesure où elles ne figuraient pas dans l'édition 2021 de l'enquête, elles ne peuvent donc pas être prises en compte dans cette analyse de décomposition. Ensuite, il est également possible que des facteurs qui ne sont liés ni aux caractéristiques contextuelles mesurées ni à la perception des déterminants liés à la gouvernance publique puissent influencer sur les niveaux de confiance. Par exemple, le cycle politique peut avoir

une incidence sur les niveaux de confiance qui n'est pas pleinement prise en compte par les déterminants liés à la gouvernance publique. Ainsi, un optimisme accru à l'issue d'une élection récente ne se traduit pas nécessairement par une évaluation plus positive des compétences et des valeurs des institutions publiques. En revanche, elle peut amener davantage de personnes à faire état d'une confiance élevée ou modérément élevée à l'égard du gouvernement national. L'exclusion de ces facteurs signifie que, en toutes circonstances, le modèle ne peut expliquer qu'une partie de la variation des niveaux de confiance, et non pas la totalité. Enfin, l'évolution de la pertinence de certains déterminants liés à la gouvernance publique, par exemple sous l'effet d'un changement de l'environnement médiatique, peut également contribuer à modifier la façon dont ces déterminants sont corrélés à la confiance. Ainsi, en 2021, les individus ont peut-être accordé plus d'importance à la préparation aux pandémies ou aux situations d'urgence qu'en 2023.

Encadré A.1. Régression logit évaluant l'importance des différents déterminants de la confiance

Les résultats économétriques présentés dans l'annexe sont des analyses selon le modèle de régression logistique, dont l'objectif est d'établir les principaux déterminants de la confiance dans le gouvernement national, les autorités locales, la fonction publique et le parlement national, et ce, dans 30 pays de l'OCDE. Des résultats détaillés seront présentés dans (Ciccolini et Kups, à paraître^[5])

D'après le Cadre de l'OCDE sur les déterminants de la confiance, la perception qu'ont les personnes interrogées de la réactivité, de la fiabilité, de l'ouverture, de l'intégrité et de l'équité des institutions publiques, ainsi que leur sentiment d'avoir une capacité d'action politique, devraient être les principaux déterminants de la confiance dans les trois institutions. La question de l'enquête mesurant la confiance dans chacune des institutions de façon distincte est formulée comme suit : « Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 totalement), dans quelle mesure faites-vous confiance à chacune de ces institutions ? ». Dans les analyses de régression, la confiance est recodée en tant que variable binaire (confiance faible ou nulle : 0 à 4 ; et confiance élevée ou modérément élevée : 6 à 10). Les réponses neutres (5) et « Ne sait pas » sont exclues.

L'analyse concrétise les compétences des administrations (y compris la satisfaction à l'égard des services administratifs) et les valeurs au moyen de 19 variables, mesurées sur une échelle de réponses allant de 0 à 10 et normalisées pour cet exercice. La capacité d'action politique est concrétisée par les variables relatives à l'efficacité politique interne et externe, à savoir la confiance d'un individu dans la possibilité de participer à la vie politique et sa perception que des personnes comme lui ont leur mots à dire quant à l'action des pouvoirs publics ; et la perception de l'action menée par les pouvoirs publics face aux défis planétaires et à long terme est quant à elle concrétisée par les variables relatives à la confiance

dans la capacité du pays à réduire les émissions de gaz à effet de serre, et à la confiance dans le fait que les pouvoirs publics concilient les intérêts des générations actuelles et futures.

Les détails techniques de l'analyse économétrique sont expliqués ci-dessous.

- Spécification du modèle : tous les modèles tiennent compte des caractéristiques socio-démographiques des individus (âge, genre, niveau d'études, s'identifie à un group faisant l'objet de discrimination), de la confiance interpersonnelle et de leurs préoccupations financières. Il prend également en compte le fait que les individus ont voté (ou auraient voté) pour l'un des partis actuellement au pouvoir. Ils intègrent les effets fixes par pays dans les analyses transnationales et les effets fixes par année dans les analyses qui regroupent les données des deux cycles d'enquête. Tous les modèles comprennent les pondérations de l'enquête. Les données manquantes sont exclues par suppression des observations.
- Interprétation technique : les déterminants statistiquement significatifs sont présentés sous forme d'effets marginaux moyens. La mention « statistiquement significatif » renvoie aux variables indépendantes liées à la gouvernance publique incluses dans le modèle de régression logistique qui ont donné $p < 0.01$. L'interprétation technique de l'effet sur la confiance de la fiabilité des pouvoirs publics s'agissant de prendre des décisions fondées sur des données probantes, par exemple, est qu'une augmentation d'un écart-type de la fiabilité perçue est associée à une augmentation de 6.8 points de pourcentage de la confiance dans le gouvernement national. Ou, si l'on prend en considération toutes les autres variables du modèle, toutes conditions égales par ailleurs, le fait de passer d'une personne moyenne à une personne ayant généralement un niveau de confiance plus élevé dans la fiabilité de l'administration est corrélé à une augmentation de 6.8 points de pourcentage de la confiance dans le gouvernement national.

Les résultats de l'analyse de régression doivent être interprétés avec prudence ; il convient notamment d'éviter de laisser entendre que ces variables importantes ont pour effet d'accroître confiance. Toutes les variables incluses dans les modèles de régression sont corrélées et la direction du lien entre la confiance et la perception de la gouvernance publique peut être réciproque. Toutefois, les résultats résistent largement au choix du modèle. Par exemple, la direction et l'importance des résultats sont similaires lorsqu'un modèle classique des moindres carrés ou un modèle logit dans lequel les variables explicatives (déterminants liés à la gouvernance publique) sont également recodées en tant que variables d'indicateur 0-1 (où « 1 » correspond à 6-10 sur l'échelle de réponses et « 0 » aux réponses 0-5 et « Ne sait pas ») est appliqué.

RÉFÉRENCES

- Ciccolini, G. et S. Kups (à paraître), *Identifying the public governance drivers of trust - An econometric analysis of the OECD Survey on Drivers of Trust in Public Institutions*, OCDE. [5]
- Fraile, M. et S. Pardos-Prado (2013), « Correspondence between the Objective and Subjective Economies: The Role of Personal Economic Circumstances », *Political Studies*, vol. 62/4, pp. 895-912, <https://doi.org/10.1111/1467-9248.12055>. [3]
- Hellwig, T. et D. Marinova (2022), « Evaluating the Unequal Economy: Poverty Risk, Economic Indicators, and the Perception Gap », *Political Research Quarterly*, vol. 76/1, pp. 253-266, <https://doi.org/10.1177/10659129221075579>. [2]
- OCDE (2023), *Drivers of Trust in Public Institutions in Brazil*, Building Trust in Public Institutions, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/fb0e1896-en>. [1]
- OCDE (2019), *Sous pression : la classe moyenne en perte de vitesse*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/2b47d7a4-fr>. [4]

NOTE

¹ Cette conclusion selon laquelle les critères autodéclarés ne diffèrent pas entre les électeurs (potentiels) et les non-électeurs en faveur du gouvernement en place est corroborée par les résultats des analyses économétriques. Plus précisément, lorsque l'on effectue des analyses distinctes, selon le modèle de régression, de la confiance à l'égard du gouvernement national sur la base des déterminants liés à la gouvernance publique et des caractéristiques contextuelles qui sont par ailleurs identiques aux éléments décrits dans la section « La réactivité face aux données probantes, la capacité à concilier les besoins intergénérationnels et la possibilité de faire entendre sa voix sur la scène politique sont étroitement liés à la confiance à l'égard de du gouvernement national », appliquées aux personnes qui ont voté (ou auraient voté) pour le gouvernement en place et à celles qui n'ont pas voté (ou n'auraient pas voté) pour lui, les déterminants de la confiance les plus importants, par exemple à l'égard du gouvernement national et de la fonction publique nationale, restent les mêmes.

Annexe B. Brève présentation de la méthodologie retenue pour l'édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur la confiance

L'édition 2023 de l'enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques correspond au deuxième cycle de l'enquête qui fait suite à la première enquête menée en 2021. La présente annexe livre une brève présentation de la collecte des données aux fins de l'édition 2023 de cette enquête. De plus amples informations sont accessibles dans l'annexe en ligne du rapport.

Les pays pouvaient choisir entre : 1) participer à une collecte de données centralisée, coordonnée par le Secrétariat de l'OCDE ; ou 2) gérer leur propre collecte de données par l'intermédiaire de l'office statistique national de leur pays ou d'un autre institut d'étude. La majorité des pays – à l'exception de six d'entre eux – a retenu la première option.

Dans la lignée de la méthodologie appliquée pour l'édition 2021 de l'enquête, dans la plupart des pays, une méthode d'échantillonnage non probabiliste a été choisie pour l'édition de 2023. Elle était fondée sur des quotas nationaux ex ante sur la ventilation par tranche d'âge, genre, niveau d'études et régions (quotas stricts) et selon les revenus (quotas souples). Les quotas propres à chaque pays sur la ventilation par tranche d'âge, par genre, par niveau d'études et par région, ainsi

que la pondération ex post, garantissent la représentativité nationale des données fournies lors de l'enquête pour ces caractéristiques. Les quotas ont été établis à partir de différentes sources nationales et de l'OCDE (Tableau B.1). Dans 24 pays, les enquêtes en ligne ont été menées par l'institut d'étude Ipsos, et l'échantillon a été constitué à partir des panels en ligne d'Ipsos et de ses partenaires, composés de personnes résidants dans chaque pays qui se sont inscrites spontanément pour participer à des études de marché. Dans certains des pays où la collecte des données était gérée par les offices statistiques nationaux ou d'autres instituts d'étude, la méthode d'échantillonnage a différé de l'échantillonnage non probabiliste. En Finlande, par exemple, la base d'échantillonnage correspondait à la base de données du recensement ; en Irlande, cette base a découlé du recensement opéré par l'Office central de la statistique et a été mis en correspondance avec un échantillon non probabiliste fondé sur le genre, la tranche d'âge, le niveau d'études, la taille du ménage, le statut économique principal et la situation au regard du logement ; et au Mexique, les ménages urbains ont été sélectionnés pour des entretiens en tête à tête sur la base d'une procédure d'échantillonnage en trois étapes.

Tableau B.1. Présentation des quotas d'échantillons stricts et souples

	Catégories	Source
Âge	Six tranches : 18-24 ans, 25-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans, 55-64 ans, 65 ans et plus	Dernier recensement de la population
Genre	Deux groupes : femmes et hommes (groupe non binaire comme option de réponse)	Dernier recensement de la population
Niveau d'études	Trois groupes : faible (< deuxième cycle du secondaire), moyen (deuxième cycle et post-secondaire), élevé (supérieur)	Dernier recensement de la population : classification par groupe selon la définition de la CITE 2011
Grande région	Variable selon les pays : 3 à 21 régions	OECD.Stat : Démographie régionale – population, grandes régions
Revenus	Trois groupes : 20 % inférieurs, 60 % intermédiaires, 20 % supérieurs.	Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus/SSE/Enquêtes sur le revenu des ménages

Note : Le tableau présente les groupes utilisés dans les quatre quotas stricts (âge, genre, niveau d'études et grande région) et le quota souple (revenus) afin de garantir la disponibilité de données d'enquête représentatives au niveau national fondées sur ces caractéristiques.

L'enquête a été réalisée entre le 20 septembre et le 12 décembre 2023, et a donné lieu à un total de 58 230 réponses valides parmi la population adulte (18 ans et plus) dans 30 pays de l'OCDE (Tableau B.2).

Tableau B.2. Présentation de la collecte de données

Pays	Taille de l'échantillon	Langues	Période de la collecte	Institut d'étude	Modalités de l'enquête
<i>Allemagne</i>	2 000	Allemand	25 oct. – 18 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Australie</i>	2 020	Anglais	25 oct. – 26 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Belgique</i>	2 000	Français, flamand	25 oct. – 20 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Canada</i>	2 002	Anglais, français	14 oct. – 25 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Chili</i>	2 008	Espagnol	25 oct. – 27 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Colombie</i>	2 067	Espagnol	16 oct. – 25 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Corée du Sud</i>	2 016	Coréen	16 oct. – 26 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Costa Rica</i>	2 019	Espagnol	25 oct. – 28 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Danemark</i>	2 016	Danois	25 oct. – 27 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Espagne</i>	2 024	Espagnol	25 oct. – 22 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Estonie</i>	2 016	Estonien, russe	26 oct. – 26 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Finlande</i>	1 035	Finnois, suédois, anglais	1 oct. – 19 oct.	Statistics Finland (Centre national des statistiques de Finlande)	En ligne, par téléphone
<i>France</i>	2 000	Français	25 oct. – 20 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Grèce</i>	2 116	Grec	25 oct. – 23 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Islande</i>	1 253	Islandais	3 oct. – 4 nov.	Social Science Research Institute	En ligne
<i>Irlande</i>	1 969	Anglais	20 sept. – 23 oct.	Office central de la statistique	En ligne
<i>Italie</i>	2 000	Italien	25 oct. – 20 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Lettonie</i>	2 027	Letton, russe	26 oct. – 26 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Luxembourg</i>	1 009	Allemand, français, anglais, luxembourgeois	26 oct. – 24 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Mexique</i>	1 965	Espagnol	25 sept. – 4 oct.	INEGI	En tête à tête

Pays	Taille de l'échantillon	Langues	Période de la collecte	Institut d'étude	Modalités de l'enquête
<i>Norvège</i>	2 671	Nynorsk, bokmål, sami, anglais, polonais	3 oct. – 12 déc.	Verian/Kantar	En ligne, sur papier
<i>Nouvelle-Zélande</i>	2 004	Anglais	25 oct. – 27 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Pays-Bas</i>	2 011	Néerlandais	25 oct. – 27 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Portugal</i>	2 021	Portugais	25 oct. – 27 nov.	Ipsos	En ligne
<i>République slovaque</i>	2 016	Slovaque	25 oct. – 17 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Royaume-Uni</i>	1 919	Anglais, gallois	27 sept. – 23 oct.	Bureau de la statistique nationale du Royaume-Uni	En ligne, par téléphone
<i>Slovénie</i>	2 019	Slovène	26 oct. – 28 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Suède</i>	2 001	Suédois	25 oct. – 19 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Suisse</i>	2 004	Allemand, français, italien	25 oct. – 27 nov.	Ipsos	En ligne
<i>Tchéquie</i>	2 002	Tchèque	25 oct. – 24 nov.	Ipsos	En ligne

Enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques – résultats 2024

INSTAURER LA CONFIANCE DANS UN CONTEXTE COMPLEXE

Ce rapport présente les principales conclusions de la seconde enquête transnationale de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques, réalisée fin 2023. Avec près de 60 000 réponses représentatives de la population adulte de 30 pays de l'OCDE, l'enquête permet d'explorer comment les attentes des individus envers le gouvernement et leurs interactions avec celui-ci influencent leur confiance envers les institutions publiques. Cela va des interactions quotidiennes avec les institutions publiques à la prise de décision gouvernementale sur des questions politiques complexes. Le rapport identifie certains des principaux déterminants de la confiance dans le gouvernement et les autres institutions publiques et examine les possibilités d'action en matière de politiques publiques. Pour la première fois, le rapport analyse également l'évolution des niveaux de confiance et de ses déterminants dans les 20 pays de l'OCDE qui ont participé à l'enquête 2021, ainsi que la manière dont un environnement d'information marqué par un nombre croissant de contenus polarisants et de désinformation affecte la confiance de la population dans les institutions publiques.

